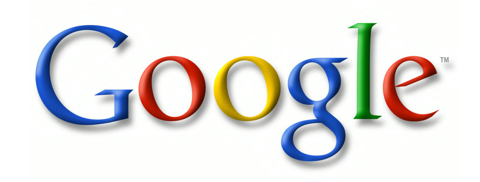
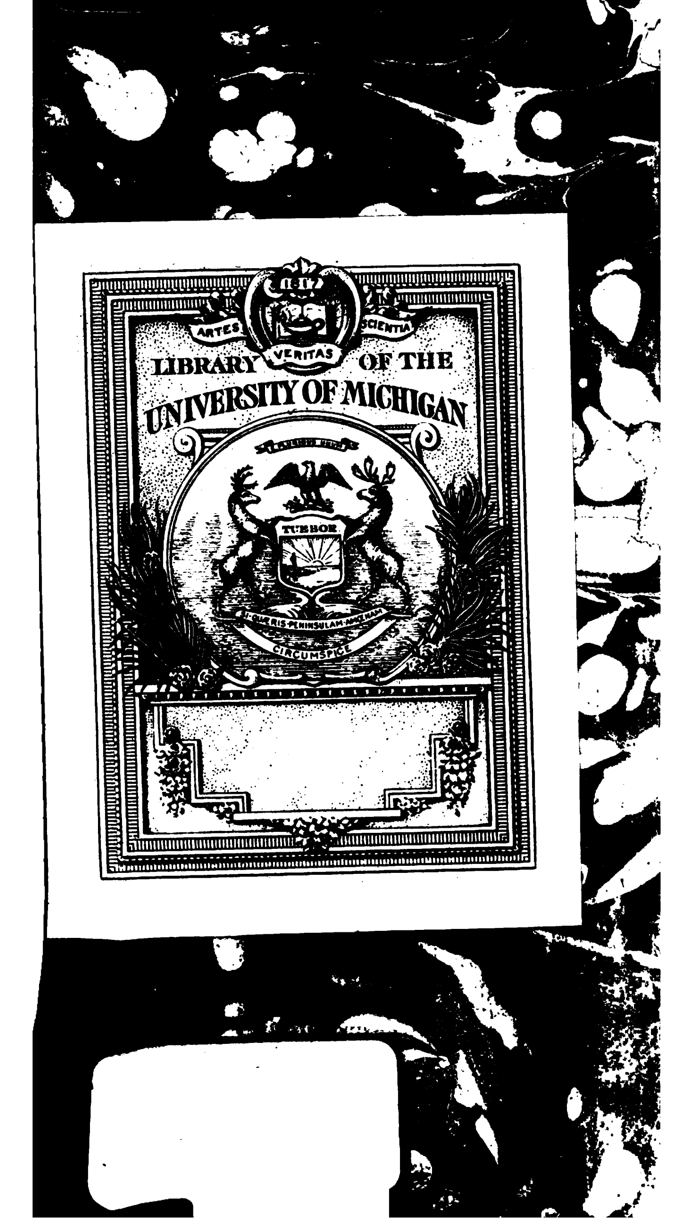
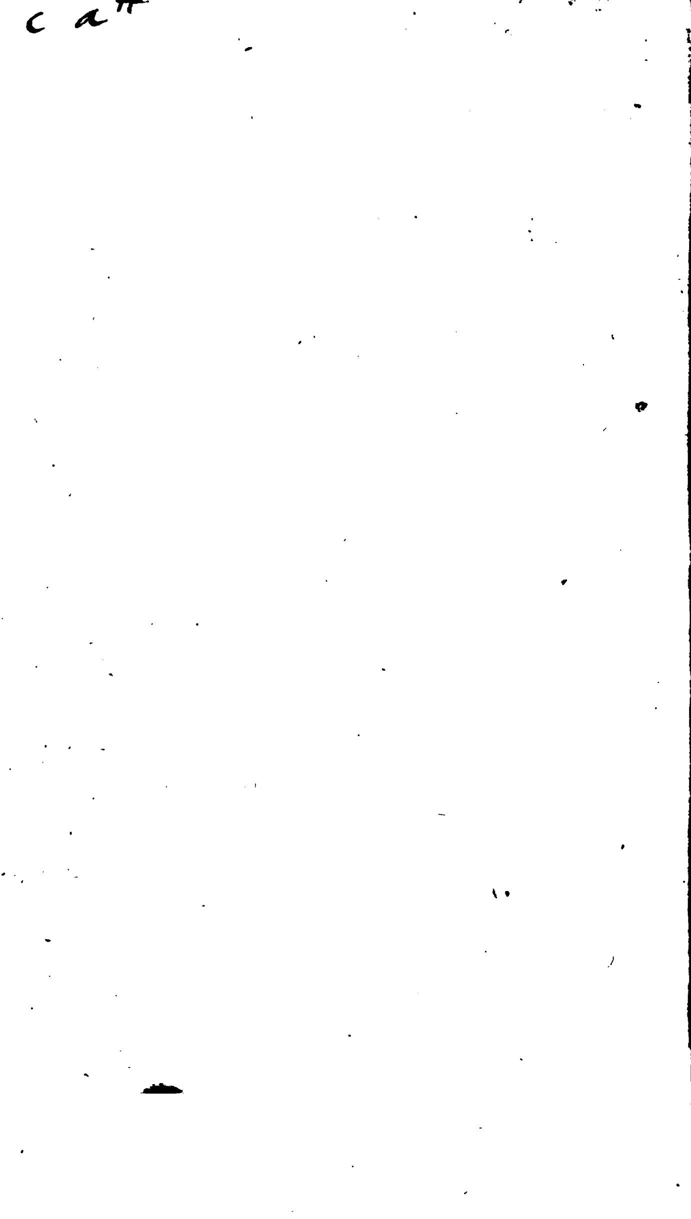



1817
ARTES
SCIENTIA
VERITAS
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
SI QUAERIS PENINSULAM AMOENAM
CIRCUMSPICE





REMARQUES
DE
M. DE VAUGELAS
SUR
LA LANGUE
FRANÇOISE.



REMARQUES

DE M. DE VAUGELAS

SUR LA LANGUE FRANÇOISE,

Avec des Notes de Messieurs PATRU, & T. CORNEILLE.

TOME SECOND.



A PARIS,
Chez DIDOT, Quai des Augustins, près le Pont Saint-Michel, à la Bible d'or.

M DCC XXXVIII.

Avec Privilege de Sa Majesté.

REMARQUES SUR LA LANGUE FRANÇOISE

CLXXX.

Devers.

CEtte prépoſition a toûjours été en uſage dans les bons Auteurs ; par exemple , *il ſe tourna devers lui* , *cette ville eſt tournée devers l'Orient* , *devers le Midi* , & ainſi des autres. Mais depuis quelque temps ce mot a vieilli , & nos modernes Ecrivains ne s'en ſervent plus dans le beau langage. Ils diſent toûjours *vers* , comme *ſe tournant vers lui* , *vers l'Orient* , *vers le Midi.*

NOTE.

On ne dit plus du tout aujourd'hui *devers*, il faut dire ſimplement *vers*.

CLXXXI.

S'il faut dire, il y en eut cent tuez, *ou* il y en eut cent de tuez.

NOus avons de bons Auteurs, qui diſent l'un & l'autre. M. Coëffeteau y met ordinairement l'article *de*. M. de Malherbe la pluſpart du temps ne l'y met pas, comme quand il dit, *il y en eut trois condamnez; il n'y avoit pieu ſi ferme, qu'avec peu de peine ils n'arrachaſſent, & depuis qu'il y en avoit un arraché*. Néanmoins en un autre lieu, il dit, *il y en avoit déja trente d'achevez*, parlant de vaiſſeaux. Aujourd'hui le ſentiment le plus commun de nos Ecrivains, eſt qu'il faut toûjours mettre le *de*; car en parlant, jamais on ne l'omet, & par conſéquent c'eſt l'Uſage, qu'on eſt obligé de ſuivre auſſi-

bien en écrivant, qu'en parlant, sans s'amuser à éplucher pourquoi cet article est devant le participe passif, & après le nombre. C'est là beauté des Langues, que ces façons de parler, qui semblent être sans raison, pourvû que l'Usage les autorise. La bizarrerie n'est bonne nulle-part que là.

NOTE.

M. Chapelain dit que le *de* superflu est une élégance de l'usage; je croi que quand le substantif est devant le participe, ce n'est point une faute que de supprimer *de: Il y eut cent hommes tuez, il y eut vingt soldats blessez en cette rencontre;* mais qu'il est mieux de le mettre quand la particule relative *en* se rencontre dans la phrase, *il y en eut cent de tuez, vingt de blessez, il y avoit trente vaisseaux achevez, il y en avoit trente d'achevez.*

CLXXXII.

Que c'est.

ON ne dit plus gueres maintenant *que c'est*, comme l'on disoit autrefois. On dit, *ce que c'est*. Par exemple, M. de Malherbe dit, *Il n'y a point*

de loi qui nous apprenne que c'est que l'ingratitude. Aujourd'hui l'on dit, *qui nous apprenne ce que c'est que, &c.*

NOTE.

M. Chapelain condamne l'exemple de Malherbe *Que c'est* pour *ce que c'est*, comme une façon de parler très-vicieuse, quoiqu'elle ait été encore employée depuis trente ans par de bons Auteurs.

CLXXXIII.

Du depuis.

JE connois un homme fort âgé, & fort sçavant en notre Langue, qui dit que lorsqu'il vint à la Cour jeune garçon, il y avoit beaucoup de gens qui disoient & écrivoient *du depuis*, & que déjà dès ce temps-là ceux qui entendoient la pureté du langage, condamnoient cette façon de parler, comme vicieuse & barbare, ne permettant pas seulement aux Poëtes d'en user comme d'une licence poëtique, pour s'accommoder d'une syllabe, dont ils ont souvent besoin; mais que nonobstant cela on n'a pas

laissé depuis cinquante ans de continuer toûjours la même faute, quoique l'on ait aussi continué de la reprendre, jusque-là, qu'encore aujourd'hui une infinité de gens disent & écrivent *du depuis*, contre le sentiment de tous ceux qui sçavent parler & écrire. Il remarque donc qu'il n'y a point de terme en notre Langue, qui se soit tant opiniâtré pour s'établir, ni qui ait été tant rebuté que celui-là. Il faut toûjours dire *depuis*, & jamais *du depuis*, soit qu'on le fasse préposition, ou adverbe ; car il est l'un & l'autre, & c'est la raison qu'alleguent les plus sçavans de ceux qui disent *du depuis*, que c'est pour marquer la différence des deux, parce que par exemple, quand on dit *depuis un an*, là *depuis* est préposition ; & lorsqu'on dit *depuis*, *je n'y suis pas retourné*, ou *je n'y ai pas été depuis*, il est adverbe. Mais on répond en un mot, que le bon usage a banni cette locution, à quoi il n'y a point de replique. Outre qu'à le prendre même par la raison, il est très-rare que *depuis* adverbe, se trouve situé en un lieu,

où il puiſſe faire équivoque, ou être pris pour la prépoſition, non plus qu'aux exemples que je viens de donner; & ſi par hazard il engendre quelque équivoque, on n'a qu'à mettre une virgule après, pour le ſéparer du mot qui ſuit, bien que la conſtruction entiére faſſe aſſez connoître, s'il eſt prépoſition ou adverbe.

NOTE.

Non ſeulement on n'écrit plus *du depuis*, mais même ceux qui parlent bien, ne le diſent point dans la converſation la plus familiére. J'ai lû depuis peu une Elégie dans laquelle étoit ce vers,

Depuis que je vous vis, je ſentis dans mon ame.

Il falloit dire, *ſi-tôt que je vous vis.* Cela m'a fait remarquer qu'on ne ſçauroit mettre *depuis que* devant un prétérit indéfini. Par exemple, on parleroit mal en diſant, *depuis que je le menai chez vous, je n'ai point entendu parler de lui;* il faut dire par le prétérit défini, *depuis que je l'ai mené chez vous.* De même on ne dit pas, *depuis que nous vous eûmes quitté, il nous arriva des choſes qui,* on doit dire, *après que nous nous vous eûmes quitté.* Il me paroît que beau-

coup de personnes ne prennent pas assez garde à la différence qu'il y a entre *depuis que* & *après que*.

CLXXXIV.

De l'usage des participes passifs, dans les prétérits. (1)

EN toute la Grammaire Françoise, il n'y a rien de plus important, ni de plus ignoré. Je dis *de plus impor-*

(1) Il est mal-aisé, pour ne point dire impossible, de donner des règles certaines en la matière des participes dans les préterits ; & mettant à part les exceptions qui se trouvent en toutes les règles que nos Grammairiens ont remarquées, il se rencontre des endroits où l'oreille est le seul Juge de la manière dont il faut en user. Ramus en sa Grammaire Françoise, liv. 2. ch. 1, a traité cette matière ; mais il n'a point touché aux principales difficultez. La Grammaire générale qu'on ne sçauroit assez estimer, la traite au chap. 20. en l'article du verbe *avoir*, pag. 131. & en l'article qui a pour titre : *Deux rencontres où le verbe auxiliaire* être *prend la place du verbe* avoir, page 134. M. Menage le traite en ses Observations, chap. 22. Les nouvelles Remarques l'ont traité, page 360.

Mais avant que d'entrer en la question, il est à propos d'avertir que quand nous disons

tant, à cauſe du fréquent uſage des participes dans les prétérits, & *de plus ignoré*, parce qu'une infinité de

ici que le participe eſt gerondif, nous entendons dire qu'il eſt indéclinable, & n'a ni genre ni nombre, & qu'il n'eſt participe qu'en apparence.

Je dis donc premierement : Il faut autant qu'il ſe peut, réduire ces participes prétérits au gérondif, parce qu'autrement, hors à la fin de la conſtruction, par-tout ailleurs ils ſont au féminin très-languiſſans, & choquent ou laſſent l'oreille, ſur-tout quand il s'en trouve deux de ſuite au milieu d'une conſtruction.

Et cette réduction des participes prétérits au gérondif, eſt en effet du génie de notre Langue, & cela ſe reconnoît à deux marques : la 1. que hors un très-petit nombre, tous nos participes actifs ne ſont, à vrai dire, que des gérondifs auſquels on a ôté la particule *en*, qui eſt la marque du gérondif, que néanmoins on ſuppoſoit ſouvent ; par exemple, *faiſant*. La ſeconde, c'eſt que le verbe auxiliaire, *être*, qui eſt d'un ſi grand uſage dans la Langue, ne prend jamais en ſon participe paſſif, ou comme paſſif, qui eſt, *été*, ne prend, dis-je, jamais ni genre ni nombre, & demeure toûjours au gérondif, ſoit au milieu, ſoit à la fin de la conſtruction ; car on dit toûjours *été*, & jamais *étée*.

En ſecond lieu, il faut faire différence entre les prétérits actifs & les prétérits paſſifs ;

gens y manquent. Ne laissons rien à dire en ce sujet, & voyons toutes les façons dont ces participes peuvent

car comme les participes dans les prétérits actifs sont gérondifs en toute la conjugaison; *Elle a aimé, ils ont aimé;* aussi ne quittent-ils pas si aisément cette qualité de gérondif: au lieu que les participes dans le prétérit passif, gardent par-tout leur nature de participes. *J'ai été aimé, ils ont été aimez*: ils ne prennent pas si aisément la qualité de gérondifs, & ne la prennent quasi jamais que pour obéïr à l'oreille.

Coëffeteau, Hist. Rom. parlant de la seconde bataille de Philippes contre Brutus & Cassius, César & autres, dit, *L'Armée victorieuse s'étoit écarté çà & là*: il falloit dire, *s'étoit écartée*, parce qu'en cette construction il n'y a ni nom ni pronom masculin qui ait pû tirer ces participes au gérondif. Aussi en la Harangue d'Antoine à ses Soldats avant la bataille d'Actium, il dit parlant d'Auguste, *Quand il auroit la même force, & que les guerres ne les auroient ni affoiblies ni renduës meilleures;* & lorsqu'il parle de la mort d'Auguste; & parlant de la République, *Il l'avoit* (dit-il) *si puissamment établie & renduë si florissante*; car il falloit dire *rendu* en ces exemples. Et en son Florus, page 113. *La fortune des Romains s'est toûjours montrée plus grande au milieu des calamitez*: il falloit dire, *montré plus grande*.

qui eſt le participe, eſt indéclinable; & voilà ſon premier uſage, où perſonne ne manque. Qui a jamais dit,

la nouvelle, & ainſi en beaucoup d'endroits. Les vieux Poëtes dont Fauchet rapporte quelques fragmens, en uſent de même, *A parfinie la Charreſte*, pag. 160. a achevé le Roman de la Charreſte. Le Roman de la Roſe, *Elle avoit faite ſa journée*, pag. 12. pag. 66. elle avoit fait ſa journée: *Dont la flame a éveillée mainte Dame*, a éveillé mainte Dame. Alain Chartier, *Ils euſſent gaignée la ville*, pag. 224. & 281. *Comme elle eût miſe ſa main.* Je n'en trouve point d'exemple dans Villon, qui vivoit ſur la fin du regne de Charles VII. & au commencement du regne de Louis XI. & qui pour la Langue a eu le goût auſſi fin qu'on pouvoit l'avoir en ſon ſiécle. Les Cent Nouvelles compoſées, dit-on, par la petite Cour de Louis XI. pendant ſa retraite dans les Etats du Duc de Bourgogne, diſent dans la Nouvelle du Curé à qui on a coupé tout, *Quand il eut longuement maintenuë cette ſainte vie.* Seyſſel, & ceux qui ont écrit depuis lui, en ont uſé ſuivant la règle de notre Auteur.

Second exemple, *Les lettres que j'ai reçûës*, c'eſt la règle Marot, qui eſt ainſi appellée, parce que Marot en a parlé dans cette Epigramme que notre Auteur rapporte, & qui à la fin qu'il a ajoûtée, montre aſſez que cette règle n'étoit pas univerſellement re-

J'ai reçûes vos lettres ? comme disent lès Italiens depuis peu, *ho ricevute le vostre lettere.*

çûë,& M. Menage en a les autoritez. En effet, tous nos Ecrivains en usent souvent contre la règle de Marot ; & sans compter les plus anciens, Seyssel, Amyot, & Marot lui-même n'a pas toûjours observé sa règle. Je n'en rapporterai qu'un exemple de chacun ; on en pourra trouver assez d'autres en les lisant.

Et pour commencer par Marot, *Elle aura été reçû*, & non pas *reçûë*, pag. 63.

Seyssel, Guerres civiles, liv. 2. ch. 1. pag. 229. *de la paour* (peur) *que chacun avoit eu*, & non pas *euë.*

Amyot en la Vie de Demosthêne, nomb. 3. *L'injure qu'il lui avoit fait*, & non pas *faite.*

Calvin, Amadis & Coëffeteau ont suivi la règle.

Mais il faut excepter de cette règle les verbes en *oire*, *oître*, *andre*, *endre*, *indre*, *aindre*, *eindre* & *oindre*, quand il y a des substantifs semblables à leurs participes passifs, soit que ces substantifs viennent du verbe, & ayent la même signification que lui, soit qu'ils soient formez d'ailleurs, & qu'ils soient de différente signification, comme *croire*, *croître*, *entreprendre*, *méprendre*, *ceindre*, *prendre*, *enceindre*, *feindre*, *peindre*, *complaindre*, *enfraindre*, *épreindre*, *étraindre*, *contraindre*, *craindre*, *poindre*, *empreindre.*

Il faut dire, *C'est elle qu'on a plaint*, &

Son second uſage eſt, quand le nom va devant le prétérit, comme quand je dis, *les lettres que j'ai reçûes*; car

non pas *plainte*, c'eſt-à-dire, dont on a eu pitié. *C'eſt la violence dont elle s'eſt plaint*, & non pas *plainte*. Cela vient peut-être de ce que le participe paſſif *plainte*, eſt ſemblable au ſubſtantif, & par conſéquent fait une eſpèce de confuſion dans l'eſprit. C'eſt à peu près la raiſon que notre Auteur en donne à propos de *crainte*, en ſa Remarque 530. que nous examinerons en ſon lieu. Tant y a que *plainte* en ces endroits choque l'oreille.

Il en eſt de même de *craindre*, dont notre Auteur, comme nous venons de dire, parle en la Remarque 530. *C'eſt une choſe que j'ai toûjours craint*; C'eſt *la violence qu'elle a craint*, & non pas, *crainte*. *Plus crainte qu'aimée*, ſe peut pourtant dire par les raiſons que notre Auteur en donne dans cette Remarque. A quoi on peut ajoûter que *crainte* en cette phraſe n'eſt pas à la fin; car ſi on met *crainte* à la fin, la phraſe choque l'oreille, & ne vaut rien: *Moins aimée que crainte*, par exemple.

Item. Il faut excepter les neutres. Coëffeteau, Hiſt. Rom. pag. 589. *Agrippine étant tombée malade*, il falloit dire, *tombé*, ſoit que les neutres ſe conjuguent avec *être* ou *avoir*. On dit pourtant, *Tombée à terre, tombée du Ciel*: mais *tomber malade* eſt figuré, ou *malade* a trois ſyllabes, *du ciel* n'en a que deux.

alors il faut dire, *que j'ai reçûes*, & non pas *que j'ai reçû*, à peine de faire un solécisme. Cela est passé en règle de Grammaire, non-seulement aujourd'hui, mais du temps même d'Amyot, qui l'observe inviolablement, comme on faisoit déja du temps, & avant le temps de Marot, qui en a fait cette Epigramme à ses Disciples.

Enfans, oyez une leçon :
Notre langue a cette façon,
Que le terme qui va devant,
Volontiers régit le suivant.
Les vieux exemples je suivrai
Pour le mieux ; car, à dire vrai,
La chanson fut bien ordonnée,
Qui dit : m'amour vous ai donnée.
Et du bateau est étonné
Qui dit, m'amour vous ai donné.
Voilà la force que possede
Le féminin quand il précede.
Or prouverai par bons témoins,

Item. *Croire, croître.*

Item. *Nous voici rendus au port, benè*, Malherbe,

O Dieu, dont le pouvoir nous a tiré *des fers, benè*, Godeau.

La chose n'alla pas comme la belle l'avoit prétendu, estimé, non *prétendüe, estimée.*

Que tous pluriels n'en font pas moins;
Il faut dire en termes parfaits,
Dieu en ce monde nous a faits,
Faut dire en paroles parfaites,
Dieu en ce monde les a faites,
Et ne faut point dire en effet,
Dieu en ce monde les a fait.
Ne, nous a fait, *pareillement;*
Mais nous a faits, *tout rondement.*
L'Italien dont la faconde
Passe le vulgaire du monde,
Son langage a ainsi bâti,
En disant, Dio noi à fatti, *&c.*

Néanmoins je m'étonne de plusieurs Auteurs modernes, qui faisant profession de bien écrire, ne laissent pas de commettre cette faute.

En troisiéme lieu, le prétérit peut être placé entre deux noms, comme *les habitans nous ont rendu maîtres de la ville*; car *ont rendu* est un prétérit situé entre deux noms, à sçavoir *nous* (que j'appelle nom, quoiqu'il soit pronom, parce que cela n'importe) & *maîtres*, qu'il régit tous deux à l'accusatif. Alors le participe est indéclinable, & il faut dire, *nous ont rendu maîtres*, & non pas *rendus*, comme

on

on devroit dire selon le second usage, que nous venons d'expliquer. Mais il faut prendre garde que nous ne sommes pas ici dans les termes de ce second usage, où nous n'avons consideré le prétérit après le nom, que lorsque le sens finissoit avec le prétérit, au lieu qu'ici le prétérit *ont rendu*, ne finit pas la période, ni le sens, car il y a encore après, *maîtres de la ville.* C'est pourquoi l'usage du prétérit étant différent, il se gouverne d'une autre façon, & *Maîtres* qui le suit, marque assez le pluriel, sans qu'il soit besoin que le participe le marque encore.

En quatriéme lieu, le prétérit étant placé entre deux noms; le dernier est ou substantif, comme *maîtres*, dont nous venons de parler, ou adjectif, qui fait le quatriéme usage; par exemple, *le commerce nous a rendu puissans*, & si nous parlons d'une ville, *le commerce l'a rendu puissante*; car en ces exemples il est indéclinable, & ne suit ni le nombre, ni le genre des noms.

Son cinquiéme usage est, quand

le prétérit eſt paſſif; (car juſqu'ici aux quatre premiers uſages nous l'avons toûjours mis comme actif,) par exemple, *nous nous ſommes rendus maîtres*, ou *rendus puiſſans*. Alors il faut dire *rendus*, & non pas *rendu*, ce participe dans le prétérit paſſif n'étant plus indéclinable, mais prenant le nombre & le genre des noms qui le précedent & le ſuivent.

Cette régle qui diſtingue les actifs & les paſſifs, eſt fort belle; je la tiens d'un de mes amis, qui l'a appriſe de M. de Malherbe, à qui il en faut donner l'honneur. Que ſi l'on objecte que M. de Malherbe lui-même ne l'a pas toûjours obſervée, c'eſt ou la faute de l'Imprimeur, ou que lui-même n'y prenoit pas toûjours garde, ou pluſtôt qu'il n'a fait cette remarque, comme dit encore cet ami, qu'à la fin de ſes jours, & après l'impreſſion de ſes œuvres.

Il y a pourtant une exception, quand après le prétérit paſſif il y a un participe paſſif, comme en cet exemple de M. de Malherbe, *la déſobéïſſance s'eſt trouvé montée au plus haut*

point de l'insolence, car il faut dire *s'est trouvé montée*, & non pas *s'est trouvée montée*. Et que l'on ne croye pas que ce soit à cause de la cacophonie que feroient ces deux mots, *trouvée montée*; car quand au lieu de *montée* il y auroit une autre terminaison, comme *guérie*, il le faudroit dire de même; par exemple, *elle s'est trouvé guérie tout à coup*, & non pas *trouvée guérie*.

Son sixiéme usage est, quand les prétérits actifs, ou passifs, au lieu d'un nom, ont un verbe ensuite; car alors ils sont toûjours indéclinables sans exception, comme si je parle d'une fille, je dirai, *je l'ai fait peindre*, & non pas *je l'ai faite peindre*, &, *elle s'est fait peindre*, & non pas *elle s'est faite peindre*. De même au pluriel, *je les ai fait peindre*, *ils se sont fait peindre*, & jamais *faite*, ni *faits peindre*. M. de Malherbe dit, parlant à une femme, *le mauvais état où je vous ai vû partir*, non *vûë partir*, & peu de lignes après, *jusques ici vous eussiez moins fait, que ce que je vous ai vû faire*; & en un autre endroit, *la Reine la plus accomplie*

que nous eussions jamais vû seoir dans le Trosne des fleurs de Lys, non *vûe seoir*.

Ce même usage s'étend encore aux phrases, où, entre le prétérit & le verbe infinitif qui suit, il y a quelque mot, comme, *c'est une espece de fortification que j'ai appris à faire en toutes sortes de places*, & non pas, *que j'ai apprise à faire*. La raison de cela, que nous avons déja touchée, est qu'il faut aller en ces sortes de phrases jusqu'au dernier mot qui termine le sens, & que par conséquent c'est toûjours le dernier mot des phrases entiéres, qui a rapport au substantif précédent, & non pas le participe qui est entre deux; si ce n'est au prétérit passif, où nous avons donné l'exemple, *nous nous sommes rendus maîtres*, ou *nous nous sommes rendus capables*; car, selon la raison que je viens de rendre, il faudroit dire aussi, *nous nous sommes rendu maîtres*, *nous nous sommes rendu capables*, & non pas *rendus*. C'est pourquoi force gens n'admettent point la différence de M. de Malherbe, pour cette seule raison, qu'ils croyent avoir lieu par tout.

Voilà tout ce que j'ai crû pouvoir dire sur ce sujet : mais pour rendre la chose plus claire & plus intelligible, il me semble à propos de mettre de suite tous les exemples des divers usages, & de marquer ceux où tout le monde est d'accord, & ceux où les uns sont d'une opinion, les autres d'un autre.

I. *J'ai reçû vos lettres.*
II. *Les lettres que j'ai reçûes.*
III. *Les habitans nous ont rendu maîtres de la ville.*
IV. *Le commerce*, parlant d'une ville, *l'a rendu puissante.*
V. *Nous nous sommes rendus maîtres.*
VI. *Nous nous sommes rendus puissans.*
VII. *La désobéïssance s'est trouvé montée au plus haut point.*
VIII. *Je l'ai fait peindre, je les ai fait peindre.*
IX. *Elle s'est fait peindre, ils se sont fait peindre,*
X. *C'est une fortification que j'ai appris à faire.*

Le premier & le second exemple

ſont ſans contredit. Le troiſiéme, quatriéme, cinquiéme, ſixiéme, & ſeptiéme, ſont conteſtez, mais la plus commune & la plus ſaine opinion eſt pour eux. Le huitiéme, neuviéme, & dixiéme, ne reçoivent point de difficulté; toute la Cour & tous nos bons Auteurs en uſent ainſi.

NOTE.

J'avouë que je ſuis du nombre de ceux qui conteſtent quelques exemples de ceux qui ſont rapportez ſur la fin de cette Remarque, & je ne le fais qu'en ſuivant les ſentimens de pluſieurs perſonnes qui ſçavent très-bien écrire. Dans ceux-ci, *les habitans nous ont rendu maîtres de la Ville*; *le commerce* (parlant d'une ville) *l'a rendu puiſſante.* M. de Vaugelas dit que le participe eſt indéclinable, & qu'ainſi il faut dire, *rendu maîtres, rendu puiſſante*, & non pas, *rendus maîtres, renduë puiſſante.* Dans ces deux autres exemples, *nous nous ſommes rendus maîtres, nous nous ſommes rendus puiſſans*, il dit qu'il faut dire *rendus*, & non pas *rendu*, parce que ce participe n'eſt plus indéclinable, & qu'il prend le nombre & le genre des noms qui le précédent & le ſuivent. Dire ſans en donner de raiſon, que le participe eſt indéclinable dans les deux premiers exemples, & qu'il ne l'eſt point dans les deux autres, ce n'eſt

point, ce me ſemble, aſſez pour établir une règle, à moins qu'on ne faſſe voir pourquoi le participe *rendu* eſt actif dans *les habitans nous ont rendu maîtres de la ville*, & pourquoi il eſt paſſif dans *nous nous ſommes rendus maîtres*. Je prétends que c'eſt le prétérit actif du verbe *rendu*, qui eſt dans l'un & dans l'autre exemple, & que *nous nous ſommes rendus maîtres*, n'eſt pas moins actif que, *les habitans nous ont rendu maîtres*; c'eſt la premiere perſonne du pluriel dans l'un, & la troiſiéme dans l'autre; de ſorte que puiſqu'on tombe d'accord qu'il faut dire, *nous nous ſommes rendus maîtres*, & non pas, *rendu maîtres*, on n'a aucun lieu de conteſter qu'il ne faille dire auſſi, *les habitans nous ont rendus maîtres*. Tous les prétérits actifs ſont compoſez du préſent des verbes auxiliaires *avoir* ou *être*, & du participe du paſſif, *aimer*, *s'aimer*, *j'ai aimé*, *je me ſuis aimé*; *rendre*, *ſe rendre*, *j'ai rendu*, *je me ſuis rendu*. Dans le dernier le pronom poſſeſſif *me*, n'eſt pas moins régi par le préterit actif, que ce mot, *la lettre*, en eſt régi, quand je dis, *j'ai rendu la lettre*. Ainſi je ne comprens rien à la règle que M. de Vaugelas eſtime tant, & qui, ſelon lui, diſtingue les actifs & les paſſifs. Dans tous les exemples que je viens de rapporter, c'eſt toûjours le prétérit parfait actif qui eſt compoſé d'*avoir* ou d'*être*, & du participe paſſif de *rendre*, & qui gouverne l'accuſatif. Le préterit parfait paſſif de ce même verbe *ren-*

dre, c'eſt, *j'ai été rendu*, & non pas, *je me ſuis rendu.* Je ne ſçai par où l'ami de Malherbe a pû faire entendre à M. de Vaugelas qu'il falloit diſtinguer les actifs & les paſſifs ; mais je ſçai bien que le participe *rendu*, ne peut jamais être que paſſif, & qu'étant joint avec le préſent d'*avoir* ou d'*être*, précédé des pronoms poſſeſſifs *me, te* ou *ſe ; j'ai rendu, je me ſuis rendu; tu t'es rendu, il s'eſt rendu*; il ne ſçauroit faire qu'un prétérit actif. Par-là je ſuis très-perſuadé qu'il faut dire, *le commerce l'a renduë puiſſante*, comme on dit ſans aucune conteſtation, *je me ſuis rendu puiſſant.* C'eſt le ſentiment de M. Menage, qu'il veut qu'on mette *rendus* au pluriel dans ces deux exemples, *les habitans nous ont rendus maîtres de la ville ; nous nous ſommes rendus maîtres* ; cela ſe confirme par une règle qu'on peut nommer générale. Toutes les fois qu'un rélatif ou un pronom précéde le verbe dont il eſt régi, le participe ſuivant dont eſt composé le prétérit actif, doit être mis au même nombre & au même genre que ce relatif ou ce pronom. On dit, *les lettres que j'ai reçûës* ; le participe *reçûes*, eſt au pluriel & au féminin, parce que le relatif *que*, qui eſt employé pour *leſquelles*, & qui précede le préterit parfait, *j'ai reçû*, dont il eſt régi, eſt au pluriel & au féminin. Il en eſt de même du relatif *le* ou *la* ; on dit en parlant d'un homme, *je l'ai vû aujourd'hui*, le participe *vû* eſt au ſingulier & au maſculin, parce que le relatif *le*, dont

dont l'*e* eſt mangé par l'apoſtrophe, eſt au ſingulier & au maſculin: c'eſt ſuivre la même règle que de dire, *les habitans nous ont rendus maîtres, le commerce l'a renduë puiſſante*. Dans la premiere phraſe *nous* eſt au pluriel, & précede le préterit *ont rendu*, dont il eſt régi: la règle veut que le participe *rendu*, dont ce préterit eſt composé, ſoit auſſi au pluriel. Dans la ſeconde, le relatif *la*, qui précede le préterit, eſt au féminin & au ſingulier, & par conſéquent il faut mettre *renduë* au féminin & au ſingulier. *Maîtres*, qui ſuit le participe dans l'une, & *puiſſante* qui le ſuit dans l'autre, ne doivent point empêcher que la règle ne ſubſiſte; du moins il ne me paroît aucune raiſon qui me faſſe croire qu'il faille dire, *nous ont rendu maîtres de la ville*, & non pas *rendus*, parce que le préterit *ont rendu*, ne finit pas la période ni le ſens, & qu'on trouve encore après *maîtres de la ville*. Ces mêmes mots ſe rencontrent auſſi dans cette phraſe, *nous nous ſommes rendus maîtres de la ville*, & M. de Vaugelas veut que l'on diſe *rendus*, quoique ce préterit, *nous nous ſommes rendus*, ne finiſſe pas le ſens. Pourquoi cette difference dans des phraſes qui n'ont rien du tout de different? S'il faut dire d'une ville, *le commerce l'a rendu puiſſante*, il faut dire auſſi en parlant d'une femme, *ſa complaiſance l'a rendu aimable*, & par où connoîtra-t-on ſi c'eſt d'une femme ou d'un homme que l'on parle?

M. Menage tient aussi qu'il faut dire, *la desobéïssance s'est trouvée montée*, & je croi qu'il a raison. Je sçai qu'en parlant on prononce, *s'est trouvé montée*, mais je ne voudrois pas l'écrire. Pourquoi le second participe empêcheroit-il que le premier ne s'accordât en genre & en nombre avec le substantif qui le précede ? Il me semble qu'on parle très-bien en disant, *elles se sont trouvées affermies dans la foi par*, &c. au lieu que si on dit, *elles se sont trouvé affermies*, on parle contre la règle, sans que l'on ait aucune raison de s'en dispenser ; car on ne peut pas dire que ce soit l'usage, puisque M. de Vaugelas demeure d'accord que cette manière de parler est contestée. Ainsi il ne s'appuye que sur une règle que l'ami de Malherbe peut avoir mal entenduë, & que Malherbe n'a pas lui-même observée, comme il l'avoüe lorsqu'il dit qu'il n'a fait la remarque de l'actif & du passif que sur la fin de ses jours, & après l'impression de ses œuvres. Il est certain qu'il faut dire, *elle s'est trouvée dans une extrême langueur*, & non pas, *elle s'est trouvé*. Si au lieu de ces mots, *dans une extrême langueur*, je mets *languissante*, ce mot, *languissante*, parce qu'il est adjectif, doit-il changer le participe féminin *trouvée* en son masculin *trouvé*, & m'autoriser à dire, *elle s'est trouvé languissante ?* C'est ce que je ne puis me persuader.

Je l'ai fait peindre, en parlant d'une fille, & *je les ai fait peindre*, sont des exemples

qui ne reçoivent point de difficulté. Il faut mettre *fait* en l'un & en l'autre, & non pas *faite* au premier, & *faits* au second ; mais ce n'est pas à cause que le participe *fait* est indéclinable, c'est seulement parce que les relatifs *la* & *les* qui précedent le préterit *j'ai fait*, n'en sont pas régis, & que c'est l'infinitif *peindre* qui les gouverne. *Je l'ai fait peindre, je les ai fait peindre*, veut dire, *j'ai fait peindre elle, j'ai fait peindre eux*. On peut opposer que les verbes neutres n'ont point de régime, & que cependant on dit fort bien en parlant d'une femme, *je l'ai fait tomber dans le piége, je les ai fait venir*, ce qui donne sujet de conclure que puisque *tomber* & *venir* ne régissent point les relatifs *la* & *les*, il faut que ce soit le préterit *j'ai fait*, qui les gouverne, & que par consequent il faudroit dire sur ce principe, *je l'ai fait tomber, je les ai fait venir*. On répond à cela que le verbe *faire* influë son action & son régime sur l'infinitif qui le suit, soit que ce verbe soit actif ou neutre : ainsi on dit, *faire mourir quelqu'un, faire venir quelqu'un, faire tomber quelqu'un* ; ce n'est pas *mourir, venir* & *tomber* qui gouverne *quelqu'un*, puisque ce sont des verbes neutres. Ce n'est pas non plus le verbe *faire* qui le gouverne, puisqu'on ne peut dire, *faire quelqu'un mourir*, mais il influë son action sur les verbes neutres, qui se résolvent par la terminaison active, si on tourne, *faire mourir quelqu'un* par *faire que quelqu'un*

meure, vienne, tombe. Si l'infinitif qui suit *faire,* est l'infinitif d'un verbe actif, il se résoudra par le passif, *faire peindre quelqu'un, faire que quelqu'un soit peint.* Pour faire voir que le participe *fait* n'est pas indéclinable, je n'ai qu'à apporter deux exemples; l'un du féminin, & l'autre du pluriel: on dit: *Je l'ai faite Religieuse, je les ai faits à mon humeur,* parce qu'en ces deux exemples les relatifs *la* & *les* sont gouvernez par les préterits actifs qui les précedent. Il me semble que les mêmes raisons doivent valoir pour ces exemples, *elle s'est fait peindre, ils se sont fait peindre;* c'est l'infinitif *peindre* qui gouverne le pronom possessif *se,* ce qui est cause que le participe *fait* ne prend ni le genre ni le nombre de ce pronom; car il prendroit l'un & l'autre, s'il y avoit quelque relatif régi par le préterit parfait de *faire,* comme dans ces phrases, *la règle que je me suis faite, les amis que je me suis faits.* On peut dire de même, *elle s'est faite Religieuse, ils se sont faits à son humeur,* comme on dit, *elle s'est renduë aimable, ils se sont rendus puissans.* Il est vrai qu'il seroit trop rude de dire, *elle s'est faite belle, elle s'est si bien conduite à la Cour, qu'enfin elle s'est faite Duchesse;* cela seroit cependant selon la règle: mais comme en parlant on supprime souvent beaucoup de syllabes, on dit, *elle s'est fait belle, elle s'est fait Duchesse;* s'il falloit l'écrire, j'écrirois *faite belle,* & non pas, *fait belle.*

Pour ces deux exemples de Malherbe,

l'un en parlant à une femme, *le mauvais état où je vous ai vû partir*, & l'autre, *jusques ici vous eussiez moins fait que ce que je vous ai vû faire*, je les trouve entierement differens. Dans le premier je tiens qu'il faut dire, *l'état où je vous ai vûë partir*, parce que le pronom *vous*, qui est féminin en cet endroit, est régi par le préterit actif qu'il précede; ce qui est conforme à la règle générale : mais dans le second, *ce que je vous ai vû faire*, *vous* est au datif, & n'est point régi par le verbe qui le suit; c'est la même chose que si on disoit, *ce que j'ai vû faire à vous*: ainsi le participe *vû* ne se rapportant point à *vous*, n'a point de nombre ni de genre à prendre. Cela sera évident, si au lieu de *vous*, on employe le relatif *les* au pluriel dans ces deux phrases, *l'état où je les ai vû partir*, *ce que je leur ai vû faire*. Dans l'une *les* est à l'accusatif, & dans l'autre *les* se change en *leur*, qui est un datif.

C'est une fortification que j'ai appris à faire, est très-bien dit, & l'on ne peut parler autrement; le relatif *que* mis pour *laquelle*, est gouverné par *faire*, & non point par le préterit *j'ai appris*: ainsi le participe *appris*, dont ce préterit est composé, ne doit point prendre le genre du relatif *que*. Si au lieu de ces mots, *à faire*, on mettoit ceux-ci, *d'un habile Ingénieur*, alors *appris* seroit mis au féminin, parce que le relatif *que* seroit gouverné par *j'ai appris*, & l'on diroit, *c'est une fortification que j'ai apprise d'un habile Ingénieur*.

M. de la Mothe le Vayer dit aussi que M. de Vaugelas s'est trompé en cet exemples, *le commerce l'a rendu puissante*, & qu'il faut dire nécessairement à cause de l'*a*, *le commerce l'a renduë puissante*. Il ajoûte que *la desobéïssance s'est trouvée montée* ou *trouvé montée*, ne se disent point tous deux, & qu'il faut écrire, *la desobéïssance s'est trouvée avoir monté*; cette manière de s'exprimer ne me paroît pas assez naturelle.

Quoiqu'il faille dire, *les lettres que j'ai reçûës*; *la liberté que j'ai prise*, & non pas, *que j'ai reçû*, *que j'ai pris*, cette règle reçoit pourtant deux exceptions que M. Menage a remarquées; l'une est que quand le verbe précede son nominatif, le préterit participe n'est point assujetti au genre ni au nombre du substantif, dont *que* mis pour *lequel* ou pour *laquelle* est le relatif: ainsi il faut dire, *la peine que m'a donné cette affaire*, & non pas, *que m'a donnée*: *les inquiétudes que m'a causé son absence*, & non pas, *que m'a causées*, parce que *cette affaire* & *son absence* qui sont les nominatifs de *m'a donné*, & de *m'a causé*, sont après leurs verbes; car si ces nominatifs étoient devant, il faudroit dire, *donnée* & *causées*; *la peine que cette affaire m'a donnée*; *les inquiétudes que son absence m'a causées*. M. de Vaugelas qui n'avoit pas songé d'abord à cette irrégularité de notre Langue, en fait une observation particuliere dans un autre endroit de son Livre. L'autre exception qui est dûë entie-

rement à M. Menage, puisque personne ne l'avoit remarquée avant lui, c'est que le mot *cela*, servant de nominatif, quoiqu'il soit devant le verbe, empêche que le participe ne prenne le genre & le nombre du substantif. *Vous ne sçauriez croire la peine que cela m'a donné, les inquiétudes que cela m'a causé*, & non pas, *que cela m'a donnée, que cela m'a causées*, quoiqu'il fallût dire, si le verbe avoit un autre nominatif que *cela*, *les inquiétudes que cet accident m'a causées, la joye que cette nouvelle m'a donnée.*

M. de Vaugelas commence cette Remarque, en disant que dans toute la Grammaire Françoise il n'y a rien de plus important ni de plus ignoré que l'usage des participes passifs dans les prétérits; c'est ce qui m'a obligé d'expliquer dans cette Note avec un peu d'étenduë, ce que m'ont appris sur cet usage des gens très-intelligens, & que je reconnois pour mes maîtres. Chacun peut examiner si leurs raisons sont valables.

CLXXXV.

Etude.

CE mot en toutes ses significations est féminin, tant au pluriel, qu'au singulier; car s'il veut dire l'*application de l'esprit aux lettres*, on dira par

exemple, *après avoir long-temps étudié aux belles lettres, il s'est adonné à une étude plus sérieuse.* S'il signifie *soin*, on le fait féminin aussi; comme, *sa principale étude étoit de semer des querelles.* Enfin, si on le prend pour *le lieu où les Procureurs & les Notaires travaillent & reçoivent les parties*, il est encore féminin, comme, *il a fait faire encore une fenêtre pour rendre son étude plus claire.* Au pluriel de même; comme, *il avoit grand regret à ses études, qu'il n'avoit pas achevées; les études des Notaires ne sçauroient être trop claires.* Pour *soin*, je ne donne point d'exemple au pluriel, parce qu'il ne se dit jamais en ce sens-là qu'au singulier.

NOTE.

M. Menage a marqué que dans la signification de *travail*, *étude* est du genre masculin; je ne sçai ce qu'il entend par *travail*, *étude* me paroissant toûjours féminin.

CLXXXVI.

De l'adjectif devant ou après le substantif.

IL y a des adjectifs que l'on met toûjours devant le substantif, & d'autres que l'on met toûjours après, comme les adjectifs numéraux se mettent toûjours devant; par exemple, *la premiére place*, *la seconde fois*, *la troisiéme fois*, *&c.* car encore que l'on die, *Henri quatriéme*, *Loüis treiziéme*, & ainsi des autres, ce n'est pas proprement une exception à la régle, parce que l'on sous-entend *Roi*, comme qui diroit *Henri*, *quatriême Roi de ce nom*. Il y a de certains mots, qui marchent toûjours devant le substantif, comme *bon*, *beau*, *mauvais*, *grand*, *petit*. On ne dit jamais *un homme bon*, *une femme belle*, *un cheval beau*, mais *un bon homme*, *une belle femme*, *un beau cheval*. Il y en a encore sans doute quelques autres de la même nature, qui ne tombent pas maintenant sous la plume; & pour les adjectifs, qui ne

ſe mettent jamais qu'après le ſubſtantif, je n'en ai remarqué qu'en une ſeule choſe, dont l'uſage n'eſt pas de grande étenduë, qui ſont les adjectifs des couleurs, comme *un chapeau noir*, *une robe blanche*, *une écharpe rouge*, & ainſi des autres ; car l'on ne dit jamais *un noir chapeau*, *une blanche robe*, *&c.* quoique l'on die *les Blancs-manteaux*, & *du blanc-mangé*, par où il paroît qu'anciennement on n'obſervoit pas cela. Mais ce n'eſt pas dequoi il eſt queſtion en cette remarque, puiſqu'il n'y a point de François naturel, même de la lie du peuple, ni des Provinces, qui manque à cela, ni qui die, *la choſe première qu'il faut faire*; pour dire *la première choſe*, *un noir chapeau*, *une blanche robe*, comme parlent les Allemans & les peuples Septentrionaux. Et notre deſſein n'eſt pas de redire ce que les Grammaires Françoiſes apprennent aux Etrangers, mais de remarquer ce que les François, même les plus polis & les plus ſçavans en notre Langue, peuvent ignorer.

Il s'agit donc ſeulement des adjectifs

qui peuvent ſe mettre devant & après les ſubſtantifs, & de ſçavoir quand il eſt à propos de les mettre devant ou derriére. Certainement après avoir bien cherché, je n'ai point trouvé que l'on en puiſſe établir aucune règle, ni qu'il y ait en cela un plus grand ſecret que de conſulter l'oreille. M. Coëffeteau eſt celui de tous nos Auteurs, qui aime le plus à mettre l'adjectif devant, fondé, comme je croi, ſur cette raiſon, que la période en eſt plus ferme & ſe ſoûtient mieux, au lieu qu'elle devient languiſſante quand l'adjectif eſt après. Nos modernes Ecrivains tout au contraire, donnent beaucoup plus ſouvent la préſéance au ſubſtantif, qu'à l'adjectif, fondez auſſi, comme j'eſtime, ſur ce que cette façon de parler eſt plus naturelle & plus ordinaire, au lieu que l'autre ſemble avoir quelque ſorte d'affectation. De ces deux contraires ſentimens, le jugement & l'oreille peuvent faire comme un tiers parti, qui à mon avis ſera le meilleur, & ce ſera de n'affecter ni l'un ni l'autre, mais de régler leur ſituation, ſe-

ſon qu'elle ſonnera le mieux, non-ſeulement à notre oreille, mais aux oreilles les plus delicates, qui en feront meilleurs juges que nous-mêmes, ſi nous les conſultons. Il faut auſſi prendre garde de quelle façon les plus célébres Ecrivains du temps ont accoutumé d'en uſer; afin qu'en imitant ceux qui ont l'approbation & la loüange publique, nous ne craignions pas de manquer, ni de déplaire, ſi nous faiſons comme eux. Voilà toute l'adreſſe que je puis donner aux autres, & que je prens pour moi-même en une matiére, où l'on ne ſçauroit trouver de règle.

Il y en a qui tiennent que, lorſqu'il y a un génitif après un ſubſtantif & un adjectif, il faut toûjours mettre le ſubſtantif auprès du génitif, comme, *elle étoit mortelle ennemie d'Agrippine:* mais ils ſe trompent; car encore qu'il ſoit vrai que pour l'ordinaire il ſoit mieux d'en uſer ainſi, à cauſe que la conſtruction en eſt plus nette, néanmoins on peut fort bien & avec grace y mettre l'adjectif, comme, *une multitude infinie de monde*,

les peuples les plus farouches, & les plus indomptables de la terre; & il n'y a pas un bon Auteur qui ne le pratique.

NOTE.

M. de Vaugelas devoit ajoûter à ce qui fait quelque exception à la règle qu'il établit pour les adjectifs numeraux, qui doivent toûjours être mis devant le substantif, que quand on cite un livre, un chapitre, un article, un paragraphe, &c. sans aucun article, l'adjectif numeral se met aprês le substantif. *Livre troisiéme, chapitre sixiéme*, & non pas, *troisiéme livre, sixiéme chapitre.* Je dis quànd il n'y a point d'article; car quand il est employé, on met ordinairement l'adjectif devant. *Virgile dans le troisiéme livre de ses Géorgiques, a dit que, &c. Dans le sixiéme article du Traité de Nimegue, il est porté que, &c.*

M. Chapelain a écrit ce qui suit sur cette remarque. *Voici ce que j'ai médité & observé sur cette matière, qui est que pour l'ordinaire, l'adjectif qui a une terminaison féminine, va mieux devant le substantif qu'aprês:* C'est une sage assemblée, une divine éloquence; *& qu'au contraire l'adjectif qui a la terminaison masculine, va mieux derriere le substantif que devant;* un Royaume peuplé, un mont élevé. *Il y en a pourtant un grand nombre où il est également bien devant & derriere, soit qu'il soit de terminaison mas-*

culine ou féminine, comme, Capitaine fameux *ou* fameux Capitaine, richesse immense *ou* immense richesse; *& mon observation n'est que* ut plurimùm. *Ces diverses situations, selon la nature des terminaisons, regardent moins la nature des dictions, que l'agrément de l'oreille.*

Quoique M. Chapelain ait dit, ce n'est point à cause que *peuplé* & *élevé* ont la terminaison masculine., qu'il faut dire *un Royaume peuplé, un mont élevé;* mais parce que ce sont des adjectifs participes qui doivent toûjours être mis après le substantif, même au féminin; ainsi il faut dire, *une Province peuplée, une montagne élevée*, & non pas, *une peuplée Province, une élevée montagne; un cabinet peint, une table peinte*, & non pas, *un peint cabinet, une peinte table. Infortuné* a sa terminaison en *é* masculin, mais parce que ce n'est point un adjectif participe, on dit fort bien, *cet infortuné vieillard.* Quant aux autres adjectifs, il n'est pas aisé de déterminer ceux qui doivent suivre ou qui doivent préceder le substantif. M. Menage rapporte un endroit d'une des lettres de M. de Balzac conçû en ces termes. *Vous êtes un trompeur insigne, ou un insigne trompeur; je dis l'un & l'autre, pour contenter deux Grammairiens de mes amis, qui ne sont pas d'accord sur la préséance du substantif.* Il ajoûte que M. de Balzac a eu raison de ne rien décider, l'adjectif en quelques endroits devant suivre le substantif, & le

devant préceder en d'autres; qu'ainsi on dit, *le haut stile* & *le stile sublime*, & non pas, *le stile haut* & *le sublime stile*; *les campagnes voisines*, & non pas, *les voisines campagnes*; qu'il voudroit dire, *les bords lointains*, *les prochains Hameaux*, & non pas, *les lointains bords*, *les Hameaux prochains*, & qu'enfin en tout cela il n'y a que l'oreille à consulter.

Je ne voudrois pas condamner *les prochains Hameaux*. Il est certain qu'il faut dire, *la semaine prochaine*, *le mois prochain*. On dit, *un habit neuf*, & *un vieil habit*.

CLXXXVII.

Va croissant, *va faisant*, &c.

CEtte façon de parler avec le verbe *aller*, & le gérondif, est vieille, & n'est plus en usage (1) aujourd'hui, ni en prose, ni en vers, si ce n'est qu'il y ait un mouvement visible, auquel le mot d'*aller* puisse proprement convenir : par exemple, si en marchant une personne chante, on peut dire, *elle va chantant*; si elle dit ses priéres, *elle va disant ses priéres*. De

(1) On dit encore, *Il s'en va mourant* ou *tout mourant*, *Elle s'en va mourant* ou *tout mourant*, pour, *Il se meurt*, *elle se meurt*.

même d'une riviére, on dira fort bien; *elle va serpentant*, parce qu'en effet elle va, & ainsi des autres; mais pour les choses où il n'y a point de mouvement local, il ne se dit plus, en quoi les vers ont plus perdu que la prose, à cause de plusieurs petits avantages qu'ils en recevoient. Un grand Poëte a écrit;

Ainsi tes honneurs florissans
De jour en jour aillent croissans.

On ne l'oseroit dire aujourd'hui; parce qu'on ne se sert plus du verbe *aller* de cette façon; & si l'on s'en servoit, il faudroit dire, *aillent croissant*, & non pas, *croissans*, à cause qu'il faut nécessairement que ce soit un gérondif, qui en François est indéclinable, & différent du participe, qui a divers genres, & divers nombres. On ne dira donc point, *ces arbres vont croissant*, *sa vigueur alloit diminuant*, & autres semblables phrases, comme on disoit autrefois.

NOTE.

NOTE.

M. de la Mothe le Vayer a écrit dans une de ses lettres des remarques sur la Langue, qu'il connoissoit beaucoup de personnes qui ne pouvoient souffrir que M. de Vaugelas eût condamné si déterminément cette phrase, *sa vigueur alloit diminuant de jour en jour*, que le même M. de la Mothe le Vayer prétendoit être dans la bouche de tout le monde. M. Menage rapporte plusieurs exemples de Voiture, l'un dans un Rondeau.

Pour vos beaux yeux qui me vont consumant.

L'autre dans la premiere de ses Elégies.

Je vis le mal qui m'alloit tourmentant.

Et ailleurs.

Tandis qu'ils vont doublant mes peines rigoureuses.

& il les rapporte pour faire connoître que le mouvement ou de progrès ou de succession suffit en Poësie dans ces façons de parler pour les rendre agréables; mais quoiqu'il dise que les Poëtes doivent s'op-

poſer à ceux qui les en veulent bannir, elles ne ſont pas moins abandonnées préſentement dans les vers que dans la proſe.

CLXXXVIII.

En *devant le gérondif.*

PArce que les gérondifs ont une marque qu'ils prennent devant eux quand ils veulent, qui eſt *en*, comme, *en faiſant cela, vous ne ſçauriez faillir*, & que le plus ſouvent ils ne la prennent point, il faut éviter de mettre *en* relatif auprès du gérondif, comme, *je vous ai mis mon fils entre les mains, en voulant faire quelque choſe de bon.* Ici *en* n'eſt pas la particule qui appartient au gérondif, mais c'eſt un relatif à *fils*; comme le ſens le donne aſſez à entendre. Pour écrire nettement, je crois qu'il faut toûjours fuïr cette équivoque.

NOTE.

Pour éviter l'équivoque que peut cauſer *en* relatif, il faut le mettre après le gérondif, & dire dans cet exemple, *voulant en faire quelque choſe de bon*; alors *en* ſe rapporte à *fils*, ſans faire aucune équivoque.

CLXXXIX.

Si dans une même période on peut mettre deux participes, ou deux gérondifs, sans la conjonction &.

PAr exemple, *l'ayant trouvé fort malade, j'ai plustôt appellé le Confesseur que le Médecin, aimant mieux son ame que son corps.* Je dis que dans les termes de la question, on ne peut pas mettre ni deux participes ni deux gérondifs, mais que l'un est gérondif, & l'autre participe; ce qui se peut fort bien faire, & dont on ne se sçauroit passer dans le stile historique, où il faut narrer. En l'exemple que nous avons donné, *ayant trouvé* est le gérondif; car jamais *ayant* n'est employé avec le participe passif, qu'il ne soit gérondif, & *aimant* est le participe; tellement que si j'avois mis l'exemple au pluriel, & que j'eusse dit, *l'ayant trouvé fort malade, nous avons plustôt appellé le Confesseur que le Médecin*, il eût fallu mettre *aimans* avec une *s*, *plus son ame*

que son corps; car les participes ont singulier & pluriel, ce que n'ont pas les gérondifs. C'est ainsi qu'en a usé M. Coëffeteau. *La chose*, dit-il, *passa si avant, que les vainqueurs ayant rencontré la litiere d'Auguste, croyans qu'il fût dedans, la fausserent.* Il dit encore en un autre lieu, *dont Auguste ayant été averti, se résolut, ainsi malade qu'il étoit, de se faire porter à l'armée, craignant que durant son absence Antoine ne hazardât la bataille.* Tous les Historiens en sont pleins, & l'on ne sçauroit, comme j'ai dit, faire des narrations sans cela. En faisant l'un gérondif & l'autre participe, la période n'est point vicieuse, & la construction n'a pas besoin d'être liée par la conjonctive *&*; mais sans cela elle ne pourroit subsister.

NOTE.

Sur ce que M. de Vaugelas dit dans l'exemple qu'il apporte, qu'*ayant trouvé*, est un gérondif, & *aimant* un participe, qui n'ont point besoin d'être liez par la conjonctive *&*, M. Chapelain a écrit que c'est une distinction fine, mais peu solide, & qui semble n'avoir été inventée que pour sauver M. Coëffeteau, qui est tombé dans deux gérondifs, dont on déguise-

ici l'un en participe pour les faire passer, & que quand la distinction auroit quelque réalité, il ne conseilleroit jamais à personne de se servir de ces deux gérondif & participe en une même période, ne fût-ce que pour éviter le soupçon d'avoir employé deux gérondifs, au moins apparens, dans une même période sans conjonction.

J'ajoûterai à la remarque de M. Chapelain, que je suis persuadé que dans cet exemple *aimant* est gérondif, & non participe. S'il étoit vrai qu'il fût participe, & qu'il fallût dire au pluriel, *nous avons plustôt appellé le Confesseur que le Médecin, aimans plus son ame que son corps*; ce participe qui auroit un singulier & un pluriel, devroit aussi avoir deux genres comme tous les adjectifs. Ainsi en parlant de femmes, on seroit obligé de dire, *elles appellerent plustôt le Confesseur que le Médecin, aimantes son ame plus que son corps*; ce qui ne se peut souffrir. Je conclus de-là qu'il faut dire *aimant*, & non pas *aimans* dans cet exemple, & *croyant qu'il fût dedans*, & non pas *croyans* dans celui de M. Coëffeteau, puisque si *aimant* & *croyant* n'ont pas divers genres, ils ne doivent pas non plus avoir divers nombres. La régle qui veut que les adjectifs ou les relatifs qui ont divers genres, ayent aussi divers nombres, semble être établie par M. de Vaugelas, lorsqu'il dit qu'une femme doit répondre à un homme qui se plaint d'être malade, *&*

moi, je le suis aussi, & non pas, *je la suis aussi*, parce que si la particule *le* n'étoit pas indéclinable, & qu'elle changeât de genre, elle changeroit aussi de nombre, ce qu'elle ne fait pas, puisque plusieurs personnes doivent répondre en parlant d'être malades, *& nous, nous le sommes aussi*, & non pas, *nous les sommes aussi*. Il faut donc demeurer d'accord qu'*aimant* & ses semblables, sont des gérondifs, quoiqu'on ne sous-entende point la particule *en*, qui est toûjours jointe aux gérondifs, ou sous-entenduë, ou que ces sortes de participes sont indéclinables. Si l'on n'aime mieux dire qu'ils peuvent changer de nombre, mais qu'ils ne sçauroient changer de genre; auquel cas on dira que la particule *le* peut changer de genre; mais que cette même particule qui change de genre ne sçauroit changer de nombre; ce qui détruira la remarque de M. de Vaugelas, qui semble être bien fondé à soûtenir que quand un homme a dit, *je suis malade, je suis chagrin, je suis malheureux*, une femme doit répondre, *& moi, je le suis aussi*, & non pas, *je la suis aussi*.

Dans cet exemple, *l'ayant trouvé fort malade, nous avons plustôt appellé le Confesseur que le Médecin, aimant mieux son ame que son corps*, & dans cet autre, *dont Auguste ayant été averti, se résolut de se faire porter à l'armée, craignant que durant son absence, &c.* on trouve la construction très-bonne, quoique dans l'un *l'ayant trouvé* &

aimant, & dans l'autre *ayant été averti* & *craignant*, ne ſoient point liez par la conjonctive *&*, on croit qu'il ſuffit qu'il y ait un verbe qui les ſépare, comme *nous avons appellé* & *ſe réſolut*; mais on croit auſſi que dans ce troiſiéme exemple, *la choſe paſſa ſi avant, que les vainqueurs ayant trouvé la litiere d'Auguſte, croyant qu'il fût dedans, la fauſſerent*, il faut dire, *& croyant qu'il fût dedans*, parce qu'aucun verbe ne ſe trouvant entre *ayant rencontré* & *croyant*, la période doit être liée par la conjonctive *&*, ſans quoi elle ne peut ſubſiſter.

CXC.

Eux-même, elles-même.

C'eſt fort mal parler, il faut dire, *eux-mêmes*, *elles-mêmes* avec une *s*, parce que *mêmes* là eſt nom ou pronom, & non pas adverbe. Quand il eſt adverbe, il eſt libre d'y mettre l'*s* ou de ne l'y mettre pas; mais quand il ne l'eſt pas, comme en ces mots, *eux-mêmes*, *elles-mêmes*, c'eſt un ſolécisme d'omettre l'*s*. C'eſt pourquoi un de nos meilleurs Poëtes a failli, quand il a dit,

Les Immortels eux-même en ſont perſecutez.

Il n'y a point de licence poëtique qui puisse dispenser de mettre des *s* aux pluriels. Ce seroit un privilege fort commode à notre Poësie, où il y auroit lieu d'en user fort souvent.

NOTE.

Il est hors de doute que *mêmes* est pronom dans *eux-mêmes* & *elles-mêmes*, & qu'ainsi il doit être mis au pluriel avec une *s*, parceque *eux* & *elles* sont au pluriel. M. de Vaugelas a donné une règle infaillible pour discerner quand *même* est adverbe ou pronom : c'est dans la remarque qui a pour titre, *même* & *mêmes* adverbe.

CXCI.

S'il faut mettre une s en la seconde personne du singulier de l'impératif.

IL y a des imperatifs de trois sortes : les uns, où d'un consentement général on ne mettoit jamais d'*s*, d'autres où l'on en met toûjours, & certains autres où les opinions sont partagées, les uns y mettant l'*s*, les autres non. J'ai compté jusqu'à dix-neuf ou vingt terminaisons

terminaisons differentes de ces imperatifs ; les voici, *a*, *e*, *i*, *ais*, *ains*, *aus*, *eins*, *eus*, *oi*, *ous*, *ans*, *ats*, *ens*, *en*, *ers*, *ets*, *eurs*, *ors*, *ours*, *üi*.

Tout le monde est d'accord que l'on ne met jamais l'*s* en ceux qui se terminent en *a* & en *e*.

Que l'on en met toûjours en ceux qui se terminent en *aus*, *eus*, *ous*, *ans*, *ens*, *ats*, *ers*, *eurs*, *ets*, *ors* & *ours*, où l'*s* néanmoins bien souvent ne se prononce pas, tellement qu'à les oüir prononcer, on ne peut pas discerner s'ils ont une *s* ou non.

Et les uns croyent qu'il ne faut point d'*s* à ceux qui se terminent en *i*, *ai*, *ain*, *ein*, *oi*, *en* & *üi*, & les autres, qu'il en faut.

Donnons des exemples de tous, & par ordre. En *a* il n'y a que *va*, ce me semble, qui s'écrit & se prononce *va*, devant toutes les voyelles, excepté en deux particules ; à sçavoir *en*, adverbe relatif, & *y* ; car devant *en* adverbe, il prend un *t*, comme *va-t-en*, & c'est le seul imperatif, de quelque terminaison qu'il soit, qui prenne un *t* après lui. Remarquez que je dis devant la

particule *en* adverbe relatif, parce que lorſqu'*en* eſt prépoſition, on n'y ajoûte rien. Par exemple, on dit, *va en Italie*, *va en Jeruſalem*, & non pas, *va-t-en Italie*, *&c.* Et devant *y* il prend une *s*, comme *vas-y*. Mais il faut noter que cette *s* n'eſt pas de cette nature; & qu'elle n'eſt qu'ajointe ſeulement pour ôter la cacophonie, comme nous avons accoûtumé de nous ſervir du *t*, en ortographiant & prononçant *a-t-il* pour *a-il*, & comme nous nous en ſervons encore à *va-t-en*.

En *e*, comme *aime*, *ouvre*, & ainſi de tous les autres de la même terminaiſon, qui de leur nature n'ont jamais d'*s*, mais en empruntent ſeulement pour mettre devant les deux particules adverbes *en* & *y*, comme font tous les imperatifs qui finiſſent par une voyelle.

En *aus*, comme *vaus*, *prévaus*, *&c.* *vaus autant que ton pere*; car ici l'*s* eſt de ſa nature, & non pas adjointe, *prévaus-toi*, non *prévau-toi*.

En *eus*, comme *meus*, *émeus*, *veus*, où l'*s* eſt encore eſſentielle, & non pas étrangere, tout de même qu'aux au-

tres qui ſuivent, où il y a une *s*, *émeus à pitié*, *veus ce que tu peux*, & non pas, *émeu à pitié*, ni *veu ce que tu peux*.

En *ous*, comme *réſous*, *réſous un peu la queſtion*, *réſous-toi*, & non pas, *réſou un peu*, ou *réſou-toi*.

En *ans*, comme *répans*, & non pas, *répan*, *répans de l'eau*, *répans-y de l'eau*.

En *ens*, comme *prens*, *rends*, *vends*, & non pas, *pren*, *rend*, *vend*.

En *ats*, comme *bats*, *abbats*, & non pas, *ba* & *abba*.

En *ers*, comme *ſers*, *pers*, & non, *ſer*, *per*.

En *ets*, comme *mets*, *permets*, & comment le pourroit-on dire autrement?

En *eurs*, comme *meurs*, & non pas, *meur*.

En *ors*, comme *dors*, *ſors*, & non pas, *dor*, *ſor*.

En *ours*, comme *cours*, *ſecours*, *recours*, non *cour*, *ſecour*, *&c*.

En *i*, comme *beni*, *fini*, *di*, *li*, *ri*. Les uns diſent ainſi: les autres, *benis*, *finis*, *dis*, *lis*, *ris*.

En *ai* ou *ay*, comme *fai*, *tai*. Les uns diſent ainſi: les autres, *fais*, *tais*;

cette derniere façon eſt la plus ſuivie.

En *ain*, comme *crain* ou *crains*, qui eſt le meilleur.

En *ein*, comme *fein*, *pein* ou *feins*, *peins*; ce dernier eſt le plus ſuivi.

En *oi*, comme *voi*, *connoi*; ou *vois*, *connois*; le premier eſt le plus ſuivi.

En *en*, comme *tien*, *vien*, ou *tiens*, *viens*; le premier eſt le plus ſuivi.

En *ui*, comme *fui* ou *fuis*; le premier eſt le plus ſuivi.

NOTE.

La pluſpart croyent qu'il faut toûjours dire, *crains*, *feins*, *peins*, *viens*, *prens*, à l'imperatif des verbes *craindre*, *feindre*, *peindre*, *venir*, *prendre*, & jamais *crain*, *fein*, *pein*, *vien*, *pren*, & qu'aux verbes, *lire*, *dire*, *rire*, *voir*, *connoître*, *concevoir*, on dit, *li*, *di*, *ri*, *voi*, *connoi*, *conçoi*, ſi ce n'eſt qu'il ſuive le relatif *en*; car alors il faut néceſſairement ajoûter une *s*, *lis-en un chapitre*, *dis-en ce que tu voudras*, *vois-en l'importance*: cependant on dit fort bien, *li un chapitre de ce Livre*, *voi à combien de malheurs l'homme eſt expoſé*, quoiqu'il ſuive une voyelle après *li* & *voi*. Les relatifs *en* & *y* ont cela de particulier, qu'ils font prendre une *s* à tous les imperatifs des verbes terminez en *er*, lorſqu'ils ſuivent immédiatement ces imperatifs:

ainsi on dit, *cherches-en le fin, trouves-y ton compte*, quoique ces imperatifs ne prennent point d'*s* quand ils sont suivis d'autres mots qui commencent par une voyelle, *cherche un moyen plus sûr, trouve un ami qui t'assiste*, & non pas, *cherches un moyen, trouves un ami*; si même il suit *en* préposition & non relatif, l'imperatif ne prendra point d'*s*, *cherche en lui ce que tu ne peux trouver dans un autre*, & non pas, *cherches en lui.*

CXCII.

Pour l'heure.

CEtte façon de parler pour dire, *pour lors*, est bonne; mais basse; & ne doit pas être employée dans le beau stile, où il faut dire, *pour lors.*

NOTE.

Pour l'heure ne s'écrit plus dans aucun stile. Le Pere Bouhours doute avec raison si on peut mettre *pour lors* en sa place, il croit que le plus sûr est de dire *alors.*

CXCIII.

A l'improviste, à l'impourvû.

TOus deux (1) sont bons, & signifient la même chose ; mais *à l'improviste*, quoique pris de l'Italien, est tellement naturalisé François, qu'il est plus élégant qu'*à l'impourvû.*

CXCIV.

Rais.

R*Ais* pour *rayons*, ne se dit plus de ceux du Soleil, ni en prose ni en vers, mais il se dit de ceux de la Lune & en vers & en prose. Un de nos excellens Auteurs en ce dernier genre en a ainsi usé. Hors de là étant ainsi écrit, il ne signifie que *les rais d'une rouë*, qui néanmoins ne s'appellent ainsi que figurément, pour la ressemblance qu'ils ont avec les rayons.

(1) Amyot dit toûjours, *à l'impourvû.*

NOTE.

On ne diroit point préſentement *ſe promener aux rais de la Lune*, on diroit *à la clarté de la Lune :* ce mot peut être pourtant encore employé avec grace dans les vers. M. Chapelain a dit dans ſa Pucelle, parlant de la Lune,

> *Et de ſes rais fait honte aux rayons du Soleil.*

CXCV.

Exemple d'une conſtruction étrange.

UN de nos plus célebres Auteurs a écrit, *l'avanture du lion & de celui qui vouloit tuer le Tyran, ſont ſemblables.* Comment ſe conſtruit cela, *l'avanture ſont* ? C'eſt qu'il y a deux nominatifs, l'un exprès, & l'autre tacite ou ſous-entendu, qui régiſſent le pluriel, comme s'il y avoit, *l'avanture du lion & l'avanture de celui qui vouloit, &c. ſont ſemblables.* La queſtion eſt, ſi cette expreſſion eſt vicieuſe ou élégante. Les opinions ſont partagées. Pour moi, je ne m'en voudrois pas ſervir.

NOTE.

Cette ſorte de conſtruction ne doit point être reçûë, il faut qu'il y ait deux nominatifs exprimez au ſingulier, pour pouvoir mettre le verbe au pluriel. M. Chapelain condamne cette phraſe comme trop hardie, il dit que ce célebre Auteur qui s'en eſt ſervi, l'a fait pour éviter *& celle de celui*, & qu'il falloit mettre, *& celle de l'homme qui, &c.*

CXCVI.

De moi, pour moi, quant à moi.

CE dernier ne ſe dit ni ne s'écrit preſque plus, ſans doute à cauſe de cette façon de parler proverbiale, *Il ſe met ſur ſon quant à moi*. & qu'ainſi ne ſoit, on dit fort bien, *quant à lui*, *quant à vous*, *quant à nous*. Pourquoi donc ne diroit-on pas auſſi *quant à moi*? *De moi* eſt fort bon, fort élégant; mais j'éviterois de le mettre ſouvent en proſe, & me contenterois de l'avoir employé une fois ou deux dans un juſte volume. Mon uſage ordinaire ſeroit *Pour moi*, comme c'eſt celui de tout le monde, ſoit en parlant, ou en écri-

vant. *De moi*, ſemble être conſacré à la poëſie, & *pour moi*, à la proſe. Auſſi ne l'ai-je jamais vû en vers ; mais *de moi*, ſe met en proſe dans le beau ſtile, quoiqu'il faille en uſer très-rarement.

NOTE.

M. Chapelain prétend que *quant à moi*, ſe peut dire, & que c'eſt un ſcrupule de s'en abſtenir, comme ç'en ſeroit un condamnable de ne ſe pas ſervir de ces mots, *face* & *poitrine*. Le Pere Bouhours condamne *quant à lui*, *quant à nous* & *quant à vous*, auſſi-bien que *quant à moi*. M. Menage qui eſt de ſon ſentiment contre toutes ces façons de parler, quoique beaucoup d'autres ne veüillent pas les bannir, loüe M. de Vaugelas d'avoir dit que *de moi* ſemble être conſacré à la Poëſie, & *pour moi* à la proſe. Il rapporte là-deſſus pluſieurs autoritez de Malherbe, qui a preſque toûjours dit *de moi* en vers. On pouvoit obſerver cela du temps de Malherbe ; mais aujourd'hui, ſi *pour moi* eſt bon en proſe, il ne l'eſt pas moins en vers, & il n'y a rien de plus commun que de le trouver dans les ouvrages les plus eſtimez. Quand Cinna vient rendre compte de la conjuration à Emilie, il finit ce grand récit en lui diſant :

Pour moi, ſoit que le Ciel me ſoit dur
ou propice.

La pluſpart tiennent que c'eſt comme il faut parler, & que *de moi* n'a pas tant de grace en Poëſie.

CXCVII.

H, *aſpirée, ou conſonne, &* H, *muette.*

LEs lieux où l'on parle bien François, n'ont pas beſoin de cette Remarque; car on ne manque jamais d'y prononcer l'une & l'autre *h*, comme il faut. Mais elle eſt extrémement néceſſaire aux autres Provinces, qui font la plus grande partie de la France, & aux Etrangers. La faute qui ſe commet en cela, n'eſt pas d'aſpirer une *h* muette, comme de dire, *le honneur*, pour dire *l'honneur; la heure*, pour dire *l'heure*; perſonne ne parle ni n'écrit ainſi; c'eſt de faire l'*h* muette quand elle eſt aſpirée ou conſonne, ſelon Ramus, & pluſieurs fameux Grammairiens qui l'appellent *aſpirée*, *aſpirante* ou *conſonne* indifferemment; par exemple

de dire *l'hazard*, au lieu de dire *le hazard*; *l'hardi*, au lieu de dire *le hardi*; *l'hallebarde*, au lieu de *la hallebarde*. Voilà pour le singulier, où l'on ne sçauroit manquer ni en parlant ni en écrivant, qu'il n'y paroisse; mais pour le pluriel, quand on y manque, ce ne peut être qu'en la prononciation, & non pas en l'écriture. L'exemple le va expliquer. Ceux qui parlent bien, & ceux qui parlent mal, écriront également bien *les hazards*, *les hardis*, *les hallebardes*; mais en la prononciation il n'en sera pas de même; car ceux qui parlent bien, prononceront *les hazards*, & tous les autres mots de cette nature, comme ils prononcent les mots qui commencent par une consonne après l'article du pluriel; par exemple, *les combats*, *les difficultez*, où l'*s* de l'article qui le précede, ne se prononce point; car puisque l'*h* aspirante est consonne, tous les mots qui commencent par cette sorte d'*h*, doivent produire le même effet que produisent toutes les autres consonnes. Or devant les autres consonantes on ne prononce ni l'*s*, ni certaines autres consonnes qui

ſe rencontrent immédiatement devant ; par exemple, on prononce *les combats*, comme s'il n'y avoit point d'*s* devant le *c* ; *ſont pluſieurs*, comme s'il n'y avoit point de *t* devant le *p*. Il faut donc prononcer *les hazards*, comme s'il n'y avoit point d'*s* devant l'*h*, & *ſont hardis*, comme ſi devant l'*h* il n'y avoit point de *t*. Mais ceux qui parlent mal, prononcent *les hazards*, comme ils prononcent *les honneurs*, & *ſont hardis*, comme ils prononcent *ſont aſſurez*.

On a grand beſoin dans les pays où l'on parle mal, de bien ſçavoir la nature de cette lettre : c'eſt pourquoi je me trouve obligé de dire ici le peu que j'en ſçai. Une des fautes principales, outre celles que j'ai remarquées, ſe commet en la prononciation de la lettre *n*. Par exemple, ceux qui parlent mal, prononceront *en haut*, comme ils prononcent *en affaires* ; & cependant il y faut mettre une grande difference ; car l'*n* qui finit un mot, & en précede un autre qui commence par une voyelle, ſe prononce comme s'il y avoit deux *n*. On prononce *en affaire*, tout de même que ſi l'on écrivoit *en naffaire*, comme

beaucoup de femmes ont accoûtumé d'orthographier. *En honneur*, comme si l'on écrivoit *en nonneur* ; mais *en haut*, *en hazard*, se doit prononcer comme n'y ayant qu'une *n*, & après l'*n* il faut aspirer l'*h*, à quoi ceux des Provinces qui parlent mal, sur-tout de la Loire, ne songent point.

D'ailleurs, il y a plusieurs consonnes, qui finissant un mot ne se mangent point devant l'*h* consonne ; mais cela étant commun à toutes les autres consonantes, aussi-bien qu'à cette sorte d'*h*, on n'a qu'à suivre la règle des autres. Que si l'on en desire encore quelque éçlaircissement, le voici par ordre. Premierement le *b* finissant le mot, se prononce devant un autre mot qui commence par une consonne, comme *Achab ce méchant*, on prononce le *b*. Notre Langue n'a point de mot qui finisse par cette lettre, il faut emprunter des mots étrangers où cette règle se pratique, & l'on prononcera *Achab hardi*, comme on prononce *Achab ce méchant*. Le *c* ne se mange point non plus ; on le prononce en disant *un sac de bled*, & *un sac haut & grand*. Le *d*

ne ſe prononce point, on dit, *un fond creux*, comme ſi l'on écrivoit *un fon creux* ſans *d*. De même on dira *un fond hideux*, comme ſi l'on écrivoit *un fon hideux*. La lettre *f* ſe mange, on dit *un œuf de pigeon* & *un œuf hâté*, ſans prononcer l'*f* en tous les deux. Le *g* ſe mange auſſi, on dit, *un ſang brûlé* & *un ſang hardi*, comme ſi l'on écrivoit, *un ſan brûlé*, *un ſan hardi*. L'*l* ne ſe mange point, on dit, *un cruel traitement* & *un cruel hazard*, ni l'*m* non plus (car comment diroit-on *Abraham*, *Jeruſalem* ou *Bethleem*, ſans prononcer l'*m*?) ni devant les conſonnes, ni l'*h* aſpirée ; il faut ſeulement prendre garde de ne pas oublier l'*m* devant l'*h* aſpirée, comme on la double devant les autres voyelles ; par exemple, on prononce *Bethleem heureuſe*, comme ſi l'on écrivoit, *Bethleem meureuſe*, & il ne faut pas prononcer *Bethleem honteuſe* de même comme s'il y avoit *Bethleem monteuſe*. Pour l'*n*, il en a été parlé. Le *p* ne ſe prononce point ; on prononce *un cou d'épée*, & *un cou hardi*, comme ſi l'on écrivoit, *un cou d'épée*, *un cou hardi*. Le *q* ſe prononce, & l'on dit *un coq de Pa-*

roiſſe, & *un coq hardi*, en prononçant le *q* en tous les deux. *R*, ſe prononce auſſi, *pour faire*, *pour hazarder*, *pur ſang*, *pur hazard*, excepté aux infinitifs, car on prononce *aller*, *courir*, comme ſi l'on écrivoit, *allé*, *couri*. L'*s* & le *t*, ne ſe prononcent point, comme il a été dit. L'*x* & le *z*, à la fin des mots ſe prononçant comme l'*s*, ils ſont traitez tous trois de même façon, & ne paſſent que pour un. On prononce *les Cieux voutez*, & *les Cieux hauts*, tout de même comme s'il n'y avoit point d'*x*, & *loüez généralement*, *loüez hautement*, comme s'il n'y avoit point de *z*.

Pour bien expliquer la choſe, il falloit dire tout cela au long. En voici l'abregé en peu de mots. L'*h* eſt, ou *conſone*, ou *muette*. Si elle eſt muette, il la faut conſidérer aux mots comme ſi elle n'y étoit point; ſi elle eſt *conſone*, il faut faire deux choſes, l'une, *l'aſpirer*, & l'autre, *y obſerver tout ce qui s'obſerve avec les autres conſonnes*.

NOTE.

M. de Vaugelas a dit dans cette remarque que la lettre *f* ſe mange devant une

consonne, & il en donne pour exemple *un œuf de pigeon*, où l'on ne prononce point l'*f* dans ce mot *œuf*. M. Menage qui en tombe d'accord, ajoûte que l'*f* ne se prononce point non plus dans *bœuf* & *neuf*, venant de *novem* ; mais il dit qu'elle se prononce devant les consonnes dans *chef*, *nef*, *fief*, *bref*, *vif*, *naïf* ; *fugitif*, *esquif*, *if*, *Juif*, *neuf* de *novus*, *nominatif*, *genitif*, *indicatif*, *imperatif*, *&c.* & qu'on ne la prononce point du tout en quelque lieu que ce soit dans *cerf*, *clef*, *apprentif*, *Baillif*. Je vois tout le monde de son sentiment, la plupart écrivent *apprenti* & *bailli* sans *f*.

M. de Vaugelas a raison de dire en parlant de la prononciation de la lettre *n*, quand elle finit un mot, qu'il faut prononcer *en haut*, sans faire sentir l'*n* qui est devant l'*h* de *haut*, parce que cette *h* est aspirée, & qu'on doit la faire sentir dans ce mot, *en affaire*, de même que si l'on écrivoit *en naffaire*; mais il n'est pas vrai que l'*n* qui finit un mot, & en précede un autre qui commence par une voyelle, se prononce toûjours comme s'il y avoit deux *n*. Cette *n* ne se prononce point dans la plupart des noms qui finissent par cette lettre, quoiqu'ils soient suivis d'un autre mot qui commence par une voyelle : ainsi on prononce *un vin excellent*, *un dessein admirable*, comme on prononce *un vin hardi*, *un dessein honteux*, c'est-à-dire, sans faire sentir l'*n*, & non pas comme si l'on écri-

voit

voit *un vin nexcellent, un dessein nadmirable.* Je croi que tous les noms adjectifs sont à excepter de cette règle, & qu'il faut prononcer *un malin esprit*, comme s'il y avoit *un malin nesprit* : du moins je sçai bien qu'on ne peut se dispenser d'en faire sentir l'*n* dans *commun, bon, certain, vilain*, & qu'il faut prononcer *d'un commun accord; bon ami, un certain avanturier, un vilain homme*, comme on prononce *en affaire.* J'ai observé que ceux qui sont en réputation de bien parler, ne font point sentir l'*n* dans *mien, tien* & *sien*, & qu'ils prononcent, *le mien est meilleur, je trouve le sien aussi beau*, en étouffant l'*n* de *mien* & de *tien*, comme dans *en haut*; ils l'étouffent aussi dans le mot *bien*, quand il est substantif, *c'est un bien à souhaiter*, & la font sentir quand *bien* est adverbe, *une nouvelle bien assurée, un homme bien heureux.* Pour ces trois monosyllabes, *en, on, un*, ils ont cela de particulier, que tantôt ils font sentir leur *n*, & tantôt ils ne la font point sentir. Je ne parle point d'*en* préposition, qui fait toûjours sentir son *n* devant une voyelle, *il est en estime, il est en auberge*; cela est indispensable. Je parle d'*en* relatif, qui étant devant un verbe, veut qu'on prononce son *n*, *je vous en ai dit assez, vous en a-t-on apporté; en attendant*, comme si l'on écrivoit, *je vous en nai dit assez, vous en na-t-on apporté, en nattendant.* Si *en* se trouve placé devant un nom qui ne soit point verbe, on n'y fait

point ſentir l'*n* : *montrez-m'en un*, *envoyez-m'en autant qu'il m'en faut*. Dans ces deux exemples *en* doit être prononcé comme dans *en haut*. A l'égard d'*on*, quand il eſt devant un verbe, & qu'on n'interroge pas, il faut faire ſentir ſon *n*: *On obſerve*, *on a dit*, comme s'il y avoit, *on nobſerve*, *on na dit*. Quand on interroge, il n'y faut point faire ſentir l'*n*, *vous a-t-on écrit? a-t-on obſervé?* ce doit être la même prononciation que dans *on hazarde*. Il me reſte à parler du monoſyllabe *un*, qui étant article, fait toûjours ſentir ſon *n* devant une voyelle, *un arbre*, *un ameublement*. Quand il eſt adjectif numeral, il ne la fait point ſentir ; *il y en eut un aſſez hardi*. Dans cet exemple l'*n* du mot *un* ne redouble point devant *aſſez*.

M. de Vaugelas dit encore que le *q* ſe prononce devant une conſonne, & qu'on dit *un coq de Paroiſſe* & *un coq hardi*, en prononçant le *q* en tous les deux ; cela eſt vrai dans le mot de *coq* ; mais le *q* ne ſe prononce pas dans *cinq*. On dit *cinq bataillons*, *cinq mille hommes*, comme ſi l'on écrivoit *cin bataillons*, *cin mille hommes*.

M. Chapelain qui eſt de l'avis de M. de Vaugelas ſur l'*r* finale des infinitifs qui ne ſe prononce point, dit que cela ne ſe doit entendre que des infinitifs terminez en *er* & en *ir*, *aller*, *courir*, comme ſi l'on écrivoit *allé*, *couri*, & qu'il en faut excepter les infinitifs en *oir*, où l'*r* finale ſe prononce fortement, *voir*, *pouvoir*, *devoir* ; il fait remarquer que cela n'a lieu que dans

la proſe, & qu'il faut faire ſentir l'*r* de tous ces infinitifs à la fin des vers, & au milieu devant une voyelle.

Il eſt certain que l'*s* finale ne ſe prononce jamais devant les conſonnes, mais même dans l'entretien particulier, on ne la fait point ſentir en beaucoup de mots devant une voyelle. On la prononce dans *les* quand il eſt article, *les hommes, les arbres*, & dans *nous* & *vous* nominatifs, ſi l'on n'interroge point, *vous obſerverez que*, *&c. nous avons remarqué*. Mais quand *les* eſt relatif, on ne fait point ſentir l'*s* finale, *montrez-les à qui vous voudrez*, & dans cet exemple *les* ſe prononce comme on le dit, lorſque l'on dit *les hazards*. De même quand *nous* & *vous* ſont employez en interrogeant, on n'y prononce point l'*s*; on dit, *avons-nous oublié, avez-vous appris*, comme ſi l'on écrivoit, *avons-nou oublié, avèz-vou appris*, & non pas *avons-nou zoublié, avez-vou zappris*. On mange toûjours cette *s* finale dans le diſcours familier, lorſqu'elle eſt jointe à un *e* muet, & l'on prononce au pluriel, *ce ſont des affaires embarraſſantes*, ſans faire ſentir l'*s* dans *affaires*, comme on prononce au ſingulier, *c'eſt une affaire embarraſſante*; ſur quoi un des plus habiles hommes que nous ayons dans la Langue, a remarqué que cette éliſion de l'*e* muet & de l'*s* ne ſe fait que dans les noms ſubſtantifs, *ce ſont des affair' embarraſſantes, ce ſont des affair' où l'on ne voit goute*, ou dans les noms adjec-

tifs qui ſuivent leurs ſubſtantifs, *les paroles mal-honnêtes ont toûjours déplû*, comme s'il y avoit, *les paroles mal-honnêt' ont toûiours déplu;* mais quand l'adjectif eſt devant le ſubſtantif, il en faut prononcer l'*s*: ainſi l'on dit dans le diſcours le plus familier, *les grandes actions*, *les bonnes œuvres*, *les plus rares avantures*, en prononçant l'*s* de *grandes*, de *bonnes* & de *rares*, & non pas, *les grand' actions, les bonn' œuvres, les plus rar' avantures*. On dit de même, *il a employé des tromperies inutiles*, comme s'il y avoit ſeulement *des tromperi' inutiles*, & l'on dit, *il a employé d'inutiles adreſſes*, & non pas, *il a employé d'inutil' adreſſes*.

CXCVIII.

*Règle pour diſcerner l'*h *conſonne d'avec la muette.*

CEtte règle eſt fort connuë; mais on y ajoûtera de nouvelles remarques. Il eſt vrai qu'il faut ſçavoir le Latin pour ſe prévaloir de cette règle, & ceux qui ne le ſçavent pas, ne peuvent avoir recours qu'à l'uſage & à la lecture des bons Livres.

Tous les mots François commençans par *h*, qui viennent du Latin, où il y a auſſi un *h* au commencement, ont

l'*h* muette, & ne s'aſpirent point, comme *bonneur* vient d'*honor*, il faut dire, *l'honneur*, & non pas *le honneur*. Peu en ſont exceptez, comme, *heros*, *hennir*, *henniſſemens*, *harpie*, *hargne*, *haleter*, *hareng*, ſelon ceux qui tiennent qu'il vient de *halec*; mais il n'en vient pas: car tous ces mots, & peut-etre quelques autres, ont l'*h* au Latin, & néanmoins ils s'aſpirent en François. J'ai ajoûté cette Remarque, qu'il faut qu'il y àit une *h* au commencement du mot Latin; car il y a des mots François commençans par *h*, qui viennent du Latin, leſquels néanmoins aſpirent l'*h*, comme *haut*, & il n'y a point de doute qu'il vient d'*altus*, mais parce qu'au Latin il n'y a point d'*h*, elle s'aſpire en François. De même *hache* pour *coignée*, s'aſpire en François, & néanmoins il vient du Latin *aſcia*. On dit auſſi *une hupe*, oiſeau, qui vient du Latin *upupa*, où il n'y a point d'*h*, *hurler* d'*ululare*, où il n'y a point d'*h* auſſi, & *hors* vient de *foras*, l'*f* ſe changeant ſouvent en *h*, comme en la Langue Eſpagnole; mais parce que le mot Latin ne commence pas par *h*, on prononce

hors avec une *h*, consonne & aspirée ; comme s'il n'en venoit point. *Huit* vient aussi d'*octo*, mais *h* ne s'aspire pas en ce mot, quoiqu'elle y soit consonne. Voyez la Remarque de *huit*. Ces mots en sont exceptez, *huit*, *huître*, *huile*, *hieble*, qui viennent tous quatre du Latin, où il n'y a point d'*h*, & néanmoins ne s'aspirent point en François.

Mais tous les mots commençans par *h*, qui ne viennent pas du Latin, ont l'*h* consonne, & l'aspirent, comme, *hardi*, *Philippe le Hardi*, *le hazard*, *la hallebarde*, *la haquenée*, *la harangue*, & plusieurs autres semblables. On objecte qu'*hermine* & *heur* ne viennent point du Latin, & que néanmoins l'*h* de ces mots est muette, & qu'on dit *l'hermine*, & non pas *la hermine*, & *l'heur*, & non pas *le heur*.

On répond premierement que ce sont les seuls mots que j'ai remarqué jusqu'ici, qui fassent exception à la règle.

En second lieu, il y a grande apparence qu'*heur* vient d'*heure*, d'où est venu le mot *à la bonne heure*, qui pourroit bien être aussi la vraie étymolo-

gie de *bon-heur*, comme *malheur*, vient de *mal-heure*, c'eſt-à-dire, mauvaiſe heure, ſelon l'opinion des Aſtrologues.

Quelques-uns oppoſent encore à cette règle le mot d'*helas*, qui ne vient point du Latin; & qui néanmoins n'aſpire point l'*h*, comme il ſe voit dans nos vers François, où la voyelle qui précede *helas*, ſe mange toûjours; par exemple, *je ſouffre, helas! un ſi cruel martyre.*

Je répons qu'ils ſe trompent de dire qu'il ne vienne point du Latin; car il vient d'*heu*, & la ſyllabe *las*, que l'on a ajoûtée après, n'y fait rien. Peutêtre l'avons-nous priſe des Italiens, qui diſent *ahi laſſo*; mais la vraie interjection conſiſte en la premiere ſyllabe *he*, qui répond à l'*heu* Latin.

NOTE.

M. Menage ajoûte aux mots *huître*, *huile*, *hieble*, qui viennent d'*oſtrea*, d'*oleum* & d'*ebulus*, mots Latins où il n'y a point d'*h*, celui d'*huis*, qui quoiqu'il vienne d'*oſtium* ſans *h*, en prend une, & néanmoins ne s'aſpire point en François, com-

me *haut*, qui vient d'*altus*, s'aſpire. Il croit auſſi-bien que M. de Vaugelas, que la conformité qu'a le mot *Heros*, avec celui de *Herault*, qui eſt aſpiré, eſt cauſe qu'il a pris une *h* aſpirée qui n'eſt point dans *Heroïne* & dans *heroïque*, & il ne ſçauroit ſouffrir qu'on diſe qu'on l'ait aſpiré pour ôter l'équivoque de *Héros* & de *Zérot*, avec l'article *les*, parce qu'on dit *les zéro* au pluriel, en parlant de chiffre, & non pas *les zéros*. Dans l'obſervation qu'il a faite ſur l'*h* Françoiſe, il donne une liſte de tous les mots qui commencent par une *h* aſpirée. Elle n'eſt pas ſeulement utile pour regler la prononciation de ces mots. mais elle eſt accompagnée de quantité d'étymologies très-curieuſes.

CXCIX.

*De l'*h *dans les mots compoſez.*

NOus n'avons conſideré l'*h* qu'au commencement du mot ; mais quand elle ſe trouve ailleurs dans les mots compoſez, elle ſe prononce tout de même que ſi elle étoit au commencement, chacune ſelon ſa nature. Par exemple, *deshonoré*, ſe prononce comme *honoré* en *h* muette, & *enhardir*, *éhonté*, *dehors*, comme *hardi*, *honte*, *hors*,

hors, en *h* consonne & aspirante ; & il se faut bien garder de prononcer, *ennardir*, *esonté*, & *deors*, comme l'on fait de-là la Loire.

Il y a une seule exception, c'est que l'on dit *haut-exhaussé*, sans prononcer l'*h*, qui est en *exhaussé*, comme si l'on écrivoit *exaussé*, sans *h*, & l'on ne met point de différence pour la prononciation entre *exhaussé*, pour les bâtimens, & *exaucé* pour les prières.

Cela vient sans doute de la difficulté & de la grande rudesse qu'il y auroit à aspirer l'*h*, immédiatement après l'*x*, qui se prononçant toujours tout entier en notre Langue, quand il n'est pas à la fin, ne peut pas souffrir comme l'*s*, qui se mange aisément, une aspiration en suite ; ou bien qu'*exaucé*, ayant été plustôt connu, qu'*exhaussé*, le premier a fait la prononciation du second, comme nous avons dit, que *héraut* a fait celle de *héros*.

notre orthographe, de ne la mettre pas, & d'écrire, par exemple, *armonie*, & *éréſie*, ſans *h*, ſur quoi il faut noter que nous n'avons preſque point de mots venans du Grec, qui commence par *h*, où l'*h* s'aſpire, quand même nous n'aurions pas reçû ces mots-là par les mains des Latins, mais qu'ils ſeroient venus droit à nous; ce qui eſt bien rare, quoique nous ayons quantité de mots Grecs en notre Langue, que nous ne tenons point des Latins, mais immédiatement des Grecs. Il y en a quelques-uns, comme, *Hierôme*, *Hieruſalem*, *Hierarchie*, où l'*h* ne s'aſpire pas; mais la premiere ſyllabe ſe prononce comme ſi elle étoit écrite avec un *g mol*, (qu'ils appellent) & que l'on dit, *Gerôme*, *Geruſalem*, *Gerarchie*. Pour éviter cela, il y en a qui écrivent *Jerôme*, *Jeruſalem*, *Jerarchie*, avec un *j* conſonne; mais j'aimerois mieux garder l'*h*, puiſqu'ils s'aſpirent en Grec, quoiqu'il ſoit vrai que la premiere ſyllabe de ces trois mots ſe prononce abſolument comme ſi elle étoit écrite avec un *j* conſonne.

Pour la ſeconde voye, qui eſt des

mots pris des Grecs, où il y a un θ, *thita*, comme *these*, il ne faut jamais manquer de mettre l'*h* après le *t*; mais cela ne sert qu'à l'orthographe, & ne sert de rien pour la prononciation.

La troisiéme, où il y a un ρ, *rho*, comme *Rhodes*, *Pyrrhus*, tout de même, il ne faut jamais oublier l'*h* pour la bonne orthographe, quoiqu'elle ne serve de rien pour la prononciation.

La quatriéme, où il y a un φ; *phi*, comme *Philosophe*, il faut l'écrire avec *ph*, & non pas avec une *f*, ni à la premiere ni à la derniere syllabe, quoiqu'il y en ait plusieurs aujourd'hui qui bannissent le *ph*, & qui mettent toûjours l'*f*, mais mal.

Et la cinquiéme enfin, où il y a un χ, *chi*, sur lequel il y a beaucoup plus à dire que sur les quatre autres ensemble dont nous venons de parler, & qui est le principal sujet de cette Remarque; car lorsque nos mots pris du Grec, où il y a un χ au commencement, sont suivis d'un *a*; comme par exemple, *charactere*, les uns soûtiennent qu'il le faut écrire ainsi pour garder l'orthographe de son origine:

& les autres au contraire, alléguent une raiſon ſi forte pour n'y mettre point d'*h*, qu'il ſemble qu'il n'y a pas de replique. Ils diſent qu'en François *cha* ne fait point *ca*, mais *cha*, ainſi qu'on le prononce en ce mot, *charité*, comme *che* ne fait pas *que*, ainſi qu'on le prononce en ce mot, *cherir*; tellement que notre *cha* ſe prononce comme le *ſcia* des Italiens ou le *ſcha* des Allemands. D'où ils concluent fort bien que tous les François ou les Etrangers qui ſçauront notre Langue, mais qui ignoreront la Grecque & la Latine, ne manqueront jamais de prononcer *charactere* écrit de cette ſorte, comme s'il étoit écrit en Italien *ſciaractere*. Et de fait, j'en ai vû pluſieurs fois l'experience, & en ce mot & en pluſieurs autres, qui étant moins connus que *charactere*, ſont auſſi ſujets à en être plus mal prononcez par les perſonnes qui n'en ſçavent pas l'origine, comme ſont toutes les femmes & tous ceux qui n'ont pas étudié.

Je ſçai bien qu'on voit *charactere* écrit avec une *h*, au frontiſpice de ce grand Ouvrage, qui ſera deſormais

nommer son Auteur, *le Génie des passions*, où la doctrine & l'éloquence regnent également, & où la Philosophie n'a point d'épines qui ne soient fleuries; mais je sçai aussi, & de lui-même, qu'écrivant principalement pour les Sçavans, il a voulu suivre l'orthographe des Sçavans, & qu'outre cela il a quelque vénération pour l'ancienne orthographe, non pas pour cette barbare qui écrit *un* avec un *g*, *ung*, & *écrire* avec un *p*, *écripre*; & beaucoup d'autres encore plus étranges, mais pour celle que les gens de lettres les plus polis, & les meilleurs Auteurs du siecle passé ont suivie. Pour moi, je révére la vénérable Antiquité & les sentimens des Doctes; mais d'autre part, je ne puis que je ne me rende à cette raison invincible, qui veut que chaque lettre soit maîtresse chez soi, sur-tout dans un Empire aussi florissant; & une Monarchie prédominante & auguste, comme est celle de France. Je veux bien que notre Langue rende hommage à la Grecque & à la Latine, d'une infinité de mots qui en relevent, comme par exemple, pour ne parler

que de la Grecque, nous devons écrire *harmonie*, *héréſie*, *hiſtoire*, *horloge*, *hyperbole*, avec une *h*, & de même tous les mots pris du Grec où il y a un θ, *thita*, un φ, *phi*, ῥ, *rho*, comme *theſe*, *Philoſophe* & *Rhodes*, dont la prononciation ni l'orthographe ne choquent en rien notre Langue. Mais pour faire voir qu'on n'ignore pas la Langue Grecque ni l'origine des mots, & que pour honorer l'Antiquité, il faille aller contre les principes & les élémens de notre Langue maternelle, qui veut que *cha* ſe prononce comme *ſcia* en Italien, ou *ſcha* en Allemand, & non pas *ca*, & qu'il faille donner cette incommodité, & tendre ce piége à toutes les femmes & à tous ceux qui ne ſçavent pas le Grec, en leur faiſant prononcer *charactere*, *ſciaractere*, pour *caractere*, *cholere*, *ſciolere*, pour *colere*, & *Bacchus*, *Baccius*, pour *Baccus*, comme nous diſons *bachique*, *fureur bachique*, & non pas *baquique*; certainement il n'y a nulle apparence, & je n'y puis conſentir. Après tout, on doit plus conſiderer en ce ſujet les vivans que les mor , qui auſſi-bien ne nous en

ſçavent point de gré, & n'y profitent de rien, & l'on doit plus conſiderer ceux de ſon pays que les Etrangers. Outre que les Grecs ni les Sçavans n'ont pas de quoi ſe plaindre du partage qu'on leur fait en cette rencontre, puiſqu'on leur laiſſe les voyelles & les diphtongues aſpirées avec le θ, *thita*, le φ, *phi*, & le ῥ, *rho*, & que notre Langue ne ſe réſerve que le ſeul χ, *chi*, pour le prononcer à ſa mode.

Il ne reſte plus rien à dire, ſinon que les dernieres ſyllabes des mots François pris des Grecs, s'écrivent tantôt avec une *h*, comme *Antioche*, & ſe prononcent ſelon la prononciation Françoiſe, & tantôt avec le *qu*, comme *Monarque*. Mais il faut noter que le χ ne ſe change jamais en *que* dans notre Langue qu'aux dernieres ſyllabes; car par exemple, en ce mot, *Monarque*, les deux dernieres ſyllabes viennent du même mot Grec ἀρχὸς, que nous traduiſons en François avec *che* au commencement de cet autre mot *Archevêque*, tellement que nous tournons ce mot Grec en trois façons, à ſçavoir aux deux que je viens de dire, & en

cette troisiéme qui se trouve en la prononciation d'*Archange*, où je ne suis pas d'avis de mettre une *h*, non plus qu'à *caractere*. Ce n'est pas pourtant que tous nos mots pris du Grec, qui finissent par *que*, expriment toûjours le χ Grec; car ils expriment aussi le κ, *cappa*, comme en ces mots, *Logique*, *Physique*, *éthique*, *mélancolique*, & une infinité d'autres.

NOTE.

Toutes les remarques de M. de Vaugelas sont fort justes sur ces mots, *harmonie*, *heresie*, *these*, *orthodoxe*, *Rhodes*, *Pyrrhus*, *Philosophe*. Pour *caractere*, *colere*, & autres semblables, c'est ainsi qu'on les écrit présentement, & non pas *charactere* & *cholere*, pour empêcher qu'on ne prononce *charactere* comme *charité*, & *cholere* comme *chose*. M. Chapelain qui vouloit garder cette orthographe, a écrit ce qui suit sur cet article. *M. de la Chambre dans son Livre intitulé*, les Charactéres des Passions, *conserva l'*h *par mon avis en ce mot*, charactere, *pour n'être pas le premier qui dérogeât à l'orthographe reçûë de ce mot, pour la consideration des idiots, qui ne doivent pas moins apprendre à lire les mots extraordinaires quand ils se mêlent de lire, que les François doivent apprendre la prononciation des mots*

*Italiens, quand ils veulent apprendre à lire en Italien. Si le raisonnement de M. de Vaugelas en ceci avoit lieu, quoiqu'il l'ait appuyé avec beaucoup d'adresse, il faudroit ôter l'*h *d'*hyperbole, *de peur que les ignorans ne l'aspirassent, ne voyant point de difference entre l'orthographe de ce mot & celui de* héros, *qui est aspiré, ou ajoûter une marque aux* h *aspirées, afin qu'ils ne la prononçassent pas comme des* h *muettes.* M. Menage qui approuve qu'on écrive *caos, caractere, Caron, carites, colere, corde, éco,* &c. sans *h*, dit que les mots qui se prononcent par *ch*, sont *Acheron, Anchise, Archevêque, Archidiacre, Archiduc, Archiprêtre, Archimede, cacochyme, Cherubin, chimere, Chirurgie, Chirurgien, chile, Chymie, Ezechiel, Hierarchie,* & qu'on prononce ceux-ci par K. *Archeanasse, Archelaüs, Archestratus, Archigenes, Chelidoine, Chersonese, Chiragre, Chiromancie, Eschyle, Eschines, Laschés.* Plusieurs personnes prononcent *Acheron* par *k*, comme s'il y avoit *Akeron :* on dit encore *les Archontes* & *Orchestre*, come si on écrivoit *Arkontes* & *Orkestre ;* mais l'on prononce *Architecte* comme *Archidiacre.*



CCI.

Si cette construction est bonne, en votre absence, & de Madame votre mere.

LA plusspart tiennent qu'oui, & que tant s'en faut que la suppression de ces paroles *en celle*, qui sont sous-entenduës, soit vicieuse, qu'elle a bonne grace; car, disent-ils, quelle oreille délicate ne sera pas plus satisfaite d'oüir dire, *en votre absence & de Madame votre mere*, qu'*en votre absence & en celle de Madame votre mere*? Quelques-uns néanmoins condamnent cette construction, non seulement comme contraire à la netteté du stile, mais comme barbare. Ils trouvent aussi l'autre trop languissante: c'est pourquoi ils croyent qu'il est bon de les éviter toutes deux, & de prendre un autre tour. Pour moi, je suis de cette opinion, quoique je n'approuve guéres cet expédient en des endroits où l'on ne peut gauchir sans perdre la grace de la naïveté & des expressions naturelles

qui font une grande partie de la beauté du langage.

NOTE.

Tous ceux qui parlent correctement, veulent qu'on dise, *en votre absence & en celle de Madame votre mere*, quand on ne veut point prendre un autre tour. M. Chapelain dit qu'*en votre absence & de Madame votre mere*, est une construction qui n'est guéres bonne, & qu'il aimeroit encore mieux tourner le sens de cette manière, *en l'absence de Madame votre mere & en la vôtre*; ce qui reviendroit à la même chose, mais qu'il n'y auroit aucune élégance.

CCII.

N'ont-il pas fait, & ont-ils pas fait?

Tous deux sont bons pour exprimer la même chose; car comme notre Langue aime les négatives, il y en a qui croyent que l'on ne peut pas dire, *ont-ils pas fait?* & qu'il faut toûjours mettre la négative *ne* devant, & dire, *n'ont-ils pas fait?* mais ils se trompent, & il est d'ordinaire plus élégant de ne la pas mettre. Depuis, m'en étant plus particulierement informé de di-



[illegible] plus convenables [illegible] Mais le partage [illegible] plus élégant [illegible] avec la [illegible]

NOTE.

[illegible] beaucoup [illegible] Ce peut [illegible] par les Poëtes [illegible] M. Ménage [illegible]

[illegible]?

[illegible]

CCIII.

De la premiere personne du présent de l'indicatif, devant le pronom personnel, je.

EXemple, *aimé-je sans être aimé?* Je dis qu'*aime* premiere personne du présent de l'indicatif en cette rencontre, ne s'écrit ni ne se prononce pas comme de coûtume; car l'*e* qui est au féminin *aime*, se change en *é* masculin, & se doit écrire & prononcer *aimé-je?* Cette remarque est très-nécessaire pour les Provinces de de-là la Loire, où l'on écrit & où l'on prononce *aimé-je?* tellement que ceux qui en sont, ont bien de la peine, quelque séjour qu'ils fassent à la Cour, de s'en corriger. Mais elle ne laissera pas de servir encore aux autres, en ce que d'ordinaire on orthographie ce mot de cette sorte, *aimai-je*, au lieu d'*aimé-je*; car qui ne voit qu'*aimai-je* fait une équivoque avec la premiere personne du prétérit simple ou (1) défini, &

(1) *Simple ou défini.*] Indéfini, aoriste.

qu'en écrivant *aimé-je*, il fait le même effet pour la prononciation, en allongeant l'*e*, & de féminin ouvert qu'il étoit, le faisant masculin & fermé, sans qu'on le puisse prendre pour un autre?

Il y a encore une remarque à faire, même pour ceux qui sont de Paris & de la Cour, dont plusieurs (2) disent, *menté-je*, pour dire, *ments-je*; *perdé-je*, pour dire, *perds-je*; *rompé-je*, pour *romps-je*. Nous n'avons pas un seul Auteur, ni en prose ni en vers, je dis des plus médiocres, qui ait jamais écrit, *menté-je*, ni *perdé-je*, ni rien de semblable.

Que de tragiques soins, comme oiseaux de Phinée,
Sens-je me dévorer!

dit M. de Malherbe, & non pas, *senté-je*. Ce qui donne lieu à une si grande erreur, c'est que d'ordinaire devant le

(2) *Plusieurs disent, menté-je, &c.*] Voyez la Grammaire générale du Port-Royal, pag. 139. Je ne suis point de l'avis de la Remarque, & l'usage est au contraire. Si en joüant à la boule, vous demandiez, *Le perds-je?* on ne vous entendroit pas.

je,

je il y a un *é* masculin & long, de sorte qu'ils ne croyent pas pouvoir jamais joindre le *je* immédiatement au verbe, qu'en y mettant un *é* masculin entre deux. Mais il faut sçavoir que jamais cet *é* long ne se met que pour changer l'*e* féminin qui n'est qu'aux verbes, où la premiere personne du présent de l'indicatif se termine en *e*, comme *aime*, *couvre*, & non pas aux autres, comme *perds*, *romps*, &c.

A quoi il ne sert de rien d'opposer que *ments-je*, *perds-je*, *romps-je*, font un fort mauvais son ; car ceux qui disent qu'il faut parler ainsi, n'en demeurent pas d'accord, & trouvent au contraire que c'est *menté-je*, *perdé-je*, *rompé-je*, qui sont insupportables à l'oreille, aussi-bien qu'à la raison. Mais la coûtume qu'en ont pris ceux qui parlent ainsi, est cause qu'ils trouvent cette locution douce, & qu'ils trouvent dure & rude celle qu'ils n'ont pas accoûtumée.

NOTE.

Il n'y a rien de plus commun dans nos Romans les plus estimez, que cette ma-

nière de parler, *Auſſi ne prétendai-je pas*; il faut aſſurément dire, *auſſi ne prétens-je pas*, ce mot n'ayant rien de rude : mais pour *ments-je, perds-je, romps-je, ſents-je, dors-je,* ceux qui parlent bien ne les peuvent ſouffrir, non plus que *menté-je, perdé-je, rompé-je, ſenté-je, dormé-je,* qui ſont tous formez contre les règles de la Grammaire, ils veulent que l'on prenne un autre tour, & qu'on diſe, *eſt-ce que je ments? croyez-vous que je mente?* ou quelque choſe ſemblable.

C C I V.

Conjoncture.

CE mot pour dire, *une certaine rencontre, bonne ou mauvaiſe, dans les affaires*, eſt très-excellent, quoique très-nouveau & pris des Italiens, qui l'appellent *congiontura.* Il exprime merveilleuſement bien ce qu'on lui fait ſignifier, de ſorte qu'on n'a pas eu grand' peine à le naturaliſer. Je me ſouviens que du temps du Cardinal du Perron & de M. de Malherbe, on le trouvoit déja beau; mais on n'oſoit pas encore s'en ſervir librement. Au reſte il ſe faut bien garder de dire *conjointure*, comme diſent quelques-uns;

car encore que l'on die *jointure*, & non pas *jonɛture*, si est-ce qu'en beaucoup de mots il n'y a point de conséquence à tirer du simple au composé, comme on pourra voir en quelques endroits de ces Remarques.

NOTE.

On dit fort bien, *en cette conjoncture, la conjoncture étoit favorable*; mais comme ce mot est un de ceux que l'on remarque aisément, il faut prendre garde à ne le repeter pas sans nécessité.

CCV.

Se conjoüir, féliciter.

J'Ai vû ce premier mot en plusieurs Auteurs approuvez; mais il ne me souvient point de l'avoir jamais oüi dire à la Cour. On dit plustôt *se réjouir*, quoique l'autre soit plus propre, parce qu'il ne signifie que *se réjouir avec quelqu'un du bonheur qui lui est arrivé*, au lieu que *se réjouir* est un mot extrémement général. M. de Malherbe, *Il a envoyé ici vers leurs Majestez un Ambassadeur extraordinaire pour se réjouir*

avec elles. Depuis peu on ſe ſert d'un mot, qui auparavant étoit tenu à la Cour pour barbare, quoique très-commun en pluſieurs Provinces de France, qui eſt *féliciter* : mais aujourd'hui nos meilleurs Ecrivains en uſent, & tout le monde le dit, comme *féliciter quelqu'un de, &c. je vous viens féliciter de, &c.* ou ſimplement, *je vous viens féliciter.* C'eſt à peu près le μακαρίζειν des Grecs. *Si ce mot n'eſt François cette année, il le ſera l'année qui vient*, dit de bonne grace dans l'une de ſes lettres, celui à qui notre Langue doit ſes nouvelles richeſſes & ſes plus beaux ornemens, & par qui l'éloquence Françoiſe eſt aujourd'hui rivale de la Grecque & de la Latine.

NOTE.

On ne dit plus du tout *ſe conjoüir*. Pour *féliciter*, c'eſt un fort bon mot. M. de Balzac paroît l'avoir introduit dans notre Langue, & l'endroit d'une de ſes lettres qui eſt rapporté dans cette Remarque, fait voir qu'il n'étoit pas encore entierement établi de ſon temps. Cette lettre eſt adreſſée à M. l'Huillier ; voici comment il lui parle. *Je vous félicite d'avoir M. de Roncieres*

pour Gouverneur, M. Rigaut pour confrere, & Mademoiselle Caliste pour maîtresse, ou pour écoliere. Si le mot de féliciter *n'est pas encore François, il le sera l'année qui vient, & M. de Vaugelas m'a promis de ne lui être pas contraire quand nous solliciterons sa réception.*

On voudroit aller plus loin, & une personne dont les ouvrages sont très-estimez, a mis depuis peu dans une lettre, *je lui ai écrit un compliment de félicité*, pour dire, *je lui ai marqué la joye que j'avois de ses avantages.* J'ai peine à croire que ce mot-là s'établisse dans le sens où il est employé en cette lettre, à cause que *felicité* pour dire *bonheur*, est tous les jours dans la bouche de tout le monde. Je hazarderois plustôt avec l'adoucissement nécessaire, & seulement pour me faire mieux entendre; *je lui ai écrit un compliment de félicitation, s'il est permis de parler ainsi.*

CCVI.

Regle nouvelle & infaillible pour sçavoir quand il faut répéter les articles *ou* les prépositions, *tant devant les noms que devant les verbes.*

POur ce qui est des articles devant les noms, on observoit autrefois la règle que je vais dire ; mais aujour-

d'hui je m'apperçois qu'on ne l'obſerve plus. Par exemple, on diſoit, *j'ai conçu une grande opinion de la vertu & générosité de ce Prince.* M. Coëffeteau même, ſi exact à mettre les articles, écrivoit d'ordinaire ainſi, & non pas, *j'ai conçû une grande opinion de la vertu & de la générosité de ce Prince.* Mais il n'avoit garde de dire, *j'attens cela de la force & dexterité d'un tel*, mais bien *de la force & de la dexterité.* C'étoit par cette règle, *que quand deux ſubſtantifs joints par la conjonction* &, *ſont ſynonymes ou approchans*, comme *vertu & générosité*, *il ne faut pas répéter l'article, mais quand ils ſont contraires, ou tout-à-fait différens*, comme *force & dexterité, alors il le faut répéter, & dire, de la force & de la dexterité.*

Mais cette règle que j'appelle nouvelle, à cauſe qu'en cette matière on n'a point encore fait de diſtinction des ſynonymes ou des approchans, d'avec les contraires, ou les différens tout-à-fait, eſt infaillible aux articles devant les verbes, & aux prépoſitions, tant devant les verbes que devant les noms. Les exemples vont éclaircir & vérifier

tout ceci. Premierement, voyons les articles devant les verbes. Ce que nous appellons ici *articles*, d'autres l'appellent prépofitions; mais la difpute du nom ne fait rien à la chofe. *Il n'y a rien qui porte tant les hommes à aimer & chérir la vertu.* Je dis qu'à caufe qu'*aimer & chérir* font fynonymes, c'eft-à-dire, ne fignifient qu'une même chofe, il ne faut point répéter l'article *à aimer & à chérir la vertu*, mais dire, *à aimer & chérir la vertu*. Voilà un exemple pour les fynonymes: donnons-en un autre pour les approchans. *Il n'y a rien qui porte tant les hommes à aimer & révérer la vertu.* Ces mots, *aimer & révérer* ne font pas fynonymes, mais ils font approchans, c'eft-à-dire, qu'ils tendent à même fin, qui eft de faire état de la vertu; & ainfi par notre règle il ne faut pas répéter l'article *à*, & dire, *à aimer & à révérer*. Donnons maintenant un exemple des contraires. *Il n'y a rien qui porte tant les hommes à aimer & à haïr leurs femblables, &c.* parce qu'*aimer* & *haïr* font contraires, il faut néceffairement répéter l'article, & ce ne feroit pas fçavoir écrire pure-

ment que de dire, *il n'y a rien qui porte tant les hommes à aimer & haïr leurs semblables*. Il reste à donner un exemple des verbes qui ne sont pas contraires, mais qui sont tout-à-fait différens, *il n'y a rien qui porte tant les hommes à louer & imiter les Saints*, parce que *louer* & *imiter* sont tout-à-fait différens. Ce n'est point entendre la pureté de notre Langue, de dire, *à louer & imiter les Saints*, il faut de nécessité répéter *à*, & dire, *à louer & à imiter*. Il en est de même de l'article *de*, si en tous les exemples donnez vous mettez *de* au lieu d'*à*, & *oblige* au lieu de *porte*, afin qu'*oblige* régisse le *de*, avec qui le verbe *porte* ne s'accommoderoit pas.

Pour les prépositions devant les verbes, en voici des exemples, *le Roi m'a envoyé pour bâtir & construire, &c. Bâtir* & *construire* sont synonymes, ce seroit mal parler de répéter la préposition & dire, *pour bâtir & pour construire*.

Des approchans. *Le Roi m'a envoyé pour bâtir & agrandir la maison*, ou *pour bâtir & élever la maison*, parce que *bâtir & agrandir*, ou *bâtir & élever*, sont de même nature, & approchans

ou

ou alliez, il ne faut point répéter la préposition, & dire, *pour bâtir & pour élever la maison,*

Au lieu qu'aux contraires il la faut répéter, & dire, *Le Roi m'a envoyé pour bâtir ou pour démolir*, & non pas, *pour bâtir & démolir.*

Aux differens tout-à-fait, de même; comme, *le Roi m'a envoyé pour bâtir & pour fortifier*, ou *le Roi m'a envoyé pour bâtir & pour planter*, & non pas, *pour bâtir & fortifier*, ni *pour bâtir & planter.*

Pour les prépositions devant les noms, c'est encore la même chose. En voici des exemples. *Par un orgueil & une vanité insupportable.* Ici *orgueil* & *vanité* sont synonymes: c'est pourquoi il ne faut pas répéter la préposition, & dire, *par un orgueil & par une vanité, &c.*

Des approchans, *Par une ambition & une vanité insupportable.* Parce qu'*ambition* & *vanité* sont de la même nature, il ne faut point répéter *par.*

Au lieu qu'aux contraires il faut répéter la préposition, & dire, *par l'amour & par la haine dont il étoit agité,*

& non pas, *par l'amour & la haine.*

Aux différens tout-à-fait, de même, *par l'orgueil & par l'avarice des Gouverneurs*, & non pas, *par l'orgueil & l'avarice.*

Je sçai bien que quelques-uns de nos meilleurs Ecrivains ne prennent point garde à cette règle, & ôtent ou répétent l'article & la préposition, tantôt d'une façon, tantôt d'une autre, selon leur fantaisie, sans se prescrire aucune loi, & même sans y faire aucune refléxion; mais je sçai bien aussi qu'ils en sont justement blâmez par tous ceux qui font profession d'écrire purement; & que si chacun s'émancipoit de son côté, les uns à n'être pas si exacts en certaines choses, les autres en d'autres, nous ferions bien-tôt retomber notre Langue dans son ancienne barbarie: *Qui minima spernit, paulatim decidit.*

Au reste cette règle n'est pas un simple caprice de l'usage, elle est toute fondée en raison; car la raison veut que les choses qui sont de même nature, ou fort semblables, ne soient point trop séparées, & qu'on les laisse

demeurer ensemble ; comme au contraire, elle veut que l'on sépare celles qui sont opposées & tout-à-fait différentes, & que l'article ou la préposition soit comme une barriere entre deux.

NOTE.

M. de Vaugelas nous apprend qu'il ne faut point répeter les particules *à* & *de*, devant les verbes synonymes, & qu'il faut dire, *rien ne porte tant à aimer & chérir la vertu*, & non pas, *à aimer & à chérir*. *Le Roi m'a envoyé pour bâtir & construire, &c.* & non pas, *pour bâtir & pour construire*. Il me semble que quand les verbes sont entierement synonymes, comme *aimer* & *chérir*, *bâtir & construire*, & que l'un ne signifie pas plus que l'autre, il est beaucoup mieux d'en supprimer un, & de dire simplement, *rien ne porte tant à chérir la vertu*. Pour les verbes approchans, je doute qu'on puisse blâmer ceux qui disent, *rien ne m'oblige tant d'aimer & de révérer la vertu*, plustôt que, *d'aimer & révérer la vertu*.



CCVII.

Autre usage de cette même règle au régime des deux substantifs & du verbe.

PAr exemple, *sa douceur & sa clémence étoit incomparable.* Parce que *clémence & douceur* sont synonymes, ces deux substantifs régissent le singulier ; mais *sa clémence & sa douceur sont incomparables*, ne seroit pas si bien dit, il s'en faudroit beaucoup, quoique ce ne fût pas une faute.

Aux approchans, *son ambition & sa vanité fut insupportable*, est aussi incomparablement meilleur que *furent insupportables.*

Au lieu qu'aux contraires il faut dire absolument, *l'amour & la haine l'ont perdu*, & non pas, *l'a perdu*, qui seroit un solécisme.

Et aux différens tout-à-fait, de même, *l'orgueil & l'avarice l'ont perdu*, non pas, *l'a perdu.*

Enfin cette règle est belle & de grand usage. Elle a lieu encore en quelques

endroits, qui me sont échappez de la mémoire.

NOTE.

Encore que *clémence* & *douceur* soient synonymes, plusieurs personnes ont peine à souffrir cette construction, *sa clémence & sa douceur étoit incomparable*, ils voudroient le verbe & l'adjectif au pluriel, *étoient incomparables*, quoique M. de Vaugelas prétende qu'il s'en faudroit beaucoup que ce ne fût aussi bien parlé. M. Chapelain dit que dans ces synonymes & approchans, qu'on prétend ici qui régissent le singulier, la règle lui paroît fort douteuse. Le sentiment de M. de la Mothe le Vayer est que M. de Vaugelas eût donné une règle meilleure pour les synonymes, s'il eût dit que quand l'un ne signifie pas plus que l'autre, il s'en faut abstenir, parce que s'ils ne sont alors tout-à-fait vicieux, il s'en faut peu; mais que quand le dernier est plus significatif, ou qu'il sert à rectifier un sens équivoque du premier, ils sont fort bons, & demandent le pluriel ensuite.

CCVIII.

Arroser.

C'Est ainsi qu'il faut dire, & non pas *arrouser*, quoique la plupart le disent & l'écrivent, cette erreur étant

née lorsque l'on prononçoit *chouse* pour *chose*, *coû é* pour *côté*, *foussé* pour *fossé*. Il est tellement vrai qu'il ne faut pas dire, *arrouser*, qu'on ne permettroit pas même à nos Poëtes de rimer *arrouse* avec *jalouse*.

NOTE.

Il faut dire indubitablement *arroser*, & non pas *arrouser* La plupart des femmes affectent de prononcer *norrir*, *norriture*, *norrisse*, *norrissier*, *norrisson* : cette prononciation trop délicate est vicieuse, il faut dire, *nourrir*, *nourriture*, *nourrisse*, *nourrissier*, & *nourrisson*. Il faut dire aussi *portrait*, *porfil*, *porcelaine*, & non pas *pourtrait*, *pourfil*, *pourcelaine*. M. Menage joint à ces mots *fromage*, *maletôte*, *porphyre*, *profit*, *ormeau*, *corvée*, *Rome*, *Cologne*, *promener*, *Moïse*, *Pentecôte*, que quelques-uns prononçent mal, en disant *froumage*, *maletoûte*, *pourphyre*, *proufit*, *ourmeau*, *courvée*, *Roume*, *Coulogne*, *proumener* ou *pourmener*, *Moüyse*, *Pentecoûte*. Il ajoûte qu'on doit prononcer *Thoulouse*, *Boulogne*, *Doüay*, *fourmy*, *retourner*, *cou*, *mou*, *fou*, *sou*; & non pas *Tholose*, *Bologne*, *Doay*, *formy*, *retorner*, *col*, *mol*, *fol*, *sol*. Il dit sur le mot de *cou*, qu'on prononce *col*, en ces façons de parler, *le col de la vessie*, *le col de la matrice*, & *le col de Pertuis*, qui est un passage du Roussillon dans la Catalogne, mais que *col* en cet

endroit vient de *collis*, & non pas de *collum*. Il marque pour mots controversez *maltôtier*, *maltoûtier*; *poteaux*, *pouteaux*; *Bordeaux*, *Bourdeaux*; *Pologne*, *Poulogne*. Je n'entens pas moins condamner *maltoûtier* que *maletoûte*, & il me paroît que puisqu'on prononce *maletôte*, on doit aussi prononcer *maltôtier*. Je n'ai jamais entendu dire *pouteaux* pour *poteaux*. Je sçai bien que quelques-uns disent *Bourdeaux*, mais le plus grand nombre est pour *Bordeaux*; je croi qu'il faut toûjours prononcer *Pologne* & *Polonois*, comme on les écrit, & non pas *Poulogne* & *Poulonnois*. Il marque encore qu'on dit plus souvent *Nouël* que *Noël*.

CCIX.

C'est chose glorieuse.

L'On parloit & l'on écrivoit encore ainsi du temps du Cardinal du Perron, de M. Goëffeteau & de M. de Malherbe; mais tout à coup cette locution a vieilli, & l'on dit maintenant, *c'est une chose glorieuse*, & point-du-tout; *c'est* ou *ce seroit chose glorieuse*.

NOTE.

On ne met guere un substantif de-

vant *c'eſt*, ſans le faire précéder par un article ; *c'eſt une injuſtice que de condamner les gens ſans les entendre*, & non pas *c'eſt injuſtice*. On dit pourtant *c'eſt dommage, c'eſt grand dommage*, & c'eſt comme il faut parler ; *il eſt dommage*, eſt un terme de Province qui n'eſt point François. M. Menage qui a raiſon de le condamner, dit que M. de Balzac s'étoit ſervi de cette manière de s'exprimer, mais qu'en une ſeconde édition de ſes ouvrages, il l'a corrigée dans tous les endroits où il l'avoit employée. Il en rapporte un de la ſeptiéme de ſes Diſſertations critiques, qui fait connoître qu'il le deſapprouve ; en voici les termes. *Un Préſident de la Cour des Aydes étant allé voir ſon fils, penſionnaire au College de Boncourt, trouva entre ſes mains un volume de Ciceron doré ſur la tranche, & relié en maroquin de Levant. Il fut fâché que Ciceron fût ſi bien vêtu, & dit* qu'il étoit dommage que ce ne fût Lipſe.

CCX.

Quelque choſe.

CEs deux mots ſont comme un neutre ſelon leur ſignification, quoique *choſe* ſelon ſon genre ſoit féminin : c'eſt pourquoi il faut dire, par exemple, *ai-je fait quelque choſe que*

vous n'ayez fait ? & non pas, *que vous n'ayez faite.* Et c'eſt pour cette même raiſon que le Taſſe a dit en ſon Poëme héroïque :

Ogni coſa di ſtrage era ripieno,

Où la rime fait voir qu'il y a *ripieno*, & non pas *ripiena.* Et c'eſt comme le Poëte Latin a dit : *Triſte lupus ſtabulis.*

NOTE.

Monſieur de la Mothe le Vayer dit que, *Ai-je fait quelque choſe que vous n'ayez fait*, ou *faite*, ſont tous deux bons ; je ne le croi pas, & ſuis pour le maſculin. M. de Vaugelas dans la Remarque qui a pour titre *ſur*, *ſous*, a dit, *ſi je ſuis aſſis ſur quelque choſe, & qu'on la cherche* ; il me paroît qu'il a bien parlé, & qu'en cette phraſe il faut dire *qu'on la cherche*, & non pas *qu'on le cherche* ; parce que dire, *ſi je ſuis aſſis ſur quelque choſe*, c'eſt comme ſi on diſoit ſimplement, *ſi je ſuis aſſis ſur une choſe*, & *choſe* eſt un nom féminin, qui veut le relatif au même genre. Mais quand je dis, *ai-je fait quelque choſe*, je ne détermine rien, je comprends en cela tout ce que j'ai fait ; & dans cet exemple, *quelque choſe* ne doit être regardé que comme un ſeul mot qui devient neutre.

CCXI.

Taxer.

CE mot employé par tant d'excellens Auteurs anciens & modernes, pour dire *blâmer*, *noter*, *reprendre*, n'est plus reçû aujourd'hui dans le beau langage. Il me sembloit fort significatif pour exprimer ce que *blâmer* & *reprendre* ne semblent dire qu'à demi. L'équivoque de ce mot usité dans le Palais & dans les Finances, est à mon avis, ce qui nous l'a fait perdre, quoique très-injustement, puisqu'à ce compte il faudroit donc bannir tous les mots équivoques.

NOTE.

Monsieur Chapelain dit que *taxer* ne doit point être banni du beau langage. M. de la Mothe le Vayer est du même sentiment. Il ajoûte, que c'est une pure imagination de dire que *taxer* pour *noter*, & même pour *accuser*, ne doit plus être employé dans le beau stile, & que l'équivoque du Palais où l'on dit *taxer des dépens*, *des frais*, *des épices*, qu'on veut qui l'ait rendu mauvais, n'est pas une raison assez forte pour l'exclure.

CCXII.

Supplier.

BIen que ce terme soit beaucoup plus respectueux & plus soûmis que celui de *prier*, & que nous n'oserions dire *prier le Roi*, ni aucune autre personne fort élevée au-dessus de nous, mais *supplier le Roi*, *supplier nos supérieurs*; si est-ce qu'il ne faut jamais dire, *supplier Dieu*, ni *supplier* (1) *les Dieux*, comme disent quelques-uns de nos bons Ecrivains en la traduction des Livres anciens, pensant honorer davantage la Divinité, & en parler avec plus de révérence; il faut dire, *prier Dieu*, *prier les Dieux*, ce mot étant particulierement consacré à Dieu en cette façon de parler.

NOTE.

Monsieur Menage demeure d'accord qu'on parleroit mal si on disoit, *il faut supplier Dieu le soir & le matin*; *aller supplier Dieu*; *je supplie Dieu que cela soit*;

(1) Alain Chartier en sa Consolation des trois Vertus, pag. 347. dit *Supplier aux Dieux*.

mais il eſt du ſentiment de M. de la Mothe le Vayer, qui a fort bien remarqué que quand on s'adreſſe à Dieu, on dit auſſi correctement que pieuſement, *mon Dieu, je vous ſupplie d'avoir pitié de mon ame*, & que cette priere témoigne bien plus d'ardeur que celle qui n'employe que le mot de *prier*.

CCXIII.

A la réſervation.

PAr exemple, *ils ſont preſque tous morts de maladie, à la réſervation de ceux qui ſe ſont noyez.* Je dis que cette phraſe eſt barbare, quoiqu'uſitée par certains Auteurs, qui étant d'ailleurs eſtimez, ne le ſont pas en ceci, mais qui pourroient faire faillir par leur exemple ceux qui ſont encore novices en la Langue. Il y a peu de gens qui ne ſçachent qu'il faut dire, *à la réſerve de*, *&c.* Je me doute que cette mauvaiſe façon de parler ne ſoit particuliere à une certaine Province de France ; car j'ai vû deux Ecrivains d'un même pays qui en uſent.

NOTE.

Monſieur Chapelain appelle *reſervation*

terme de pratique, & dit qu'il ne vaut rien qu'au Palais ; il a raiſon, c'eſt un mot entierement hors d'uſage.

CCXIV.

Aller à la rencontre.

CEtte phraſe pour dire, *aller au devant*, comme, *aller à la rencontre de quelqu'un*, *lui aller à la rencontre*, quoique très-commune, n'eſt pas approuvée de ceux qui font profeſſion de bien écrire. Je dis de la plus grand' part ; car je ſçai qu'il y en a qui le ſoûtiennent, & qui diſent qu'*aller à la rencontre*, ſe dit ſans déférence, au lieu qu'*aller au devant*, peut marquer quelque déférence ; qu'on ne diroit pas, *aller à la rencontre du Roi*, & qu'on le dit ſeulement d'*égal à égal*. Mais enfin il faut avoüer qu'*aller à la rencontre*, n'eſt pas fort bon, de quelque façon qu'on l'employe.

NOTE.

On dit encore aſſez ordinairement, *aller à la rencontre de quelqu'un*, mais il eſt certain qu'on ne le dit que d'égal à égal ; & que lors qu'on veut marquer de la déférence, on dit *aller au devant*.

CCXV.

Par après, en après.

CEs façons de parler ont vieilli, & l'on dit *après* tout seul. Néanmoins ces particules *par* & *en*, n'y étoient pas inutiles, parce qu'elles servoient à distinguer l'adverbe *après*, d'avec *après* préposition ; car il est l'un & l'autre, au lieu qu'aujourd'hui ne disant qu'*après* simplement, le Lecteur se trouve souvent en peine de discerner d'abord s'il est préposition ou adverbe, & il faut avoir soin de mettre toûjours une virgule entre ce mot & le nom qui suit, s'il n'est pas préposition, comme, *d'abord parurent cinq cens chevaux, après deux mille hommes de pied suivoient.*

NOTE.

On ne dit plus du tout *par après*, ni *en après*. Pour ne pas s'assujettir à mettre toûjours une virgule entre *après* & le mot qui suit, & même pour ôter toute sorte d'équivoque, il faut prendre garde à placer *après*, de telle sorte qu'il ne puisse gouverner le mot suivant. Ainsi dans

l'exemple de M. de Vaugelas on pouvoit dire, *d'abord parurent cinq cens chevaux, après suivoient deux mille hommes de pied.*

CCXVI.

Cependant, pendant.

IL y a cette différence entre *cependant* & *pendant*, que *cependant* est toûjours adverbe, & qu'il ne faut jamais dire *cependant que*, & que *pendant* n'est jamais adverbe, mais tantôt conjonction, comme, *pendant que vous ferez cela*, & tantôt préposition, comme *pendant les vacations*. Il y en a pourtant quelques-uns qui n'estiment pas que *pendant que* soit conjonction, mais préposition, comme si l'on disoit, *pendant le temps que vous ferez cela.* Le principal but de cette Remarque est de faire entendre qu'il ne faut jamais dire *cependant que*, mais *pendant que.* Ceux qui sçavent la pureté de la Langue n'y manquent jamais; & si quelques Auteurs modernes, quoique d'ailleurs excellens, ne l'observent pas, ils s'en doivent corriger, parce que c'est du

consentement général de tous nos maîtres, que l'on en use ainsi.

NOTE.

Nous avons de très-beaux ouvrages, où *cependant que* est employé ; c'est assurément une faute, & il faut dire en vers aussi-bien qu'en prose, *pendant que je faisois*, & non pas *cependant que je faisois*.

CCXVII.

A présent.

JE sçai bien que tout Paris le dit, & que la plufpart de nos meilleurs Ecrivains en usent ; mais je sçai aussi que cette façon de parler n'est point de la Cour, & j'ai vû quelquefois de nos Courtisans, hommes & femmes, qui l'ayant rencontrée dans un Livre, d'ailleurs très-élégant, en ont soudain quitté la lecture, comme faisant par-là un mauvais jugement du langage de l'Auteur. On dit, *à cette heure*, *maintenant*, *aujourd'hui*, *en ce temps*, *présentement*.

NOTE.

A present est un fort bon mot, & il

me

me semble qu'on s'en est toûjours servi dans toutes sortes de stiles. Le P. Bouhours dit que cette façon de parler que les Courtisans ne pouvoient souffrir autrefois, est devenuë bonne & élégante avec le temps, & qu'on dit *à present*, comme *à cette heure*, *maintenant*, *aujourd'hui*, *en ce temps*, *presentement*. M. Chapelain a écrit sur cette Remarque, que si *à present* a été condamné à la Cour, c'est tant pis pour les Courtisans trop délicats qui prennent des aversions sans fondement, & qu'il ne leur appartient pas d'appauvrir la Langue de leur autorité sans sçavoir dire pourquoi. M. de la Mothe le Vayer ajoûte que ceux qui pour avoir rencontré dans un Livre l'adverbe *à present*, en ont soudain quitté la lecture, comme faisant par-là un mauvais jugement du langage de l'Auteur, se sont fait plus de tort qu'à lui, & qu'il faut avoir le goût fort dépravé pour trouver *à present* vicieux.

CCXVIII.

A qui mieux-mieux.

CEtte locution est vieille & basse, & n'est plus en usage parmi les bons Auteurs, & encore moins *à qui mieux*, comme l'écrivent quelques-

uns, ne disant *mieux* qu'une fois. Il faut dire, *à l'envi*.

NOTE.

Selon Monsieur Chapelain, *à qui mieux mieux*, est une locution basse, mais non pas vieille; il a raison dire qu'*à qui mieux* est ridicule.

CCXIX.

Partant.

CE mot qui semble si nécessaire dans le raisonnement, & qui est si commode en tant de rencontres, commence néanmoins à vieillir, & à n'être plus guéres bien reçû dans le beau stile. Je suis obligé de rendre ce témoignage à la vérité, après avoir remarqué plusieurs fois que c'est le sentiment de nos plus purs & plus délicats Ecrivains. C'est pourquoi je m'en voudrois abstenir, sans néanmoins condamner ceux qui en usent.

NOTE.

Monsieur de la Mothe le Vayer approuve *partant*. M. Chapelain trouve ce mot bon, & dit que c'est caprice de s'en abstenir tout à fait. Monsieur Menage

dit avec M. de Vaugelas, qu'il a vieilli, & qu'il n'eſt plus reçu dans le beau ſtile. Je ſuis de ſon ſentiment, & ne voudrois m'en ſervir que dans le comique.

CCXX.

Lors & alors.

LOrs ne ſe dit jamais qu'il ne ſoit ſuivi de *que*, s'il n'eſt précédé de l'une de ces deux particules, *dès* ou *pour*, *dès lors*, *pour lors*; car en ces deux cas il n'a point de *que* après lui. Auſſi ſont-ce des ſignifications bien différentes, parce que *lorſque* eſt une conjonction qui ſignifie *cùm* en Latin, & *dès lors* & *pour lors* ſont des adverbes qui veulent dire *tunc*. C'eſt donc mal parler de dire, comme font quelques-uns de nos meilleurs Ecrivains, *voyant lors le péril dont il étoit menacé*. J'ai appris de nos Maîtres, & du Maître des Maîtres, qui eſt l'Uſage, qu'il faut dire, *voyant alors le péril, &c.* Outre qu'il en peut encore arriver un inconvénient, qui eſt une équivoque & une obſcurité. Par exemple, un de nos bons Auteurs a écrit, *voyant lors qu'il ne pourra pas*

éviter, *&c.* On ne ſçait ſi ce *lors* ſe joint avec *que*, & en ce cas-là veut dire *quand*, ou le *cùm* des Latins, ou s'il ne s'y joint point, & qu'ainſi il ſignifie *tunc*, qui ſont deux choſes bien différentes. A quoi il faut ajoûter que l'équivoque eſt d'autant plus vicieuſe, que le vrai & naturel uſage de *lors*, étant d'avoir le *que* après lui, pour exprimer le *cùm* des Latins; on prend d'abord ces paroles, *voyant lors qu'il ne pourra pas éviter*, pour ſignifier celui des deux ſens que l'Auteur n'a point entendu; car l'Auteur en cet exemple à mis *lors* pour *alors*, & il devoit mettre au moins une virgule après *lors*, pour montrer qu'il vouloit dire *tunc*, & non pas *cùm*.

Lors donc, s'il n'eſt précédé de *dès*, ou de *pour*, ne ſe dit jamais qu'il ne ſoit ſuivi de la conjonction *que*. Il y en a pourtant qui croyent que *dès lors que je le vis*, eſt bien dit; mais ceux-là même croyent auſſi que ce dernier eſt incomparablement meilleur: c'eſt pourquoi je ne dirois jamais l'autre, je le laiſſerois aux Poëtes.

Alors ne reçoit jamais la conjonction

que après lui : il ne veut dire qu'*en ce temps-là*, qui eſt le *tunc* des Latins, comme, *quand vous aurez accompli votre promeſſe, alors on verra ce que j'aurai à faire.*

Il eſt bien néceſſaire d'en faire une remarque, à cauſe de l'abus qui commence à ſe gliſſer, même parmi quelques-uns de nos meilleurs Ecrivains en proſe, par l'exemple des Poëtes ; car il eſt certain qu'ils ont les premiers introduit cette erreur pour faire la meſure de leurs vers, quand ils ont eu beſoin d'une ſyllabe, comme quand ils diſent *croître*, neutre, pour *accroître*, actif.

Alors que de ton paſſage
On leur fera le meſſage,

dit M. de Malherbe, & après lui tous les autres. Mais quand ils ont une ſyllabe de trop, ils ſont bien-aiſes de dire *lors que*, ſe ſervant preſque auſſi ſouvent de l'un que de l'autre, ſelon les occaſions. Pour moi, j'ai pris garde qu'à la Ville & à la Cour, hommes, femmes, enfans, juſqu'à la lie du peuple, diſent toûjours *lors que*, & il eſt

extrémement rare d'oüir dire *alors que.* J'avoüe pourtant que je l'ai oüi dire quelquefois; mais j'ai remarqué que ce n'étoit qu'à ceux qui ont accoûtumé de faire des vers. Jamais nos bons Ecrivains en prose n'ont fait cette faute. Si donc on le veut écrire, que ce ne soit jamais en prose, & qu'en vers il passe toûjours pour une licence poëtique.

Que l'on ne m'objecte pas qu'on trouve souvent *alors que* dans la bonne prose; par exemple, *si cette affaire me réussit, ce sera alors que je vous témoignerai mon affection*; car qui ne voit que cette objection est captieuse, & que *alors* en cet exemple ne se joint point avec *que*, mais qu'il faut mettre une virgule entre les deux, & qu'il ne signifie point *cùm*, mais *tunc*.

Au reste, *dès alors*, *les hommes d'alors*, sont des façons de parler qui ne valent rien, non plus que *à l'heure* pour *alors*, au moins cette derniere est bien basse.

NOTE.

Monsieur Chapelain s'est déclaré contre *lors* mis pour *alors*, & ne peut souffrir qu'on dise, *voyant lors le péril, &c.*

Il dit que *dès* devant *lors que*, ôte l'équivoque, & fait changer de nature à *lors* dans cette sorte de composition, parce que sans le *dès*, *lors que* signifie *quand*, & qu'avec le *dès*, il signifie *soudain*, *aussi-tôt*, *dès le temps que.* Il ajoûte que *dès lors que je le vis*, est pour le moins aussi-bien dit que *dès que je le vis.* Non seulement je ne le crois pas, mais je défére entierement là-dessus au sentiment de M. de Vaugelas, & ne voudrois jamais dire *dès lors que.* Monsieur Chapelain passe de-là à l'examen de ces deux vers employez dans la Remarque.

Alors que de ton passage
On leur fera le message.

Il dit que *faire le message d'un passage* n'est guere François, pour *apporter la nouvelle d'un passage*, & que *faire un message* se dit absolument & sans queuë, lors qu'on a reçu la commission de porter un avis à quelqu'un, comme *aprés qu'il eut fait son message*, & non pas, *le message de la bataille gagnée*, parce qu'alors il faut dire *le recit.* Il trouve *les hommes d'alors*, une façon de parler bien vieille, mais non pas mauvaise.

Monsieur Menage condamne *alors que* pour *lors que*, mais il ne condamne point *voyant lors le péril*, & le trouve presque aussi bon que, *voyant alors le péril.* Il avouë qu'il diroit, *le Cardinal du Perron*,

lors Evêque d'Evreux, & rapporte enſuite plusieurs exemples de nos Poëtes, qui ont dit *lors* pour *alors*. Les habiles ſur la Langue que j'ai conſultez ſont d'un ſentiment contraire. Je ſçai bien que les Poëtes ont dit long-temps *alors que*, pour *lors que*, mais ceux qui ont quelque ſoin de polir leurs vers ne le diſent plus preſentement. On leur pourroit pluſtôt pardonner *lors* pour *alors*, mais on ne le doit jamais employer en proſe. *A l'heure* pour *alors*, eſt entierement hors d'uſage.

CCXXI.

A peu près.

CEtte façon de parler, diſent quelques-uns, eſt une de celles que l'Uſage a autoriſées contre la raiſon; car ſi l'on vouloit examiner l'un aprés l'autre les mots dont elle eſt compoſée, ou les conſiderer joints enſemble, on ne ſçauroit concevoir pourquoi ni comment ils ſignifient ce qu'on leur fait ſignifier; par exemple, *je vous ai rapporté à peu près la ſubſtance de ſa harangue.* Ils ſoûtiennent qu'il faudroit dire, *à fort près*, & non pas *à peu-près*, qui eſt tout le contraire du ſens que l'on

l'on prétend exprimer ; & plusieurs en sont si bien persuadez, qu'ils disent & écrivent toûjours *à plus prés*, comme plus conforme à la raison, & plus aisé à comprendre.

Mais je ne suis pas de cet avis ; car outre qu'il n'y a rien à repliquer à l'Usage, qui dit *à peu prés*, & qui a bien établi d'autres maniéres de parler contre la raison, je trouve qu'*à peu prés* ne doit pas être mis au nombre de celles-là, & qu'il y a de la raison & du sens en cette phrase, comme si l'on disoit, *il y a peu à dire que je ne vous aye rapporté toute la substance de sa harangue.* Or il est aisé de montrer qu'*à peu prés* signifie, *il y a peu à dire*, par les autres phrases où ce mot de *prés* est employé, comme quand on dit, *à cela prés, il a raison*; *à cent écus prés, nous sommes d'accord*; car qui ne voit que le sens de ces paroles est, *il n'y a que cela à dire qu'il n'ait raison, il n'y a que cent écus à dire*, ou *il ne s'en faut que cent écus que nous ne soyons d'accord*. Ainsi quand je dis, *je vous ai rapporté à peu prés toute la substance de sa harangue*, j'exprime tout aussi-bien, *qu'il s'en faut*

peu, ou *qu'il ne s'en faut que fort peu*, ou *qu'il y a peu à dire que je ne vous aye rapporté toute la substance de sa harangue*, que je me suis exprimé aux autres exemples que j'ai alleguez, dont l'expression est si intelligible, que ceux qui accusent *à peu près* de n'avoir pas de sens, n'oseroient le dire des autres; je dis d'*à cela près*, & *à cent écus près*.

J'ajoûte ce mot pour faire voir que ceux-là se trompent, qui croyent qu'il faut dire *à plus près*, & non pas *à peu près*; ce dernier, disent-ils, s'étant introduit par la corruption de l'autre, & cela étant d'autant plus vrai-semblable, que durant soixante ou quatre-vingts ans on a prononcé *plus* à la Cour sans *l*, comme si l'on eût écrit *pu*: on disoit, *il n'y en a pu*, pour dire, *il n'y en a plus*. Depuis neuf ou dix ans cela est changé, & l'on dit *plus*, en prononçant *l*. Pour montrer donc qu'il faut dire, & qu'on a toûjours dit, *à peu près*, son contraire *à beaucoup près*, le fait voir, où *beaucoup* est opposé à *peu*, & l'on ne dit pas *à moins près*, comme il faudroit dire si l'on disoit *à plus près*.

NOTE.

J'ai peine à comprendre comment on a pû s'imaginer qu'*à peu près* étoit une façon de parler autorisée par l'usage contre la raison, & qu'il faudroit dire, *à fort près*. M. Chapelain est très-bien fondé à soûtenir que cette pensée est ridicule. Comme on dit fort bien, *à une chose près, sa conduite est toute reguliére*; on peut dire de même, *à peu près*, puisque c'est comme si on disoit, *à peu de chose près*. Il n'est pas moins condamnable de dire *à plus près*, au lieu d'*à peu près*. Il est certain, comme le remarque M. de Vaugelas, que ce mot de *près* ne s'accommode qu'avec *peu* & *beaucoup*, & jamais avec *plus* & *moins*. On dit, *il n'est pas si éloquent à beaucoup près*; & quoi que *bien* signifie *beaucoup*, & que l'on dise, *il y a bien du monde, il est bien plus sçavant*, au lieu de dire, *il y a beaucoup plus de monde, il est beaucoup plus sçavant*; on ne sçauroit dire, *il n'est pas si éloquent à bien près*. Cette façon de parler, *à peu près*, est souvent employée pour *environ*; *je lui ai payé à peu près cent écus, nous avons fait à peu près quinze lieuës par jour pendant tout le tems de notre voyage*, pour dire, *environ cent écus, environ quinze lieuës*.

CCXXII.

D'abondant.

CE terme adverbial, ou pour mieux dire, cet adverbe qui signifie *de plus*, a vieilli, & l'on ne s'en sert plus dans le beau stile.

NOTE.

Monsieur de la Mothe le Vayer trouve *d'abondant* fort bon, & M. Chapelain dit qu'il pourroit trouver sa place, mais que *de plus* est beaucoup meilleur. Il me semble que décider que *de plus* est préférable, c'est donner l'exclusion à *d'abondant.*

CCXXIII.

Il en est des hommes comme de ces animaux.

CEtte matière de comparaison est très-Françoise & très-belle; mais il faut prendre garde à une chose, où plusieurs de nos meilleurs Ecrivains ont accoûtumé de manquer. C'est qu'ils disent, *il en est*, comme en l'exemple

que j'ai donné, & il faut (1) en ôter *en*, & dire, *il est des hommes comme de ces animaux.* Un excellent Auteur

(1) L'Auteur se méprend, il faut dire, *il en est des hommes*, & cet *en* est la marque de la comparaison, & ôte l'ambiguité; car *il est* peut signifier *il y a.* Il est vrai qu'en l'exemple de l'Auteur la construction ôte l'ambiguité; mais jusques à *de ces*, l'ambiguité dure : mais disons, *Il est des hommes laborieux comme de certains animaux, qui dans la nécessité vivent de ce qu'ils ont amassé par leur travail. Il est*, en cet exemple peut signifier, *il y a.* La comparaison ne se sent point, à cause de l'ambiguité; & ce qu'on veut dire ne va point nettement à l'esprit; au lieu que si vous dites, *Il en est des hommes laborieux, &c.* il n'y a rien de plus net. Mais aux autres temps du verbe *être*, je suis de l'avis de la Remarque, il faut dire, *il sera*, & non pas, *il en sera de sa félicité, &c.* parce qu'en ce temps il n'y a point d'ambiguité, & que la comparaison se sent d'abord. Amyot au Traité des communes Conceptions contre les Stoïques dans Plutarque, dit, *Et puisque nous en sommes tombez sur ce propos*, p. 709. Cet *en* en notre Langue entre en beaucoup de phrases, où il semble inutile, & néanmoins il sert ou à la douceur pour l'oreille, ou à la clarté pour l'esprit, comme, *Si nous en croyons Aristote, le mouvement est, &c. Si nous croyons Aristote*, ne seroit pas si bien dit. Coëffeteau, Hist. Rom.

a écrit, *il en ſera de ſa félicité comme de ſes ſonges :* il faut dire, *il ſera de ſa félicité, comme, &c.* Ce qui peut les avoir trompez, c'eſt que l'on dit ſouvent & fort bien, *il en eſt comme de ces animaux, il en eſt comme de ſes ſonges ;* mais c'eſt parce que l'on a parlé devant *des hommes* ou *de la félicité,* afin de nous

liv. 13. pag. 314. parlant de Livia, *Elle s'en étoit enfuie en Sicile,* & pag. 330. *Des vaincus il ne s'en ſauva que peu :* pag. 354. *Une partie s'en étoit enfuie,* parlant des hommes de rame d'Antoine : pag. 360. *Et qui s'en étoit fui devant Auguſte :* pag. 429. *Herodes s'en étant retourné.* Nous diſons, *Nous nous en irons enſemble.* Cet *en* eſt ancien. Villehardouin, pag. 23. *Nos en irames volontiers,* nous nous en irons volontiers, pag. 78. *En ſi ſen parti & s'en zalla, à ſen parti,* & *s'en retourna à Conſtantinople :* pag. 83. *En ſi s'en rentra l'Emperors à Conſtantinople, ainſi rentra l'Empereur :* pag. 86. *En ſi s'en reviendront à l'oſt, qu'il en feroit d'homme,* ce qu'il feroit d'un homme.

Il eut en fantaiſie de s'en aller (il ne dit pas d'aller) *ſecrettement en la maiſon de Céſar.* Amyot en la Vie de Ciceron, nomb. 13. pag. 584. & *s'en recourir* (& recourir) *après ſon frere.* Auguſte *s'en alla* au temple. Coëffeteau, Hiſt. Rom. p. 378. nous diſons, *Il s'en eſt envolé.*

tenir dans nos exemples, & cet *en* est relatif à ce qui a été dit ci-devant; mais quand le substantif auquel cet *en* se rapporte, va après le verbe *être*, comme aux exemples que nous avons donnez, il ne faut point d'*en*.

NOTE.

Le Pere Bouhours a très-bien remarqué, que pour ôter toute équivoque, il faut dire, *il en est des hommes comme des animaux*, pour signifier que les hommes ressemblent aux animaux, parce que si on ôte la particule *en*, & qu'on dise simplement, *il est des hommes comme des animaux*, cela fait entendre qu'il y a des hommes sur la terre comme il y a des animaux, ce qui est fort éloigné du premier sens; mais il n'a pas pris garde que dans l'exemple de M. de Vaugelas il y a, *il en est des hommes comme de ces animaux*, & non pas *comme des animaux*. Cette particule *ces* détermine le rapport des hommes, non pas à tous les animaux en général, mais à une seule espece d'animaux, & fait entendre qu'il arrive aux hommes ce qui arrive à de certains animaux, ou qu'on trouve dans les hommes, ce qui se trouve dans de certains animaux. Ainsi M. de Vaugelas a crû avec raison, qu'on pouvoit ôter la particule *en*, & dire, *il est des hommes*

comme de ces animaux, ſans faire entendre qu'il y a des hommes comme des animaux ſur la terre. Cependant comme l'ambiguité de ces premiers mots, *il eſt des hommes*, n'eſt ôtée qu'après qu'on a lû, *comme de ces animaux qui, &c.* Il eſt certain que dans cet exemple il eſt mieux de dire, *il en eſt des hommes comme de ces animaux qui, &c.* C'eſt le ſentiment de M. Chapelain, qui dit que ceux qui écrivent, *il en eſt des hommes comme de, &c.* parlent fort bien, & qu'*il eſt des hommes* ſans *en*, ſignifieroit *il y a des hommes*; *il eſt* pour *il y a*, étant élégant, ſur tout en Poëſie; & les Orateurs s'en ſervent quelquefois. Je croi qu'on peut dire dans l'autre exemple que M. de Vaugelas rapporte, *il ſera de ſa félicité comme de ſes ſonges*, parce qu'il n'y a aucune ambiguité dans ces paroles; mais je croi auſſi que ce n'eſt pas une faute de dire, *il en ſera de ſa félicité comme de ſes ſonges*, puiſque l'uſage permet de joindre la particule *en* au verbe *être*, ſans qu'il ſoit beſoin qu'elle ſe rapporte à aucun mot, quand on veut montrer la reſſemblance qu'il y a d'une choſe à une autre. Il n'eſt donc pas vrai que ſi l'on parle bien en diſant, *il en eſt comme de ces animaux*, c'eſt parce que l'on a parlé des hommes auparavant, & que cet *en* leur eſt relatif. Pour faire voir que cet *en* n'eſt pas relatif aux hommes, on dira fort bien après qu'on aura parlé des

hommes; *il en eſt d'eux comme des animaux.* Le mot *d'eux* qui eſt relatif aux hommes eſt exprimé, & la particule *en* ne laiſſe pas d'être employée dans la phraſe ſans ſe rapporter à rien. Cette particule entre avec grace dans beaucoup de manieres de parler, quoiqu'elle n'y ſoit pas relative, & l'on dit fort bien, *vous n'en êtes pas où vous penſez; j'en ſçai plus que vous ſur cette matiere, c'eſt un homme qui en donne à garder à tout le monde; il ne ſçait où il en eſt; ils en vinrent aux groſſes paroles.* Il faut prendre garde dans l'uſage de cet *en*, à éviter une faute que je vois commettre à beaucoup de gens; ils mettent *en* devant *agir*, & diſent, *il en agit mal, il en a mal agi*, pour dire, *il en uſe mal, il en a mal uſé.* Le Pere Bouhours a très-bien décidé que cette façon de parler n'eſt point Françoiſe. La particule *en* ſe met devant *uſer, il en uſera bien*; mais elle ne ſe met point devant *agir*, & l'on ne peut dire, *il en agira comme vous voudrez.*

CCXXIV.

S'il faut dire revêtant, *ou* revêtiſſant.

IL faut dire *revêtant*, & non pas *revêtiſſant*, parce que le participe actif, ou le gérondif ſe forme de la pre-

miere perſonne plurielle du préſent de l'indicatif, en changeant *ons* en *ant*, comme *aimons*, *aimant*; *ſortons*, *ſortant*, *&c*. Que ſi ceux qui tiennent qu'il faut dire *revêtiſſant*, repartent que la premiere perſonne plurielle du preſent de l'indicatif eſt *revêtiſſons*, & non pas *revêtons*, & que par conſéquent, ſelon notre règle, il faut dire *revêtiſſant*, il eſt aiſé de les convaincre qu'il faut dire *revêtons*, & non pas *revêtiſſons*, quand l'Uſage ne ſe ſeroit pas entierement déclaré pour nous. C'eſt par l'analogie des conjugaiſons, qui eſt dans la Grammaire un principe comme infaillible. Or eſt-il que tous les verbes de la quatriéme conjugaiſon, dont l'infinitif ſe termine en *ir*, ont cela ſans exception, au moins je n'en ai point remarqué juſqu'ici, que ſi la premiere perſonne ſinguliere du préſent de l'indicatif garde l'*i* en ſa terminaiſon, & a autant de ſyllabes que l'infinitif, alors la premiere perſonne plurielle du même temps eſt en *iſſons*, comme *joüir* à *joüis*, qui ſe termine en *i*, & a deux ſyllabes comme ſon infinitif: c'eſt pourquoi l'on dit au

pluriel, *joüissons*. De même, *adoucir*, *adoucis*, *adoucissons*; *assoupir*, *assoupis*, *assoupissons*; *démolir*, *&c.* & ainsi généralement de tous les autres, dont les exemples sont en grand nombre. Mais au contraire, quand cette premiere personne singuliere du présent de l'indicatif ne garde pas l'*i* dans sa terminaison, ni n'a pas tant de syllabes que son infinitif, alors sans exception aussi, la premiere personne plurielle du même temps ne se termine point en *issons*, ni par conséquent son participe, qui en est formé, en *issant*, comme par exemple, *sortir* à *sors*, en la premiere personne singuliere du présent de l'indicatif, ne garde pas l'*i* de l'infinitif, ni n'a pas autant de syllabes que ce même infinitif: c'est pourquoi en la premiere personne plurielle du même temps on dit *sortons*, non pas *sortissons*. On dit au contraire, *ressortissons* & *ressortissant*, en matière de jurisdiction, & non pas, *ressortons* ni *ressortant*, parce que l'infinitif *ressortir*, & le présent de l'indicatif, *je ressortis*, quoique peu usité, ont autant de syllabes l'un que l'autre. Et bien que *je ressortis*, *tu ressortis*, ne

ſe diſent quaſi jamais, parce, comme je penſe, qu'il n'y a preſque jamais occaſion d'en uſer, ſi eſt-ce que *reſſortit* ſe dit tous les jours en la troiſiéme perſonne; & qui diroit au Palais *il reſſort*, feroit rire tout le Barreau. Or eſt-il que puiſqu'on dit *reſſortit* en la troiſiéme perſonne, c'eſt une preuve convaincante que l'on dit auſſi, *je reſſortis*, *tu reſſortis*; car ces trois perſonnes ſont toûjours égales en ſyllabes. Mais pour revenir à *ſortir*, d'où *reſſortis* nous a obligez de faire une digreſſion; *dormir* ſe gouverne encore tout de même que *ſortir*. On dit *dors* à la premiere perſonne du ſingulier de l'indicatif, & *dormons* à la premiere plurielle; *oüir* en deux ſyllabes, *ois* en une, *oyons*. En ce verbe *oüir* il garde bien l'*i*, mais non pas le nombre des ſyllabes, & il ſuffit pour notre règle qu'il manque en l'un des deux; car *couvrir* a bien autant de ſyllabes au temps de l'indicatif, *couvre*, que *couvrir*, à l'infinitif; mais parce qu'il manque à garder l'*i*, on dit *couvrons* au pluriel. Ainſi pour revenir à nos premiers exemples de *ſortir*, *dormir*, l'on dit, *repentir*, *repens*, *repentons*; *men-*

tir, *mens*, *mentons*; *partir*, *pars*, *partons*, & tous les autres de même, généralement, ſans nulle exception. Il s'enſuit donc que puiſque *revêtir* a *revêts* en la premiere perſonne ſinguliere du préſent de l'indicatif, il doit avoir *revêtons* en la premiere plurielle du même temps, & par conſéquent *revêtant* en ſon participe ou en ſon gérondif, & non pas *revêtiſſant*. Il n'y a plus rien à repliquer là-deſſus, ſi ce n'eſt qu'un opiniâtre adverſaire, pluſtôt que de ſe rendre, voulût encore ſe ſauver comme dans un dernier retranchement, & dire que tout ce que nous avons déduit conclut fort bien, pourvû que l'on nous accorde qu'il faut dire, *je me revêts*, *tu te revêts*, *il ſe revêt*, & non pas, *je me revêtis*, *tu te revêtis*, *il ſe revêtit*; mais qu'au contraire il ſoûtient qu'il faut dire, *je me revêtis*, *&c*. Ici l'Uſage tout commun le condamnera, & la voix publique ne ſouffrira pas qu'il le diſpute.

NOTE.

Il eſt hros de doute qu'il faut dire *revêtant* au gerondif, ou participe actif de *revêtir*, & que ce verbe fait *revêtons*

à la premiere personne plurielle du present de l'indicatif, & non pas *revêtissons*; mais il n'est pas vrai que tous les verbes dont l'infinitif se termine en *ir*, & qui ayant autant de syllabes à la premiere personne singuliere du present qu'à l'infinitif, gardent l'*i* dans la terminaison de cette premiere personne singuliere, ayent la premiere personne plurielle du même temps terminée en *issons*. Du moins le verbe *fuïr* doit être excepté de cette règle, il garde l'*i* au present, *je fuis*, & n'a qu'une syllabe à l'infinitif *fuïr*, non plus que dans cette premiere personne du pluriel, *non fuions*, & non pas, *nous fuissons*. Il est vrai que Monsieur de Vaugelas prétend, comme le porte une autre Remarque, que *fuïr* est de deux syllabes à l'infinitif, mais tout le monde n'en demeure pas d'accord. Ce qu'il y a de certain, c'est que tous les verbes qui ont l'infinitif en *ir*, & dont la premiere personne plurielle du present est terminée en *issons*, ont toûjours la derniere syllabe de la premiere personne singuliere terminée en *is*. Comme on dit au pluriel, *nous pâlissons*, *nous périssons*; on dit au singulier, *je pâlis*, *je péris*; & comme on ne dit pas, *nous sortissons*, *nous courissons*, mais *nous sortons*, *nous courons*, ces verbes *sortir* & *courir*, n'ont point *is* au present, & font, *je sors*, *je cours*. Cela me fait croire qu'on prononçoit autrefois *je haïs*, en deux

syllabes, comme quelques-uns le prononcent encore aujourd'hui, parce que ce verbe fait *nous haïssons* en trois syllabes à la premiere personne plurielle du present; & ce qui me confirme dans cette pensée, c'est que j'ai observé que sans nulle exception, toutes les premieres personnes plurielles du present de l'indicatif, dans les verbes dont la premiere personne singuliere n'est point terminée par un *e* muet, comme les verbes *j'aime, je couvre, je cueille*, & autres semblables s'y terminent, sont plus longues d'une syllabe que cette premiere personne singuliere, & qu'il n'y en a aucune qui ait deux syllabes de plus; *je perds, nous perdons; je bâtis, nous bâtissons; je démolis, nous démolissons; j'approfondis, nous approfondissons*; & si on n'avoit pas prononcé d'abord *je haïs* en deux syllabes, la premiere personne plurielle, *nous haïssons* qui en a trois, auroit surpassé de deux cette premiere personne singuliere du present du verbe *haïr*. C'est pour cela qu'il faut dire *nous revêtons*, parce qu'on dit *je revêts* à la premiere personne singuliere, & que la premiere plurielle d'un verbe dont le singulier n'est point terminé par un *e* muët, ne doit être plus longue que d'une syllabe.

Monsieur de Vaugelas dit, que le gerondif se forme de la premiere personne plurielle du present de l'indicatif, en changeant *ons* en *ant*, *nous sortons, sortant*.

Je trouve les gerondifs de trois verbes exceptez de cette règle. *Etant*, *ayant*, & *ſçachant*, ne peuvent être formez de, *nous ſommes*, *nous avons*, *nous ſçavons*. Ainſi j'aimerois mieux dire que le gerondif ſe forme de la premiere perſonne plurielle de l'imperatif, *aimons*, *aimant*; *ſortons*, *ſortant*; *courons*, *courant*. Les gerondifs des verbes *avoir* & *ſçavoir*, ſeront compris dans la règle, *ayons*, *ayant*; *ſçachons*, *ſçachant*; & en ce cas il n'y aura que le gerondif du verbe *être* excepté, puiſqu'*étant* ne peut ſe former de l'imperatif *ſoyons*.

CCXXV.

Humilité.

L'Uſage de ce mot en notre Langue eſt purement chrétien, & ne ſignifie point du tout ce qu'*humilitas* veut dire en bon Latin, les anciens Payens ayant ſi peu connu cette vertu chrétienne, que ceux même qui poſſedoient éminemment toutes les vertus morales, n'avoient autre but lorſqu'ils travailloient pour les acquerir, & ne prétendoient autre fruit après les avoir acquiſes, que de ſatisfaire à leur vanité durant leur vie, & d'éterniſer leur gloire

gloire. Or je fais cette remarque à cause que plusieurs de nos Auteurs, & des bons, se servent de ce mot aux traductions des Anciens & en d'autres ouvrages prophanes, l'employant tantôt pour *modestie*, ou *un sentiment modéré de soi-même*, & tantôt *pour une soûmission & une déférence entiere que l'on rend à ses Supérieurs*. Et il est très-certain qu'il ne vaut rien, ni pour l'un ni pour l'autre, & que jamais sans exception nous ne disons *humilité* en François, que pour exprimer cette sainte vertu, qui est le fondement de toutes les autres.

NOTE.

Monsieur de Vaugelas a raison de condamner ceux qui dans la traduction de nos anciens Auteurs, se servent de mots approchans du sens que ceux d'*humble* & d'*humilité* ont en notre Langue pour exprimer ces mots Latins, *humilis* & *humilitas*, qui ne signifient rien autre chose que *bas*, *abject*, *bassesse*, *petitesse*. Quand Virgile a dit, *humilesque myricæ*, il a entendu *les basses bruyeres*, des plantes qui ne s'élevent pas beaucoup de terre; & dans ce verset du *Magnificat*: *Quia respexit humilitatem ancillæ suæ*, le Grec a employé le mot de ταπείνωσις, qui signifie *vilitas*.

Ainsi ce verset seroit mal traduit par, *le Seigneur a regardé l'humilité de sa servante*; il faudroit dire, *la petitesse, la bassesse de sa servante.*

CCXXVI.

Rimes dans la prose.

IL faut avoir un grand soin d'éviter les rimes en prose, où elles ne sont pas un moindre défaut, qu'elles sont un des principaux ornemens de notre Poësie: & ce n'est pas assez de les éviter dans la cadence des périodes, ou des membres d'une période, elles sont mêmes à fuïr fort proches l'une de l'autre, comme, *il entend pourtant avant toutes choses*; & si dans une même période de deux ou trois lignes il y a trois mots, comme *consideration*, *reception*, *affection*, ou comme *délivrance*, *souffrance*, *abondance*, encore que pas un des trois ne se rencontre ni à la fin de la période, ni à aucune cadence des membres qui la composent, si est-ce qu'ils ne laissent pas de faire un très-mauvais effet, & de rendre la période vicieuse. Cependant je m'étonne que

si peu de gens y prennent garde, & que plusieurs de nos meilleurs Ecrivains, qui par la douceur de leur stile charment tout le monde, ne s'apperçoivent pas de la rudesse de ces rimes. Il y en a qui ne font point difficulté de dire, par exemple, *davantage de courage*, *&c.* & de faire d'autres rimes semblables, comme s'ils n'avoient ni yeux ni oreilles, pour voir en lisant, ou pour oüir en écoutant, la difformité & le mauvais son qui procede de cette négligence.

Mais ce n'est pas encore assez d'éviter les rimes, il faut même se garder des consonances, comme *amertume &* *infortune*, *soleil*, *immortel*, & une infinité d'autres de cette nature. Il ne faut guéres moins fuïr les unes que les autres.

Au reste, il y a apparence que si notre Poësie se fût faite sans rimes, comme celle des Grecs & des Latins, nous n'aurions non plus qu'eux évité la rime dans la prose, où tant s'en faut que ce soit un vice parmi eux comme parmi nous, qu'au contraire ils l'affectent souvent comme une espece de

grace & de beauté, appellant ces consonances, ὁμοιοτέλευτα, & *similiter desinentia.* Il y en a un bel exemple dans Ciceron, *In magna sum sollicitudine de tua valetudine.* Mais celui que je viens de voir fraîchement dans un Auteur, estimé l'un des plus polis de toute l'Antiquité, en doit valoir mille, pour servir de preuve convaincante, qu'ils en faisoient sans doute un des ornemens de leur prose. Le voici. *Brancidæ ejus incolæ erant. Mileto quondam jussu Xerxis, cùm è Græcia rediret, transierant, & in ea sede constiterant, quia templum, quod Didymæon appellatur, in gratiam Xerxis violaverant. Mores patrii nondum exoleverant, sed jam bilingues erant.* Voilà six rimes de suite; nous n'avons aucune sorte de Poësie en François qui en reçoive & en souffre tant. C'est pourquoi je ne doute point que si la rime n'eût pas été un des partages de notre Poësie, lequel il n'est pas permis à notre prose d'usurper, y ayant de grandes barrieres qui les séparent l'une de l'autre, comme deux mortelles ennemies, ainsi que Ronsard les appelle dans son Art poëtique, nous aurions

ſouvent cherché la rime, au lieu que nous l'évitons; car pour en parler ſainement, comment ſe peut-il faire que la rime dans nos vers contente ſi fort l'oreille, & que dans notre proſe elle la choque juſqu'à lui être inſupportable? Il faut néceſſairement avoüer que de ſa nature la rime n'eſt point une choſe vicieuſe, ni dont le ſon offenſe l'oreille, & qu'au contraire elle eſt délicieuſe & charmante; mais que le génie de notre Langue l'ayant une fois donnée en appanage, s'il faut ainſi parler, à la Poëſie, il ne peut plus ſouffrir que la proſe, comme j'ai dit, l'uſurpe & paſſe les bornes qu'il leur a preſcrites, comme à ſes deux filles, qui néanmoins ſont ſi contraires l'une à l'autre, qu'il les a ſéparées, & ne veut pas qu'elles ayent rien à démêler enſemble; & cela ſe voit plus clairement encore en la meſure des vers, laquelle faiſant leur principale beauté pour ce qui eſt du ſon, eſt néanmoins un grand défaut dans la proſe, comme nous l'avons remarqué. Ce ne peut pas être ſans doute, parce que cette meſure choque l'oreille, puiſqu'au contraire elle lui

plaît, & la flatte en la Poësie. C'est donc seulement à cause des partages faits entre ces deux sœurs qui ne peuvent souffrir que l'une usurpe & s'approprie ce qui appartient à l'autre.

NOTE.

C'est particulierement dans la cadence des périodes qu'il faut prendre soin d'éviter les rimes & les consonances en prose. Elles y blessent extrêmement les oreilles délicates, qui souffrent moins quand ces rimes sont proches l'une de l'autre, sur-tout si ce sont des mots de deux syllabes, & d'une terminaison masculine; ainsi on n'est pas choqué d'entendre dire, *j'ai vû à regret son secret trahi; on voyoit à sa langueur que son cœur étoit atteint d'une profonde tristesse*, parce que *regret* & *secret*; *langueur* & *cœur*, ne sont point dans des lieux de repos qui fassent sentir que ce sont des rimes. On ne les pourroit souffrir si on écrivoit, *j'ai vû avec beaucoup de regret qu'on ait trahi son secret; j'ai connu à sa langueur qu'une profonde tristesse occupoit son cœur*, parce qu'il y a du repos entre chaque rime, quoiqu'elles soient mises dans un seul membre de période. M. de Vaugelas condamne *il entend pourtant avant toutes choses*, à cause des trois rimes qui se trouvent de suite dans cette phrase; mais

l'oreille ne seroit point blessée, si on disoit seulement, *il entend pourtant raillerie*.

CCXXVII.

Exact, exactitude.

PLusieurs disent *exacte* au masculin pour *exact*, & très-mal. *Exacte* ne se dit qu'au féminin, *un homme exact, une exacte recherche*. Pour *exactitude*, c'est un mot que j'ai vû naître comme un monstre, contre qui tout le monde s'écrioit; mais enfin on s'y est apprivoisé, & dès-lors j'en fis ce jugement, qui se peut faire en beaucoup d'autres mots, qu'à cause qu'on en avoit besoin, & qu'il étoit commode, il ne manqueroit pas de s'établir. Il y en a qui disent *exaction*; mais il est insupportable pour son équivoque; car encore que les équivoques soient fréquens en notre Langue, comme en toutes les Langues du monde, si est-ce que lorqu'il est question de faire un mot nouveau, dont il semble que l'on ne se peut passer, comme est celui d'*exactitude*, la premiere chose à quoi il faut prendre garde, est qu'il ne soit

point équivoque ; car dès-là faites état qu'il ne sera jamais bien reçû. Quelques-uns ont écrit depuis peu *exacteté*, qui est sans doute beaucoup moins mauvais qu'*exaction* : mais comme il n'est point connu, & qu'il vient un peu tard, après qu'*exactitude* a le droit d'une longue possession tout acquis, je ne crois pas, quelque autorité que lui donne la réputation de son Auteur qui est assez connu, parce qu'il est aujourd'hui célebre, & qu'il n'y a que lui encore qui en ait usé ; je ne crois pas, dis-je, qu'il puisse jamais prendre la place de l'autre. S'il fût venu le premier, peut-être qu'on l'auroit mieux reçû d'abord qu'*exactitude*, quoique tous deux ayent des terminaisons qui ne sont pas nouvelles en notre Langue, puisque nous disons *solitude*, *habitude*, *incertitude*, *ingratitude*, *&c.* *netteté*, *sainteté*, *honnêteté*. Je marque ces trois dernieres en faveur d'*exacteté*, afin que l'on ne trouve pas étranges ces deux dernieres syllabes *teté*, puisqu'il y a déja d'autres mots de cette nature, qui se terminent ainsi. Quelques-uns ajoûtent qu'il a encore

un

un autre avantage ſur *exactitude*, qui eſt que celui-ci a une ſyllabe de plus qu'*exacteté*, & qu'en cela la règle vulgaire des Philoſophes a lieu, de n'allonger point ce qui ſe peut racourcir. Mais cela eſt frivole, & l'Uſage qui eſt pour *exactitude*, l'emporte. Auſſi ai-je oui dire que l'Auteur qui avoit dit *exacteté* en ſes premiers Livres, a dit *exactitude* dans les derniers, & s'eſt corrigé.

NOTE.

Exaction & *exacteté* ne ſe peuvent dire pour *exactitude*, qui s'eſt entierement établi. *Exaction* n'a d'uſage que pour ſignifier ce que l'on tire des gens d'une maniere violente & injuſte. Monſieur Chapelain a marqué que M. Arnaud s'eſt ſervi d'*exacteté* dans ſon Livre de la frequente Communion.

CCXXVIII.

Manes.

On ſe ſert de ce mot en vers & en proſe, toûjours maſculin, & toûjours au pluriel ; mais il faut prendre garde à ne l'employer jamais com-

me les Latins, *pour les Dieux infernaux*; car *Diis manibus* & *Diis inferis*, n'eſt qu'une même choſe, quoique les Latins le diſent auſſi de l'ame d'une ſeule perſonne. Les François ne s'en ſervent jamais en proſe ni en poëſie, qu'en cette derniere ſignification, c'eſt-à-dire pour *l'ame d'une perſonne.*

NOTE.

Voici une remarque de M. Chapelain. *Quand les Latins ſe ſervent de* Manibus *ſeul, ils l'entendent comme nous de l'ame ſeparée du corps; & ſi noûs ajoûtions comme eux le mot de* Dieux *à* Manes, les Dieux Manes, *il pourroit paſſer, quoique moins élegamment que dans leur Langue.* Manes *en Latin ſignifie auſſi* Deſtin.

Quiſque ſuos patimur Manes.

CCXXIX.

Souloit.

CE mot eſt vieux; mais il ſeroit fort à ſouhaiter qu'il fût encore en uſage, parce que l'on a ſouvent beſoin d'exprimer ce qu'il ſignifie, & quoiqu'on le puiſſe dire en ces trois façons, *il avoit accoûtumé*, *il avoit de*

coûtume, il avoit coûtume, lesquels il faut placer differemment selon le conseil de l'oreille, si est-ce qu'elles ressemblent si fort l'une à l'autre, que c'est presque la même chose; car de dire, *il avoit appris*, pour dire, *il avoit accoûtumé*, c'est une façon de parler qu'il faut laisser à la lie du peuple, bien que deux ou trois de nos plus célebres Ecrivains, mais non pas des plus modernes, en ayent usé aussi souvent que de l'autre. Il est vrai que ces grands hommes s'étoient laissez infecter de cette erreur, que pour enrichir la Langue, il ne falloit rejetter aucune des locutions populaires; en quoi ils n'eussent pas eu grand tort, s'ils ne les eussent voulu recevoir que dans le stile bas, & non pas dans le médiocre, & même dans le sublime, comme ils ont fait en leurs propres œuvres.

NOTE.

Monsieur Menage ne condamne pas *avoir coûtume*; mais il tient qu'*avoir de coûtume* est plus usité.

CXXX.

Nonchalamment, *loisible*.

LE premier eſt encore un vieux mot, pour lequel on dit *négligemment*, *peu ſoigneuſement*; car pour *nonchalance* & *nonchalant*, ils ſont bons. *Loiſible* n'eſt pas meilleur que les deux autres, & même il ſent encore davantage le vieux.

NOTE.

Nonchalamment a beaucoup de grace en quelques endroits, comme en ceux-ci que le Pere Bouhours donne pour exemples; *il étoit couché nonchalamment dans ſon carroſſe; elle avoit le bras appuyé nonchalamment*. M. Chapelain trouve *nonchalamment* un fort bon mot, & dit qu'il n'eſt pas plus vieux que *nonchalance*. J'entends ondamner *loiſible*, comme un mot qui vieilli. Ainſi on ne dit plus, *il n'eſt s loiſible de faire*, on dit, *il n'eſt pas permis*.

CCXXXI.

Autant.

CE mot, quand il eſt comparatif, demande *que* après lui, & non pas *comme*. Par exemple, une infinité de gens diſent, *ne me devez-vous pas autant d'amitié comme eux?* au lieu de dire, *autant d'amitié qu'eux.*

NOTE.

Monſieur de Vaugelas a déja fait obſerver cette faute dans une Remarque qui a pour titre, *Si pour* adeo *en Latin*, & elle eſt ſuivie d'une Note. *Autant* comparatif, eſt la même choſe qu'*auſſi*, & *ſi* pris pour *adeo*, & tous les trois demandent *que* après eux, & jamais *comme*. Ainſi c'eſt avec raiſon que le Pere Bouhours dans ſon Livre des Doutes, condamne ces phraſes, *l'union n'en eſt pas ſi parfaite comme celle de l'appetit*; *cette eſperance eſt auſſi préſomptueuſe comme elle eſt vaine.* Il eſt certain qu'on mettroit aujourd'hui *que* au lieu de *comme*, dans ces deux exemples, où *autant* pourroit entrer pour *ſi* & *auſſi*, quoiqu'avec moins de grace, que dans l'exemple de M. de Vaugelas, *vous me devez autant d'amitié comme à eux.* Je croi pouvoir

d'*s* à *ces*. Que si l'on dit qu'il ne se présente jamais, ou fórt peu d'occasions de dire *un oui*, ni *cet oui*, ni *ces oui*, ni de mettre rien devant, je répons que l'on se trompe, & que non seulement on peut dire, par exemple, *il ne faut qu'un oui d'un Roi pour rendre un homme heureux*, ou, *il y a longtemps que je travaille pour obtenir cet oui*; mais qu'il n'y a rien qui puisse venir plus souvent en usage, que de dire, par exemple, *il disoit oui de tout*, *ils diront oui*, *je prie Dieu qu'ils disent oui*; & en ces trois exemples comme en tous les autres semblables, il ne faut point prononcer le *t* qui est devant *oui*, quoiqu'on ait accoûtumé de le prononcer devant toutes les autres voyelles.

NOTE.

M. Chapelain qui a cherché pourquoi on prononce le mot qui précede *oüi*, comme s'il y avoit une *h* consonante devant *oüi*, dit que c'est par la même raison de *huit* & de *onze*, & *onziéme*, dont l'un a eu une *h* devant, par caprice de l'usage, & seulement pour justifier l'abus du manque d'élision, *le huit*, dans lequel mot l'*u* naturellement aussi-bien que l'*e*

dans *onze* devoit se manger ainsi, l'*huit*; & dont l'autre n'a point d'*h*, *onze*, qui se prononçant communément comme s'il étoit aspiré sans élision, *le onze* avoit le même droit d'avoir une *h* non aspirée devant, si l'usage avoit égard à la raison & à l'équité. Il dit encore que ce qui est cause que *huit*, *onze*, *oüi*, se prononcent sans élision, c'est que ces trois mots sont fort communs, & à tous momens dans la bouche du peuple, qui s'est accoûtumé à n'y observer pas l'élision non plus qu'en quelques autres, faisant de ces mots familiers une habitude de les considerer dans leur voyelle du commencement, de même que si c'étoit une consonne, ce qu'il ne fait pas à ceux qui lui sont moins connus, & moins familiers.

Je croi qu'il faut plustôt écrire *ce oüi*, comme il se prononce, *que cet oüi*; car il est certain que tous les mots qui précedent *oüi*, doivent se prononcer comme si *oüi* avoit une *h* consonante au commencement, & en écrivant *cet oüi*, on donne lieu de faire sentir le *t* de *cet* dans la prononciation.

CCXXXIII.

Innumerable, innombrable.

DU temps du Cardinal du Perron & de M. Coëffeteau, on disoit toûjours *innumerable*, & jamais *innombrable*; maintenant tout au contraire, on dit *innombrable*, & non pas *innumerable*. Il est vrai qu'une des meilleures plumes & des plus éloquentes bouches dont le Palais se puisse vanter, m'a appris que dans le genre sublime, ce mot, comme plus majestueux, peut encore trouver sa place.

NOTE.

C'est Monsieur Patru qui vouloit conserver *innumerable*. On ne le dit plus dans aucun stile. *Innombrable* a pris sa place.

CCXXXIV.

Mêmement.

CEt adverbe passoit déjà pour vieux, il y a plus de vingt-cinq ans, & jamais les bons Ecrivains ne s'en servoient, ils disoient toûjours

mêmes. Je ne vois pas que depuis ce temps-là il ſe ſoit renouvellé, ni que ceux qui écrivent purement, en uſent ainſi.

NOTE.

Mêmement a vieilli de plus en plus, & je le croi entierement aboli.

CCXXXV.

De deçà, de de-là.

PLuſieurs manquent en ſe ſervant de ces termes; par exemple, ils diſent, *les Eſpagnols chez qui toutes les nouvelles de de deçà ſont ſuſpectes*, au lieu de dire, *toutes les nouvelles de deçà*. Ils alleguent que *de deçà* eſt un adverbe local, qui veut dire *ici;* & quand on dit, *deçà* ou *delà*, avec un nom, alors il n'eſt plus adverbe, mais prépoſition, comme, *deçà la riviere*, *delà la riviere;* mais quand il eſt adverbe, on ne dit jamais *deçà*, qu'on ne mette *de* devant, & qu'on ne die *de deçà*, ſi ce n'eſt en un ſeul cas, qui eſt quand on dit *deçà & delà*, pour dire *çà & là;* mais il faut que *deçà & delà* ſoient tous

deux ensemble, l'un ne se disant point, & n'étant point adverbe, séparé de l'autre; tellement que lorsqu'il tient lieu de génitif, comme en l'exemple que nous avons donné, où *les nouvelles de de deçà*, vaut autant à dire que *les nouvelles de ce pays*, il faut necessairement, disent-ils, que l'article du génitif qui est *de*, le précede, & par conséquent que l'on die, *les nouvelles de de deçà;* autrement sans l'article *de*, ce seroit comme qui diroit, *les nouvelles ce pays*, au lieu de dire, *les nouvelles de ce pays*. On répond qu'il est vrai qu'après *nouvelles* il faut nécessairement dire *de*, qui est l'article du génitif qui suit le substantif précédent; mais aussi l'on soûtient qu'on l'y met, quand on dit, *les nouvelles de deçà*, parce qu'on ne demeure pas d'accord que l'adverbe *deçà*, doive toûjours avoir un *de* devant; car il est certain que *deçà* tout seul, signifie *ici*, & quand on y ajoûte un *de*, c'est par une élégance de notre Langue, qui n'est plus élégance dans la rencontre de tant de *de*. Et de fait on trouvera dans nos anciens Auteurs, *nous avons deçà d'excellens fruits*, & en-

core aujourd'hui on ne croira point mal parler en parlant ainſi, quoique *de deçà* en cet endroit ſoit plus élégant. Certainement ce ſeroit une grande dureté de dire, *les nouvelles de de deçà*, & l'Uſage à cauſe de cela, a fort bien fait de retrancher un de ces *de*, comme pour la meme raiſon il a fait dire *delà Loire*, au lieu de *delà la Loire*.

NOTE.

Monſieur de Vaugelas répond parfaitement bien à ceux qui prétendent qu'il faut dire, *les nouvelles de de deçà*. Cette repetition de l'article *de* eſt très-vicieuſe. Je ne voi point que l'uſage ait autoriſé *delà Loire*, pour *delà la Loire*; j'entends dire ce dernier à beaucoup de gens qui parlent très-bien, & M. Chapelain le trouve meilleur que *delà Loire*. Il dit que les Gaſcons diſent *deçà que delà*, pour *d'une façon ou d'autre*, & appelle cette maniere de parler barbare.

CCXXXVI.

Affaire.

CE mot eſt toûjours féminin à la Cour & dans les bons Auteurs, je ne dis pas ſeulement modernes, mais

anciens, Amyot même ne l'ayant jamais fait que féminin. Il est vrai que sur les dépêches du Roi on a accoûtumé de mettre *pour les exprès affaires du Roi*, & non pas *pour les expresses affaires*, mais ou c'est un abus, ou une façon de parler affectée, particulierement aux paquets & dépêches du Roi, qu'il ne faut point tirer en conséquence, puisque pour cela on n'a pas laissé de dire toûjours à la Cour, *une bonne affaire*, *une grande affaire*, & jamais *un bon* & *un grand affaire*. Il y en a qui disent que lorsqu'*affaire* est après l'adjectif, il est masculin, & par exemple, qu'il faut dire *un bon affaire*, & quand il est devant, qu'il est féminin, & qu'il faut dire, *une affaire fâcheuse*; mais cette distinction est entierement fausse & imaginaire. Il est certain qu'au Palais on l'a toûjours fait masculin jusqu'ici; mais les jeunes Avocats commencent maintenant à le faire féminin.

NOTE.

Monsieur Menage rapporte quelques endroits de Marot, qui a fait *affaire* masculin, & dit qu'il est presentement féminin. Il est certain qu'il n'a plus que

ce ſeul genre. M. Chapelain obſerve que ce qui a rendu autrefois ce mot maſculin, c'eſt que nous l'avons tiré de l'Italien *affare*, qui eſt maſculin; que nos Ancêtres l'employerent dans ce genre à toute occaſion, & que le peuple l'ayant fait enſuite féminin, l'uſage des Miniſtres d'Etat a conſervé le ſtile & le genre ancien par dignité, afin de demeurer dans les termes, qui en matiere d'Etat, comme de Religion, ſe conſacrent, & ne veulent pas être changez. Il ajoûte que cela ſe verifie encore par l'uſage des Actes publics des Cours ſouveraines, & des Contrats de la Chancellerie, où le vieux ſtile ſe conſerve religieuſement, comme ſi dans ces vieux mots conſiſtoit l'eſſence de la choſe ſignifiée, & que les nouveaux dûſſent l'alterer, & qu'on obſervoit la même choſe à Rome pour les prieres des Dieux, pour les Loix des douze Tables; où ç'eût été une profanation de toucher.

C'eſt par la même raiſon du vieux ſtile conſervé, qu'on dit encore aujourd'hui, *Lettres Royaux*, *Ordonnances Royaux*, quoique *Lettres* & *Ordonnances* ſoient du genre féminin, & que *Royaux* ſoit du maſculin. M. Menage dit, que ce qui a donné lieu à ces façons de parler, c'eſt que *Royaux* étoit autrefois maſculin & féminin, comme il paroît par *choſes hereditaux*, qui ſe trouve en pluſieurs endroits de nos anciennes Coûtumes. Il rapporte là-

dessus ce vers de Gauvain, l'un de nos anciens Poëtes.

Les Damoiselles sont fréstiaux.

Lequel mot *frestiaux*, il dit que M. Borel dans ses Antiquitez Gauloises & Françoises, a interprêté par celui de *fraîches*.

CCXXXVII.

Benit, beni.

TOus deux sont bons, mais non pas dans le même usage. *Benit* semble être consacré aux choses saintes. On dit à la Vierge, *Tu es benite entre toutes les femmes*; on dit, *de l'eau benite, une Chapelle benite, du pain benit, un cierge benit, un grain benit*, & ce *t* là a été pris vrai-semblablement du Latin *benedictus*. Mais hors des choses saintes & sacrées, on dit toûjours *beni* & *benie*, comme, *une œuvre benie de Dieu, une famille benie de Dieu, Dieu vous a beni d'une heureuse lignée, a beni vos armes, a beni votre travail*; car le participe du prétérit indéfini ou composé, est le même en tout & par tout que le participe passif tout seul.

NOTE.

Monsieur Chapelain dit que l'on a gardé le *t* dans *eau benite, pain benit, cierge benit, Chapelle benite*, & autres semblables, non pas pour avoir été consacré aux choses saintes, mais parce qu'anciennement on disoit *benit* de tout; que l'usage a adouci ce participe parmi le peuple pour les choses ordinaires, mais que pour celles de la Religion, *benit* est demeuré avec son *t*, pour ne rien alterer dans les choses saintes, & conserver les termes affectez & accoûtumez dans les matieres de Religion, comme autant de formules.

On a fait *Benitier* d'*eau benite*; surquoi M. Menage a dit, que comme plusieurs Parisiens parlent ainsi, on ne peut pas dire que ce soit un mauvais mot. Il fait remarquer que M. Pavillon Evêque d'Alet, dans son Rituel, M. d'Andilly dans la vie de sainte Therese, & M. des Preaux dans son Epître à M. Arnaud, s'en sont servis. Ces témoignages suffisent pour faire voir que l'on s'en peut servir après eux. Je croi que c'est le vrai mot. Cependant le même M. Menage avouë qu'il préfere *Benaîtier*, comme un mot reçu dans toutes les Provinces de France, & dont on prononce doucement la seconde syllabe. Il rapporte plusieurs exemples qui font connoître que l'on disoit autrefois *Benoîtier*.

CCXXXVIII.

Dépenser, dépendre.

IL y a long-temps que j'ai oüi disputer de ces mots, non pas pour sçavoir lequel est le meilleur, mais lequel est le bon ; car il y en a qui condamnent l'un, & d'autres qui condamnent l'autre. Néanmoins tous deux sont bons, & se disent & s'écrivent tous les jours, avec cette différence pourtant, que *dépenser* autrefois étoit plus en usage à la Cour que *dépendre*, & qu'aujourd'hui tout au contraire on dit plûtôt *dépendre* que *dépenser*, qui est maintenant plus usité dans la ville. L'un & l'autre est donc fort bien dit, *j'ai dépendu*, ou *j'ai dépensé cent pistoles en mon voyage ; je dépens*, ou *je dépense mille écus par an.* Quelques-uns disent qu'il y a des endroits où l'on se sert plûtôt de l'un que de l'autre, & cela pourroit bien être, puisque la même chose arrive à certains autres mots ; mais pour moi, j'avouë que je ne l'ai pas remarqué. Au reste, ceux qui con-

damnent *dépendre*, parce qu'il eſt équivoque, & que l'autre ne l'eſt pas, ont grand tort, ne regardant pas la conſéquence, & où cela iroit, s'il étoit queſtion de bannir des Langues les mots équivoques, & de les reſtraindre tous à une ſeule ſignification. Pour ce qu'ils ajoûtent, qu'en ſe ſervant de *dépendre*, & de *dépendu*, les deux dernieres ſyllabes repréſentent un fâcheux objet, c'eſt une trop grande délicateſſe, qui ne mérite point de réponſe. Si cette conſideration avoit lieu, il y auroit bien des mots à rejetter en notre Langue & en toutes les autres.

NOTE.

Monſieur Menage, après avoir rapporté quelques endroits de nos anciens Poëtes, qui ont employé *dépendu* pour *dépenſé*, demeure d'accord qu'à la Cour & à Paris, on ne dit plus préſentement que *dépenſer*, & qu'on ſe mocqueroit d'un homme qui diroit, *je dépens dix mille écus par an, j'ai dépendu cent piſtoles en mon voyage.* Il veut pourtant qu'il y ait de certains endroits ou *dépendre* ſoit mieux que *dépenſer*, comme en cet exemple, *mes laquais ont tant d'argent à dépendre*;

& il rapporte un endroit de Monsieur Scarron, qui a dit,

Il est beau, vaillant & courtois;
Prend plaisir à dépendre.

Je ne croi pas que presentement on puisse employer *dépendre* pour *dépenser*, & je ne voudrois ni l'écrire, ni le dire.

CCXXXIX.

Eviter.

PLusieurs lui font régir le datif, & disent, *éviter aux inconvéniens*, mais très-mal; & ce qui a donné lieu à cette faute, c'est que l'on dit ordinairement, *pour obvier aux inconvéniens*; mais *éviter* régit l'accusatif, & *obvier*, le datif.

NOTE.

On dit en parlant de procedures, *pour éviter aux frais*; c'est une phrase particuliere autorisée par l'usage en matiere de Palais: mais hors de-là, la Remarque de M. de Vaugelas est très-bonne; *éviter* ne doit jamais regir le datif, & c'est une faute de dire, *on ne peut éviter à son malheur.*

CCXL.

Gaigner la bonne grace.

UN de nos plus célebres Auteurs a écrit, *gaigner la bonne grace du peuple*, mais il en est repris avec raison; il faut toûjours dire au pluriel, *gaigner les bonnes graces*; car *bonne grace* au singulier, veut dire toute autre chose, comme chacun sçait. Il est vrai qu'anciennement on disoit, *je me recommande à votre bonne grace*, & on le trouvoit ainsi en toutes les Lettres qui sont au-dessus de cinquante ans; mais il ne se dit plus.

NOTE.

Monsieur de la Mothe le Vayer dit qu'il ne sçait qui est ce célébre Auteur qui a dit, *gagner la bonne grace du peuple*, mais qu'il en est repris par une raison fort puérile. Il est certain que *bonne grace* au singulier veut dire, une maniere aisée de faire les choses; *il monte à cheval de bonne grace, cette femme a bonne grace en tout ce qu'elle fait.* Apparemment du temps de M. de Vaugelas on écrivoit *gaigner*, puisqu'il orthographie ainsi ce mot. Presentement on écrit *gagner* sans

i, quoiqu'on diſe *gain*. C'eſt le ſentiment de M. Menage.

CCXLI.

Délice.

BEaucoup de gens diſent, *c'eſt un délice*, qui eſt une façon de parler très-baſſe. *Délice* ne ſe dit point au ſingulier dans le beau langage ni dans le beau ſtile, mais ſeulement au pluriel, & eſt féminin, comme *deliciæ* en Latin, notre Langue ſuivant en cela la Latine, & pour le nombre & pour le genre, *de grandes délices*.

NOTE.

Monſieur Chapelain fait remarquer que *délice* a été formé ſur *delicium*, qui eſt élegant en Latin, & non pas en François, quoique quelques-uns maintiennent qu'il ſe peut dire au ſingulier ſans barbariſme. M. Menage décide, comme fait M. de Vaugelas, qu'on ne dit plus que *délices* au pluriel, & au féminin; il tombe d'accord que l'on diſoit anciennement *un delice* au ſingulier & au maſculin du *delicium* des Latins, qui ont dit auſſi *delicia*, & *delicies*.

CCXLII.

Guarir, guérir, sarge.

AUtrefois on disoit l'un & l'autre, & plûtôt *guarir* que *guérir*; mais ceux qui parlent & écrivent bien, disent toûjours *guérir*, & jamais *guarir*. Aussi l'*e* est plus doux que l'*a*, mais il n'en faut pas abuser comme font plusieurs, qui disent *merque* pour *marque*, *serge* pour *sarge*; (toute la Ville de Paris dit *serge*, & toute la Cour (1) *sarge*) & *merri*, que tout Paris dit aussi pour *marri*.

NOTE.

Monsieur de la Mothe le Vayer veut que *guarir* soit aussi bon que *guerir*, qu'il appelle effeminé, & d'enfant de Paris,

(1) Il faut dire *serge*: autrefois on disoit *sarge*, comme *guarir*, mais aujourd'hui la Cour & la Ville disent, *serge*, & *guérir*. La grande Artenice m'a dit elle-même qu'elle est cause de la Remarque; car l'Auteur qui étoit pour *sarge*, voyant que ces trois Consultans dont il parle dans sa Préface, étoient pour *serge*, il en parla à cette Dame, qui alors étoit pour *sarge*, & qui maintenant a changé d'avis.

qui change l'*a* en *e*. On a parlé ainsi autrefois, mais presentement on ne dit plus que *guerir* & *guerison*. On dit *marque* & *marri*, & non pas *merri* & *merque*.

Pour *serge*, Monsieur Chapelain dit que *sarge* est l'origine, & qu'il vient de l'Italien *sargia*, mais que le général de la France, & une bonne partie de la Cour, prononce *serge*. M. Menage dit la même chose, & préfere *serge* à *sarge*. Le Pere Bouhours a raison de décider à l'égard de *sarge*, que tous ceux qui parlent bien, disent aujourd'hui *serge*, & que les gens de la Cour s'accordent en cela avec les Bourgeois & les Marchands.

CCXLIII.

Au travers & à travers.

TOus deux sont bons; mais *au travers* est beaucoup meilleur & plus usité. Ils ont différens régimes, il faut dire, par exemple, *il lui donna de l'épée au travers du corps*, & *à travers le corps*. On ne le dit que de ces deux façons; car *au travers le corps* & *à travers du corps*, ne valent rien. C'est l'opinion commune & ancienne; mais depuis

puis peu (1) il y en a, & des Maîtres, qui commencent à dire, *à travers de*, aussi-bien qu'*au travers de*. Pour moi, je ne le voudrois pas faire.

NOTE.

Quoique Monsieur de Vaugelas décide qu'*au travers* est beaucoup meilleur,

(1) La fin de la Remarque est sur ce que dans mon Plaidoyer des Captifs j'ai dit, *En vain un Ange sera venu à travers des étoiles*, parce qu'il est plus soutenu, & sonne mieux qu'*au travers des étoiles*.

A & *au* en notre Langue se disent indifferemment: *A même temps, au même temps, à côté, au côté*, quand il est comme adverbe. Coëffeteau en son Florus, liv. 4. parlant de Pompée le jeune, pag. 177. *Ce fut une honte de voir qu'il s'enfuit à travers d'une mer qu'il avoit auparavant couruë avec une triomphante flote*: pag. 187. *Se passe l'épée à travers du corps*, parlant de Scipion; & pag. 190. *Voyant passer à travers de ses troupes*, parlant de César: pag. 204. *A travers les champs*: pag. 213. *A travers les campagnes*: pag. 217. *Se passa l'épée à travers le corps*; tellement qu'il dit l'un & l'autre, mais rarement *au travers*; & dans son Histoire qui est son dernier ouvrage, il dit par-tout *à travers du corps*, & jamais *à travers le corps*, au moins ne l'ai-je point vû aux quatre derniers livres que j'en ai lûs.

& plus uſité qu'*a travers*, M. Menage remarque fort bien qu'il y a des endroits où *à travers* eſt à préferer, & qu'il faut dire, *à travers champs, à travers les bleds, à travers les vignes*. On met toûjours le genitif avec *au travers; j'ai paſſé au travers de l'Egliſe*, & l'accuſatif avec *à travers, il lui donna d'un bâton à travers les jambes*. Monſieur Chapelain dit qu'on ne peut écrire *à travers de*, ſans faire une faute.

CCXLIV.

A l'encontre.

CE terme eſt purement du Palais en l'un de ſes uſages; car il en a deux, en l'un deſquels il eſt prépoſition, & en l'autre il eſt comme adverbe. Il eſt prépoſition, comme quand on dit au Palais, *il a ſon recours à l'encontre d'un tel*, c'eſt-à-dire, *contre un tel*, & adverbe dans cette phraſe, *je ne vais pas à l'encontre*, pour dire, *je ne dis pas*, ou *je ne fais pas le contraire*. Il eſt vrai qu'on y pourroit ſous-entendre, *de cela*, comme qui diroit, *je ne vais pas à l'encontre de cela*; c'eſt pourquoi j'ai dit *comme adverbe*. Mais quoi qu'il

en soit, ni l'un ni l'autre ne se dit jamais à la Cour, & ne se trouve point dans tous les bons Auteurs, quoiqu'il soit échappé à l'un de nos plus modernes & plus excellens Ecrivains de l'employer en toutes les deux façons. Jamais M. Coëffeteau ne s'en est voulu servir.

NOTE.

A l'encontre est une très-méchante façon de parler ; on dit même presentement au Palais, *il a son recours contre un tel*, & non pas *à l'encontre d'un tel.* C'est une remarque du Pere Bouhours.

CCXLV.

Fut fait mourir.

CEtte façon de parler est toute commune le long de la riviere de Loire & dans les Provinces voisines, pour dire, *fut executé à mort.* La Noblesse du pays l'a apportée à la Cour, où plusieurs le disent aussi; & M. Coëffeteau qui étoit de la Province du Maine, en a usé toutes les fois que l'occasion s'en est présentée. Les Italiens ont cette même phrase, & le Cardinal

Bentivoglio, l'un des plus exacts & des plus élégans Ecrivains de toute l'Italie, s'en est servi en son Histoire de la guerre de Flandre, au quatriéme livre. *Lo Strale*, dit-il, *già Borgomastro d'Anversa, e che tanto haveva fomentate le seditioni di quella città, fu fato morire in Vilvorde.* Il en dit encore un autre de cette même nature, & qui nous doit sembler plus étrange, sur la fin du sommaire du cinquiéme livre. *Valenciana*, dit-il, *cade in potere degli Ugonotti, i quali ne sono fatti uscir poco dopo, lesquels en sont faits sortir peu après*, pour dire, *lesquels on en a fait sortir.* Nous n'avons point encore étendu cette locution, *fut fait mourir*, comme font les Italiens, à d'autres phrases semblables. Mais nonobstant tout ce que je viens de dire, qui sembleroit suffisant pour l'autoriser, il est certain qu'elle est condamnée de tous ceux qui font profession de bien parler & de bien écrire.

NOTE.

J'ai parlé de *faire mourir*, sur la Remarque de l'usage des participes passifs dans les préterits, & j'ai fait connoître

que le verbe *faire*, quand il précede l'infinitif d'un verbe neutre, lui influë son action & son regime, & le rend en quelque façon actif, *faire mourir quelqu'un*, *faire tomber quelqu'un*, *faire sortir quelqu'un*. Cependant *quelqu'un* n'est pas gouverné par *faire*, comme il en est gouverné, quand au lieu de *mourir*, de *tomber*, de *sortir*, on met *Religieux*, par exemple; car alors on dit, *faire quelqu'un Religieux*, & on ne peut dire, *faire quelqu'un mourir*. On dit fort bien tout de même au passif, *il fut fait Religieux*; mais comme on ne peut dire au passif, *il fut fait tomber*, *il fut fait sortir*, je croi aussi que, *il fut fait mourir*, est une construction barbare & très-vicieuse; il faut dire à l'actif, *on le fit mourir*, ou bien, *il fut executé à mort*, ou tout simplement, *il fut executé*.

CCXLVI.

Encore.

IL faut toûjours dire *encore*, & jamais *encor* ni *encores*; néanmoins en Poësie la plusparts disent *encor* à la fin du vers, & le font rimer avec *or*; mais je connois d'excellens Poëtes qui n'en veulent jamais user, quoiqu'ils le souffrent aux autres. Ceux qui en usent à la fin, ne s'en servent point ailleurs,

comme ils ne commenceroient pas un vers ainſi, *encor que des mortels*, *&c.* Donc *encore* eſt celui qui ſe dit en proſe & en vers; *encores* avec une *s*, ne ſe dit ni en vers ni en proſe, & *encor* ſe dit par la pluſpart des Poëtes à la fin du vers, & par quelques-uns au commencement auſſi. D'autres plus ſcrupuleux ne le diſent nulle part.

NOTE.

M. Menage obſerve qu'*encore*, que nous avons fait de *l'ancora* des Italiens, eſt le veritable & l'ancien mot; mais que comme les Poëtes qui ont eu beſoin d'accourcir ou d'allonger les mots, ont dit *encore*, & *encores*; ceux qui ont écrit en proſe les ont imitez, & ſe ſont ſervis des mêmes mots. Pour *encores*, il tombe d'accord qu'il n'eſt plus en uſage ni en proſe ni en vers. En effet, *encores* avec une *s* ne ſe peut ſouffrir. Par ces excellens Poëtes qui ne veulent jamais dire, *encor* en vers, M. de Vaugelas entend M. de Gombaut, qui ne pouvoit ſouffrir qu'en Poëſie, on fît rimer *encor* avec *or*. M. Chapelain appelle cela une délicateſſe particuliere, & qui n'engage perſonne à rien; cependant s'il faut toûjours dire *encore* en proſe, & jamais *encor*, la Poëſie n'ayant aucun droit d'au-

toriſer ce qui eſt contre la langue, *encor* ne devroit pas être moins banni des vers qu'il l'eſt de la proſe, quoi qu'*encore* en trois ſyllabes ait un ſon bien languiſſant dans un vers, quand il n'y fait point d'éliſion.

Je veux encore voir ſi ſon cœur eſt ſenſible.

Il ſemble même que comme la proſe doit avoir quelque ſorte de meſure qui ſatisfaſſe l'oreille, il devroit être permis de dire également *encor* & *encore*, ſelon qu'on trouveroit à propos d'ajoûter ou de retrancher une ſyllabe. Ce qu'il y a de certain, c'eſt qu'en parlant, & même en liſant, on ne prononce preſque jamais *encore* en trois ſyllabes, & qu'il eſt plus doux de dire *encor que* pour *quoi que*, que de dire *encore que*; ce qui fait voir que la prononciation de l'*e* muet dans ce mot, n'eſt point neceſſaire pour le plaiſir de l'oreille, & qu'il devroit être d'*encor*, & d'*encore*, comme d'*avec*, & d'a*vecque*, que M. de Vaugelas permet d'employer indifferemment, ſelon qu'on a beſoin d'une ſyllabe de plus ou de moins. *Encore bien que*, que l'on diſoit autrefois, n'eſt plus en uſage.

CCXLVII.

L'article devant les noms propres.

PLusieurs disent, *l'Aristote, le Plutarque, l'Hippocrate, le Petrone, le Tite-Live, &c.* C'est très-mal parler, & contre le génie de notre Langue, qui ne souffre point d'article aux noms propres. Il faut dire simplement, *Aristote, Plutarque, Petrone, Tite-Live.* Et ne sert de rien d'opposer qu'ils mettent l'article pour faire voir qu'ils entendent parler de leurs œuvres, & non pas de leurs personnes, où ils ne mettroient pas l'article,& ne diroient point, par exemple, *l'Aristote fut précepteur d'Alexandre; le Tite-Live étoit de Padouë*, & ainsi des autres; car dès que l'on nomme le nom propre, il n'est plus question de sçavoir si l'on entend son livre ou sa personne; en toutes façons il n'y faut point d'article, l'un se confond avec l'autre. Il y a une exception en certains Auteurs Italiens, parce qu'on les nomme à la façon d'Italie, où l'on dit, *il Petrarca, l'Ariosto, il*

Taſſo ; & ainſi nous diſons (1) *le Petrarque , l'Arioſte , le Taſſe , le Boccace, le Bembe , &c.* & c'eſt ſans doute ce qui a donné lieu à l'erreur de mettre l'article à tous les autres Auteurs, ſans faire la différence des Italiens , & de ceux qui ne le ſont pas.

NOTE.

M. Menage a remarqué pour exceptions à cette règle, qu'on dit, *la Magdeleine* , & *le Lazare* , *le Jupiter de Phidias* , *la Venus de Praxitele* , *la Diane d'Epheſe* , *le Ciceron de Gruter* , *le S. Auguſtin de Baſle* , *l'Aminte du Taſſe* , & autres ſemblables ; mais il n'y a que *le Lazare* & *la Magdeleine* qui puiſſent être compris dans l'exception, puiſque *le Jupiter de Phidias* n'eſt point un nom propre , & ſignifie ſeulement , *la Statuë de Jupiter faite par Phidias* , & ainſi des autres. Le même M. Menage ajoûte

(1) Pour *l'Arioſte* & *le Taſſe* , la remarque eſt vraie ; mais pour les autres on dit *Petrarque* , *Bocace* & *Bembe*. Deſly Avocat du Roi à Fontenai-le-Comte , en une lettre écrite à du Cheſne le 28 Juin 1616. & qui eſt enſuite de la Préface d'Alain Chartier , imprimée en 1616. appelle cette manière d'écrire , *le Platon*, & autres , un idiotiſme Lombard , qui menace notre Langue de la barbarie du Gothiſme.

à l'égard des noms propres Italiens qui reçoivent l'article, qu'on dit plus souvent *Petrarque*, *Bocace*, *Sannazar*, que le *Petrarque*, *le Bocace*, *le Sannazar*, & qu'il faut toûjours dire *Dante*, & jamais *le Dante*. Pour les noms propres François qui ont *le* au nominatif, comme *le Geai*, *le Petit*, *le Grand*, *le Fevre*, *le Comte*, *le Baron*, ils le gardent aux autres cas, parce qu'il n'est pas article, & qu'il fait partie du nom : ainsi il faut dire, *j'ai reçû de le Geay*, *de le Petit*, & non pas, *du Geay*, *du Petit* ; *j'ai donné à le Grand*, *à le Fevre*, & non pas, *au Grand*, *au Fevre*. Cela paroît rude dans *le Baron* & *le Comte*, parce que ce sont aussi des noms de dignité, & qu'on est accoûtumé a dire, *du Baron*, *au Baron* ; *du Comte*, *au Comte*. Cependant il faut dire, quand *le Baron* & *le Comte* sont des noms propres, *je suis fort content de le Baron*, *j'ai appris à le Comte*. On dit, *les tableaux du Poussin*, qui étoit François, né à Andely, petite Ville à sept lieuës de Rouen, & non pas, *les tableaux de le Poussin*, mais c'est parce qu'il s'appelloit simplement *Poussin*, & que les Italiens qui déclinent tous les noms propres, l'ayant vû travailler si long-temps à Rome, l'ont appellé *le Poussin*, ajoûtant l'article *le* à son nom, pour le décliner comme tous les autres.

CCXLVIII.

Fors, hors, hors-mis.

FOrs, ſe diſoit autrefois en proſe & en vers, pour dire, *hors-mis*; mais aujourd'hui il eſt tout-à-fait banni de la proſe, & il n'y a plus que les Poetes qui en uſent, parmi leſquels non ſeulement il n'eſt pas mauvais, mais il paſſe pour noble, & eſt beaucoup meilleur que *hors*, dont la proſe ſe ſert. Les exemples en ſont fréquens dans Malherbe & dans tous les autres Poëtes.

NOTE.

Je ſuis du ſentiment du Pere Bouhours, qui dit que *fors* eſt banni aujourd'hui des vers comme de la proſe, & que ceux qui excellent en poëſie parmi nous, bien loin de le trouver noble, & meilleur que *hors*, le trouvent bas & méchant.



CCXLIX.

Sériosité.

CE mot jusqu'ici ne s'est dit qu'en raillerie, & je l'ai vû bien souvent condamner tout d'une voix à plusieurs personnes très-sçavantes en notre Langue, qui s'étoient rencontrées ensemble. Ils ne croyoient pas qu'on le pût écrire dans le beau stile, & ne le souffroient que dans la Comédie, dans la satyre, & dans l'épigramme burlesque. Néanmoins si l'on faisoit l'horoscope des mots, on pourroit, ce me semble, prédire de celui-ci, qu'un jour il s'établira, puisque nous n'en avons point d'autre qui exprime ce que nous lui faisons signifier; car puisqu'il a déjà tant fait que de naître, & que d'avoir cours dans la bouche de plusieurs, & d'être connu de tout le monde, il ne lui faut plus qu'un peu de temps, joint à la commodité ou à la nécessité qu'il y aura d'en user, pour l'établir tout-à-fait. *Datur venia novitati verborum*, dit Apulée, *rerum ob-*

scuritatibus servienti. Déjà un de nos plus fameux Ecrivains s'en est servi dans son nouveau Recueil de Lettres. J'ai vû *exactitude* aussi reculé que *sériosité*, & depuis il est parvenu au point où nous le voyons, par la constellation & le grand ascendant qu'ont tous les mots qui expriment ce que nous ne sçaurions exprimer autrement, tant c'est un puissant secret en toutes choses, de se rendre nécessaire : mais en attendant cela, ne nous hâtons pas de le dire, & moins encore de l'écrire. Laissons faire les plus hardis, qui nous frayeront le chemin, *usitatis tutiùs utimur*, dit Quintilien, *nova non sine quodam periculo fingimus* : mais comme il ajoûte de Ciceron, *quæ primò dura visa sunt, molliuntur.* Au reste, *sériosité* a de l'analogie avec *curiosité ;* car comme *curiosité* se forme de l'adjectif *curieux*, aussi *sériosité* se forme de l'adjectif *sérieux.*

Il y en a qui au lieu de *sériosité*, font *sérieux* substantif, & disent, par exemple, *il est dans un sérieux*, *je l'ai trouvé dans un sérieux* : mais quoique cette façon de parler soit très-fréquente à Pa-

ris, elle ne laiſſe pas de déplaire à beaucoup d'oreilles délicates.

NOTE.

L'autorité de M. Balzac, qui a employé *sérioſité* dans ſes lettres, n'a point été ſuffiſante pour le faire recevoir. Le Pere Bouhours remarque fort bien que *ſérieux* ſubſtantif, qui ne plaiſoit pas lorſque M. de Vaugelas faiſoit ſes Remarques, eſt préſentement au gré de tout le monde, & qu'il n'y a rien de ſi commun que d'entendre dire, *il eſt dans un ſérieux; je n'ai jamais vû un plus grand ſérieux; ſon ſérieux me glace.* M. Chapelain dit que, *il s'eſt mis ſur ſon ſérieux, il l'a pris ſur le ſérieux*, ſont des façons de parler très-élégantes, & dans la bouche de tous les honnêtes gens.

CCL.

Courre, courir.

TOus deux ſont bons; mais on ne s'en ſert pas toûjours indifféremment; en certains endroits on dit, *courre*, & ce ſeroit très-mal parler de dire *courir*, comme *courre le cerf, courre le liévre, courre la poſte.* Si quelqu'un diſoit *courir le cerf*, on ſe moqueroit

de lui. En d'autres endroits il faut dire *courir*, comme, *il fait courir le bruit*, *il ne fait que courir*, parlant d'un homme qui ne fait que voyager, &c. Et en d'autres on peut dire *courir* & *courre*, comme, *courre fortune*, *courir fortune.* M. Coëffeteau, ce me ſemble, dit toûjours le premier, & M. de Malherbe le dernier; mais ſans doute *courre fortune* eſt le plus en uſage.

NOTE.

M. Menage qui confirme la déciſion de M. de Vaugelas ſur *courre le lievre*, *courre la poſte*, *il ne ſait que courir*, *ſaire courir le bruit*, rapporte une obſervation de Voiture conçûe en ces termes dans quelqu'une de ſes Lettres. Courre *eſt plus en uſage que* courir, *& plus de la Cour*; *mais* courir *n'eſt pas mauvais*, *& la rime de* mourir *& de* ſecourir, *fera que les Poëtes le maintiendront le plus qu'ils pourront.* Il ajoûte qu'il faut dire, *recourir un priſonnier*, & non pas, *recourre*; *un priſonnier recours*, & non pas, *recouru*; que c'eſt de-là que vient le mot de *recouſſe*, & que nos ſoldats diſent encore aujourd'hui, *aller à la recouſſe*, pour dire, *aller après les ennemis qui enlevent quelque butin*, ou *qui emmenent des priſonniers.*

J'entens ſouvent demander ſi au futur de *courir* il faut dire *je courerai* ou *je cour-*

rai. Il n'y a aucun ſujet de douter, il faut dire, *je courrai* avec une double *r*, & tous ceux qui ont quelque connoiſſance de la Langue, en tombent d'accord. J'en vois quelques-uns qui font difficulté ſur le futur de *ſecourir* & de *diſcourir*, & qui veulent qu'on écrive, *je ſecourerai*, *il diſcourera*, quoiqu'en parlant on ne faſſe ces futurs que de trois ſyllabes. Je ſuis perſuadé que *ſecourir*, *diſcourir*, *encourir*, *parcourir*, *recourir*, ſont de la même nature que *courir* & *mourir*, & que l'éliſion de l'*i* s'y fait au futur en gardant une double *r*, comme à *je courrai*, *je mourrai*; car pourquoi prendre un *e* pluſtôt que de garder l'*i*, s'il ne ſe fait pas d'éliſion, & dire, *je ſecourerai*, & non pas, *je ſecourirai*, comme on dit, *je nourrirai*, *je pourrirai*? Ce qui eſt cauſe que ces derniers verbes ne perdent point leur *i* par contraction au futur, comme *mourir* & *courir*, c'eſt qu'ils demeureroient chargez de trois *r*, qui ne ſe peuvent prononcer, au lieu qu'en ôtant l'*i* de *courir* & de *mourir*, il n'y reſte que deux *r*. Par cette même raiſon, il a fallu néceſſairement conſerver l'*i* dans le futur de *couvrir*, *ouvrir*, *ſouffrir*, & dire, en y ajoûtant *ai*, *je couvrirai*, *j'ouvrirai*, *je ſouffrirai*, parce que l'*v* conſonne qui eſt dans les deux premiers, & l'*f* dans le dernier, demeureroient avec deux *r*, & en faiſant l'éliſion de l'*i*, il ſeroit impoſſible de prononcer, *je couvrrai*, *je ſouffrrai*.
De tous les verbes dont l'infinitif ſe termine

mine en *ir*, outre *mourir*, *courir*, & ſes compoſez ; car je ne doute point qu'il ne faille dire, *je ſecourrai*, *je diſcourrai*, il n'y a que les verbes *acquerir*, *enquerir*, *requerir*, qui ſouffrent l'éliſion de l'*i* au futur; *il acquerra de grands biens dans cet emploi* ; *je m'enquerrai de cela*, *ſelon que le cas le requerra.*

C C L I.

Accroire.

C'Eſt un excellent mot, tant s'en faut qu'il ſoit mauvais, comme ſe l'imaginent pluſieurs, qui ne s'en ſervent jamais, mais diſent toûjours *faire croire* ; car il y a cette différence entre *faire croire* & *faire accroire*, que *faire croire* ſe dit toûjours pour des choſes vraies, & *faire accroire* pour des choſes fauſſes. Par exemple, ſi je dis, *il m'a fait accroire qu'il ne joüoit point*, je fais comprendre qu'il ne dit pas la vérité ; mais ſi je dis, *il m'a fait croire une telle choſe*, je donne à entendre qu'il m'a fait croire une choſe véritable. D'autres diſent que la différence qu'il y a entre *faire croire* & *faire accroire*, n'eſt pas tant que l'un ſoit pour le vrai, & l'autre pour le faux, qu'en ce que *faire*

accroire emporte toûjours, que celui de qui on le dit, a eu deſſein en cela de tromper. Un de nos plus célebres Auteurs étoit dans l'erreur que nous venons de condamner. Il croyoit qu'*accroire* étoit un barbariſme, & qu'il falloit toûjours dire *croire*; il dit, par exemple, en un certain lieu, *qui eſt content de ſa ſuffiſance, & ſe veut faire croire qu'il eſt habile homme.* Qui doute qu'il ne faille dire en cet endroit, *ſe veut faire accroire?* On l'écrit ainſi avec deux *c*, & en un ſeul mot, & non pas *à croire*, ni *acroire.*

NOTE.

Accroire eſt un mot dont tous ceux qui parlent & écrivent bien, ſe ſervent. Rien ne prouve mieux que *faire accroire* ſe dit toûjours pour des choſes fauſſes, que cette façon ordinaire de parler, *il s'en fait beaucoup accroire*, pour dire qu'un homme prend de la fierté d'un mérite qu'il n'a pas, & ſe dit à lui-même ſur ce prétendu mérite beaucoup de choſes qui ne ſont pas vraies. On dit encore, *on vous en fait bien accroire*, pour dire, *on vous en donne à garder.*

C C L I I.

Chez Plutarque, chez Platon.

CEtte façon de parler, qui eſt familiere à beaucoup de gens, pour dire, *dans Plutarque*, ou *dans les œuvres de Plutarque & de Platon*, eſt inſupportable. Un excellent eſprit avoit bonne grace de dire que l'on avoit grand tort de nous envoyer ainſi *chez Plutarque, chez Platon, & chez tous ces autres Auteurs anciens qui n'avoient point de logis. Chez* ne vaut rien pour citer les Auteurs, il n'eſt propre qu'à dénoter la demeure de quelqu'un, *chez vous, chez moi*. Quelques-uns diſent, *chez les Etrangers*, pour dire, *en un pays étranger*, mais pluſieurs le condamnent, & je crois qu'ils ont raiſon.

N O T E.

Chez Plutarque eſt une façon de parler que nous avons priſe des Latins, & qui ne ſonne pas bien en notre Langue. Je ne voudrois pas m'en ſervir en parlant d'un Auteur particulier; mais je croi qu'en parlant de toute une Nation, on peut fort bien dire, *chez les Grecs, chez les Romains*. C'eſt le

ſentiment de M. Chapelain, qui dit que *chez les Italiens, chez les Anciens*, c'eſt-à-dire, *chez les Auteurs anciens*, eſt très-bien dit, qu'on ne ſçauroit parler autrement, & que *dans les Italiens, dans les Grecs, dans les Anciens*, ſeroit un barbariſme. Il ajoûte que *chez Plutarque* vieillit, & que *dans Plutarque* eſt le bon, parce qu'on ſous-entend *dans le Livre de Plutarque*. Quelques-uns prononcent *cheux* pour *chez*, & diſent, *j'irai cheux vous*, au lieu de *chez vous*. C'eſt une prononciation très-vicieuſe.

CCLIII.

Ceſſer.

CE verbe de ſa nature eſt neutre, comme, *l'hiver fait ceſſer les maladies*; *faire ceſſer le travail*: mais depuis quelques années on le fait ſouvent actif, & en proſe, & en vers, comme, *ceſſez vos plaintes*, *ceſſez vos pourſuites*, *ceſſez vos murmures*. Nos bons Auteurs en ſont pleins.



CCLIV.

De gueres.

POur dire *gueres* ſimplement, il ne faut jamais dire *de gueres*, comme par exemple, *il ne s'en eſt de gueres fallu*, ne vaut rien, on dit, *il ne s'en eſt gueres fallu*; mais quand il dénote une quantité comparée avec une autre, alors le *de* y eſt bon, comme ſi l'on meſure deux choſes, & que l'une ne ſoit qu'un peu plus grande que l'autre, on dira fort bien, *qu'elle ne la paſſe de gueres.*

NOTE.

La particule *de* ſe met avec *guere*, dans le cas que M. de Vaugelas a expliqué, comme elle ſe met avec *beaucoup*; mais il y a cette différence, que *guere* ne ſouffre qu'une négative dans les phraſes où il eſt employé, & qu'il en faut deux avec *beaucoup*, ou n'en mettre point-du-tout. Ainſi on dit, *il ne s'en eſt guere fallu*, *il ne le paſſe de guere*; & ſi au lieu de *guere* on mettoit *beaucoup*, il faudroit ajoûter *pas*, qui eſt une ſeconde négative, *il ne s'en eſt pas beaucoup fallu*, *il ne le paſſe pas de beaucoup*. La raiſon eſt que *guere* eſt une eſpece de

négative, qui en demande toûjours une autre, au lieu que *beaucoup* peut être employé ſans négative. *Il y a beaucoup de gens, il a beaucoup plus d'expérience que ſon frere.* Si on veut faire entrer le mot *guere*. dans ces phraſes, il faut néceſſairement qu'il ſoit précédé d'une négative, *il n'y a guere de gens, il n'a guere plus d'experience que ſon frere.*

M. Menage a obſervé qu'on a dit *guere* originairement, & non pas *gueres*, ce mot ayant été fait d'*avarè, varè, guarè*, GUERE. Il dit que le premier *a* s'eſt perdu, comme en l'Italien *vena*, d'*avena*; qu'*avarè* eſt le contraire de *largiter*, qui ſe prend ſouvent, ainſi que le François *largement*, pour *abondamment*, qui eſt le contraire de *guere*; qu'ainſi *guere* eſt le véritable mot; qu'on y ajoûte une *s* comme à *encore* & à *même*, & que *guere* & *gueres* ſont aujourd'hui tous deux en uſage. On a ôté l'*s* d'*encore*, ſuivant la Remarque de M. de Vaugelas ſur le mot *encore*. Elle n'eſt d'aucune néceſſité dans *même* quand il eſt adverbe, & je croi qu'on la doit auſſi ôter de *guere*. La poëſie devroit garder l'*s* pluſtôt que la proſe, à cauſe de la commodité d'une ſyllabe de plus, & toutefois il me ſemble que l'on auroit peine à ſouffrir ce vers.

Qui ne rend point de ſoins, n'eſt gueres amoureux.

CCLV.

Foudre.

CE mot eſt l'un de ces noms ſubſtantifs, que l'on fait maſculins ou féminins, comme on veut. On dit donc également bien, *le foudre* & *la foudre*, quoique la Langue Françoiſe ait une particuliere inclination au genre féminin. Ce choix des deux genres eſt commode, non ſeulement aux Poëtes, qui peuvent par ce moyen allonger & accourcir les vers d'une ſyllabe, & ſe faciliter les rimes, mais encore aux Orateurs, qui ont auſſi leurs meſures & leurs nombres dans leurs périodes, & s'en peuvent prévaloir d'ailleurs à éviter les rimes & les cacophonies.

NOTE.

M. Chapelain dit qu'il ne voit pas comment *le* ou *la* font éviter les cacophonies dans l'emploi de ce mot, qui a les deux genres. J'ai vû quelques gens embarraſſez ſur ce que M. de Vaugelas dit que ce choix des deux genres eſt commode pour les Poëtes, qui par ce moyen peuvent allonger ou accourcir le vers d'une ſyllabe, &

se faciliter les rimes. Ils disent que *le foudre* n'a pas plus de syllabes que *la foudre*, & que ce mot, soit qu'on l'employe au masculin ou au féminin, ne sçauroit jamais rimer qu'avec *poudre*, *résoudre*, *&c.* Ils ne songent pas qu'il peut fournir une syllabe de plus ou de moins au génitif, *de la foudre*, *du foudre*. Il le peut de même au datif, *à la foudre*, *au foudre*, & pour la rime, si on a un vers féminin dont le participe *soûtenue* soit le dernier mot, on n'a pour rimer qu'a faire le substantif *foudre*, féminin, & dire, par exemple,

Par des vœux bien soûmis la foudre est retenue.

Si le participe *soûtenu* finit un vers masculin, on dira,

Par des vœux bien soûmis le foudre est retenu.

M. Menage a fort bien observé que *foudre* dans le figuré est toûjours au masculin, *un foudre de guerre*, & que dans le propre on le fait aujourd'hui le plus souvent féminin.

Ce mot a fait *foudroyer*, sur quoi le Pere Bouhours a très-judicieusement remarqué que *foudroyer* ne se dit que quand on veut exprimer qu'un homme a été frappé de la foudre en punition de ses crimes.

Jupiter

Jupiter foudroya les Titans, *l'Athée foudroyé*. Hors de là, dit ce Pere, *foudroyer* n'a point lieu dans le propre, & ce seroit mal dit, qu'*un homme a été foudroyé*, qu'*une Eglise a été foudroyée*, il faut dire, qu'*un homme a été frappé du tonnerre*, que *le tonnerre est tombé sur une Eglise*. Il rapporte ensuite plusieurs exemples où *foudroyer* est employé avec grace dans le figuré. *L'artillerie a foudroyé tous les travaux des ennemis*, *foudroyer les vices*, *Dieu qui foudroye toutes nos grandeurs jusqu'à les réduire en poudre*. Il fait aussi remarquer que *foudroyer* est quelquefois neutre, & qu'on l'employe sans régime. *Il s'est résolu de vous laisser foudroyer & tonner tout seul. Ne pensant qu'à la grandeur de son Roi, quand il s'agit de la soûtenir, il tonne, il foudroye, il mêle le ciel & la terre.*

CCLVI.

Aigle, fourmi, doute.

LES deux premiers sont encore de ces substantifs hermaphrodites; car on dit, *un grand aigle* & *une grande aigle*, *à l'aigle noir* & *à l'aigle noire*. De même on dit, *un fourmi* & *une fourmi*. Il est vrai qu'on le fait plus souvent féminin que masculin. Mais *doute*, qui étoit il y a quinze ou vingt ans de ce nombre, jusques-là que M. Coëffeteau

& M. de Malherbe l'ont presque toûjours fait féminin,

Nos doutes seront éclaircies,
Et mentiront les Prophéties,

dit M. de Malherbe, n'est plus aujourd'hui que masculin, & il faut toûjours dire, *le doute, je ne fais nul doute*, & non pas, *je ne fais nulle doute*, comme l'ont écrit ces Messieurs que j'ai alléguez. Un de nos anciens Poëtes dans un Rondeau l'a fait féminin.

Mais espoir vient ma doute réformer.

NOTE.

M. Menage remarque fort bien qu'*Aigle* dans le propre est masculin & féminin, *un grand Aigle, une grande Aigle, à l'Aigle noir, à l'Aigle noire*, & que dans le figuré il est féminin, *les Aigles Romaines.* Je croi, comme lui, que ce ne seroit pas bien parler que de dire, *l'Aigle Romain*, sur l'autorité d'un vers qu'il rapporte de la Sophonisbe de Mairet. Il tient *fourmi* féminin, quoiqu'il dise que le peuple le fait toûjours masculin. Pour *doute*, qu'il fait venir du Latin barbare *dubita*, qui a été dit au lieu de *dubitatio*, & qui par là

devroit être féminin, il dit qu'il n'est plus que masculin. Je ne sçai pourquoi M. Chapelain a écrit que *nulle doute* & *aucune doute* sont les meilleurs, & que *point de doute* vaut mieux; car il n'y a personne aujourd'hui qui ne fasse *doute* masculin, quoique Messieurs de Voiture & Balzac ayent écrit *la doute*. *Formi* pour *fourmi* est une prononciation aussi vicieuse que celle de *norrir* au lieu de *nourrir*.

CCLVII.

Consommer, ou *consumer*.

CEs deux verbes ont deux significations bien différentes, que plusieurs de nos meilleurs Ecrivains ne laissent pas de confondre, & très-mal. Ils diront indifféremment, *consommer* & *consumer ses forces; consommer* & *consumer son bien*, & néanmoins *consommer* ne veut point dire cela, mais *accomplir*, comme quand on dit, *consommer son mariage*, pour *accomplir le mariage*, & *une vertu consommée*, pour *une vertu accomplie & parfaite*. Ceux qui sçavent le Latin, voyent clairement cette différence par ces deux mots, *consummare* & *consumere*, qui

répondent juftement aux deux François, & en l'orthographe, & en la fignification, *confommer* & *confumer*. Ce qui a donné lieu à cette erreur, fi je ne me trompe, eft que l'un & l'autre emporte avec foi le fens & la fignification d'*achever*, & ainfi ils ont crû que ce n'étoit qu'une même chofe. Il y a pourtant une étrange différence entre ces deux fortes d'*achever*; car *confumer* acheve en détruifant & anéantiffant le fujet, & *confommer* acheve en le mettant dans fa derniere perfection, & fon accompliffement entier; & felon cela faint Auguftin a dit qu'il y a *finis confumens* & *finis confummans*. Il fe pourroit faire auffi que nos Poëtes auroient contribué à ce défordre, employant *confomme* pour *confume*, lorfque la rime les y a contraints ou inviтez, de même qu'on les foupçonne d'être en partie caufe du cours qu'a eu, & a encore cette monftrueufe façon de parler, *recouvert* pour *recouvré*, dont il y a une remarque à part.

Néanmoins il eft à noter que la faute ordinaire n'eft pas de dire *confumer* pour *confommer*; car perfonne n'a ja-

mais dit ni écrit, que je sçache, *consumer le mariage*, ni *une vertu consumée*; mais c'est de dire *consommer* pour *consumer*, ne disant jamais *consumer* pour quoi que ce soit, & disant toûjours l'autre. Certainement M. de Malherbe ne les a jamais confondus, quelque besoin qu'il en ait pû avoir dans la rime, tant il étoit persuadé de la distinction qu'il faut faire entre les deux. Il dit en un lieu,

Et qu'aux roses de sa beauté,
L'âge par qui tout se consume,
Redonne contre sa coûtume,
La grace de la nouveauté.

Je n'ai point remarqué qu'en vers ni en prose il ait jamais mis l'un pour l'autre, & aujourd'hui la plus saine partie de nos meilleurs Ecrivains n'a garde de les confondre.

NOTE.

Quoique M. Menage demeure d'accord de la différence qu'il y a entre *consumer*, qui signifie *anéantir*, & *consommer*, qui veut dire *accomplir*, *perfectionner*, il ne laisse pas de dire qu'après l'exemple de

M. de Gombaut, qu'il cite comme un de nos Poëtes les plus exacts, & qui a dit dans un sonnet sur la mort du Roi de Suede,

De ses propres ardeurs lui-même il se
consomme.

il ne croit pas qu'on doive faire difficulté de s'en servir de la même sorte. Je sçai bien que pour trouver une rime à *homme*, *nomme*, *&c.* plusieurs ont écrit, *le feu qui me consomme*, pour *le feu qui me consume*; mais je suis persuadé que c'est une faute, & qu'il n'est pas plus permis de dire, *consommer son temps*, *consommer son bien*, que *consumer un mariage*, *consumer une affaire*, ce qui ne s'est jamais dit.

Consommation est en usage dans les différentes significations de *consommer* & de *consumer*, & l'on dit, *la consommation des vivres*, *la consommation des denrées*, de même qu'on dit, *la consommation d'un mariage*, *la consommation d'une affaire*.

CCLVIII.

Avoisiner.

CE mot n'est gueres bon en prose, mais la plufpart des Poëtes s'en servent, comme quand ils décrivent

quelque montagne ou quelque tour extrémement haute, ils disent qu'*elle avoisine les Cieux*. J'ai dit *la plusspart*, parce qu'il y en a qui ne s'en voudroient pas servir.

NOTE.

Avoisiner est un terme purement poëtique, dont on ne peut se servir que dans le sens que lui donne ici M. de Vaugelas. M. Chapelain semble pourtant ne l'exclure pas entierement de la prose, puisqu'il dit que c'est par une mauvaise délicatesse que ce mot est consacré en poësie.

CCLIX.

Péril éminent.

VOici un exemple de ce que l'Usage fait souvent contre la raison; car personne ne doute, j'entens de ceux qui sçavent la Langue Latine, que *péril éminent* ne soit pris du Latin, qui dit, *periculum imminens*, pour signifier la même chose, & toutefois nous ne disons pas *péril imminent*, pour éviter, comme je crois, le mauvais son des trois *i*; mais *éminent*, qui ne veut

nullement dire cela, ni même il n'est pas possible de concevoir comme on peut donner cette épithete à *péril*. Au lieu qu'*imminent* voulant dire *une chose prête à tomber sur une autre*, l'épithete convient fort bien au péril qui est sur le point d'accabler une personne. Pour cette raison j'ai vû un grand Personnage qui n'a jamais voulu dire autrement que *péril imminent* : mais avec le respect qui est dû à sa mémoire, il en est repris, non seulement comme d'un mot qui n'est pas François, mais comme d'une erreur qui n'est pardonnable à qui que ce soit, de vouloir en matière de Langues vivantes, s'opiniâtrer pour la raison contre l'Usage.

NOTE.

Il est certain que *periculum imminens* signifie en Latin ce que nous entendons quand nous disons *peril éminent*. Cependant j'ai entendu d'habiles gens soûtenir que cette epithete avoit son sens. Ils disent qu'*éminent* signifie *grand, élevé, qui paroît*, & qu'ainsi on peut appeller *péril éminent*, un grand péril où l'on voit bien qu'on se jette, & dont on ne peut douter. En effet, *péril éminent* ne se dit point

d'un péril où le hazard nous engage, & que l'on n'a point prévû ; & je ne crois pas que ce fût bien parlé de dire, *il rencontra des voleurs qui le mirent en un péril éminent de perdre la vie ;* on diroit plustôt, *qui le mirent en grand péril de perdre la vie.* On dira fort bien, *il voyoit qu'il se mettoit dans un péril éminent, s'il hazardoit l'entreprise,* parce qu'on donne à entendre que l'on prévoit le péril, ce qui me fait croire que l'épithete d'*éminent* convient mieux à un péril dont on a le temps d'éxaminer la grandeur, qu'à un péril de hazard, quelque grand qu'il soit.

CCLX.

Ce, *devant le verbe substantif.*

QUelques-uns répétent *ce* devant le substantif, & d'autres ne le répétent pas. Par exemple, *ce qu'il y a de plus déplorable, c'est, &c.* M. Coëffeteau en use toûjours ainsi. D'autres disent, *ce qui est de plus déplorable, est, &c.* & aujourd'hui tout au contraire de ce qui se pratiquoit du temps de M. Coëffeteau, ce dernier est plus usité, avec cette différence néanmoins, que lorsque le premier *ce* est fort éloigné du verbe substantif, il est meilleur

de le répéter que de ne le répéter pas ; comme, *ce qui est de plus déplorable & de plus étrange en tout le cours de la vie humaine sujette à tant de miseres, c'est, &c. Est*, y seroit bon aussi ; mais *c'est* y est beaucoup meilleur, parce qu'il recueille tout ce qui a été dit entre deux, & rejoignant le nominatif au verbe, fait l'expression plus nette & plus forte.

Que si l'on n'a pas mis *ce* auparavant, mais quelque autre mot, alors non seulement il n'est pas nécessaire de mettre le *ce*, mais pour l'ordinaire il est mieux de ne le mettre pas ; par exemple, *la difficulté que l'on y pourroit apporter, est*, & non pas *c'est*, qui néanmoins ne seroit pas une faute ; mais *est*, est beaucoup meilleur. Mais si le nominatif, quand c'est un autre mot que *ce*, est fort éloigné du verbe substantif, alors il est bien mieux de dire *ce*, que de ne le dire pas, comme, *enfin la cause de tant de malheurs & de miseres qui nous arrivent en ce monde les unes sur les autres, c'est, &c.* plustôt qu'*est*. Que s'il n'est ni trop près ni trop loin, on peut mettre ou laisser le *ce*, comme l'on veut ; on dira, *la meilleure voye que*

l'on ſçauroit prendre deſormais, *eſt*, & *c'eſt*, tous deux ſont bons; mais aujourd'hui *eſt* ſemble être un peu plus en uſage, quoique la plus ſaine partie des Ecrivains trouve *c'eſt* meilleur. Il n'eſt pas de cette particule *ce*, comme de la conjonction *que*, dont nous avons fait une Remarque.

NOTE.

J'avouë que j'aimerois mieux répéter *ce*, & dire, *ce qui eſt de plus déplorable*, *c'eſt*, *&c.* que de dire ſimplement, *ce qui eſt de plus déplorable*, *eſt que*, *&c.* Ne dira-t-on pas pluſtôt au pluriel, *ce qu'on ſouffre avec le moins de patience*, *ce ſont les perfidies*, *les trahiſons*, *les noirceurs*, qu'on ne dira, *ce qu'on ſouffre avec le moins de patience*, *ſont les perfidies*. Si *ce* eſt une élégance au pluriel, ç'en doit être une auſſi au ſingulier. En général, il paroît que *c'eſt* eſt toûjours meilleur qu'*eſt*, quoique *ce* n'ait point été mis auparavant, comme, *la meilleure voye que l'on puiſſe prendre*, *c'eſt*, &c.

Ce mot de *c'eſt* me fait ſouvenir de la Remarque de M. de Vaugelas ſur *c'eſt choſe glorieuſe*. Il eſt certain qu'on ne parle plus ainſi, & que l'article *une* manque en cette phraſe. Mais j'ajoûterai ici que ce qui eſt du vieux ſtile au ſingulier, ne l'eſt point au pluriel, & qu'on dit fort bien,

& avec grace en supprimant l'article, *ce sont choses glorieuses dont l'Histoire parlera.* On dit de même, *ce sont accidens difficiles à prévoir*, & on ne peut dire au singulier, *c'est accident que l'on ne pouvoit prévoir*; il faut mettre l'article *un*, & dire, *c'est un accident que l'on ne pouvoit prévoir.* Il est vrai qu'on peut dire au singulier sans aucun article, *c'est tromperie que de faire bonne mine aux gens qu'on n'estime point*, & autres choses semblables; mais si on vouloit joindre une épithete à *tromperie*, comme, *insigne, honteuse, &c.* alors il faudroit nécessairement mettre *une* devant l'épithete, & dire, *c'est une insigne tromperie que de, &c.* & non pas, *c'est insigne tromperie*, de même qu'il faut dire, *c'est une chose glorieuse*, & non pas, *c'est chose glorieuse.*

CCLXI.

Ce, *avec le pluriel du verbe substantif.*

CE, a encore un usage en notre Langue, qui est fort beau, & tout-à-fait François; c'est de le mettre avec le pluriel du verbe substantif. Par exemple, *les plus grands Capitaines de l'antiquité, ce furent Alexandre, Cesar, Hannibal, &c.* & non pas, *les plus grands Capitaines de l'antiquité furent*, ni *ce fut.*

Je crois néanmoins que *furent* sans *ce*, ne seroit pas mauvais ; mais avec *ce*, il est incomparablement meilleur. Pour *ce fut*, je doute fort qu'il soit bon, ou s'il l'est, c'est sans doute le moins bon de tous. Cette petite particule a une merveilleuse grace en cet endroit, quoiqu'elle semble choquer la Grammaire en l'un de ses premiers préceptes, qui est que le nominatif singulier régit le singulier du verbe, & non pas le pluriel; & néanmoins ici on lui fait régir le pluriel, en disant, *ce furent Aléxandre*, *César*, *&c.* Sur quoi il est à remarquer que toutes les façons de parler que l'Usage a établies contre les règles de la Grammaire, tant s'en faut qu'elles soient vicieuses, ni qu'il les faille éviter, qu'au contraire on en doit être curieux comme d'un ornement de langage, qui se trouve en toutes les plus belles Langues, mortes & vivantes. Quelle grace pensez-vous qu'eût parmi les Grecs cette locution & cet usage de faire régir le singulier des verbes aux neutres pluriels, & de dire, ζῶα τρέχει, *animalia currit*, *les animaux court*, & une quantité d'autres sem-

blables? Et croiroit-on que dans Virgile ce fût une licence poëtique d'avoir dit, *Urbem quam ſtatuo, veſtra eſt*, pluſtôt qu'une noble & élégante manière de s'exprimer, dont la nobleſſe & la grace conſiſte en cela ſeulement, d'être affranchie de la ſervitude Grammaticale & de la phraſe du vulgaire? Il n'y a point de Langue éloquente qui ne ſoit enrichie de ces ſortes d'ornemens. Mais revenons à notre *ce.*

Ce au commencement de la période ſe dit encore au même ſens, & avec plus de grace qu'en l'exemple que j'ai propoſé, comme, *ce furent les Romains qui dompterent, &c. ce furent de grands hommes, qui les premiers inventerent, &c.*

Ce mot ſe met encore avec le verbe ſubſtantif, quoique le nom ſubſtantif qui précede *ce*, ſoit au ſingulier. Exemple, *l'affaire la plus fâcheuſe que j'aye, ce ſont les contes d'un tel*, & non pas, *c'eſt les contes*. En quoi il faut encore remarquer une plus grande irrégularité que la premiere, parce que lorſqu'on dit, *les plus grands capitaines de l'antiquité, ce furent*, au moins y a-t-il un

pluriel devant, quoique *ce* soit un singulier; mais ici *affaire* & *ce* sont tous deux au singulier, & néanmoins ils régissent le pluriel *sont*, ce qui est bien étrange; car de dire qu'en cet exemple *sont* se rapporte au pluriel qui suit, à sçavoir *les contes*, & non pas à aucun des deux singuliers qui précedent, j'en demeure d'accord; mais que peut-on inferer de là, si ce n'est qu'au lieu d'une irrégularité que j'y remarquois, il y en faut remarquer deux? J'ai déja dit la premiere, & voici la seconde; que le verbe substantif, qui selon l'ordre de la Grammaire & du sens commun, sur qui la Grammaire est fondée, doit être régi, comme il l'est ordinairement, par le nom substantif qui précéde; néanmoins en cet exemple il est régi par le nom substantif qui suit. Ces façons de parler des Latins, *domus antra fuerunt*, *omnia pontus erat*, reviennent à peu près à celles que nous venons de dire.

NOTE.

La particule *ce* dans ces façons de parler, *ce sont*, *ce furent*, ne doit pas être regardée comme ayant un singulier &

un pluriel, mais comme une particule sans nombre, qu'on ajoûte à *sont*, & à *furent*, pour leur donner plus de grace. En effet, *ce*, dans ces endroits ne signifie rien, au lieu que dans, *ce qui est de plus déplorable*, cette particule a un singulier, & signifie autant que si on disoit, *la chose qui est la plus déplorable*. Ainsi on ne peut pas dire que dans, *ce furent*, le singulier regit un pluriel, puisque *ce* en cet endroit n'a point de nombre, & ne signifie rien.

On pourroit ôter *ce*, dans le premier exemple de M. de Vaugelas, & dire, *les plus grands Capitaines de l'Antiquité, furent Alexandre, Cesar, &c.* mais non seulement cette particule a beaucoup de grace au commencement de la période, mais il faut necessairement l'y mettre comme en ces autres exemples, *ce furent les Romains qui, &c. ce sont de grands hommes, qui les premiers, &c.* C'est aussi une necessité de mettre le verbe au pluriel dans l'un & dans l'autre exemple; & ce seroit mal parler que de dire, *ce fut les Romains qui, &c. c'est de grands hommes qui, &c.* Cela fait connoître que quand *ce* est devant le verbe substantif, ce verbe n'est déterminé à être mis au singulier ou au pluriel, que par le nominatif qui est aprés, & non point par *ce*, ni par le nominatif qui le précede.

Voici ce qu'a écrit M. Chapelain sur cette Remarque. *Il est douteux que* ce furent,

furent, *soit meilleur que* furent, *& ce n'est pas mon opinion.* Ce fut *est un solécisme avec des pluriels. Quand on dit,* ce furent Alexandre, Cesar, &c. ce *ne regit pas* furent, *mais ce qui le regit, c'est,* les plus grands Capitaines, *&* ce *est un des pleonasmes de notre langue, qui pourroit être ici vicieux au contraire des autres; je ne le condamne pas pourtant.* Ce *au commencement de la période est tout à fait en grace.*

Je ne sçai pourquoi M. Chapelain se contente de dire, que *ce* a de la grace au commencement de la période, puisque, comme je l'ai déja dit, il est impossible de ne pas l'y employer. Ainsi ne doit pas être regardé en cet endroit comme un pléonasme qui a de la grace, mais comme une particule qu'on ne se peut dispenser de mettre

CCLXII.

Ce que pour *si.*

IL est bien François, & a une grace nompareille en notre Langue. M. Coëffeteau en use souvent; il l'employe par deux fois en la réponse de Neron à Seneque. *Ce que je répons,* dit-il, *sur le champ à une harangue que tu as préméditée, c'est premierement un fruit*

de ce que j'ai appris de toi, & un peu plus bas : *Ce que tu tiens de moi, des jardins, des rentes & des maisons, ce sont toutes choses sujettes à mille accidens*. Et M. de Malherbe ; *Aussi ne faut-il pas penser que ce que Mercure est peint en la compagnie des Graces, ce soit pour signifier, &c.* On voit en ces trois exemples que *ce que* se résout par *si*, & qu'en mettant *si* au lieu de *ce que*, ce seroit toûjours le même sens ; mais avec combien moins de grace & de beauté ? Il y en a pourtant qui croyent que *ce que* est vieux, & bien moins élégant que *si* ; néanmoins un de nos plus excellens Ecrivains modernes s'en sert souvent.

NOTE.

M. Chapelain est de l'avis de M. de Vaugelas, & dit que *ce que*, au lieu de *si*, est une élegance, & qu'il la faut conserver. Ce sont deux grands hommes, & leur nom donnera toûjours beaucoup de poids à ce qu'ils ont décidé, mais il me semble qu'il seroit plus naturel de dire, dans l'exemple de Malherbe, *aussi ne faut-il pas penser, que si Mercure est peint en la compagnie des Graces, ce soit pour signifier, &c.* Je ne vois pas qu'aucun de nos bons Auteurs em-

ploye presentement *ce que*, pour *si*; cela me fait croire que ce qui a passé autrefois pour élégance, a cessé de l'être. Il semble que *ce que* n'est point employé pour *si* dans les deux premiers exemples de cette Remarque, & que, *ce que je réponds sur le champ à ta harangue, c'est un fruit de ce que j'ai appris de toi*, veut seulement dire, *les choses que je réponds c'est le fruit, &c.* Du moins *ce que* pour *si*, n'est point là assez marqué, non plus qu'au second exemple. *Ce que tu tiens de moi, des jardins, des rentes, des maisons, ce sont toutes choses sujettes, &c.* On peut entendre par-là, *les biens que tu tiens de moi, jardins, maisons, rentes, ce sont choses, &c.* & non pas, *si tu tiens de moi des jardins, des maisons, des rentes, ce sont choses, &c.* C'est ce qui a obligé M. de la Mothe le Vayer à dire, que *ce que* ne se résout point par *si*, comme le prétend M. de Vaugelas, non pas même dans ses exemples, qu'il répond à *id* & à *quod* Latins, & qu'il n'est point vieux, mais élegant. Il est certain qu'autrefois on disoit *ce que*, pour *si*; ce ne seroit pas presentement une élegance.



CCLXIII.

Ce dit-il, ce dit-on.

ON dit tous les jours l'un & l'autre en parlant ; mais on ne le doit point dire en écrivant, que dans le ſtile bas. Il ſuffit de *dit-il*, *dit-on*, ſans *ce*, & c'eſt ainſi qu'il s'en faut ſervir par parentheſe, quand on introduit quelqu'un.

NOTE.

Je ne croi pas que l'on puiſſe dire en aucun ſtile, *ce dit-il*, & *ce dit-on*, ſi ce n'eſt qu'on affecte exprès de le mettre dans la bouche d'un homme que l'on peint d'un caractere à ne devoir pas ſçavoir parler purement. Il eſt bon même de s'accoûtumer à ne dire que, *dit-il*, dans les converſations les plus familieres. Quelques-uns diſent, *ce m'a-t'il dit*, *ce lui dirent-ils*. C'eſt la même faute, & il la faut éviter.

CCLXIV.

Outre ce, à ce que.

CEtte premiere façon de parler ne vaut rien, il faut dire, *outre cela*, & *à ce que* pour *afin que*, qui est vieux. Exemple, *il faut faire prier Dieu de tous côtez, à ce qu'il lui plaise appaiser son ire.*

NOTE.

Quelques-uns disent, *à celle fin que*, au lieu d'*afin que*, qui est bien plus méchant qu'*à ce que*. Toutes ces façons de parler ne valent pas mieux que, *outre ce*, pour *outre cela*, & elles sont entierement hors d'usage.

CCLXV.

Ce fut pourquoi.

AU lieu de *c'est pourquoi*, qu'on a accoûtumé de dire, nous avons quelques-uns de nos meilleurs Ecrivains, qui disent presque toûjours, *ce fut pourquoi*, devant le preterit défini. Par exemple, *ce fut pourquoi les Romains immolerent des victimes, &c.* estimant

qu'il doit y avoir du rapport entre le temps qui ſuit, & celui qui va devant; mais ils ſe trompent, parce qu'en cette façon de parler, *c'eſt pourquoi*, le temps préſent *c'eſt*, convient à tous les temps qui ſuivent, d'autant qu'il ſe rapporte à la cauſe & à la raiſon qui fait dire, *c'eſt pourquoi*, qui ſubſiſte, & qui eſt auſſi-bien préſente maintenant qu'elle l'étoit au temps paſſé. Et qu'ainſi ne ſoit, ne diſons-nous pas, *pourquoi eſt-ce que les Romains firent telle choſe*, beaucoup mieux que ſi nous diſions, *pourquoi fut-ce que les Romains*? Cette locution, *ce fut pourquoi*, vient de Normandie, au moins les Auteurs qui ont accoûtumé de s'en ſervir, en ſont. On en uſe auſſi en Anjou & au Maine.

NOTE.

On ne doute point que ceux qui ſont pour, *ce fut pourquoi*, ne veüillent auſſi qu'on diſe, *pourquoi fut-ce que les Romains*, *&c*. Mais il eſt certain qu'il eſt mieux de dire, *c'eſt pourquoi*, bien qu'on faſſe ſuivre un preterit indéfini. J'appelle preterit indéfini, celui que M. de Vaugelas appelle par tout défini. Les preterits indéfinis, qu'on appelle auſſi

Aoristes, d'un mot Grec qui veut dire *indéfini*, sont, *j'aimai*, *je lûs*, *j'appris*; & les définis sont ceux qui sont composez du present du verbe *avoir*, & du participe passif, *j'ai aimé*, *j'ai lû*, *j'ai appris*. Je croi que c'est là le sentiment général. Monsieur Chapelain dit que, *c'est pourquoi*, signifie, *c'est la raison pourquoi*, & que c'est une façon de parler abregée par l'usage, qui fait une de nos élegances. Le Pere Bouhours ajoûte à cette Remarque, qu'il ne faut point dire, *& c'est pourquoi*, comme on dit, *& c'est pour cela*, *& c'est pour ce sujet*; mais qu'il faut dire, *c'est pourquoi* tout seul. Il en donne pour raison, que *c'est pourquoi* répond au *quare*, & au *quamobrem* des Latins, qui n'ont jamais *&* devant, au lieu que, *ideo*, *eam ob rem*, le peuvent avoir; & que comme on dit fort bien en Latin, *& ideo*, *& eam ob rem*, on peut dire de même en François, *& c'est pour cela*, *& c'est pour ce sujet*.

CCLXVI.

Ce, à ce faire, en ce faisant.

PLusieurs n'approuvent pas qu'on en use à la place de l'article. Par exemple, *il m'a fait ce bien de me dire*, ils veulent que l'on die, *il m'a fait le*

bien de me dire ; néanmoins M. de Malherbe a écrit, *elle m'a fait cet honneur de m'écrire.* J'apprens que *ce bien*, *cet honneur*, s'eſt dit autrefois ; mais aujourd'hui l'on ne le dit plus gueres, quoiqu'il ne le faille pas condamner abſolument ; il eſt certain qu'*il m'a fait le bien*, *il m'a fait l'honneur de me dire*, eſt bien plus doux & plus régulier.

On ne peut pas nier que ces deux façons de parler, *à ce faire* & *en ce faiſant*, ne ſoient fort commodes & fort ordinaires dans pluſieurs de nos meilleurs Auteurs ; mais elles ne ſont plus aujourd'hui du beau ſtile, elles ſentent celui des Notaires.

NOTE.

Monſieur de la Mothe le Vayer dit que, *vous me ferez ce bien*, &, *vous me ferez le bien*, ſont également bons, & que c'eſt une fantaiſie de croire que le dernier ſoit plus doux & plus régulier que l'autre. Je ſuis du ſentiment de M. Chapelain, qui dit que, *il m'a fait ce bien*, eſt vieux. *A ce faire*, & *en ce faiſant*, ne peuvent être ſoufferts que dans la pratique.

CCLXVII.

Peu s'en est fallu.

C'Est ainsi que l'Usage veut que l'on parle ; mais la raison ne le voudroit pas, elle voudroit que l'on dît, *peu s'en est failli ;* car il est certain qu'en ce terme, *peu s'en est fallu*, *fallu* ne veut dire autre chose que *manqué*, tout de même que si l'on disoit, *peu s'en est manqué*, comme *faillir* à l'infinitif veut dire *manquer*. Or est-il que *faillir* ne fait point au prétérit parfait, *il a fallu ;* mais *il a failli*, comme, *il a failli à me blesser*, & *fallu* est le prétérit de l'infinitif *falloir*, qui n'est pas en usage, & qui signifie en Latin, *oportere*. *Il a fallu*, dit-on, *ceder à la force*, *il a fallu faire cela ;* mais il est arrivé en ce mot la même chose qu'à *recouvert* pour *recouvré ;* & je ne doute point que lorsque l'on commença à dire, *peu s'en est fallu* pour *peu s'en est failli*, les Grammairiens de ce temps-là ne fissent les mêmes exclamations & le même bruit qu'ont fait ceux de notre temps, quand on a dit *recouvert* pour *recouvré*.

mais on a eu beau invoquer Priſcien & toutes les puiſſances Grammaticales, la raiſon a ſuccombé, & l'uſage eſt demeuré le maître, *communis error facit jus*, diſent les Juriſconſultes. Quand deux verbes ſe reſſemblent, il eſt aiſé de confondre les conjugaiſons, ſi l'on n'a appris à les démêler ; & pour en donner un exemple dans le même verbe de *faillir*, on dit en Normandie, *il faillira*, *il failliroit*, pour dire, *il faudra*, *il faudroit*, qui eſt une faute toute contraire à celle-ci, *peu s'en eſt fallu.*

NOTE.

J'ai peine à croire qu'on doive faire le même jugement de *peu s'en eſt fallu*, pour, *peu s'en eſt failli*, que de, *recouvert*, pour *recouvré*. On ne peut douter qu'on n'ait dit abuſivement, *recouvert*, pour *recouvré*, parce qu'on ne dit pas dans la même ſignification au préterit indéfini, & au futur, *je recouvris*, *je recouvrirai*, mais *je recouvrai*, *je recouvrerai*. Ainſi on ne ſe ſert que du ſeul participe de *recouvrir*, dans la ſignification de *récouvrer*, Il n'en eſt pas de même du verbe *falloir*, ſi on peut le prendre pour *faillir*. On dit dans tous les temps, *peu s'en faut*, *peu s'en falloit*, *il s'en eſt peu fallu*, *peu s'en fallut*,

il s'en faudra peu; & il n'y a guere d'apparence qu'on se servît du verbe *falloir* dans tous ces divers temps, si de lui-même il ne signifioit pas *manquer*. Quand M. de Vaugelas dit qu'il ne doute point que lorsqu'on a commencé à dire, *peu s'en est fallu*, les Grammairiens de ce temps-là n'ayent fait grand bruit pour s'y opposer; il suppose qu'effectivement, *peu s'en est failli*, s'est dit; cependant il ne fait point voir qu'aucun ancien Auteur l'ait employé, ce qu'il auroit dû montrer, s'il étoit vrai que l'usage eût introduit, *peu s'en est fallu*, au lieu de, *peu s'en est falli*; car comment ne nous resteroit-il aucune marque de cette ancienne façon de parler, si elle avoit été autrefois reçûë? Monsieur Chapelain dit sur le mot de *fallu*, pour *failli*, que le même abus s'est coulé parmi le peuple pour ces deux phrases, *cuir boulu*, *châtaignes bouluës*, en la place de *bouilli*, & *bouillies*; mais l'abus est clair dans ces deux mots, puisqu'on dit fort bien, *cuir bouilli*, *châtaignes bouillies*, au lieu qu'on ne sçauroit dire, & qu'il est à présumer qu'on n'a jamais dit, *peu s'en est failli*, pour *peu s'en est fallu*. Cela me fait croire que *falloir*, joint avec la particule relative *en*, fait un verbe impersonnel, qui signifie *manquer*. *Il s'en faut peu, il s'en falloit un écu, il s'en faudra tant, que la somme ne soit entiere.* Dans toutes ces phrases, le verbe *falloir*, tient

la place de *manquer*. Je demeure d'accord que *manquer*, signifie *faillir*, non-seulement dans la signification de, *faire une faute*, mais encore dans celle qui marque, *qu'une chose qu'on avoit, commence à se perdre*, ou *à finir*. Ainsi au lieu de dire, *le cœur me manque, les jambes lui manquent, la voix lui manquoit, le jour lui a manqué en chemin, la parole lui manqua, les forces lui manqueront tout à coup*, il en est qui disent d'une manière peu élegante, mais intelligible, & peut-être tolerable. *Le cœur me faut*, comme *si faillir* avoit un present singulier, *je faux, tu faux, il faut; les jambes lui faillent, la voix lui failloit, le jour lui a failli en chemin, la parole lui faillit, les forces lui failliront tout à coup*. On pourroit même dire à l'infinitif, *les forces lui vont faillir tout à coup*, & non pas, *les forces lui vont falloir tout à coup*. Cela vient de ce que *faillir*, qui veut dire *manquer*, lors qu'une chose qu'on avoit, commence à se perdre, ne le veut pas dire, si on l'employe pour exprimer, *ce qui manque à une chose, afin qu'elle soit complette*. On dit fort bien, *il manqua*, ou *il s'en manqua dix pistoles qu'il ne me payât ce qu'il me devoit*. Mais quoique *faillir* soit la même chose que *manquer*, en d'autres significations, on ne peut dire dans cette phrase, *il s'en faillit dix pistoles, &c.* comme on peut dire, *la voix lui faillit*, pour dire, *la voix lui manqua*; & on dit par-

faitement bien, *il s'en fallut dix pistoles.* Si donc on peut se servir du verbe *faillir*, quoique moins élegant, pour dire, *manquer*, dans les choses qui se perdent, ou qui finissent, pourquoi ne s'en serviroit-on pas aussi pour dire *manquer*, quand il manque à une chose, ce qui peut la rendre complette, au lieu d'emprunter les temps du verbe *falloir* si *faillir* pouvoit être pris pour *manquer*, dans cette derniere signification ? Je ne doute point que si l'infinitif *falloir* étoit en usage, on ne dît, *il ne s'en peut falloir autant que vous dites*, pour dire, *il ne s'en peut manquer*; l'oreille même n'en seroit pas tout à fait blessée; & il est certain qu'on ne sçauroit dire, *il ne s'en peut faillir autant que vous le croyez*, comme on dit, *les forces lui vont faillir tout à coup.* Mais tout ce raisonnement ne fait rien à l'égard de la véritable façon de parler; il faut dire *peu s'en est fallu*, & ainsi des autres temps, sans se mettre en peine si on le dit au lieu de, *peu s'en est failli. Il failliroit faire, il failliroit envoyer*, qui se disent en Normandie, pour, *il faudra, il faudroit*, sont insupportables.

CCLXVIII.

Avec, avecque, avecques. (1)

POur commencer par le dernier, *avecques* ne vaut rien ni en prose, ni en vers, & pas un de nos bons Poëtes ne s'est donné la licence d'en

(1) *Avec, avecque, avecques*] *Avecques* se disoit autrefois. Voyez l'Amadis où des Essars l'orthographie toûjours ainsi. Je l'ai particulierement examiné au liv. 9. chap. 47. & aux deux suivans. Le même Auteur, des Essars, dit presque toûjours *avecque*, & même quelquefois devant les voyelles, & il dit très-rarement *avec.* Amyot au contraire ne dit presque jamais *avecque*, & dit toûjours *avec*, au moins dans la Vie de Démétrius, que j'ai examinée pour cela; il dit toûjours *avec*, & jamais *avecque*. J'ai encore examiné le discours des Etranges Evenemens d'Amyot, & les Discours, Quels animaux sont les plus avisez, & de la Fatale Destinée. Pour moi, je crois que le vrai mot François c'est *avec*, à l'exemple d'Amyot, sans m'arrêter à toutes les observations de l'Auteur, je m'en servirai toûjours, excepté si la mesure d'une période veut *avecque*, ou que pour rompre un vers on en ait besoin; car en ce cas on peut en prose se servir d'*avecque* qui est François, & dont tous nos bons Auteurs se servent. Je dis en

user. Mais parce que je vois de bons Auteurs qui souffrent cette orthographe dans leurs œuvres, & qu'insensiblement elle pourroit bien se glisser jusques dans les vers, j'ai jugé à propos de la comprendre en cette Remarque, pour empêcher qu'on ne s'y trompe.

Avec & *avecque*, sont tous deux bons, & ne sont pas seulement commodes aux Poëtes pour allonger ou accourcir leurs vers d'une syllabe, selon la nécessité qu'ils en ont, mais encore à ceux qui écrivent en prose avec quelque soin de satisfaire l'oreille, soit pour former la juste mesure d'une période, soit pour les joindre aux mots avec les-

prose; car en vers il est très-bon, & sans difficulté on en peut user indifferemment. J'ai dit ci-dessus que des Essars disoit *avecque*; mais je me suis trompé; car il n'a traduit que les huit premiers livres d'Amadis; le neuviéme livre que j'ai allegué, est de la traduction de Colet, Champenois, & les suivans sont de divers Auteurs. Mais pour revenir à des Essars, qui est le premier qui a eu quelque connoissance de la Langue Françoise, il dit presque toûjours avec, & très-rarement *avecque*; & quand il dit *avecque*, il l'orthographie *avecques*: j'ai parcouru pour cela les chapitres 9. & suivans jusqu'au 17. du 4. des Amadis.

quels ils rendent le son plus doux, & la prononciation plus aisée, soit enfin pour empêcher dans la prose la mesure des vers. Je ne voudrois jamais écrire *avec vous*, mais toûjours *avecque vous*, à cause de la rencontre de ces deux rudes consonnes *c* & *v*; ce qui a donné lieu sans doute à ajoûter *que* après *avec*, puisqu'aussi-bien on ne sçauroit prononcer *avec vous*, que de la même façon que l'on prononce *avecque vous*; mais ceux qui lisent, avoueront que rencontrant *avec vous*, cela leur fait peine, & qu'au contraire ils sont bien-aises de trouver *avecque vous*; de quoi je me rapporte à l'expérience d'un chacun. Il y a donc des consonnes devant lesquelles il faut dire *avec*, & d'autres devant lesquelles il faut dire *avecque*, pour la douceur de la prononciation. Il ne seroit pas besoin de les distinguer ici, puisqu'il suffit de consulter sa langue & son oreille pour cela; néanmoins il n'y aura point de mal de le faire par l'ordre alphabetique des consonnes.

Devant le *b* il est mieux de dire & d'écrire *avec* qu'*avecque*, comme, *avec*

bon passeport, *avec beaucoup de peine.*

Devant le *c*, *avec* est mieux *qu'avecque*, comme, *avec cet homme*, *avec cette femme*, parce que les deux *c* se rencontrant, viennent à se joindre, & adoucissent & facilitent la prononciation.

Devant le *d*, comme, *avec deux ou trois de mes amis.*

Devant l'*f*, *avecque* est mieux qu'*avec*, comme, *avecque frayeur*, & cette queuë de *que* y est si nécessaire, que vous ne le sçauriez presque prononcer sans cela ; & quand vous ne le voudriez pas prononcer, il semble à ceux qui vous écoutent, que vous le prononciez.

Devant le *g*, *avec*, parce que le *c* & le *g* s'accommodent fort bien ensemble, & s'unissent comme freres, *avec grace*, *avec gloire*, *avec grandeur.*

Devant *h* consonne, *avecque*, pour faciliter l'aspiration de l'*h*, comme, *avecque honte*, *avecque hardiesse*, & vous ne sçauriez vous empêcher de prononcer le *que*, ni faire, quand vous ne le prononceriez pas, qu'on ne croye que vous le prononciez.

Devant *j* consonne, *avecque*, comme, *avecque joye*, *avecque jalousie.*

Devant *l*, *avecque*, comme, *avecque lui*, *avecque louange.*

Devant *m*, *avecque*, comme, *avecque moi*, *avecque mes amis.*

Devant *n*, *avecque*, comme, *avecque nous.*

Devant *p*, *avecque*, comme, *avecque peu de gens*, *avecque peu de soin.*

Devant *q*, *avec*, parce que le *c* s'accorde fort bien avec le *q*, comme, *avec quelqu'un de mes amis.*

Devant *r*, *avecque*, comme, *avecque raison.*

Devant *s*, *avec*, comme, *avec soin*; car l'*s* se prononce comme le *c*, avec la virgule en bas, & ces deux lettres se joignent fort bien.

Devant *t*, *avecque*, comme, *avecque trouble*, *avecque tranquillité.*

Devant *v* consonne, *avecque*, comme nous avons déja dit, *auecque vous*, *avecque vîtesse.*

Devant *x*, *avec*, comme, *avec Xerxes*, parce que le *c* & l'*x* tiennent quelque chose de la nature l'un de l'autre, qui les unit aisément.

Devant z, *avec*, comme, *avec zele*, parce que le *c* & le z se joignent aisément aussi.

Ce n'est pas que ce soit une faute, quand on n'observera pas tout cela; mais il y aura sans doute moins de perfection; & que coûte-t-il de l'observer? Ni je n'approuve ceux qui ne se servent jamais que d'*avec*, ni ceux qui ne se servent jamais que d'*avecque*; car nous avons de grands Ecrivains qui se partagent ainsi. Et sans parler de la différence des consonnes, à quel propos cette adjonction de *que* devant les voyelles? Elle y est absolument inutile, à cause de l'élision, *avec amour*, *avec envie*, *avec interêt*, *avec ombre*, *avec utilité*. Pourquoi *avecque* devant tous ces mots? C'est pourquoi je m'étonne que M. de Malherbe ait entierement renoncé à *avec*, pour ne dire jamais qu'*avecque*, ne pouvant éviter par ce moyen de rudes cacophonies, comme quand il s'en sert (2) devant *qui*, *quoi*, *quelque*, & autres sembla-

(2) *Devant qui, quoi, quelque.*] Tout ceci est vrai jusques à la fin, & dans ces cas on ne le peut dire ni en vers ni en prose.

bles, *avecque quelque trouble*, dit-il en un certain endroit. Quelle oreille peut souffrir *avecque qui*, *avecque quoi*, ni qu'on le mette devant ces syllabes, *ca*, *co* & *cu*, comme, *avecque carrosse*, *avecque copie*, ou, *avecque compagnie*, *avecque curiosité*? J'ai oüi dire à une Dame de la Cour, *avecque qui*; M. de Malherbe l'a dit. Au reste, il faut toûjours (3) prononcer le *c* d'*avec* devant quelque lettre qu'il se rencontre, & se garder bien de dire, *avé moi*, *avé un de mes amis*, comme prononcent plusieurs.

NOTE.

Monsieur Menage dans ses observations sur Malherbe, a rapporté des passages de Ronsard & de du Bellay, qui se sont servis du mot *avecques*; ce qui fait voir que nos bons Auteurs l'ont employé autrefois en Poësie. Presentement on ne dit plus qu'*avec*, & *avecque*, sans *s*. Lors qu'on se sert du der-

(3) *Prononcer le C. d'avec.*] Cela est vrai; mais c'est *avé* au lieu d'*avec* que le peuple dit; ce qui montre que le vrai mot François est avec: car le peuple retranche assez souvent la derniere lettre des mots; par exemple, il dit, *le Pont saint Miché* au lieu de *saint Michel*.

nier, il faut obſerver pour r gle ce que marque ici M. de Vaugela , que cette prépoſition, *avecque*, ne doit jamais être miſe devant *qui*, *quoi*, *quelque*, ni devant les mots qui commencent par une voyelle, parce qu'elle y eſt inutile à cauſe de l'éliſion. Le plus grand nombre me paroît pour *avec*; & quoiqu'une ſyllabe de plus ſoit commode pour les vers, il y en a beaucoup qui évitent de mettre *avecque* en Poëſie.

Monſieur Chapelain a dit ſur cette Remarque, que dans, *avec vous*, la rudeſſe ne vient pas de la rencontre des conſones *c* & *v*, mais des deux *v* conſones qui ſe ſuivent, & qui ont le *c* entre eux, qui ſert à les rendre plus deſagréables par ſa dureté. Il en donne pour exemple, *le ſec viendra après l'humide*, qu'il dit n'avoir rien de trop rude, à cauſe que le *c* n'eſt qu'entre l'*s* & l'*v*. *Avec frayeur*, eſt une preuve qu'il apporte de la raiſon qu'il allegue ſur, *avec vous*. Il dit que l'*f* & l'*v* ſont des lettres correlatives, & qui ſe convertiſſent; & que comme *avec* joint à *frayeur* ſonne mal, à cauſe de l'*v* conſone d'*avec*, qui conduit la ſyllabe immediatement précédente, & qui donne lieu à une répétition de l'*f*, qui eſt une eſpèce d'*v*, il ſonne mal auſſi dans *avec* joint à *vous*, à cauſe des deux *v* conſones qui conduiſent les deux ſyllabes. Il ajoûte que ce qui montre que ce ſont l'*v*

& l'*f*, joints qui font la rudesse, & non pas le *c* & l'*f* joints, c'est qu'il n'y a point de rudesse en la phrase, *le sec facilite, &c.* parce qu'il n'y a ni *v*, ni *f* à la syllabe qui précéde *facilite*. Il tient qu'*avé moi, avé un de mes amis*, est du peuple.

Le Pere Bouhours condamne deux *avec* qui se suivent, & qui ont des rapports differens, comme une negligence vicieuse. Je croi comme lui, que ceux qui ont quelque soin d'écrire poliment n'y tombent jamais; l'exemple qu'il en apporte fait voir combien ils choquent l'oreille. *Elle vêcut avec lui avec la même bonté qu'elle avoit accoûtumé*; le premier *avec* se rapporte à la personne, & le second à la chose. Cela blesse fort l'oreille, & quand ils seroient un peu éloignez, & qu'il y auroit dans la même phrase, *elle vêcut avec lui, malgré les sujets qu'il lui avoit donnez de se plaindre, avec la même bonté qu'elle avoit accoûtumé*; ces deux *avec* ne laisseroient pas de déplaire, parce qu'ils sont dans la même période, avec difference de rapport. Ils sont placez avec grace dans ces deux autres exemples que rapporte le Pere Bouhours. Le premier est, *si tu continues, tu sçauras disputer avec les Sophistes, mais tu ne sçauras pas vivre avec les hommes*. Voici le second: *Pensez-vous qu'en formant la République des Abeilles, Dieu n'ait pas voulu instruire les Rois*

à commander avec douceur, & les Sujets à obéïr avec amour? Ce qui est cause que les deux *avec* ne blessent point dans ces exemples, quoique placez dans la même période, c'est qu'ils n'ont qu'un même rapport à la personne dans l'un, & à la chose dans l'autre. Ils ne choquent point non plus, quelque près qu'ils soient l'un de l'autre, pourvû qu'ils soient liez par un *&*, *je suis bien avec lui & avec elle; il parle avec autorité, & avec douceur tout ensemble. Pour avoir un veritable repos, il faut être bien avec Dieu, avec soi-même, & avec les autres.* Toutes ces remarques qui sont très-judicieuses, sont encore dûës au Pere Bouhours. Il n'approuve pas également ce dernier exemple; *tous les âges ne produisent pas des Heros qui fassent la guerre avec tant de vigueur, qui donnent la paix avec tant de moderation, qui traitent de si bonne foi avec leurs ennemis, &c.* parce que les deux premiers *avec* ont rapport aux choses, & que le troisiéme se rapporte à la personne. J'avouë que je n'y sens rien qui me blesse. Ces trois verbes differens, *qui donnent la paix, qui fassent la guerre, qui traitent de si bonne foi*, sont comme autant de périodes, dont chacune a son sens particulier, ce qui est cause que mon oreille s'accommode très-bien du dernier *avec*, quoiqu'il ait rapport à la personne, & que les deux premiers se rapportent à la chose.

CCLXIX.

Exemple.

CE mot eſt maſculin ſans difficulté; mais j'en fais une Remarque, parce qu'à Paris dans la Ville on le fait ordinairement féminin, & l'erreur vient apparemment de ce que *exemple* eſt de ce dernier genre, quand il ſignifie *le patron*, ou *le modelle d'écriture*, que les Maîtres Ecrivains donnent aux enfans pour leur apprendre à écrire, *de belles exemples.* J'ai dit dans la Ville, parce qu'à la Cour on ne l'a jamais fait que maſculin, *donner bon exemple*, *de bons exemples.*

NOTE.

Le ſentiment de M. Menage eſt entierement conforme à la déciſion de M. de Vaugelas, & malgré ces vers qu'il rapporte de Regnier;

> *Dire que cette exemple eſt fort mal aſſortie.*

il le tient abſolument maſculin, ſi ce n'eſt en la ſignification de patron ou de modelle d'écriture, en laquelle il eſt féminin. C'eſt

cette

cette derniere signification qui est cause que plusieurs personnes s'y trompent encore aujourd'hui, en le faisant féminin par tout. M. Chapelain dit que M. de Gomberville l'a employé dans ce genre, & qu'il s'en est ensuite dédit par écrit. Il ajoûte que ce sont les ignorans qui ont donné le genre féminin à ce mot, *exemple*, à cause de la terminaison féminine, comme les femmes par la même raison, ont fait *ouvrage* féminin, & *enfans* aussi, quoique la terminaison n'y contribuë rien.

CCLXX.

Faire piece. (1)

CEtte façon de parler qui est si fort en vogue depuis quelques années à Paris, d'où elle s'est répanduë par toutes les Provinces de la France, bien

(1) Tout ce que dit ici l'Auteur est vrai en quelque chose, mais non pas absolument. Dans le stile oratoire & dans le discours sérieux, & même dans les conversations sérieuses, je croi qu'on ne s'en doit pas servir. Mais comme cette phrase, *faire piéce*, est très-usitée, je pense qu'on peut bien l'employer en stile bas & dans le burlesque, même dans les conversations ordinaires & enjoüées.

loin d'être ſi excellente que la croient ceux qui en penſent orner leur langage, & affectent d'en uſer à tous propos, comme d'un terme de la Cour, qu'au contraire, je leur déclare de la part de tous ceux qui ſçavent bien parler & bien écrire, qu'il n'y en a point de plus mauvaiſe en toute notre Langue, ni qui leur ſoit plus deſagréable. Je dis même que la Cour en ſa plus ſaine partie ne la peut ſouffrir, & qu'entre tous les mots & toutes les phraſes qu'elle condamne, celle-ci ſe peut dire l'objet principal de ſon averſion. Mais voyons ſi cette averſion eſt de la nature de celles qui ſont bien ſouvent ſans fondement, & examinons la choſe avec équité, bien qu'en matière de langage il ſuffiſe que pluſieurs des meilleurs Juges de la Langue rejettent une façon de parler, pour nous obliger à ne nous en ſervir pas sans qu'il ſoit beſoin d'en rechercher les raiſons. *Piece* en cette phraſe veut dire deux choſes, ſi je ne me trompe ; l'une, c'eſt *une malice inventée contre quelqu'un*; l'autre, *un tour que l'on fait ingénieuſement à quelqu'un, non pas pour lui nuire, mais*

pour s'en jouer. En tous les deux usages, c'est une signification qu'on a tirée, comme je crois, d'*une piece de Théatre*, comme si l'on vouloit dire que tout de même qu'on invente des sujets de Tragédie ou de Tragicomédie, de Comédie, & même (2) de farce pour divertir le monde, & que ces inventions-là s'appellent *des pieces de Théâtre*; aussi ce que l'on invente contre une personne, soit pour lui faire du mal, ou pour s'en joüer & s'en divertir, s'appelle *une piece*; & inventer ces choses-là, s'appelle *faire une piece*. Dès-là je laisse à juger à ceux qui se connoissent aux bonnes figures & aux belles manières de parler, si celle-ci est du nombre, & si elle n'est pas tirée de bien loin. *Une piece de Théâtre*, s'appelle *piece*, parce que *piece* veut dire *ouvrage*, comme qui diroit, *un ouvrage de Théâtre*; car tous les ouvrages, soit des mains, soit de

(2) *Et même de farce.*] Je croi que *faire piéce* vient de là; car c'est principalement dans les *farces* qu'on fait ces malices, qui pour l'ordinaire vont à tromper un avaricieux ou un mari; de là l'usage a porté *faire piéce*, aux deux significations dont l'Auteur parle.

l'esprit, s'appellent *pieces*, & pour dire, *voilà un bel ouvrage*, on dit, *voilà une belle piece*, *voici une riche piece*; de sorte que *piece*, même en matière de Théâtre, ne veut dire qu'*ouvrage*. Il y a donc une grande violence à transferer ce mot-là au sens qu'on lui donne, lorsque l'on dit, *faire piece*, & je m'assure que Quintilien n'auroit pas trouvé en cette métaphore toutes les conditions qu'il demande, & que nos Maîtres ont observées. Mais ce qui acheve de la rendre insupportable, c'est (3) la phrase *faire piece*; car encore si l'on disoit, *faire une piece*, au lieu de deux maux, il n'y en auroit qu'un, parce que l'on se tiendroit au moins dans les termes d'une construction réguliere; mais une personne de grande condition, & qui parle parfaitement bien, a accoûtumé de dire que cette phrase, *faire piece*, est le plus cruel supplice qui ait encore été inventé en ce genre-là contre les oreilles délicates. Il n'appartient qu'à celui qui a dit le premier, *il a esprit*, *il a cœur*, *il a esprit & cœur*,

(3) *C'est la phrase faire piéce*, *&c.*] *Faire piéce* se dit comme *faire injure*, *faire outrage*.

d'avoir enrichi notre Langue de cette belle locution, *faire piece*, sur-tout dans la construction qu'on lui donne, en disant, *il m'a fait piece*, qui est comme le comble & le couronnement d'un si bel ouvrage ; mais c'est trop s'arrêter à une chose qui n'en vaut pas la peine.

NOTE.

Je vais rapporter ce que Monsieur Chapelain a écrit sur cette Remarque ; voici ses termes. Piece *&* malice *sont synonymes, sur-tout en ces malices qui consistent en paroles, mais l'un veut l'article* une, *& l'autre ne le veut point ; la conjecture est douteuse que*, faire piéce, *vienne d'une piéce de Théâtre, & je ne crois pas que ce soit la vraie origine ; mais n'importe d'où vient ce mot en cette signification.* Faire tort, *est bon, sans dire* un tort, *& c'est la même espèce.* Faire querelle, faire insulte, *sont du même ordre, & sont bons, comme aussi*, faire affront, faire injure. Faire dépit, *&* faire pitié, faire honte, faire peur, *sont d'un autre ordre,* & *tombent sur une autre regime ; car c'est* faire du dépit, &c. *mais ces phrases conviennent en ce qu'elles se passent de l'article élegamment.*

Il y a plusieurs autres noms qu'on met sans article après le verbe *faire*, comme, *faire raison, faire peine, faire mar-*

ché, &c. Quoique M de Vaugelas ait condamné *faire piéce*, comme une façon de parler insupportable à tous ceux qui sçavent bien parler & bien écrire, on le dit encore aujourd'hui, & sans article, & avec article. *Je lui ferai piece, il m'a fait une rude piéce, la plus sanglante piece du monde.*

CCLXXI.

Acheter.

JE ne ferois pas cette Remarque, si je n'avois oüi plusieurs hommes dans la Chaire & dans le Barreau prononcer mal ce mot, & dire, *ajeter* pour *acheter*; mais ce qui m'étonne davantage, c'est que je ne vois personne qui les reprenne d'une faute si évidente. Ce défaut est particulier à Paris : c'est pourquoi ce sera leur rendre un bon office, que de les en avertir.

CCLXXII.

Eu.

CE mot du prétérit parfait d'*avoir*, *j'ai eu*, *tu as eu*, *&c.* n'est qu'une syllabe, qui est une des diphtongues

de notre Langue; néanmoins plusieurs font cette faute de prononcer *eu*, en faisant de chaque lettre une syllabe, comme si l'on écrivoit *eü* avec deux points, pour en faire deux syllabes.

NOTE.

Il y a une affectation très-condamnable à prononcer *eü* en deux syllabes pour *eu*. Monsieur Chapelain dit qu'on le prononçoit autrefois en deux syllabes; qu'on le tenoit de l'Italien *havuto*, & que ce qui le montre, c'est que le bas peuple dit encore *eveu*, pour *eu*. M. Menage dit qu'il n'y a que les Badauts de Paris qui prononcent *eü*, & que les honnêtes gens disent *eu* en une syllabe. C'est ainsi que je l'entends prononcer par tous ceux qui parlent bien.

CCLXXIII.

En mon endroit, à l'endroit d'un tel.

CEs façons de parler, par exemple, *je ne serai jamais ingrat en votre endroit*, *en son endroit*, *&c. il faut être charitable à l'endroit des pauvres*, ne sont plus du beau langage, comme elles l'étoient du temps de M. Coëffeteau. On dit toûjours, *envers*.

NOTE.

Monsieur de la Mothe le Vayer dit que, *je ne ferai jamais ingrat en votre endroit*, n'est pas moins du beau langage que, *je ne ferai jamais ingrat envers vous*. M. Chapelain s'est contenté de dire, qu'*en mon endroit* est une façon de parler qu'il ne faut pas bannir tout-à-fait. Pour moi, j'aurois de la peine à lui faire grace, & je ne voudrois jamais dire, *à l'endroit d'un tel*, je dirois toûjours, *envers un tel*.

CCLXXLIV.

Avant que, devant que.

TOus deux (1) sont bons. M. Coëffeteau a toûjours écrit *devant que*, mais *avant que* est plus de la Cour, & plus en usage. L'un & l'autre devant l'infinitif demande l'article *de*. Par exemple, il faut dire, *avant que de mourir*, & *devant que de mourir*, & non pas, *avant que mourir*, ni *devant que mourir*, & beaucoup moins encore, *avant mourir*, comme disent quelques-uns en langage barbare.

(1) Je les tiens indifferens, quoique je me serve plus volontiers d'*avant que*.

NOTE

NOTE.

Je connois d'habiles gens qui veulent qu'on dise toûjours, *avant que*, & qui ont peine à souffrir *devant que*. Ils le souffrent beaucoup moins, quand *devant* se joint avec un nom; ils disent qu'alors il ne signifie qu'*en presence de*, & que n'étant point une préposition de temps, il n'est point permis de le confondre avec *avant*, qui en est une. Je trouve qu'ils ont raison; ils apportent pour exemple, *je suis venu devant lui*, cela signifie simplement, *j'ai comparu devant lui*, comme on dit, *comparoître devant le Juge, en presence du Juge*, & non pas, *je suis venu avant qu'il soit venu.* Voici un autre exemple qui le fera mieux connoître. Si je dis, *j'ai allegué ces raisons devant ma partie*, on entendra seulement que je les ai alleguées en presence de ma partie. Cependant mon intention est de faire entendre, que j'ai allegué ces raisons avant que ma partie les ait alleguées. On voit par-là, que *devant* mis pour *avant*, peut souvent causer de grandes ambiguitez dans le discours, & qu'on les évitera, en ne le faisant servir que pour signifier *en presence de. Devant* est encore employé dans son vrai usage, quand on dit, *il marchoit devant*

lui ; le nominatif doit être mis devant le verbe.

Monsieur Menage demeure d'accord, que *devant hier* n'est plus du bel usage. Cela vient assûrément de ce que dans la composition de ce mot, *devant* est mis pour *avant*. Il ajoûte, sur ce qu'on ne dit plus qu'*avant hier*, que plusieurs personnes de qualité, qui prononcent *avan-hier* prononcent très-mal; que le mot *hier*, n'étant point aspiré, oblige à dire *avanthier*, en faisant sentir le *t* dans *avant*, & qu'*avanshier* est aussi une prononciation très-vicieuse.

CCLXXV.

Croître.

CE verbe est neutre, & non pas actif, & jamais M. Coëffeteau, ni aucun de nos Auteurs en prose ne l'a fait que neutre ; mais nos Poëtes pour la commodité des vers s'émancipent, & ne feignent point de le faire actif, quand ils en ont besoin.

Qu'à des cœurs bien touchez tarder la jouissance,
C'est infailliblement leur croître le desir.

dit M. de Malherbe. Et en cet exemple il faut noter qu'il s'eſt encore donné la même licence au verbe *tarder*, qui eſt auſſi neutre, & non pas actif, comme eſt ſon compoſé *retarder*. Il faut donc dire *accroître* en proſe, quand on a beſoin de l'actif, & non pas *croître*.

N O T E.

Monſieur Chapelain dit que *tarder*, pour *retarder*, eſt moins uſité que *croître*, pour *accroître*. L'un & l'autre verbe eſt neutre, & on ne le doit point employer en vers non plus qu'en proſe, dans une ſignification active, pour dire, *retarder*, & *accroître*. M. Menage rapporte pluſieurs endroits de Montagne, qui a employé *joüir* activement, comme Malherbe, *tarder*, & *croître*. *Ni la ſanté que je joüi juſqu'à preſent. La Lune eſt celle même que nos Ayeuls ont joüie, l'amitié eſt joüie à meſure qu'elle eſt deſirée.* Il dit avec raiſon, que ce ſont des Gaſconiſmes qu'il ne faut pas imiter.

CCLXXVI.

Fournir.

IL a trois constructions différentes ; car on dit, *la riviere leur fournit le sel, leur fournit du sel, les fournit de sel*, qui est le meilleur & le plus élégant des trois.

NOTE.

Monsieur de la Mothe le Vayer prétend que ces trois manières de parler sont semblables, & qu'il n'y a aucun lieu de dire que la derniere est meilleure & plus élegante que les autres.

CCLXVII.

Rien autre chose. (1)

PLusieurs croyent que cette façon de parler, quoique familiere à quelques excellens Auteurs, ne vaut rien. Par exemple, si l'on dit, *les paroles ne sont rien autre chose que les images des pensées*, ils soûtiennent que c'est

(1) *Rien autre chose, les personnes ne sont rien autre chose.*] En cet endroit *rien* est mal

mal parler, & qu'il faut dire, *les paroles ne ſont autre choſe que les images des penſées*, ou, *les paroles ne ſont rien que*, *&c.* qu'il ſuffit de l'un ou de l'autre, & que ſi on les met tous deux, l'un eſt redondant. Mais il y a beaucoup d'endroits, où pour exagerer, il eſt néceſſaire de dire, *rien autre choſe;* par exemple, nous dirions, *mais quand il parle ainſi, que veut-il dire? rien autre choſe, Meſſieurs, ſinon*, *&c.* Il eſt donc emphatique en certains endroits; mais pour l'ordinaire, il eſt bas, & l'autre façon de parler ſans dire *rien*, eſt élégante.

NOTE.

Monſieur Chapelain dit que cet exemple, *rien autre choſe, Meſſieurs*, rapporté par M. de Vaugelas, eſt de M. Patru, & il a raiſon de dire que *rien* y eſt de neceſſité, & non d'ornement; car il ſeroit impoſſible d'ôter *rien* dans cet exemple, comme on le pourroit ôter dans le premier, où il croit que la phraſe eſt plus élegante avec *rien*, quoiqu'il y ſoit redondant. On peut l'en croire, il ſçavoit très-bien la Langue.

CCLXXVIII.

Quoi qu'il arrive, quoi qu'il en ſoit.

C'Eſt ainſi qu'il faut dire, & non pas, *quoi qui arrive*, comme diſent pluſieurs ; car ce *quoi que* eſt le *quidquid* des Latins ; & c'eſt pourquoi l'on dit, *quoi que ç'en ſoit*, & *quoi qu'il en ſoit*, & qu'après *quoi* il faut dire *que*, & non pas *qui*. M. Coëffeteau dit toûjours, *quoi que ç'en ſoit*, & M. de Malherbe dit tantôt, *quoi que ç'en ſoit*, & tantôt, *quoi qu'il en ſoit* ; ils ſont tous deux bons ; mais le dernier, *quoi qu'il en ſoit*, eſt beaucoup plus en uſage aujourd'hui, & plus doux.

NOTE.

Ceux qui diſent, *quoi qui arrive*, ſont très-bien fondez à parler ainſi, par la raiſon que M. de Vaugelas apporte pour faire connoître qu'il faut dire, *quoi qu'il arrive*. Il dit, & il eſt vrai, que ce *quoi que* eſt le *quidquid* des Latins; & je ne vois pas qu'il ait ſujet de conclure, que c'eſt pour cela qu'on dit, *quoi qu'il arrive*, & qu'après *quoi*, il faut dire *que*, & non pas *qui*. Puiſqu'il eſt le *quidquid* des Latins, il eſt nominatif

ou accusatif, selon le verbe avec lequel il est employé, & si on veut le rendre litteralement en notre Langue, comme *quidquid faciam*, signifie, *quelque chose, que je fasse*, *quidquid eveniat*, signifie *quelque chose qui arrive*, & non pas, *quelque chose qu'il arrive*. Cela paroîtra incontestable, si au lieu de *quelque chose*, on met, *quelques malheurs*, dans la phrase. On dit, *quelques malheurs que je souffre*, & alors *que* est l'accusatif de *qui* regi par *je souffre*. Avec le verbe *arriver*, qui veut un nominatif, on dira, *quelques malheurs qui arrivent*, & non pas; *quelques malheurs qu'il arrive*. Si devant *arrive*, il faut mettre necessairement *qui* relatif, quand il y a un nom substantif qui le précede, *quelque chose qui*, *quelques malheurs qui*, le monosyllabe *quoi*, mis pour *quelque chose*, doit-il faire que *qui* dont il est suivi, se change en *que*, pour ne plus servir de nominatif à *arrive*? Ce qui est cause de cet usage établi par quelques-uns, c'est qu'on est accoûtumé à dire; *quoique*, dans la signification, d'*encore que*; *quoiqu'il arrive tous les jours des choses fâcheuses dans la vie, toutefois, &c. quoiqu'il se fasse tous les jours mille tromperies, on ne laisse pas de croire, &c.* L'habitude qu'on a de dire, *quoiqu'il*, dans cette signification, fait qu'on dit aussi, *quoiqu'il arrive*, pour *quoi qui arrive*, qui est la veritable construction, ou bien on le dit, à cause qu'on donne

presque à ce verbe le nominatif *il* des verbes impersonnels, *il arrive souvent que*, *il arriva hier un grand malheur*; car il est certain que dans la signification de *quidquid*, on doit dire, *quoi qui*, si l'on en fait le nominatif du verbe, & *quoi que*, si l'on en fait l'accusatif. Si je veux exprimer ces mots Latins, *quidquid tibi molestum sit*, je dirai, *quelque chose qui vous chagrine*, *offrez vos peines à Dieu*; & si au lieu de *quelque chose*, on pouvoit mettre *quoi* dans cet exemple, on diroit, *quoi qui vous chagrine*, & non pas, *quoi qu'il vous chagrine*; ce qui fait connoître qu'il n'est pas vrai, qu'après *quoi*, il faille toûjours dire *que*, & non pas *qui*.

Quoi que c'en soit, n'est plus en usage, on dit, *quoi qu'il en soit*, cela est reçu de tout le monde: mais pour *quoi qui arrive*, qui n'a rien de rude, comme M. de Vaugelas demeure d'accord que plusieurs le disent, je ne ferois aucune difficulté de le dire aussi, bien que je ne veüille pas condamner, *quoi qu'il arrive*, parce je sçai que beaucoup de gens l'écrivent.

CCLXXIX.

Il m'a dit de faire.

CEtte façon de parler eſt venuë de Gaſcogne, & s'eſt introduite à Paris, mais elle ne vaut rien, il faut dire, *il m'a dit que je fiſſe.* Ce qui a donné lieu à cette erreur vrai-ſemblablement, c'eſt que l'on a accoûtumé de dire, *il m'a commandé de faire, il m'a prié de faire, il m'a conjuré de faire, il m'a chargé de faire*; car ce ſeroit mal dit, *il m'a commandé que je fiſſe, il m'a prié que je fiſſe*, & ainſi des autres.

NOTE.

Il m'a dit d'aller, il m'a dit de faire, ſont des façons de parler très-vicieuſes; & quoique pluſieurs parlent encore aujourd'hui de cette ſorte, on ne doit jamais s'en ſervir en écrivant. C'eſt le ſentiment du Pere Bouhours, & il en faut croire un auſſi grand Maître que lui; il dit que dans le diſcours familier qui abrege tout, *il m'a dit d'aller*, eſt plus court, & va plus vîte, & que, *il m'a dit que j'allaſſe*, traîne davantage; qu'ainſi il croit que dans la converſation, on peut uſer de ce Gaſconiſme, qu'il avoüe ne valoir rien dans le fond,

mais qu'il ne voudroit pas l'employer en écrivant.

Monſieur Menage dit de même, que cette façon de parler eſt Gaſconne, & non pas Françoiſe; mais que comme il y a grand nombre de Gaſcons à la Cour, elle y eſt ſi uſitée, qu'il n'oſe la condamner, quelque envie qu'il en ait. Il ajoûte qu'elle eſt appuyée de l'autorité de M. de Balzac, qui a dit dans ſon Prince, *il me ſembloit viſiblement de renaître*; & dans un autre endroit, *qui répondit aux hommes de Jabés en Galaad, qui lui demandoient d'entrer en alliance avec lui, &c.* Notre Langue doit beaucoup à M. de Balzac, mais je ne croi pas qu'on doive l'imiter dans ces phraſes, & dire aprés lui, *me ſembloit d'être dans une félicité*, pour, *il me ſembloit que j'étois.* On dit, *demander à entrer, demander à faire*, & non pas, *demander d'entrer, demander de faire.*

CCLXXX.

Août.

CE mot ne fait qu'une ſyllabe, qui eſt triphtongue, qu'ils appellent, c'eſt-à-dire, compoſée de trois voyelles. Elle ſe prononce donc, comme ſi l'on écrivoit *oût*, & qu'il n'y eût point

d'*a* ; car ceux qui prononcent *a-oût*, comme fait le peuple de Paris, en deux ſyllabes, font la même faute que ceux qui prononcent *aider* en trois ſyllabes, *a-i-der*, quoiqu'il ne ſoit que de deux.

NOTE.

Il eſt certain que le mot *Août*, ſe doit prononcer comme étant monoſyllabe. M. Chapelain qui eſt de ce ſentiment, dit qu'il faut que l'*a* s'y faſſe ſentir. M. Menage, qui regarde *aou*, comme une triphtongue, qui n'a qu'un ſimple ſon, ne demande point qu'on y faſſe ſentir l'*a*, il dit ſeulement qu'il faut prononcer *oût*, en une ſyllabe, & non pas *Août* en deux, comme le prononcent les Badauts de Paris, & qu'il a autrefois oüi dire à M. le premier Préſident de Bellievre, qu'il s'imaginoit entendre miauler des chats, quand il entendoit dire aux Procureurs en l'Audience, la *Notre-Dame de la mi-a-oût*. Il ajoûte qu'on a dit, *Ouſteron*, triſſyllabe, pour dire *un moiſſonneur*, & non pas, *Aouſteron*, quatriſſyllabe, ce qui montre qu'*Aouſt* eſt monoſyllabe.

Aider, en trois ſyllabes, *a y der*, eſt une prononciation du petit peuple. Nos anciens Poëtes n'en ont jamais fait que deux. C'eſt comme tout ce qu'il y a d'honnêtes gens prononcent ce verbe.

CCLXXXI.

Appareiller. (1)

BIen que ce mot ſoit un terme de marine & de l'art de la navigation, il eſt néanmoins paſſé en uſage commun, & entendu de preſque toute la Cour. Il ſignifie *ſe préparer à faire voile & à ſe mettre en mer.* Ce verbe eſt toûjours neutre, & jamais on ne dit *s'appareiller*, comme l'on dit ſe préparer, ni *appareiller un vaiſſeau*, mais on dit ſimplement *appareiller*, comme, *on appareilloit lorſqu'il vint une tempête, &c.*

NOTE.

Monſieur Guillet, dans la troiſiéme Partie de ſon excellent Livre des Arts

(1) Quand on parle de marine, ou avec des gens de mer, c'eſt ainſi qu'il faut parler; hors de-là, dans le ſtile oratoire, dans le ſtile hiſtorique, & encore plus dans la converſation, je dirois toûjours *ſe préparer à faire voile*, & je ne dirois jamais *appareiller*, ſans l'expliquer auſſi-tôt, comme il faut faire quand on ſe ſert de termes d'Arts ou des Sciences; en des diſcours qui ne ſont ni d'Art ni de Science.

de l'Homme d'épée, a dit qu'*appareiller*, c'eſt mettre les ancres, les voiles, & les manœuvres en état de faire route. Les deux exemples qu'il apporte font voir que ce verbe eſt neutre, & qu'on ne dit, ni *s'appareiller*, ni *appareiller un vaiſſeau*. *Les François*, dit-il, *commencent toûjours à appareiller par la voile de l'Artimon, & les Eſpagnols par la Sivadiere. Notre vaiſſeau appareilla plus vîte que la Fregate, quoi qu'elle eût coupé ſon cable bout pour bout.*

Monſieur Chapelain a dit ſur cette Remarque, qu'*appareiller*, c'eſt moins ſe préparer à faire voile, que déployer & tendre les voiles pour ſortir du port, & ſe mettre à la mer. Cela ſe rapporte à la définition de M. Guillet, qui en l'expliquant a dit, que ce qu'on fait pour appareiller, conſiſte à boſſer les ancres moüillées, à déferler ce qu'on veut porter de voiles, à larguer quelques manœuvres, &c. *Déferler les voiles*, c'eſt les mettre hors, & les déployer.



CCLXXXII.

Il n'y a rien de tel, il n'y a rien tel.

TOus deux (1) sont bons, & il semble qu'en parlant on dit plûtôt, *il n'y a rien tel*, que l'autre; mais en écrivant on dit plûtôt, *il n'y a rien de tel.* Pour moi, je voudrois toûjours écrire ainsi.

N O T E.

Je croi qu'on peut employer *de*, ou le supprimer dans cette phrase, comme on le juge à propos, aussi-bien en écrivant qu'en parlant. Il semble que quand on de, *il n'est*, au lieu de, *il n'y a*, on supprime plustôt la particule *de*, qu'on ne la conserve. C'est ainsi qu'en use M. Sarrasin dans sa Ballade sur l'enlevement de Mademoiselle Bouteville.

Il n'est rien tel que d'enlever.

Le Pere Bouhours dans son Livre des Doutes, reprend très-bien un *de* superflu dans cette phrase, *il donna soin de ses revenus à des personnes de conscience, qui n'avoient ni de cupidité pour les accroître, ni*

(1) Je les crois égaux, & je pense qu'il s'en faut servir suivant le conseil de l'oreille.

d'avarice pour en faire des trésors. Il est certain qu'il faut dire, *qui n'avoient ni cupidité ni avarice*, & que ces deux *de*, sont superflus. Il fait là-dessus une très-bonne Remarque qui en donne la raison. Quand *point* est devant le substantif, on met *de* entre *point*, & le substantif, *il n'a point de troupes, il n'a point d'argent*; mais quand *point* n'y est pas, on ne doit point mettre *de*; on dit, *il n'a ni troupes, ni argent*, & non pas, *il n'a ni de troupes ni d'argent.* Il rapporte un autre exemple, qui est de M. de Balzac, *je n'avois ni de voix distincte, ni de parole articulée.* M. de Balzac est d'une très-grande autorité dans notre Langue; mais il est aisé de voir que ces deux *de* sont encore superflus en cette phrase, & qu'il faut dire, *je n'avois ni voix distincte, ni parole articulée.*

CCLXXIII.

Fort, court.

CEs deux adjectifs ont un usage assez étrange, mais qui est bien François, c'est qu'une femme parlant, dira tout de même qu'un homme, *je me fais fort de cela*, & non pas, *je me fais* (1)

(1) *Et non pas je me fais forte.*] Cela est vrai, mais dans Amadis liv. 2. chap. 19. la Damoiselle injurieuse dit *qu'elle se fait forte de son frere.*

forte. Elle dira aussi, *en parlant je suis demeurée court*, & non pas *courte.* Il est du nombre pluriel, comme du genre féminin; car il faut dire aussi, *ils se font fort de cela*, & non pas, *ils se font forts; ils sont demeurez court*, & non pas *courts.* En ces phrases ces deux mots sont indéclinables, & mis comme adverbialement. Voyez *incognito.* (2)

NOTE.

Il n'y a point à douter que *fort* & *court*, ne soient indéclinables dans ces façons de parler. On dit de même, *des deniers revenans bon*, & non pas, *revenans bons*, comme je souviens de l'avoir lû depuis peu. *Bon* est mis là comme une manière d'adverbe.

Je vous prens tous à témoin, & non *à témoins*, est une manière de parler de même nature que *se faire fort*, & *demeurer court.* M. de Vaugelas en a fait une Remarque particuliere.

Ibid. Remarque ccccxxxviij.

CCLXXIV.

CCLXXXIV.

De, *article du génitif.*

CEt article veut toûjours être joint immédiatement à ſon nom, ſans qu'il y ait rien d'étranger entre deux, qui les ſépare. Par exemple, *j'ai ſuivi en cela l'avis de tous les Juriſconſultes, & de preſque tous les Caſuiſtes.* Je dis que, *& de preſque tous les Caſuiſtes,* n'eſt pas bon, & qu'il faut que *de* ſoit attaché à ſon nom, *tous*, & que l'on écrive, *& de tous les Caſuiſtes.* Mais que deviendra *preſque*? où le mettra-t-on? car il le faut dire néceſſairement. Je répons que ce ſont deux choſes de condamner une façon de parler comme mauvaiſe, & d'en ſubſtituer une autre en ſa place qui ſoit bonne. Les Maîtres m'ont appris que cette façon d'écrire, *& de preſque tous les Caſuiſtes,* eſt vicieuſe; je m'acquitte de mon devoir, en le déclarant au Public, ſans que je ſois obligé de réparer la faute; néanmoins il me ſemble qu'on la peut éviter, en diſant, *j'ai ſuivi le ſentiment de tous les Juriſconſultes, & preſque de*

tous les Casuistes, ou bien, *& de la pluspart des Casuistes*, ou, *& de la plus grand' part des Casuistes.*

NOTE.

Des trois moyens que M. de Vaugelas propose pour eviter de dire, *& de presque tous les Casuistes*, M. Chapelain ne pelain ne peut souffrir le premier, qui est, *& presque de tous les Casuistes.* Il dit que les deux autres sont bons; je croi que tout le monde sera de son sentiment.

On dit fort bien, *la perte fut d'environ mille hommes*; *le dommage est d'environ cent mille écus*, ce qui fait voir que l'article *de* ne veut pas toûjours être joint immediatement à son nom. Il y en a qui font une autre faute, en disant, *le parti étoit d'environ cinq ou six cens hommes*; c'est dire deux fois la même chose. *Cinq ou six cens hommes*, font un nombre incertain qui ne souffre point qu'on mette *environ.* Ainsi il faut dire, *il y avoit cinq ou six cens hommes*, sans ajoûter *environ*, ou bien, *il y avoit environ six cens hommes*, & non pas, *environ cinq ou six cens hommes.* M. Menage dit que, *environ de*, n'est pas François, & qu'il faut dire, *il étoit environ deux heures*, & non pas, *environ de deux heures*, comme disent les Angevins & les Poitevins. C'est une faute qui ne

n'étoit pas connuë ; mais j'ai bien des fois entendu dire, *il étoit viron deux heures*, ce qui est très-mal parler. *Viron* n'a jamais été reçu pour *environ*.

CCLXXXV.

Le pronom démonstratif avec la particule là.

JAmais on ne doit user du pronom démonstratif avec la particule *là*, quand il est immédiatement suivi du pronom relatif *qui* ou *lequel*, aux deux genres & aux deux nombres. Exemple, *ceux-là qui aiment Dieu, gardent ses Commandemens*, c'est très-mal parler, il faut dire, *ceux qui aiment Dieu*, & ainsi des autres. Mais quand le pronom relatif est séparé du démonstratif par un verbe qui est entre deux, alors il faut mettre la particule *là*, comme, *ceux-là se trompent, qui croyent*. Il n'est pas croyable combien de gens manquent à cela. Je ne sçai s'il est permis aux Poëtes de s'en servir à l'imitation de celui qui a dit,

Mais qu'il soit une amour si forte,
Que celle-là que je vous porte.

Mais je ſçai bien qu'en proſe la règle eſt inviolable, & qu'en vers l'oreille eſt d'autant plus choquée de cette façon de parler, que la Poëſie doit être plus douce que la proſe. Qui oſeroit nier qu'il ne ſoit mieux dit en proſe & en vers, *qu'il ſoit une amour plus forte que celle que je vous porte*, que non pas; *que celle-là que je vous porte*?

NOTE.

Il eſt indiſpenſable de mettre la particule *là*, après *celui*, lorſque ce pronom n'eſt pas ſuivi immediatement du relatif *qui*, mais je croi que comme cette manière de parler, *celui-là ſe trompe, qui croit que, &c.* a quelque choſe de rude, il ſeroit plus doux de dire, *celui qui croit que, &c.* & d'ajoûter quelques mots avec *ſe trompe*, pour ſoûtenir la fin de la période, comme, *ſe trompe fort lourdement*, ou quelque choſe ſemblable. Je dis ſeulement ce que je penſe ſans condamner ceux qui parlent de cette ſorte. A l'égard de, *ceux-là qui aiment Dieu; une amitié plus forte que celle-là que j'ai pour vous*, c'eſt ce qu'on ne ſçauroit dire, pour peu qu'on ſçache la Langue.

CCLXXXVI.

Dautant que pour *parce que.*

JE ne croyois pas faire cette remarque, comme la jugeant inutile, & m'imaginant qu'il n'y avoit que les Imprimeurs qui missent une apostrophe à *d'autant que*, quand il signifie *parce que*; mais voyant que cette erreur se rend commune, & comme universelle, il est nécessaire d'en donner avis pour empêcher qu'elle ne s'établisse tout-à-fait; car encore qu'il semble qne cela importe peu d'y mettre une apostrophe, ou de ne l'y mettre pas, si est-ce que si on se relâche tantôt en une chose, tantôt en une autre, pour petite qu'elle soit, à la fin, comme je l'ai déja dit ailleurs, tout sera corrompu. Outre que je ne demeure pas bien d'accord que ce soit si peu de chose que d'empêcher une équivoque, *d'autant que*, avec une apostrophe, voulant dire toute autre chose, comme chacun sçait, que *dautant que*, ainsi orthographié. Quand je dirai donc, *d'autant que je suis heureux d'un côté, je suis malheu-*

reux de l'autre, en l'écrivant ainſi, ce *d'autant que* eſt un terme de comparaiſon entre le bonheur que j'ai d'un côté, & le malheur que j'ai de l'autre ; c'eſt pourquoi ſi je veux dire *d'autant que* pour *parce que*, & que j'y mette une apoſtrophe, ceux qui liront, *d'autant que je ſuis heureux d'un côté*, ne ſçauront en quel ſens le prendre, ſans étudier ce qui va devant & ce qui va après, pour s'en éclaircir. Sur quoi il faut alleguer l'oracle de Quintilien fulminant contre les équivoques, quelles qu'elles ſoient ſans exception, & prier le Lecteur de s'en vouloir reſſouvenir en tous les endroits de ces Remarques, où ce vice eſt condamné. *Vitanda*, dit-il, *in primis ambiguitas, non hæc ſolùm, de cujus genere ſuprà dictum eſt, quæ incertum intellectum facit, ut Chremetem audivi percuſſiſſe Demeam; ſed illa quoque, quæ etiamſi turbare non poteſt ſenſum, in idem tamen verborum vitium incidit, ut ſi quis dicat viſum à ſe hominem librum ſcribentem : nam etiamſi librum ab homine ſcribi pateat, malè tamen compoſuerat, feceratque ambiguum quantùm in ipſo fuit.*

NOTE.

Il est difficile que d'*autant que* fasse jamais d'équivoque, puisqu'il n'y a presque point d'occasions, où on le puisse employer au commencement de quelque phrase dans le sens qui lui fait donner une apostrophe. L'exemple que rapporte M. de Vaugelas n'est point une façon de parler naturelle. On dira, *je suis aussi malheureux d'un côté, que je suis heureux de l'autre*, & non pas, *d'autant que je suis heureux d'un côté, je suis malheureux de l'autre*. J'ai même observé, que les bons Auteurs ne se servent plus de *d'autant que*, dans la signification de *parce que*, & qu'ils l'ont entierement banni du beau stile.

Après ce que dit ici M. de Vaugelas, qu'il faut éviter les équivoques, quelles qu'elles soient sans exception, je m'étonne qu'il n'ait préferé *quoi qui arrive*, à *quoi qu'il arrive*, dont il a parlé dans la Remarque qui porte ce titre, pour dire, *quelque chose qui arrive*, puisque, *quoiqu'il arrive*, peut faire une grande équivoque. Si je dis, *on m'a appris que mon ennemi doit être à Paris demain, & qu'il y vient pour me nuire; quoi qu'il arrive, je ne m'en veux point inquieter*; on ne sçait si je veux dire, *quoique mon ennemi arrive*, ou, *quelque chose qui arrive*; & il n'y auroit aucune équivoque, si je disois, *quoi qui arrive*.

CCLXXXVII.

Un certain uſage du pronom démonſtratif, & qui eſt néceßaire.

PEu de gens y prennent garde, s'ils ne ſont verſez en la lecture des bons Auteurs. Exemple, *il récompenſa ceux de ſes ſerviteurs qui l'avoient bien ſervi.* Je dis que quand on ne veut pas parler généralement de tous, mais de quelques-uns ſeulement qui ſont partie du tout, comme en cet exemple, il faut néceſſairement uſer de ce pronom, autrement on ne s'expliqueroit pas; car ſi pour exprimer cela, on dit ſimplement, *il récompenſa ſes ſerviteurs qui l'avoient bien ſervi*; qui ne voit que cette expreſſion eſt défectueuſe, & que l'on ne dit pas ce que l'on veut dire, puiſque l'on prétend faire une reſtriction du général, c'eſt-à-dire reſtraindre la récompenſe à ceux des ſerviteurs ſeulement qui ont bien ſervi, & que néanmoins en diſant, *il récompenſa ſes ſerviteurs qui l'avoient bien ſervi*, on entendra qu'il récompenſa tous ſes ſervi-

teurs

teurs, qui tous l'avoient bien servi? Il n'est pas besoin de donner des exemples de cet usage, ils sont fréquens dans Amyot & dans tous nos bons Auteurs anciens & modernes. Mais outre que cette façon de parler est nécessaire pour exprimer de semblables choses, elle a encore fort bonne grace, & est bien Françoise.

CCLXXXVIII.

Quiconque.

QUand on a dit *quiconque*, il ne faut pas dire *il* après, quelque distance qu'il y ait entre deux, par exemple, *quiconque veut vivre en homme de bien, & se rendre heureux en ce monde & en l'autre, doit, &c.* & non pas, *il doit.*

CCLXXXIX.

Bel & *beau.*

TOus ces adjectifs qui ont deux terminaisons en *el* & en *eau*, selon qu'ils sont suivis d'une voyelle ou d'une consonne, comme, *bel* & *beau*, *nouvel* & *nouveau*, ne prennent pas leur

terminaiſon *el*, indifféremment devant toutes ſortes de mots qui commencent par une voyelle, mais ſeulement devant les ſubſtantifs auſquels ils ſont joints. Par exemple, *un bel homme* eſt bien dit; mais ſi l'on diſoit, *il eſt bel en tout temps*, il ne vaudroit rien, il faut dire, *beau en tout temps*. Ainſi l'on dit, *nouvel an*, & l'on ne dit pas, *nouvel à la Cour*, pour dire, *un homme nouveau à la Cour*; cette règle n'a point d'exception. Devant l'*h* conſonne on le met comme devant les autres conſonſonnes, *beau harnois*, & non pas, *bel harnois*.

NOTE.

Bel ſe diſoit autrefois par tout au lieu de *beau*, & cela ſe voit par les ſurnoms qui ſont demeurez à quelques-uns de nos Rois, Charles le Bel, Philippe le Bel. On dit encore aujourd'hui par une manière de parler comme adverbiale, *cela eſt bel & bon*. Ici *bel* n'eſt point devant un nom ſubſtantif, mais devant la conjonction *&*, qui le joint avec un autre adjectif. Il eſt vrai qu'on ne diroit pas ſi bien, *c'étoit un bel & grand homme*, ou ſi cela ſe pouvoit ſouffrir, ce ne ſeroit qu'à cauſe qu'on eſt accoûtumé à dire, *un bel homme*; car il eſt certain qu'on ne

diroit pas, *c'étoit un bel & charmant spectacle.* L'adjectif *nouveau* ne sçauroit non plus s'accommoder de cette terminaison devant la conjonction *&*, & il faut dire, *voilà un nouveau & rare moyen de sortir d'affaire*, & non pas, *voilà un nouvel & rare moyen.*

CCXC.

Au demeurant.

CE terme, du temps de M. Coëffeteau, & plusieurs années après sa mort, a été en grand usage parmi les bons Auteurs, pour dire *au reste*; mais il a vieilli, & ceux qui écrivent purement, ne s'en servent plus. J'ai toûjours regret aux mots & aux termes retranchez de notre Langue, que l'on appauvrit d'autant; mais je regrette ceux qui servent aux liaisons des périodes comme celui-ci, parce que nous en avons grand besoin, & qu'il les faut varier.

NOTE.

Au demeurant est tellement vieux, qu'on ne s'en sert plus de tout.

CCXCI.

Bigearre, bizarre.

TOus deux ſont bons ; mais *bizarre* eſt tout-à-fait de la Cour, en quelque ſens qu'on le prenne. Auſſi la prononciation de *bizarre* avec un *z*, eſt beaucoup plus douce & plus agréable que celle de *bigearre* avec le *gea* ; M. Coëffeteau a toûjours écrit *bizarre*. Les Eſpagnols diſent auſſi *bizarro* ; mais ce mot ſignifie parmi eux *leſte & brave*, ou *galant*. En François, ſelon la raiſon, il faudroit dire *bigearre*, parce que *bigearre* vient de *bigarrer*, & *bigarrer*, ſelon quelques-uns, vient de *bis variare*.

NOTE.

Monſieur Chapelain ne reçoit plus que *bizarre*. Je vois tout le monde de ſon ſentiment, & il n'y a aujourd'hui perſonne qui diſe *bigearre*.



CCXCII.

De & *des*, articles.

JE doutoïs si j'en ferois une Remarque, mon dessein n'étant que d'en faire sur les choses qui sont tous les jours en question & en dispute, même parmi les gens de la Cour & nos meilleurs Ecrivains. Il ne me sembloit pas que celle-ci dût être mise en ce rang ; comme en effet il n'y a gueres de personnes qui ayent tant soit peu de soin d'apprendre à bien parler & à bien écrire, qui ne sçachent ce que je vais remarquer ; néanmoins ayant consideré que dans la pluspart des Provinces on y manque, & que parmi ce nombre infini d'Ecrivains qui sont en France, il y en a une bonne partie qui n'y prennent pas garde, j'ai jugé cette Remarque nécessaire. Au nominatif & à l'accusatif, *de* se met devant l'adjectif, & *des* devant le substantif. Par exemple, on dit, *il y a d'excellens hommes*, & ; *il y a des hommes excellens ; ce pays porte d'excellens hommes*, & *porte des hommes excellens*, & non pas, *il y a des excel-*

lens hommes, ni, *il y a d'hommes excellens*, & ainſi de l'autre ; c'eſt une règle eſſentielle dans la Langue. J'ai dit que c'étoit au nominatif & à l'accuſatif qu'elle avoit lieu, parce qu'au genitif & a l'ablatif il n'en va pas ainſi ; car on dit, *la gloire des excellens hommes*, &, *on l'a dépouillé des belles Charges qu'il poſſedoit.*

NOTE.

Monſieur de Vaugelas a raiſon d'appeller la règle qu'il établit dans cette Remarque, *une règle eſſentielle dans la Langue.* On ne peut ſe diſpenſer de la ſuivre ; cependant la plus grande partie des Gaſcons y manquent, quoique d'ailleurs ils écrivent poliment. Le Pere Bouhours dans ſon Livre des Doutes, rapporte trois endroits du Traducteur de Saint Chryſoſtome, qui ſont contraires à cette règle. Le premier eſt, *devenons comme des petits enfans, ſans orgueil, ſans déguiſement, & ſans malice.* Le ſecond, *ſi vous ne vous convertiſſez, & ne devenez comme des petits enfans, vous n'entrerez point dans le Royaume des Cieux.* Et le troiſiéme, *lors donc qu'on voit des petits enfans ſi ſages avant leur âge.* Il eſt hors de doute, que le veritable uſage eſt de dire; *devenons comme de petits enfans; lors qu'on voit de petits enfans;*

& que c'eſt ainſi qu'il faut parler ; mais comme le même Auteur a dit, *des petits enfans*, en trois differens endroits, il eſt aiſé de connoître que c'eſt exprès qu'il l'a dit. C'eſt peut-être parce qu'on ne ſçauroit être *enfant* ſans être *petit* ; & qu'il a crû pouvoir regarder *petits enfans*, comme un ſeul mot, qui étant ſubſtantif, demande l'article *des*. Le Pere Bouhours rapporte un autre exemple, où il paroît qu'il faut neceſſairement employer l'article *de* : le voici. *Le Prophete Oſée leur avoit prédit ces malheurs ; lorſqu'il leur dit qu'ils ſeroient comme un Prophete, & comme un homme qui auroit perdu le ſens, c'eſt-à-dire, comme des faux Prophetes poſſedez par le malin eſprit.* Je ſçais bien que par rapport au Latin *Pſeudopropheta*, tiré du mot Grec, *faux Prophete* ne devroit être conſideré que comme un ſeul mot ; mais par le ſeul nom de *Prophete*, on ne peut entendre *faux Prophete*, comme par le ſeul nom d'*enfant*, on pourroit en quelque ſorte entendre *petit enfant* ; & puiſqu'il y a de vrais & de faux Prophetes, *faux* en cet endroit doit être regardé comme un adjectif ſéparé de *Prophete*, & je crois par conſéquent qu'il faut dire, *comme de faux Prophetes*, & non pas, *comme des faux Prophetes*.

Le Pere Bouhours fait une remarque ſur l'article *de* ou *des*, non pas au nominatif ou à l'accuſatif, comme en ces exemples, mais au génitif ou à l'ablatif. Il demande

s'il faut dire, *une lettre pleine de marques de son amitié*, ou *pleine des marques de son amitié*; & il décide sur le sentiment de ceux qu'il a consultez, que *pleine de marques de son amitié*, seroit une faute. La raison qu'il apporte est que l'article indéfini *de* ne demande rien après soi qui ait, ou un article défini, ou quelque chose qui en tienne la place, comme, *de son amitié*; sur quoi il ajoûte que si après *marques* on mettoit *d'amitié*, qui est indéfini, pour *de son amitié*, on diroit fort bien, *une lettre pleine de marques d'amitié*, de même qu'on dit, *une lettre pleine de traits d'esprit*, quoiqu'on ne dise pas, *une lettre pleine de traits de son esprit*. Il finit en disant que selon cette règle ce seroit bien parler que de dire en général, *un Livre plein de bons mots*, mais que ce seroit mal parler que de dire, *un Livre plein de bons mots de Lucien*, & qu'il faudroit dire, *plein des bons mots de Lucien*.

J'ai fait cette question dans une Assemblée où il y avoit plusieurs personnes très-intelligentes dans la Langue, qui ont préféré, *une lettre pleine de marques de son amitié*, à *pleine des marques de son amitié*. Ils ne demeurent point d'accord que l'article indéfini *de* ne souffre rien après soi, qui ait un article défini, & prétendent que l'on dit très-bien, *il fit un discours rempli d'éloges du Roi*, quoique *du* soit un article défini. Ils donnent pour exemples plus sensibles, *on me fit entrer dans un magazin plein d'étoffes de la Chine*, *dans une boutique pleine*

de satins du Japon. Si on oppose que *la Chine, le Japon*, n'ont point d'article indéfini, parce qu'on ne sçauroit dire, *de Chine, de Japon*, ils répondent que sur ce que le Pere Bouhours conclut qu'il faut dire, *une lettre pleine des marques de son amitié*, & non pas, *pleine de marques*, parce que *de son amitié*, est défini, il faudroit dire aussi, *un magazin plein des étoffes de la Chine*, & non pas, *d'étoffes*, parce que *de la Chine* est défini, & il est certain qu'on ne peut parler ainsi. Voici un autre exemple qu'ils donnent, où l'article indéfini *de* souffre après soi un article défini. *Le Roi a une gallerie remplie de tableaux du Titien*, cela veut dire autre chose que si on disoit, *remplie des tableaux du Titien*; car cette derniere façon de parler feroit entendre que tous les tableaux que le Titien a faits, seroient dans la gallerie du Roi, au lieu qu'en disant, *remplie de tableaux du Titien*, on dit seulement qu'il y a une partie des tableaux du Titien dans la gallerie. Il en est de même de, *c'est un Livre plein de bons mots de Lucien*; on fait entendre par-là qu'il n'y a dans le Livre dont on parle, qu'une partie des bons mots de Lucien; & quand on dit, *c'est un Livre plein des bons mots de Lucien*, on fait connoître que tous les bons mots qu'a dit Lucien, y sont. Ainsi l'une & l'autre phrase est bonne pour toutes les choses de cette nature, mais dans une différente signification.

Il y a la même différence du général au

particulier dans les articles *les* & *des*, nominatifs ou accusatifs. Quand on dit, *les Sçavans tiennent que, &c.* on fait connoître que c'est l'opinion de tous les Sçavans; & si l'on dit simplement, *des Sçavans tiennent*, on fait entendre qu'on ne veut parler que de l'opinion de quelques Sçavans.

CCXCIII.

Encliner.

QUelques-uns, & même à la Cour, disent *encliner* au lieu d'*incliner*, fondez sur ce que l'on dit, *enclin*; mais il ne s'ensuit pas que l'on doive dire, *encliner*. En matière de Langues, il n'y a point de conséquence entre le mot formé & celui dont il se forme; comme par exemple, on dit, *ennemi* avec un *e*, & *inimitié* avec un *i*, *entier* & *intégrité*, *parfait* & *imperfection*, & ainsi de plusieurs autres. M. Coëffeteau a toûjours écrit *encliner*, M. de Malherbe aussi, en quoi ils n'ont pas été suivis, presque tout le monde disant & écrivant *incliner*.

NOTE.

Monsieur Chapelain dit qu'*encliner* est

vieux. Je le crois un méchant mot, dont on ne ſe doit jamais ſervir, & qu'il faut toûjours dire & écrire, *incliner*. Quoiqu'on diſe *enclin*, on ne laiſſe pas de dire *inclination*.

CCXCIV.

Accueillir.

MOnſieur Coëffeteau, & pluſieurs autres bons Auteurs encore après Amyot, ſe ſervent ordinairement de ce mot en mauvaiſe part, & diſent, *accueilli de la tempête*, *accueilli d'une fiévre*, *accueilli de la famine*, *accueilli de toutes ſortes de malheurs*. Il y a quelques endroits en France, particulierement le long de la riviere de Loire, où l'on uſe de cette façon de parler; mais elle n'eſt pas ordinaire à la Cour. On s'en ſert pluſtôt en bonne part, & l'on dit par exemple, *il a été accueilli favorablement*. *Accueil* ne ſe dit jamais auſſi qu'en bonne part, ſi l'on n'y ajoûte *mauvais*.

N O T E.

Le Pere Bouhours remarque fort bien qu'on ne ſe ſert plus du verbe *accueillir* en bonne part, & qu'au lieu de dire, *il a été favorablement accueilli*, on dit aujour-

dhui, *il a été bien reçu*, *on lui a fait un accueil favorable.* Il le souffre encore dans le figuré, c'est-à-dire dans les exemples que propose ici M. de Vaugelas; mais d'autres veulent qu'il soit beaucoup mieux de dire, *battu de la tempête*, *surpris d'une fiévre*, *accablé de toutes sortes de malheurs.*

CCXCV.

Après.

CE mot devant un infinitif, pour dénoter une action présente & continuë, est François, mais bas, il n'en faut jamais user dans le beau stile. Exemple. M. de Malherbe parlant de certains vers, dit, *Je suis après de les achever*, & en un autre endroit, *la nature est toûjours après à produire de nouveaux hommes*, & encore, *il étoit après de faire que dans peu de temps il seroit son allié.* Il en a usé fort souvent, tantôt avec la particule *de*, tantôt avec la préposition *à*, & tantôt aussi sans verbe ensuite, comme quand il dit, *les livres n'en apprennent rien, je m'assure que les Q. que vous me dites être après, en sçavent aussi peu.*

NOTE.

Monsieur Chapelain appelle, *je suis après de les achever*, fausse phrase, & dit qu'il faut, *je suis après à les achever*. Je crois qu'*être après à produire*, *être après de faire*, ou tout simplement, *être après*, sans aucun verbe qui suive, sont des façons de parler dont les bons Auteurs ne se servent plus.

CCXCVI.

Se condouloir.

Se condouloir avec quelqu'un de la mort d'une personne ou de quelqu'autre malheur, est fort bien dit, & nous n'avons point d'autre terme en notre Langue pour exprimer cet office de charité, ou de civilité, que la misére humaine rend si fréquent dans le monde. M. de Malherbe a dit, *rendre les devoirs de la condoléance*; mais cette façon de parler n'est plus du bel usage, & *condoléance* semble aujourd'hui un étrange mot.

NOTE.

Monsieur de Vaugelas s'est en quelque façon dédit de cette Remarque, lorsqu'il a dit sur la fin de sa Préface, que *se condouloir* est encore dans plusieurs excellens

Auteurs modernes, mais qu'il n'eſt plus reçû à la Cour, & que l'on dit, *s'affliger avec quelqu'un, faire compliment à quelqu'un ſur, &c.* Le Pere Bouhours condamne *ſe condouloir*, comme n'étant plus en uſage, & ajoûte que *condoléance* n'eſt point ſi étrange qu'il paroiſſoit à M. de Vaugelas. Je ſuis de ſon ſentiment ſur l'un & ſur l'autre mot. On ne dit plus, *ſe condouloir*, mais on dit fort bien, *faire un compliment de condoléance.*

CCXCVII.

Comme, comment, comme quoi.

COmmençons par le dernier, *comme quoi*, qui eſt un terme nouveau, qui n'a cours que depuis peu d'années, mais qui eſt tellement uſité, qu'on l'a à tous propos dans la bouche. Après cela, on ne peut pas blâmer ceux qui l'écrivent, même à l'exemple d'un des plus excellens & des plus célebres Ecrivains de France, qui s'en ſert ordinairement pour *comment. Comme quoi*, dit-il, *n'êtes-vous point perſuadé*, pour dire, *comment n'êtes-vous point perſuadé?* Mais pour moi, j'aimerois mieux dire *comment*, ſelon cette règle générale, *qu'un mot ancien, qui*

eſt encore dans la vigueur de l'Uſage, eſt incomparablement meilleur à écrire qu'un tout nouveau, qui ſignifie la même choſe. Ces mots qui ſont de l'Uſage ancien & moderne tout enſemble, ſont beaucoup plus nobles & plus graves que ceux de la nouvelle marque. Quand je parle des mots, j'entends auſſi parler des phraſes. Ce n'eſt pas que je ne me vouluſſe ſervir de *comme quoi*, qui a ſouvent bonne grace; mais ce ne ſeroit gueres que dans un ſtile familier.

Comment & *comme*, ſont deux, & il y a bien peu d'endroits, où l'on ſe puiſſe ſervir indifféremment de l'un & de l'autre. Il eſt certain que par-tout où l'on a accoûtumé de dire, *comme quoi*, on ne peut faillir de dire *comment*, au lieu que ſi l'on diſoit *comme*, ce pourroit bien être une faute. On peut pourtant dire quelquefois *comme* & *comment*; par exemple, *vous ſçavez comme il faut faire*, & *comment il faut faire*. M. de Malherbe diſoit toûjours *comme*, en quoi il n'eſt pas ſuivi; car il n'y a point de doute que lorſque l'on interroge, ou que l'on ſe ſert du verbe *demander*, il faut dire *comment*,

& non pas, *comme*. Ce seroit fort mal dit, *demandez-lui comme cela se peut faire*, mais, *demandez-lui comment*, &, *comme êtes-vous venu*, au lieu de dire, *comment êtes-vous venu?* & ainsi des autres.

NOTE.

Comme quoi, qui étoit un terme nouveau du temps de M. de Vaugelas, a déja vieilli, & peu de personnes disent aujourd'hui, *comme quoi vous est-il tombé dans l'esprit*, pour dire, *comment vous est-il tombé dans l'esprit?*

Il a raison de nous faire remarquer que *comment* & *comme*, sont deux mots qu'on ne peut pas employer indifféremment dans les mêmes phrases. On ne se sert de *comment* qu'en interrogeant, & pour signifier *de quelle maniere. Comment vous a-t-on reçû? Comment peut-il se persuader que; &c. Je ne vois pas bien comment vous viendrez à bout de cette entreprise. Voilà comment les choses se sont passées. Je ne sçais comment vous avez pû donner dans le panneau. Il me demanda comment j'en avois usé avec un tel.*

Comme a beaucoup d'acceptions differentes. Il signifie *ainsi que, de même que, dans le temps que, par exemple, à cause que, presque, en quelque sorte. Il sera puni comme les autres, je le traiterai comme il le mérite*, pour dire, *ainsi que les autres, ainsi qu'il le mérite. Comme l'humilité est le fondement de*

toutes

toutes les vertus, ainsi, &c. pour dire, *de même que l'humilité, &c. Comme il arrivoit, on vint l'avertir, &c.* pour dire, *dans le temps qu'il arrivoit, &c. Ceux qui parlent bien disent toûjours* vers, *& non pas*, devers, *comme, se tournant vers lui*, pour dire, par exemple, *se tournant vers lui. On le trouva comme mort*, pour dire, *presque mort. Il est comme l'ame qui fait mouvoir ce grand corps*, pour dire, *il est en quelque façon l'ame qui, &c. Comment* ne sçauroit être employé dans aucune de ces significations, au lieu qu'on peut quelquefois se servir de *comme*, dans celle qui est particuliere à *comment*, c'est-à-dire pour signifier *de quelle maniere. Il verra comme je le traiterai. Voilà comme la chose est arrivée. Voyez comme il fait le brave.*

CCXCVIII.

Guere, gueres, de naguere, de nagueres.

ON dit *guere* & *gueres* avec *s* & sans *s*. *De naguere* ou *de nagueres*, commence à vieillir, & l'on dit plustôt, *depuis peu*, comme, *qui étoit arrivé depuis peu*, au lieu de dire, *de nagueres arrivé*, ainsi que M. Coëffeteau & plusieurs autres ont accoûtumé d'écrire; mais on peut fort bien dire,

qui étoit nagueres arrivé, sans dire *de nagueres*. *Nagueres* se doit orthographier de cette façon en un seul mot, & non pas, *n'a-gueres*, avec les marques de son origine & de sa composition.

NOTE.

Monsieur Chapelain dit que *de nagueres* s'est dit par contraction, au lieu de *depuis nagueres*, qu'il appelle l'entier & le bon, *nagueres* signifiant *peu*. On ne dit plus *nagueres* ni *de nagueres*, on dit toûjours *depuis peu*. J'ai parlé de *guere* avec *s* dans la Remarque qui a pour titre, *de gueres*.

CCXCIX.

Compagnée pour *compagnie*.

CE mot est barbare, s'il en fut jamais, & néanmoins il est tous les jours dans la bouche & dans les écrits d'une quantité de gens qui font profession de bien parler & de bien écrire. Ce seroit être peu officieux de n'en faire pas une remarque, & de ne pas déclarer que *compagnée* en quelque sens qu'on le prenne, ne vaut rien, & qu'il faut toûjours dire *compagnie*. Je n'ai pû m'imaginer ce qui a donné

lieu à une faute si grossiere, si ce n'est le verbe *accompagner*, qui dans le commerce ordinaire de la societé civile, a son plus grand usage à l'infinitif & au prétérit, où il fait sonner l'*e*, comme quand on dit, *il le faut accompagner, il est allé l'accompagner, je l'ai accompagné, il m'a accompagné*. En effet, si l'on y prend garde, on trouvera qu'on se sert cent fois de ces deux mots, & encore d'un troisiéme, qui est le participe passif *accompagné*, pour une fois ou deux, que l'on dira *accompagnoit*, ou *accompagna*, ou quelque autre temps qui ne se termine pas en *é*; car *accompagne*, encore que l'*e* en soit féminin, ne laisse pas de contribuer aussi-bien que le masculin, à la corruption du mot, & d'être cause avec quelque vraisemblance que l'on a dit *compagnée* pour *compagnie*. Je ne sçais si le nom féminin *compagne*, n'y a point encore aidé. Il y a quelque plaisir mêlé d'utilité, de considerer les voyes & la naissance d'une erreur, & quand on a relevé une personne, encore est-on bien-aise de voir ce qui l'a fait tomber. . . .

NOTE.

Il me semble que personne ne dit plus *compagnée* pour *compagnie* ; mais il y en a beaucoup qui se trompent à un autre mot de même terminaison, qui est *araignée*. Les uns disent *areigne* ou *aragné*; les autres *aragnée* ou *éragnée*, d'autres *iragnée*. Monsieur Menage en a fait une Remarque, dans laquelle il fait connoître que les Angevins disent *iranteigne* d'*aranei tinea*, & le peuple de Paris dit *arignét*. Il tient qu'il faut dire *araignée*, comme a dit Nicod. C'est ainsi que Messieurs de l'Académie Françoise ont décidé qu'on doit écrire ce mot. Il y en a beaucoup qui prononcent *aragnée*. Peut-être se reglent-ils sur ce qu'on a toûjours prononcé *gagner* & *campagne*, quoiqu'on ait long-temps écrit *gaigner* & *campaigne* avec un *i*.

CCC.

Bienfaiteur, bienfaicteur, bienfacteur.

Bienfaiteur (1) est le meilleur, c'est comme il faut écrire, & comme il faut prononcer. *Bienfaicteur* avec le *c*,

(1) Il faut dire *bienfacteur*, & non pas *bienfaicteur*, & encore moins *bienfaiteur*, qui vaut moins encore que *bienfaiteur*.

passe encore, pourvû qu'on ne prononce pas le *c*; mais *bienfacteur*, selon l'opinion des plus délicats, ne vaut rien, quoique plusieurs le disent. Ainsi l'on dit, *malfaiteur* & *malfaicteur*, sans prononcer le *c*, & non pas, *malfacteur*.

NOTE.

Quoique M. de Vaugelas dise que *bienfaiteur* l'emporte sur *bienfaicteur* & sur *bienfacteur*, je le trouve généralement condamné, & il ne me paroît pas qu'il y ait présentement personne qui se serve de ce

On dit *un facteur*. Dans la Religion on dit toûjours *bienfactrice* & jamais *bienfaitrice* ni *bienfaictrice*; & de dire qu'on peut passer *bienfaicteur*, pourvû qu'on ne prononce pas le C. c'est dire qu'il n'y a que *bienfaiteur* qui soit bon. On disoit autrefois *facteur* pour celui qui fait. *Dieu est Pere & facteur de toutes choses, facteur des créatures*, dit Amyot en ses questions Platoniques au commencement.

Seyssel, liv. 2. des Guerres Civiles, chap. 14. dit *contre son ami & bienfacteur*, parlant de Perpenna qui avoit tué Sertorius.

Antoine dans Coëffeteau Hist. Rom. p. 363. dit, *qui a si indignement traité son ami, son compagnon, son allié, & si j'ose dire, son bienfacteur.*

mot. Voici ce qu'en a écrit M. de Voiture dans une de ses lettres à M. Coſtar. *Bienfaiteur* n'eſt pas bon, *bienfacteur* ne ſe dit gueres. Dites, s'il vous plaît, *bienfaicteur*. Le Pere Bouhours, après avoir marqué que M. de la Rochefoucault, M. de Balzac & M. Patru ont dit *bienfacteur*. M. Peliſſon *bienfaicteur*, comme M. de Voiture & M. Maucroix, tantôt *bienfaicteur*, & tantôt *bienfacteur*, déclare que *bienfacteur* lui plaît davantage, ſans qu'il condamne pourtant *bienfaicteur*. M. Menage fait connoître que M. de Balzac a employé *bienfaicteur* dans une lettre poſtérieure aux endroits où il a dit *bienfacteur*, que M. de la Rochefoucault avoit écrit *bienfaicteur*, mais que celui qui a pris ſoin de l'édition de ſon Livre, y a mis *bienfacteur*, croyant que ce mot fût meilleur que *bienfaicteur*, & que M. Patru qui s'eſt ſervi de *bienfacteur* dans un Plaidoyé, a dû le préferer à *bienfaicteur*, parce qu'au barreau on prononce pluſieurs mots à l'antique par *a*, qui ſe prononcent par *e* dans la converſation, l'*a* étant plus emphatique & plus majeſtueux que l'*e*, après quoi il conclut pour *bienfaicteur*, en diſant que ce qui lui fait préferer ce mot, c'eſt qu'on dit *bienfaictrice*, & *malfaicteur*, & non pas, *bienfactrice* & *malfacteur*. M. Chapelain dit que ſelon l'Uſage établi & la pratique de la Langue, *bienfacteur* eſt le bon, & que l'on a appellé en tout temps les Fondateurs des Monaſteres, *bienfacteurs*, *bienfactrices*; que

bienfaicteur & *bienfaiteur* sont Gascons, & que l'on dit *bienfacteur*, comme on dit *facteur*, suivant la même origine, & non pas *faiteur*. Ce n'est point à moi à condamner quantité d'habiles gens qui prennent parti pour *bienfacteur*; mais tant qu'on ne décidera point que *bienfaicteur* n'est pas un bon mot, je le dirai avec beaucoup d'autres qui parlent très-bien, & qui s'en servent toûjours. M. de Vaugelas dit que *bienfaicteur* passe encore, pourvû qu'on ne prononce pas le *c*; mais si on ne le prononçoit pas, on feroit entendre *bienfaiteur*, que je crois un très-méchant mot.

CCCI.

Bétail, *bestial.*

TOus deux (1) sont bons; mais *bétail* est beaucoup meilleur. Il semble que *bestial* est plus dans l'usage de la campagne, & que l'autre est plus de la Ville & de la Cour.

(1) Je trouve l'un & l'autre également bons, mais ils ont chacun leur place, & il y a des endroits où l'un est plus élegant que l'autre. Au pluriel on dit toujours *les bestiaux* de *bestial*. Je dis plustôt *du bétail blanc*, que *du bestial blanc*. Amyot au Traité des Oracles de la Pithye, p. 886. n. 25. dit la *multiplication du bestial*, là je dirois plustôt *bétail*.

NOTE.

Monsieur Chapelain trouve *bestial* insupportable, & dit qu'il ne doit passer que dans le sens de *brutal*, adjectif. Il a raison, *bestial* pour *bétail* ne se dit plus, si ce n'est au pluriel; car *bétail* n'en a point, & non seulement c'est très-bien parler que de dire *les bestiaux*, du singulier *bestial*; mais on ne peut parler autrement, puisqu'on ne peut dire *les bétails*. C'est une observation de M. Menage, qui ajoûte que *brutalité*, c'est *socordia*, & que *bestialité*, c'est le crime qui se commet avec les bêtes.

CCCII.

Echapper.

CE verbe a trois régimes différens pour une même signification. On dit, *échapper d'un grand danger*, & *échapper un grand danger*, qui est plus élégant que l'autre, & l'on dit aussi, *échapper aux ennemis*, *échapper aux embûches*, qui est encore une fort belle façon de parler.

NOTE.

Le régime de l'accusatif sera toûjours conservé

conservé à *échapper*, à cause qu'on a passé en proverbe, *l'échapper belle*, pour dire, *se tirer heureusement de quelque péril.* Ce verbe a fait *échappée*, qui signifie une action imprudente, *c'est une échappée qu'on ne pourroit pardonner qu'à un jeune homme.* Il signifie aussi quelquefois *intervalle*, comme en cette phrase, *il dit de bonnes choses par échappée.*

CCCIII.

Il est, *il n'est*, pour *il y a*, *il n'y a.*

C'Est une phrase qui est fort familiere à M. de Malherbe. Il est vrai que *il n'est* pour *il n'y a*, est beaucoup meilleur & plus en usage que *il est* pour *il y a*, en l'affirmative. Par exemple, *il n'est point d'homme si stupide, qui ne reconnoisse une Divinité*, est bien meilleur que de dire, *il n'y a point d'homme si stupide.* Mais si je disois, *il est des herbes si venimeuses, qu'elles font mourir subitement*, à mon avis je ne dirois pas si bien que si je disois, *il y a des herbes, &c.* Il faut remarquer que l'on ne dit pas toûjours, *il n'est* pour *il n'y a ;* car l'on ne dira pas, *il n'est qu'un an*, pour dire, *il n'y a qu'un an*, ni *il n'est que deux personnes*, pour dire,

Il n'y a que deux personnes. On le dit seulement, ou quand il est suivi de *point*, comme en l'exemple que nous avons donné, *il n'est point d'homme si stupide*: ou quand il est suivi de la conjonction *que*, jointe à la préposition me, avec un infinitif, comme, *il n'est de de servir Deu:* ou avec *rien de*, comque, *il n'est rien tel que de*, *&c.* quoiqu'il semble qu'à l'égard de la phrase, ce ne soit qu'une même chose de dire, *il n'est que de servir*, & *il n'est rien tel que de servir*. Voilà ses trois principaux usages; je ne sçai s'il y en a encore quelqu'autre. Il y a grande apparence que ç'ont été nos Poëtes, qui pour éviter la rencontre des voyelles, ont introduit, ou du moins confirmé l'usage de ces façons de parler, si nécessaires en une infinité de rencontres.

NOTE.

Il n'est pas aisé de décider s'il est mieux de dire, *il n'est point d'homme si stupide*, que, *il n'y a point d'homme si stupide*, & je crois qu'entre ces deux façons de parler, chacun peut choisir celle qui lui plaît le plus, dans les endroits où l'on a à s'en servir; car comme M. de Vaugelas le fait remar-

quer, on ne dit pas toûjours *il n'eſt* pour *il n'y a*. Il en eſt de même de *il n'y a*, qui ne ſe dit pas toûjours pour *il n'eſt*. Comme on ne peut dire, *il n'eſt que deux perſonnes*, pour dire, *il n'y a que deux perſonnes*, on ne dira point, *il n'y a que deux heures*, pour dire, *il n'eſt que deux heures*, quoiqu'en l'une & en l'autre phraſe la particule *que*, avec la négative *ne*, ſignifie *ſeulement*. *Il y a ſeulement deux perſonnes*, *il eſt ſeulement deux heures*. On dira fort bien, *il n'y a que deux heures*, en répondant à ceux qui demanderoient, *combien y a-t-il qu'il eſt parti?* mais dans cette réponſe, *il n'y a que deux heures*, ne ſignifie pas, *il eſt ſeulement deux heures*, c'eſt-à-dire, *deux heures après midi*, mais, *il y a ſeulement deux heures qu'il eſt parti*. Il eſt vrai que *il n'eſt* ſe peut toûjours dire pour *il n'y a*, quand il eſt ſuivi de *point*; mais il n'eſt pas vrai, comme le dit M. de Vaugelas, qu'il ſe dit auſſi pour *il n'y a*, quand il eſt ſuivi de la conjonction *que*, jointe à la prépoſition *de*, avec un infinitif, & on le connoît par l'exemple même qu'il apporte; car au lieu de, *il n'eſt que de ſervir Dieu*, on ne ſçauroit dire, *il n'y a que de ſervir Dieu*. Ces ſortes de phraſes, *il n'eſt que de ſervir Dieu*, *il n'eſt que d'aller ſon grand chemin*, *il n'eſt que de prendre les choſes comme elles viennent*, font entendre, *le meilleur eſt de*, &c. & non pas, *il n'y a que de*. Auſſi M. Chapelain a-t-il dit que *il n'eſt* dans cette phraſe, *il n'eſt que de ſervir Dieu*, ne ſignifie pas la

même chose que *il n'y a*, c'est-à-dire, *il y a seulement*, mais qu'il signifie, *la seule chose honnête, utile, agréable, est de servir Dieu*. Si au lieu de, *il n'est que de servir Dieu*, on met, *il n'est rien tel que de servir Dieu*; car *il n'est rien de tel*, ne se dit pas bien, alors il sera vrai que *il n'est rien tel*, tiendra la plaee de *il n'est rien de tel*; cela fait voir que *il n'est* se met pour *il n'y a*, toutes les fois qu'il est suivi, non seulement de *rien de*, comme le remarque M. de Vaugelas, mais encore de *rien* avec le relatif *qui*; *il n'est rien qui me plaise davantage, il n'est rien que j'estime tant*. Quand on dit, *il n'est rien de si doux, il n'est rien de plus agréable*, la particule *de* est toûjours employée pour *qui soit*; *il n'est rien qui soit si doux, il n'est rien qui soit plus agréable*. Il faut remarquer que si on peut mettre *il n'est* pour *il n'y a*, qnand il est suivi de *rien* avec *de*, comme dans les deux derniers exemples, on n'en peut user de même, quand *rien* est suivi des prépositions *à, pour, sur, sous, dans, &c.* On dit fort bien, *il n'y a rien à faire, il n'y a rien pour moi, il n'y a rien sur la table, il n'y a rien sous le lit; il n'y a rien dans la chambre*; mais on ne peut dire, *il n'est rien à faire, il n'est rien pour moi*, & ainsi des autres.

CCCIV.

Parricide, *fratricide*.

ON ne se sert pas seulement de ce mot pour signifier celui qui a tué son pere, comme la composition du mot le porte, mais pour tous ceux qui commettent des crimes énormes & dénaturez de cette espèce, tellement qu'on le dira aussi-bien de celui qui aura tué sa mere, son Prince, ou trahi sa patrie, que d'un autre qui auroit tué son pere ; car tout cela tient lieu de pere. Il y en a même qui s'en servent pour un frere ou pour une sœur ; car ceux qui disent *fratricide*, parlent mal, & composent un mot qui n'est pas François. Ainsi l'on dit *patrimoine*, du bien même qui vient du côté de la mere. Il n'est pas question de s'attacher à l'origine de *parricide*, pour ne s'en servir qu'au pere, l'usage l'a étendu à tout ce que je viens de dire.

NOTE.

Selon Monsieur Chapelain, *fratricide* se peut dire, & *matricide* aussi. Je crois

comme lui, que *fratricide* est un mot François, & qu'on parleroit fort bien, en disant, *l'Empire de Rome commença par un fratricide*. Il me paroît même que *fratricide* en cet endroit est meilleur que *parricide*; parce qu'il marque un événement particulier qui a établi l'Empire de Rome. *Parricide* ne se dit pas seulement de celui qui a tué son pere, sa mere, son Prince, ou qui a trahi sa patrie, mais il se prend encore pour le crime même, *commettre un parricide*, *faire un parricide*. Pour *matricide*, je ne crois pas qu'on le puisse dire. Il y a des gens qui en parlant d'un homme qui ne fait pas tout ce qu'il devroit pour se conserver la vie, disent, *il est homicide de sa mort*, au lieu de dire, *il est homicide de soi-même*, *il est cause de sa mort*. C'est une façon de parler très-vicieuse, à laquelle on s'accoûtume, faute d'y faire réflexion.

CCCV.

Cupidité.

MOnsieur Coëffeteau a toûjours dit *cupidité*, & jamais *convoitise*. M. de Malherbe en usoit aussi; mais aujourd'hui je ne vois plus aucun de nos bons Ecrivains qui en use, ils disent tous, *convoitise*, *une trop grande convoitise de regner*.

NOTE.

Monsieur Ménage qui ne trouve pas le mot de *cupidité* fort bon, quoique Messieurs du Port-Royal l'ayent employé dans plusieurs de leurs ouvrages, condamne également *convoitise*; il veut qu'on dise, *un desir, un grand desir*. Le Pere Bouhours, aprés avoir dit que ce mot peut passer dans un sens théologique, & qu'il n'est pas mauvais dans la Chaire, ajoûte que les Ecrivains qui l'employent, ne le prennent gueres que pour la concupiscence dont parle saint Paul, & qu'il ne s'en voudroit pas servir hors de là, ni dire, *la cupidité de regner, la cupidité des richesses.*

Je ne voudrois pas non plus employer ce mot pour marquer le desir qu'on peut avoir d'une chose particuliere, comme dans les deux exemples du Pere Bouhours; mais je le crois bon quand on le rend général, & il me semble que ce n'est point mal parler que de dire, *la terre n'a point d'endroits si cachez, où pour trouver l'or & les diamans, la cupidité des hommes ne fasse foüiller.* On ne sçauroit dire en cette phrase, *le desir des hommes*; comme on peut dire, *le desir des richesses* pour *la cupidité des richesses.*

CCCVI.

Conquere.

IL *ne tient qu'à lui*, dit quelqu'un de nos meilleurs Ecrivains, *qu'il ne conquere toute la terre.* Je ne crois pas que ce mot ſoit bon en ce temps-là. Le verbe *conquerir* eſt anomal ; & quand il ſe conjugueroit au temps dont eſt *conquere*, il me ſemble qu'il faudroit dire *conquiere*, parce que ce verbe prend l'*i* en quelques endroits de ſa conjugaiſon, comme nous diſons, *conquerons*, *conquerez*, *conquierent*, & non pas, *conquerent.*

NOTE.

Il eſt hors de doute que ſi *conquerir* peut être employé au ſubjonctif, il faut dire *conquiere*, & non pas *conquere.* Il doit ſe former ſur *acquerir*, qui fait au préſent de l'indicatif, *j'acquiers*, *tu acquiers*, *il acquiert*, *nous acquerons*, *vous acquerez*, *ils acquierent*, & au ſubjonctif, *que j'acquiere*, *que tu acquieres*, *qu'il acquiere*, *que nous acquerions*, *que vous acqueriez*, *qu'ils acquierent. Conquerir* n'eſt gueres qu'au prétérit indéfini ; *je conquis*, & au prétérit défini, *j'ai conquis.* Monſieur Menage remarque dans la ſeconde partie de ſes

observations, que l'on disoit autrefois *conquereur* pour *conquerant*, & que c'est ainsi que parle toûjours M. Coëffeteau dans son Histoire Romaine. On ne dit plus aujourd'hui que *conquerant*.

CCCVII.

Portrait, *pourtrait*.

IL faut dire *portrait*, & non pas *pourtrait* avec un *u*, comme la plusspart ont accoûtumé de le prononcer, & de l'écrire. Il est vrai qu'on a fort long-temps prononcé en France l'*o* simple, comme s'il y eût eu un *u*, comme *chouse*, pour *chose*, *foussé* pour *fossé*, *arrouser* pour *arroser*, & ainsi plusieurs autres. Mais depuis dix ou douze ans, ceux qui parlent bien, disent, *arroser*, *fossé*, *chose*, sans *u*, & ces deux particulierement, *foussé* & *chouse*, sont devenus insupportables aux oreilles délicates. Les Poëtes sont bien-aises que l'on ne prononce plus *chouse*, parce qu'encore que la rime consiste principalement en la prononciation, si est-ce qu'ils n'ont jamais fait rimer *chouse*, par exemple, avec *jalouse*, mais toûjours avec les mots terminez en *ose*, comme,

rose ; tellement que toutes les fois que *chose* finissoit les vers, & faisoit la rime, s'il étoit employé le premier, & que *rose*, ou quelque autre mot de cette terminaison s'ensuivît, le Lecteur ne manquoit jamais de prononcer *chouse*, qui ne rimoit pas après avec *rose*, & cela étoit également importun au Lecteur & au Poëte.

NOTE.

Quelques-uns disent encore aujourd'hui *pourtrait* au lieu de *portrait*, & le disent mal ; mais il n'y a plus personne qui dise *foussé* & *chouse* pour *fossé* & *chose*. On a déja parlé d'*arroser*, sur la Remarque qui a pour titre, *arroser*. Il faut prendre garde à bien prononcer *Rome*, *lionne*, *pomme*, *pommade*, *pommeau d'épée*, & non pas, *Roume*, *lioune*, *poume*, *poumade*, *poumeau d'épée*. M. Menage a fait une observation touchant la prononciation de ces mots & de quelques autres de même nature. Plusieurs personnes se trompent en prononçant *pourcelaine*, il faut dire *porcelaine*.

CCCVIII.

Filleul, *fillol*.

Toute la Cour dit *filleul* & *filleule*; & toute la Ville *fillol* & *fillole*. Il n'y a pas à déliberer si l'on parlera plus-

tôt comme on parle à la Cour, que comme on parle à la Ville; mais outre que l'usage de la Cour doit prévaloir sur celui de l'autre, sans y chercher de raison, il est certain que la diphtongue *eu* est incomparablement plus douce que la voyelle *o*; c'est pourquoi les Courtisans qui vont toûjours à la douceur & à la beauté de la prononciation, en quoi consiste un des principaux avantages d'une Langue, disent bien plustôt *filleul* que *fillol*. Et je m'assûre que si l'on proposoit à qui que ce fût qui ne le sçût pas, & qui eût l'oreille bonne, de deviner lequel des deux est de la Cour ou de la Ville, il n'hésiteroit point à dire qu'indubitablement *fillol* doit être de la Ville, & *filleul* de la Cour.

NOTE.

Tout ce qu'il y a de gens qui parlent bien, disent *filleul* & *filleule*. Ce mot me fait souvenir de celui d'*ayeul*, où j'ai remarqué que beaucoup de gens se trompent. Ils disent *ayeul* pour dire *le pere du grand pere*, & ne songent pas qu'*ayeul* & *grand pere* sont la même chose, & que celui qu'ils prétendent appeller *ayeul*, est le *bisayeul*. M. Menage qui a fait une obser-

vation ſur ce mot, en a fait une autre ſur le pluriel *ayeux*. Il dit que c'eſt une licence des Poëtes pour rimer avec *Dieux*, *Cieux*, *lieux*, & qu'il faut dire *ayeuls*, en faiſant ſentir l'*l* dans la prononciation, comme en *chevreuils*. Je ne doute point que les Poëtes n'ayent fait *ayeux*; mais on l'écrit aujourd'hui en proſe auſſi-bien qu'en vers, & peu de perſonnes ſe ſervent encore d'*ayeuls*. *Ayeux* eſt un mot général qui s'employe pour *ancêtres*, à moins qu'on ne le réduiſit au particulier, comme en cet exemple, *ſes deux ayeux ont été honorez des plus belles Charges du Royaume*; ce qui feroit entendre l'ayeul paternel & le maternel; car ſi l'on diſoit ſeulement, *ſes ayeux ont poſſedé de grandes Charges*, on n'entendroit point par-là les deux grands peres, mais en général tous ceux dont on feroit deſcendu, biſayeul, triſayeul, &c. Comme *ayeux* au pluriel ſe prend pour *ancêtres*, il eſt aiſé de voir que ce dernier mot n'a point de ſingulier. Ainſi l'on parleroit mal ſi l'on diſoit, *un tel qui étoit mon ancêtre*, il faut dire, *un tel qui étoit un de mes ancêtres*.

Monſieur Menage dans le chapitre où il parle du mot *ayeul*, fait remarquer qu'on doit dire *belle fille* avec les Pariſiens, & non pas *bru* avec les Provinciaux. On dit en Normandie, *voilà une jolie bru, une belle bru*, lorſqu'on parle d'une fille le jour de ſon mariage. Le mot de *bru* dans cette ſignification, n'eſt point connu à Paris, il faut dire, *une jolie Mariée*.

Beaucoup de Provinciaux disent aussi; *cousin remué de germain*, comme qui diroit, *cousin éloigné*, de *remotus* ou *remotatus* ; il faut dire, *cousin issu de germain.* C'est encore une observation de M. Menage.

CCCIX.

Etre avec *pour*.

PAr exemple, *ils étoient pour avoir encore pis*, dit un de nos plus fameux Ecrivains, c'est-à-dire, *ils couroient fortune d'avoir encore pis*. Il est certain que cette façon de parler est très-Françoise, mais basse. On s'en sert encore en un autre sens, qui n'est pas si usité ni si bon, comme, *je suis pour soûtenir cette proposition*, ainsi que l'a écrit un de nos Auteurs modernes, c'est-à-dire, *j'ose soûtenir*; ou, *j'oserai soûtenir cette proposition.*

NOTE.

Des constructions pareilles à, *ils étoient pour avoir encore pis*, ne sont plus reçûës. C'est M. de la Mothe le Vayer qui a dit, *je suis pour soûtenir cette proposition*, qui est une phrase que M. Chapelain trouve fort mauvaise. *Pour* est encore bien plus insupportable quand il est joint avec *afin que*,

comme, *pour afin que*. Il n'y a plus que les gens tout-à-fait grossiers qui parlent ainsi. Il faut dire simplement, *afin que*.

CCCX.

Verbe substantif mal placé.

LE verbe substantif *être*, ne se doit jamais mettre en aucun de ses temps devant le nom qui le régit. Par exemple, *& fut son avis d'autant mieux reçû*, il faut dire, *& son avis fut d'autant mieux reçû*. Il ne faut pas dire non plus, *étant les brouillards si épais*, mais *les brouillards étant si épais*. J'ai fait cette remarque, à cause que l'un de nos plus célébres Ecrivains parle ordinairement ainsi, & il ne le faut pas imiter en cela, c'est écrire à la vieille mode.

NOTE.

Jamais le verbe *être*, ni en général tout autre verbe n'est mis devant un nominatif, quand il n'y a que la conjonction *&* qui le précéde, comme dans l'exemple de M. de Vaugelas, *& fut son avis d'autant mieux reçû*; mais on met élégamment le nominatif après le verbe, quand le verbe est précédé du relatif *que*, pris pour *lequel*,

ou *laquelle*, ou de plusieurs autres mots, comme en ces exemples, *l'avis que lui donna son ami, lui fut salutaire; mille fâcheuses affaires que lui susciterent ses ennemis, l'empêcherent de, &c. le lieu où furent conduits les Ambassadeurs.* On dira encore fort bien & avec grace, quoique le verbe substantif ne soit précédé que d'un seul mot, *ainsi mourut ce grand homme; telle fut la fin de ce Prince malheureux.* Si notre Langue souffre quelquefois la transposition du nominatif, elle ne sçauroit s'accommoder de celle de l'accusatif, non pas même en poësie. Ainsi les vers qui ressembleroient à celui-ci, ne seroient pas faits pour le plaisir de l'oreille.

Il veut sans differer ses ennemis combattre.

La transposition du génitif est fort agréable, comme dans cet autre vers.

De ce fameux Héros la valeur éclatante.

Mais on ne la souffre point en prose, s'il n'y entre quelque terme de comparaison, comme, *de toutes les qualitez qu'on estime en lui, celle qui me toucheroit le plus, &c.* On dira aussi fort bien, *de tout ce raisonnement on peut tirer cette consequence*; mais en cette phrase la particule *de* n'est pas la

marque d'un génitif, mais d'un ablatif.

On transpose encore le datif en poësie avec beaucoup d'élégance.

A sa haute vertu je rends ce que je dois.

On le peut aussi transposer en prose, comme en cet exemple, *à ces diverses raisons j'en ajoûterai une autre.* Hors de là, il n'y a gueres de transpositions qui ne gâtent une période, la beauté de notre Langue consistant sur toutes choses dans un arrangement naturel des mots.

CCCXI.

Date.

BEaucoup de gens disent, *le date d'une lettre, voyons le date*, il faut dire *la date ;* car il est toûjours féminin, & les épithetes ordinaires de ce mot le font voir clairement ; car on dit, *de fraîche date, de nouvelle date, de vieille date*, & jamais, *de frais date, de nouveau date, de vieux date*, qui seroient insupportables. Il faut écrire *date* avec un seul *t*, venant du Latin *datum*, ou *data, supple, epistola*, & pour le distinguer encore du fruit du palmier, qu'on appelle *datte*, & qui est aussi féminin.

NOTE.

NOTE.

M. Menage observe qu'on disoit anciennement *le date* & *la date*; *le date* de *datum*, *la date* de *data*, en sous-entendant *epistola*. Il demeure d'accord qu'il n'est plus aujourd'hui que féminin; & il parle ensuite d'un autre mot, où beaucoup de gens se trompent, c'est celui de *dot*. Il est certain qu'il est aussi féminin, & qu'il faut dire *la dot*, & non pas *le dot*. Ceux qui disent le dernier, ont l'autorité de M. de Vaugelas, qui a dit *le dot* dans sa traduction de Quinte-curce, aussi-bien que M. d'Ablancourt dans tous ses Livres. Quoique M. Menage ait observé qu'ils ont dit tous deux *le dot*, il ne laisse pas de se déclarer entierement pour *la dot*. Il ajoûte que M. Patru dans ses Plaidoyers a toûjours dit *la dote* avec un *e* à la fin, & qu'il soûtenoit que c'étoit ainsi qu'il falloit parler, à cause qu'il n'y a aucun mot dans notre Langue terminé en *ot*, qui ne soit masculin, à la réserve de *Margot*. C'est pour *la dot* que l'Usage a décidé.

CCCXII.

Sûreté, sûrté.

QUoiqu'en parlant il semble que l'on ne fasse ce mot que de deux syllabes, si est-ce qu'il est toûjours de

trois, & qu'il n'eſt pas même permis en vers de ne le faire que de deux. Toûjours *sûreté*, & jamais *sûrté*. Mais outre que la prononciation qui ne le fait paroître que de deux ſyllabes, eſt capable de tromper, on peut encore être trompé par l'analogie de pluſieurs autres noms qui ne ſont que de deux, comme, *clarté*, *cherté*, *fierté*, *&c.* Néanmoins *sûreté* n'eſt pas tout-à-fait ſans exemple; car nous diſons *pureté*, & non pas, *purté*.

NOTE.

On fait en parlant la ſeconde ſyllabe de *pureté* auſſi brève que celle de *sûreté*, en ſorte qu'il ſemble qu'on prononce auſſi *purté*. Ce qui eſt cauſe d'une prononciation ſi brève, c'eſt que cette ſeconde ſyllabe eſt compoſée d'une *r*, qui eſt une lettre liquide, & d'un *e* muet. La même choſe arrive au mot *ſaleté*; il ſemble qu'on n'en faſſe que deux ſyllabes, en prononçant *ſalté*; & cela vient encore de ce que l'*l* liquide eſt ſuivie d'un *e* muet; car dans *chaſteté* on fait ſonner les trois ſyllabes, à cauſe que le *t* de la ſeconde n'eſt pas une liquide. Tout le monde prononce *carfour*, & non pas *carrefour*, par cette même raiſon, & il y en a même qui l'écrivent en deux ſyllabes.

CCCXIII.

Dont.

CEtte particule eſt très-commode & de très-grand uſage en notre Langue. C'eſt un mot indéclinable, qui convient à tout genre & à tout nombre, & qui s'accommode avec toutes ſortes de choſes ſans exception, ce que ne fait pas *quoi*, comme vous verrez en ſon lieu. Il ſe met au lieu du génitif & de l'ablatif, pour *duquel* & *de laquelle*, ou *deſquels* & *deſquelles*; comme, *l'homme* ou *la femme dont j'ai épouſé la fille*, *les hommes ou les femmes dont je vous ai parlé*. On s'en ſert encore pour *de quoi*, comme, *ce dont je vous ai parlé*. Mais il faut prendre garde de n'en pas abuſer, à cauſe qu'on en a ſouvent beſoin. J'appelle abuſer, en uſer trop fréquemment; car il n'eſt pas croyable que ce mot, tout monoſyllabe qu'il eſt, ne laiſſe pas de bleſſer la vûë ou l'ouïe, quand il eſt répété trop ſouvent en une même page.

Quelques-uns diſent encore *dont* pour *d'où*, comme, *le lieu dont je viens*;

mais c'eſt très-mal parler, il faut dire, *d'où je viens*, quoique ce fût ſa vraye & ſa premiere ſignification; car *dont* vient de *unde*. On dit néanmoins, *la race* ou *la maiſon dont il eſt ſorti*, mieux que *d'où il eſt ſorti*, qui toutefois eſt bon. En cet exemple, *dont il eſt ſorti*, veut dire, *de laquelle eſt ſorti*.

Il y en a qui font ſcrupule de ſe ſervir de ce mot dans la ſituation où vous l'allez voir en cet exemple. *C'eſt un homme dont l'ambition exceſſive a ruiné la fortune.* Quoiqu'ici il ſe rapporte à *homme*, comme ſignifiant *duquel*, néanmoins y a encore un autre rapport à ce qui ſuit auſſi-bien qu'à ce qui précede, & ils diſent que ce n'eſt pas parler nettement, parce que *dont* étant proche d'*ambition*, il ſemble qu'il s'y rapporte, & toutefois cela n'eſt pas; car il ſe rapporte à *fortune*: & qu'ainſi ne ſoit, rapportez-le à *ambition*, vous trouverez que le ſens ſera imparfait, & que *fortune* demeurera un mot indéfini, ſans que l'on ait fait entendre de la fortune de qui l'on parle. Cependant la pluſpart de nos meilleurs Ecrivains, & en proſe & en vers, n'en font nulle

difficulté ; tous leurs écrits en ſont pleins, je n'en donnerai qu'un exemple de M. de Malherbe.

Que peut la fortune publique
Te vouer d'aſſez magnifique,
Si, mis au rang des immortels,
Dont la vertu ſuit les exemples,
Tu n'as avec eux dans nos Temples
Des Images & des Autels ?

Ce *dont* ne ſe rapporte pas à *vertu*, qui eſt proche, mais à *exemples*. C'eſt pourquoi je l'ai appellé ſcrupule, & néanmoins j'ai trouvé à propos de le propoſer ici, afin qu'on y prenne garde, & que chacun en uſe ſelon ſon jugement. Pour moi, je voudrois, autant qu'il ſe pourroit, éviter cette équivoque, ſans que pourtant je la vouluſſe condamner.

NOTE.

C'eſt très-bien parler que de dire, *la maiſon dont il eſt ſorti*, pourvû que *maiſon* ſignifie *race*, comme dans l'exemple de M. de Vaugelas : mais ſi *maiſon* étoit pris au propre, il faudroit aſſurément mettre,

d'où il eſt ſorti, & ce ſeroit une faute que de dire, *la maiſon dont vous venez de me voir ſortir*, quoique dans l'un & dans l'autre exemple *dont* veuille dire *de laquelle*. C'eſt la même choſe que ſi l'on diſoit, *le lieu dont je viens*, que M. de Vaugelas a raiſon de condamner.

Pour cette phraſe, *c'eſt un homme dont l'ambition exceſſive a ruiné la fortune*, M. Chapelain dit qu'il eſt du nombre des ſcrupuleux, qui ne voudroient pas employer *dont* dans la ſituation où il eſt en cet exemple, & qu'il tourneroit ainſi l'expreſſion pour éviter ce rapport ambigu qui fait obſcurité, *c'eſt un homme qui par ſon exceſſive ambition a ruiné ſa fortune*. Il eſt certain que dans cette ſorte de ſituation *dont* ſe rapporte à deux noms; & ſi je dis, *c'eſt un homme dont le mérite égale la naiſſance*, *duquel* mis au lieu de *dont*, ſe rapporte également à *mérite* & à *naiſſance*; ce qui eſt mal, puiſque ſi-tôt que j'ai dit, *le mérite duquel*, je fais attendre quelque choſe de moins indéfini que ce qui ſuit dans ces mots, *a égalé la naiſſance*. Ainſi pluſieurs trouvent qu'il eſt mieux de tourner la phraſe, & de dire par exemple, *c'eſt un homme qui a autant de mérite que de naiſſance*, *qui n'a pas moins de mérite que de naiſſance*. C'eſt peut-être une délicateſſe exceſſive à laquelle il ne faut pas toûjours s'aſſujettir.

CCCXIV.

Ambitionner.

IL y a long-temps que l'on uſe de ce mot, mais ce n'eſt pas dans le bel uſage ; ceux qui font profeſſion de parler & d'écrire purement, l'ont toûjours condamné ; & quoi que l'on ait fait pour l'introduire, ç'a été avec ſi peu de ſuccès, qu'il y a peu d'apparence qu'il s'établiſſe à l'avenir. On dit, *affectionner*, *cautionner*, *proportionner*, & quelques autres ſemblables ; mais ce n'eſt pas à dire que l'on puiſſe par analogie former des verbes de tous les noms terminez en *ion*, comme, d'*affection* on a fait *affectionner*, & de *caution*, *cautionner*, *&c.* Il y en a qui ſe diſent au participe paſſif, dont le verbe n'eſt point uſité que parmi ceux qui n'ont aucun ſoin de la pureté du langage. Par exemple, on dit *paſſionné*, qui eſt un très-bon mot ; mais *paſſionner*, actif, eſt très-mauvais, comme quand on dit, *paſſionner quelque choſe*, pour dire, *aimer ou deſirer quelque choſe avec paſſion*. En neutre paſſif, *ſe paſſionner*,

est excellent. On dit aussi *intentionné*, & jamais *intentionner*, comme, *mentionné*, *conditionné*, & jamais *mentionner*, *conditionner*, si ce n'est au Palais. Mais pour *ambitionner*, il est si mauvais, que même il ne vaut rien au participe, & que ceux qui rejettent le verbe, rejettent aussi *ambitionné*.

NOTE.

Ce mot que M. de Vaugelas trouve si mauvais, quoiqu'il avouë qu'il y a long-temps que l'on en use, est demeuré en usage. Plusieurs bons Auteurs s'en servent, & je crois que c'est fort bien parler que de dire, *la gloire de vous servir est une des choses que j'ambitionne le plus.* Je crois aussi qu'on peut l'employer dans le participe *Servir son pays est un honneur ambitionné de tout le monde. Ambitionner*, dont M. Menage dit qu'il ne feroit point difficulté de se servir dans un stile sublime, fait entendre plus que *desirer*, puisqu'il marque qu'on se fait une gloire de la chose qu'on souhaiteroit de faire. C'est un mot qui sonne bien à l'oreille, & autant qu'on peut, il faut éviter d'appauvrir la Langue. *Affection* n'a pas eu plus de droit de faire *affectionner*, qu'*ambition* de faire *ambitionner*.

Le Pere Bouhours observe sur ce mot, qu'on

qu'on dit fort bien, *affectionner une affaire*, pour dire, *s'interesser à une affaire*, mais qu'on ne dit point, *affectionner une personne*, sur-tout quand elle est égale, ou qu'elle est au-dessus de nous, & que ce verbe n'est employé dans le genre d'*aimer*, qu'au participe, comme en ces exemples, *les Ecossois sont affectionnez à la France; je n'ai jamais vû de serviteur plus affectionné à son maître.* Il ajoûte que dans les lettres, *affectionné serviteur* ne se dit qu'à l'égard des gens qui sont au-dessous de la personne qui écrit, ce qui est très vrai. On peut encore remarquer ici que *votre très-humble & très-affectionné serviteur*, est plus que *votre très-humble & obéïssant serviteur*, à moins qu'on ne répete *très* avec *obéïssant.* *Affectionner* a un autre sens très-bon, dont le même Pere Bouhours rapporte ces deux exemples. *Les faiseurs de Comédies & Nouvelles historiques, doivent affectionner les spectateurs & les lecteurs à leurs principaux personnages. Je n'ai jamais vû une Nouvelle historique plus languissante & plus froide; en la lisant on ne prend parti pour personne, l'Auteur n'affectionne à rien.* Voici encore d'autres phrases qu'il rapporte, & qu'on employe tous les jours, *s'affectionner à une chose. Il s'affectionne à l'étude; il faut s'affectionner à son métier pour y réussir.* Il demande dans son Livre des Doutes, si l'on peut dire *ambitieux d'honneur*, & s'il n'est pas mieux de dire simplement, *un Prince ambitieux*, *une ame ambitieuse*, sans mettre après ni

honneur ni *gloire*. M. Menage répond là-dessus qu'*ambitieux d'honneur* est bien dit, mais que le régime du génitif ne s'accorde pas pourtant si naturellement avec l'adjectif *ambitieux*, qu'avec *victorieux* & *impatient*, qui sont des mots qu'on prend d'ordinaire absolument, aussi-bien qu'*ambitieux*, *victorieux des ans*, *impatient du joug & de la contrainte*. Il me paroît que ces manières de parler se souffrent beaucoup mieux en vers qu'en prose.

Monsieur Chapelain dit que *passionner quelque chose* s'est fait bon, & qu'il est devenu élégant ; j'en doute fort, & ne voudrois pas l'écrire.

CCCXV.

Fond & *fonds*.

CE sont deux choses différentes que l'on a accoûtumé de confondre, & que les Latins appellent diversement; car *fond* sans *s*, se dit en Latin, *hoc fundum*, & *fonds* avec une *s*, *hic fundus*. *Fond* sans *s*, est la partie la plus basse de ce qui contient, ou qui peut contenir quelque chose, comme, *le fond du tonneau*, *le fond du verre*, *le fond de la mer*, *le fond d'un puits*. Les Latins, selon l'opinion de Valla, ne disent *fundum*, proprement que de la plus basse

partie de ce qui contient ou qui peut contenir quelque chose de liquide; mais en François *fond* a une plus grande étenduë, & se dit aussi-bien des autres choses qui ne sont pas liquides; car nous disons, *le fond d'une tour*, *le fond d'un sac*, *le fond d'une poche*, *le fond d'un chapeau*, *&c.* *Fonds* avec une *s* est proprement *la terre qui produit les fruits propres à la nourriture de l'homme ou des animaux*; mais cette signification s'etend figurément à *tout ce qui rapporte du profit*, & à beaucoup d'autres choses encore, qu'il n'est pas à propos de dire ici. Il suffit d'avoir fait remarquer la différence des deux, afin que desormais on sçache quand il y faut mettre l'*s*, ou quand il ne l'y faut pas mettre. Par exemple, il faut dire, *de fond en comble*, & non pas, *de fonds en comble*, parce que *fond* en cet endroit, est la plus basse partie de l'édifice opposée à *comble*, qui en est la plus haute. On dit aussi, *au fond*, & *venir au fond*, & non pas *au fonds*, parce qu'on entend parler de la derniere partie que l'on atteint après avoir pénétré tout le reste. Mais on dira, *il a vingt*

mille livres de rentes en fonds de terre, avec une *s*, & non pas *en fond de terre* sans *s*. Et de même dans le figuré, *il n'y a point de fonds, il faut faire un fonds, &c.* il faut dire *fonds*, & non pas *fond*, parce que ce *fonds*-là vient de *fundus*, & non pas de *fundum* : le François ayant conservé l'*s* au propre & au figuré du mot qui vient de *fundus*, & ne l'ayant pas reçûë en celui de *fundum*, comme il n'y en a point au Latin.

NOTE.

Monsieur Menage rapporte, contre l'opinion de M. de Vaugelas, que les Latins ont dit *fundus*, non seulement d'une portion de terre, mais encore de cette partie la plus basse qui contient ou qui peut contenir quelque chose, & prétend qu'il faut dire *un fond de terre* sans *s*, & non pas un *fonds de terre*. Il fait remarquer que lorsqu'on dit, *il a vingt mille livres de rente en fonds de terre*, c'est parce que *fonds* en cet endroit est pluriel, *in fundis terræ*, de même qu'en cet exemple, *Il n'y a point de fonds, nulli sunt fundi*. Il demeure d'accord qu'on dit ordinairement, *il faut faire un fonds*, avec une *s*; mais il soûtient aussi qu'on parleroit bien en disant, *il faut faire un fond*, sans y mettre une *s*.

Je suis persuadé de tout ce que dit Mon-

sieur Menage, & cela me fait écrire *fond*, & non pas *fonds*.

CCCXVI.

Tant & de si belles actions.

PAr exemple, *il a fait tant & de si belles actions*. Cette façon de parler a été fort usitée autrefois par les meilleurs Ecrivains ; mais aujourd'hui elle a je ne sçais quoi de vieux & de rude, & ceux qui écrivent bien purement ne s'en servent plus. Ils se contentent de dire, *il a fait tant de belles actions*, qui est incomparablement plus doux, & qui comprend & la quantité, & la qualité des actions, aussi-bien que si l'on disoit, *il a fait tant & de si belles actions* ; car encore que l'on ne mette pas *si* avec *belles*, on ne laisse pas d'exprimer suffisamment ce que l'on veut dire. Quelques-uns néanmoins croyent que dans le genre sublime cela fait tout un autre effet de dire, *tant & de si belles actions*, que si l'on disoit, *tant de si belles actions* ; mais plusieurs ne sont pas de cet avis, sur-tout en écrivant ; car en parlant c'est une autre chose, &

je ſens bien que la prononciation lui peut donner quelque emphaſe.

NOTE.

Tant & de ſi belles actions, tient du ſtile oratoire, & pourroit encore paſſer dans un diſcours qu'on prononceroit. Il faut pourtant demeurer d'accord qu'il commence à vieillir. Cette manière de s'exprimer nous vient des Latins, qui diſent élégamment, *tot tamaque facinora*; mais *tantq* s'accommode mieux avec *tot*, que *tant & de ſi belles* ne s'accommodent enſemble. La raiſon eſt qu'il faut un *de* après *tant*; & que n'étant mis qu'après la conjonction *&*, *de* n'eſt joint qu'avec *ſi belles*, & non avec *tant*. Les Latins diſent encore *tantummodo*, que l'on rendoit autrefois par *tant ſeulement*. Aujourd'hui *tant ſeulement* ne ſe dit plus que par le bas peuple, on dit *ſeulement*, ſans le faire préceder de *tant*. M. Menage remarque que Marot & Bertaud ſe ſont ſervis de *tant ſeulement*, qu'il appelle très-mauvais & très-deſagréable.

Défend tant ſeulement à ta jeune beauté,
D'étouffer de douleur, &c.

CCCXVII.

Quoi que l'on die, quoi qu'ils dient.

AU ſingulier, (1) *quoi que l'on die*, eſt fort en uſage, & en parlant, & en écrivant, bien que *quoique l'on diſe*, ne ſoit pas mal dit; mais *quoi qu'ils dient*, au pluriel, ne ſemble pas ſi bon à pluſieurs que *quoi qu'ils diſent*. Je voudrois uſer indifféremment de l'un & de l'autre. Il y en a qui diſent, *quoi que vous diiez*, pour dire, *quoi que vous diſiez*; mais il eſt inſupportable.

(1) *Quoique l'on die, &c.*] On diſoit autrefois *conduie* pour *conduiſe*. Amadis liv. 6. chap. 34. *Dieu vous conduie*, dit Amadis au Chevalier Solitaire qui l'avoit délivré. *Die* eſt vieux auſſi, & *quoique l'on diſe*, eſt comme il faut parler. Neanmoins parce que tous nos Auteurs s'en ſervent, je ne le condamne pas, ſur-tout en vers, mais je ne le dirai jamais; en tout cas il ne ſe dit point en tous les compoſez du verbe *dire*. On ne dit point *contredie*, *médie*, mais *contrediſe*, *médiſe*, quoiqu'Amyot diſe toûjours *contredie*.

NOTE.

Monſieur de Vaugelas employe partout *die* pour *diſe*; cependant la pluſpart de ceux qui écrivent bien, ſont perſuadez que *die* n'eſt bon qu'en vers, & qu'il faut dire en proſe, *quoiqu'on diſe*, pluſtôt que *quoi qu'on die*; le pluriel de *die* ne vaut rien du tout, & je ne me ſouviens point d'avoir jamais lû, *quoi qu'ils dient*. M. Chapelain dit qu'il n'a jamais oui dire à perſonne, *quoi que vous diiez*; tout le monde dit, *quoi que vous diſiez*. M. de la Mothe le Vayer condamne *die* & *dient*; il ajoûte que tous ceux qui ſont intelligens dans la Langue, les condamnent comme lui, & que le composé *médire* a ſes temps qui favoriſent leur opinion. Ce composé ne doit rien faire conclure à l'égard du ſimple, puiſqu'il ne le ſuit pas en tout. On dit à la ſeconde perſonne du pluriel de l'indicatif, *vous dites*, & on dit, *vous médiſez*, & non pas, *vous médites*. Il en eſt de même des autres verbes composez de *dire*, *vous contrediſez*, *vous interdiſez*, *vous prédiſez*. Il n'y a que le reduplicatif *redire*, qui fait *vous redites*, comme ſon ſimple. *Maudire* prend deux *s*, quoique *dire* n'en prenne qu'une, *nous maudiſſons*, *vous maudiſſez*, *je maudiſſois*, *&c.* Quelques-uns diſent, *il l'interdiſit*, *ils l'interdiſirent*, au prétérit indéfini d'*interdire*; c'eſt mal parler, il faut dire, *il l'interdit*, *ils l'interdirent*.

CCCXVIII.

Bailler, donner.

Ce verbe, *bailler*, a vieilli, & l'on ne s'en sert plus en écrivant que fort rarement. On dit toûjours *donner*, au lieu de *bailler*, si ce n'est en certains endroits, comme quand on dit, *bailler à ferme*, ou bien lorsque l'on a été contraint de se servir souvent de *donner*, & que l'on est encore obligé de le répeter. M. de Malherbe l'a préféré une fois à *donner*.

Telle que notre siecle aujourd'hui vous regarde,
Merveille incomparable en toute qualité,
Telle je me promets de vous bailler en garde,
Aux fastes éternels de la postérité.

J'ai oüi dire à l'un des plus beaux Esprits de ce temps une assez plaisante chose, que ce qui lui a fait haïr premierement ce mot de *bailler*, c'est un de ses amis qui ayant heurté à la porte

d'un logis où il y avoit assemblée, demanda a celui qui lui vint ouvrir, *baille-t-on le bal céans* ? Je dis ceci pour faire voir le mauvais effet de ce mot employé au lieu de *donner*. Outre que je suis bien-aise de fortifier cette Remarque, du sentiment d'une personne qu'on peut nommer un des Oracles de notre Langue, aussi-bien que de la Grecque & de la Latine, & chez qui les Muses & les Graces qui ne s'accordent pas toûjours, sont parfaitement unies.

NOTE.

Messieurs de l'Académie Françoise sont du sentiment de Monsieur de Vaugelas. Ils tiennent que *bailler* vieillit, & qu'il n'est plus en usage qu'en termes de pratique, comme *bailler à ferme*. Monsieur de la Mothe le Vayer dit que *bailler* pour *donner*, ne doit pas être méprisé, & qu'il est nécessaire pour diversifier, outre qu'il le prétend en usage. Pour moi, je crois qu'il ne s'employe que dans le stile bas, quoiqu'il signifie autre chose que *donner*, qui dans sa signification naturelle veut dire, *faire un don*, au lieu que *bailler* signifie simplement, *mettre entre les mains*. Ainsi je ne voudrois point m'en servir, sur-tout en écrivant ; & si j'avois déja

employé *donner* plusieurs fois, je tâcherois de trouver un autre tour, plustôt que de dire *bailler*. Quoiqu'on dise encore *bailler à ferme*, on dit aussi *donner à ferme*, & même on ne dira pas moins bien, *vous m'en donnez à garder*, par une maniere de parler proverbiale, que *vous m'en baillez à garder*; ce qui fait voir qu'on dit partout *donner* au lieu de *bailler*. M. Chapelain n'excepte que *baille lui belle*, qu'on dit proverbialement & bassement pour se moquer de quelqu'un.

CCCXIX.

Ce peu de mots ne sont que pour, &c.

VOici un exemple d'une construction étrange, où le génitif régit le verbe. On dira que ce *peu* est collectif, qui par consequent a le sens du pluriel, & qu'ainsi il ne faut pas s'étonner s'il régit le pluriel; mais nous avons remarqué ailleurs qu'encore que le nominatif singulier soit un mot collectif, néanmoins il ne régira pas le le pluriel si le génitif n'est pluriel, comme, *la pluspart font, la pluspart des hommes font, & la pluspart du monde fait, une infinité de gens sont entrez, & une infinité de monde est entrée.* D'ordinaire

mes de careſſes ; mais ce n'eſt qu'en ces deux mots, que je ſçache, & en certaines occaſions qu'on parle ainſi ;

allai demandant. Mais il ſemble que maintenant, au moins en ce jargon de petits enfans, il faut écrire *ma-mie*, & non pas *m'amie*, comme dit l'Auteur : *mie* eſt pour *amie*. Les enfans appellent *mies* les ſuivantes qui ont ſoin d'eux : *mie Ago*, *mie Renée*. Ainſi *ma mie* en ce jargon ſemble être dans la regle, & n'être point une exception, comme l'Auteur penſe. Je croi auſſi que *ma-mour* ſe doit écrire ſans apoſtrophe, & qu'en ces deux mots *mour* & *mie* ſe diſent pour *amour* & *amie*, quoique *mie* ſoit plus convainquant que *mour* ; neanmoins comme *m'amour* eſt terme de careſſes amoureuſes, ceux qui ont quelque experience de ces choſes, ſçavent qu'en ces rencontres on tronque tous les mots, *mourette* pour *amourette*, *tite* pour *petite*, & ainſi des autres. Au reſte ces deux mots ſe doivent écrire enſemble avec leur *ma* ſans ſéparation, & ſans apoſtrophe, *mamie*, *mamour*, parce que ce ſont des mots de jargon, que l'uſage a fait ainſi. Il faut encore obſerver que *mamour* ne ſe dit point par les honnêtes gens. J'en ai vû rire pluſieurs fois dans les compagnies : on laiſſe ce terme au petit bourgeois qui s'en ſert fort ordinairement. Il en eſt de même de *mamie*, dont on ne ſe ſert gueres en ca-

car on ne dira point, *une telle étoit fort m'amie*, mais, *étoit fort mon amie*; ni *m'amour est constante*, pour dire, *mon amour est constante*. D'autres soûtiennent que ces pronoms sont toûjours masculins, mais qu'à cause de la cacophonie on ne laisse pas de les joindre avec les féminins qui commencent par une voyelle, tout de même, disent-ils, que les Espagnols se servent de l'article masculin *el* pour mettre devant les féminins commençans par une voyelle, disant, *el alma*, & non pas, *la alma*. De quelque façon qu'il se fasse, il suffit de sçavoir qu'il se fait ainsi, & il n'importe gueres, ou point-du-tout, que ce soit plustôt d'une maniere que de l'autre. Il faut ajoûter ce mot pour l'*h* consonne, quoique nous en ayons

ressés de femmes, au moins les honnêtes gens, si ce n'est en riant. On laisse encore ce terme au petit bourgeois qui s'en sert fort. Mais on se sert souvent de *mamie* pour des servantes, qu'on ne veut pas simplement appeller par leur nom, parce que cela sent le maître, ni *Madame*, parce que cela ne se fait gueres en des lieux où on est un peu familier : tellement qu'au lieu de dire par exemple *Judith*, on dit *mie Judith*.

parlé à plein fond dans la Remarque de l'*h*, que comme lorſqu'elle s'aſpire, elle tient lieu d'une véritable conſonne en tout & par-tout & ſans exception, auſſi devant les noms féminins qui commencent par cette ſorte d'*h*, il faut dire *ma*, & non pas *mon*; *ma haquenée*, *ma harangue*, & non pas, *mon haquenée* & *mon harangue*, tout de même que l'on dit (2) *ma femme*, & non pas, *mon femme*, comme parlent les Etrangers qui apprennent notre Langue. Que ſi l'*h* eſt muette, alors on dit *mon*, comme on a accoûtumé de dire toûjours devant les voyelles, cette *h* n'étant comptée pour rien, *mon heure*, & non pas *ma heure*; *ſon hiſtoire*, & non pas *ſa hiſtoire*.

(1) *Ma femme* & non pas *mon femme*.] Autrefois on diſoit *ma*, non pas *mon*, devant les féminins, commençant par une voyelle: *ma unique maîtreſſe*, dit le Traité de la manière de dicter Lettres miſſives, compoſé par Jean Quincoy de Mouru, imprimé en 1543. C'eſt en la page 45.

NOTE

NOTE.

Il eſt hors de doute qu'on ne met les pronoms *mon*, *ton*, *ſon*, devant les noms féminins qui commencent par une voyelle, que pour éviter la cacophonie de deux voyelles qui ſe rencontreroient ſi l'on mettoit *ma* au lieu de *mon*. Ainſi cet uſage de notre Langue n'autoriſe pas à dire que ces pronoms ſont du genre commun. Si cela étoit, on ne mettroit pas *mon* & *ma*, *ſon* & *ſa*, devant les mêmes noms adjectifs, ſelon qu'ils ſe rapportent à des ſubſtantifs maſculins ou féminins, & l'on employeroit toûjours *mon*, *ton*, *ſon*, devant ces adjectifs, ſi ces trois pronoms étoient du genre commun. Par exemple, on diroit, *mon fidelle amie*, auſſi-bien que *mon fidele ami*, & *ſon haute élévation*, de même que *ſon haut rang*, s'il y avoit une autre raiſon de dire *mon amie*, *ſon élévation*, que celle d'éviter la cacophonie qui ſe trouveroit dans *ma amie* & *ſa élévation*. Cette remarque ne peut être utile que pour les Etrangers qui apprennent notre Langue, & pour ceux qui ne s'attachent pas aſſez à obſerver l'aſpiration de l'*h* dans de certains adjectifs. J'ai entendu dire à quelques-uns, *ſon hideuſe figure*, parce qu'ils ne prenoient pas garde que l'*h* de l'adjectif *hideuſe* eſt aſpirée. Ils pourroient dire de même, *ſon hazardeuſe entrepriſe*,

au lieu de *sa hazardeuse entreprise*, comme ils disent, *son hideuse figure* pour *sa hideuse figure.*

Le Pere Bouhours fait une remarque fort juste sur le pronom possessif *son*, qu'on employe quelquefois abusivement pour *en*. Il apporte cet exemple, *Je ne m'arrêterai point à écrire le progrès de sa maladie, ni à rechercher son origine*, & dit qu'il falloit dire, *ni à en rechercher l'origine.* Il a raison, & c'est parler beaucoup plus correctement, non seulement parce qu'on ôte l'équivoque de *son*, qui semble se rapporter à la personne, ainsi que *sa* s'y rapporte, & non pas à la maladie, mais encore parce qu'en parlant d'une maladie, comme de la fiévre, on ne dit point, *je connois sa causes, ses accès sont longs*, mais, *j'en connois la cause, les accès en sont longs.* Il est vrai qu'on dit, *ses accès sont longs, son redoublement a duré deux heures*; mais alors ces pronoms possessifs *ses* & *son*, se rapportent au malade, & non à la fiévre, & c'est comme si on disoit, *les accès qu'il a sont longs, le redoublement qu'il a eu, a duré deux heures.* Tout cela est du Pere Bouhours.



CCCXXI.

Mes obéïssances.

UNe infinité de gens disent & écrivent, *je vous irai assurer de mes obéïssances.* Cette façon de parler n'est pas Françoise, elle vient de Gascogne, il faut dire *obéïssance* au singulier, & jamais au pluriel, *je vous irai assurer de mon obéïssance ;* car ce mot au singulier signifie, *& l'habitude, & tous les actes réïterez de l'obéïssance.*

NOTE.

Je crois qu'il faut toûjours dire *obéïssance* au singulier dans cette phrase, & jamais *obéïssances* au pluriel, par la raison qu'en apporte Monsieur de Vaugelas ; mais on dit également au singulier & au pluriel, *j'irai vous assurer de mon respect*, & *j'irai vous assurer de mes respects.*

CCCXXII.

Le voilà qui vient.

C'Est ainsi qu'il faut dire, & non pas, *le voilà qu'il vient ;* car ce *qui* est relatif à *le* qui est devant ; mais

parce que dans le masculin l'oreille ne discerne pas aisément si l'on dit, *le voilà qui vient*, ou *le voilà qu'il vient*, il faut donner un exemple au féminin, qui ne permettra pas d'en douter. On dit donc aussi, *la voilà qui vient*, & non pas; *la voilà qu'elle vient*; ce dernier n'est point François. On dit tout de même, *le voyez-vous qui vient? la voyez-vous qui vient?* & non pas, *qu'il vient* ni *qu'elle vient*; mais il est à remarquer que pour *qui*, on ne dit jamais *lequel* ni *laquelle* en cet endroit, ni au singulier ni au pluriel.

NOTE.

Il est certain que dans ces deux phrases, *le voilà qui vient*, *la voyez-vous qui vient*, *qui* est relatif à *le* & à *la* qui sont devant, quoiqu'on ne puisse l'exprimer par *lequel* ni par *laquelle*. C'est la même chose que si on disoit, *voilà lui qui vient*, *voyez-vous elle qui vient?* & alors il est évident que *voilà lui qui vient*, est aussi la même chose que *voilà lui lequel vient*. Monsieur Menage rapporte un exemple de Monsieur de Racan, qui a dit,

La voici qu'elle vient plus belle que l'Aurore.

Et il dit que c'est mal parler, & qu'il faut dire, la voici qui vient.

Qui s'employe encore quelquefois d'une manière très-irreguliére, sans qu'on puisse le résoudre par *lequel* ni par *laquelle*. L'exemple qui suit le fera connoître. *C'est un temps de confusion & de trouble, qu'on souhaiteroit qui n'eût jamais été.* Cette façon de parler ayant été proposée à d'habiles gens, quelques-uns crurent d'abord qu'il falloit dire, *c'est un temps qu'on souhaiteroit qu'il n'eût jamais été*, & non pas, *qui n'eût jamais été.* Ce qui les portoit à être de ce sentiment, c'est qu'il y a un *que* relatif à *temps* qui le suit immédiatement, & qui se résout fort bien par *lequel. C'est un temps lequel on souhaiteroit qui n'eût jamais été.* Ils disoient que ce premier relatif en excluoit un second, d'autant plus que *qui* dans cette phrase ne peut se résoudre par *lequel*; car on ne peut dire, *c'est un temps de troubles, qu'on souhaiteroit lequel n'eût jamais été.* Ils disoient encore qu'il est naturel de mettre *que* après *souhaiter*, comme, *je souhaite que vous profitiez de mes avis*, & qu'ainsi il falloit écrire, *qu'il n'eût jamais été.* On opposa un exemple dans le féminin, & cet exemple décida la question. On dit, *c'est une femme qu'on ne sçauroit croire qui ait jamais été belle*, & chacun tomba d'accord qu'on ne sçauroit dire, *c'est une femme qu'on ne sçauroit croire qu'elle ait jamais été belle*, quoiqu'il y ait d'abord un *que* relatif à *femme*, qui se résout par, *laquelle on ne sçauroit croire*, &c. On dit de même, *ce sont des choses qu'on ne peut s'imaginer*, *qui*

ayent été faites par un homme de bon sens, & non pas, *qu'elles ayent été faites.* Tout ce qu'on peut dire de cette construction qui est fort particuliere, c'est qu'on ne sçauroit parler autrement, à moins qu'on ne tourne ces phrases par l'infinitif du verbe, en disant, *c'est un temps qu'on voudroit n'avoir jamais été; c'est une femme qu'on ne sçauroit croire avoir été jamais belle; ce sont des choses qu'on ne peut s'imaginer avoir été faites.* Le Pere Bouhours dans ses Remarques nouvelles, rapporte un exemple de cette nature; le voici. *Le Soleil que les Mathematiciens disent être plus grand que la terre.* Il dit que si on parloit selon la règle, on diroit, *Le Soleil que les Mathematiciens disent qu'il est plus grand que la terre*, mais que cette construction seroit bien choquante, quelque réguliere qu'elle fût. Je crois qu'il faudroit dire, *qui est plus grand que la terre*; mais supposé qu'il fallût dire, *qu'il est plus grand*, je ne vois pas la régularité de cette construction, non plus qu'en disant, *qui est plus grand.* Le *que* qui est devant *les Mathematiciens*, & qui se résout par *lequel*, doit être à l'accusatif, *que* étant l'accusatif de *qui.* Sera-t-il gouverné par *disent? Le Soleil lequel les Mathematiciens disent.* Dans cette autre phrase, *le Soleil que quelques Mathematiciens disent que Dieu a fait immobile*, le *que* accusatif qui est devant *quelques Mathematiciens*, est gouverné par le verbe *a fait*, & non pas par *disent.* Ainsi *disent* ne doit pas gouverner *que*

dans la premiere phrase, non plus que dans la seconde. Il en est de même de, *C'est une femme que je ne puis croire qui ait été belle.* Est-ce *croire* qui gouverne *que* ou *laquelle* accusatif, qui est devant *femme ?* Pour faire voir que ce n'est pas *croire*, je n'ai qu'à dire, *c'est une femme que je suis fâché qui ait été trouvé belle.* On ne dira pas que *je suis fâché* puisse gouverner un accusatif. Tournons la phrase d'une autre manière. *C'est une femme que je suis fâché que vous ayez trouvée belle.* Il est certain que dans cette phrase qui est entierement réguliere, c'est le verbe, *vous l'ayez trouvée*, & non pas *croire*, qui gouverne le premier *que*, qui se résout par *laquelle*; car le second ne s'y peut résoudre. Il faut donc demeurer d'accord que dans toutes les manières de parler semblables à, *c'est un temps qu'on voudroit qui n'eût jamais été*, il y a une irrégularité dont on ne peut rendre raison, qu'en disant que l'usage l'a ainsi voulu.

Que est l'accusatif de *qui*, comme je l'ai dit, & il n'est jamais nominatif. On dira bien, *que sera-ce, si je vous fais voir, &c.* Mais ce *que* d'interrogation est différent du *que* relatif qui se résout par *lequel* ou *laquelle*, & signifie le *quid* des Latins. *Quelle chose sera-ce ?*

CCCXXIII.

Comme je suis.

ON a repris, comme plusieurs sçavent, cette façon de parler, *quand je ne serois pas votre serviteur comme je suis*, disant que ces dernieres paroles, *comme je suis*, sont inutiles, & qu'il suffit de dire, *quand je ne serois pas votre serviteur*. Mais outre que l'Usage autorise cette façon de parler, & que cette répétition a bonne grace, comme les répétitions l'ont souvent en notre Langue; il n'est pas vrai que ces paroles-là soient inutiles; car pour être inutiles, il faudroit qu'on ne pût jamais dire, *quand je ne serois pas votre serviteur*, que nécessairement & tacitement on n'entendît les paroles suivantes, *comme je suis*. Or est-il que cela est faux, parce qu'après ces paroles, *quand je ne serois pas votre serviteur*, tant s'en faut qu'il faille nécessairement sous-entendre les autres, qu'au contraire on peut dire, *comme je ne le suis pas*. Par exemple, un homme dit à un autre, *je suis assuré que vous n'êtes*

n'êtes point mon serviteur, ou *mon ami*, & l'autre répond, *& quand je ne serois pas votre serviteur*, ou *votre ami, comme en effet je ne le suis pas, me seroit-il imputé à crime ?*

NOTE.

Monsieur Menage confirme par quelques exemples qu'il rapporte de Malherbe, le sentiment de Monsieur de Vaugelas, qui veut que dans la phrase dont il est question en cette remarque, ces dernieres paroles, *comme je suis*, ne soient pas inutiles. Je suis persuadé comme lui, que cette répétition a bonne grace ; mais je crois que pour rendre cette façon de parler tout-à-fait juste, il faudroit dire, *quand je ne serois pas votre serviteur comme je le suis*, & non pas, *comme je suis*. Cela se connoît par le même exemple, quand on y ajoûte la négative. Il faut dire nécessairement, *quand je ne serois pas votre serviteur, comme en effet je ne le suis pas*, & on ne pourroit dire simplement, *comme en effet je ne suis pas*. Il y a une infinité d'exemples, où quand il n'y a point de negative, on s'accoûtume à supprimer le relatif *le*; *Quand il ne seroit pas aussi habile homme qu'il est ; on n'a jamais vû d'homme plus amoureux qu'il étoit*. Si l'on met une négative dans les derniers mots de toutes ces phrases, on ne sera plus en liberté de

n'y pas mettre auſſi le relatif *le*, & il faudra dire, *Quand il ne ſeroit pas habile homme, comme il ne l'eſt pas; quand il n'eût pas été amoureux, comme en effet il ne l'étoit pas.* On peut inferer de-là qu'on parleroit plus correctement en diſant, *quand il ne ſeroit pas auſſi habile homme qu'il l'eſt; on n'a jamais vû d'homme plus amoureux qu'il l'étoit.* Les noms ſubſtantifs demandent un relatif, comme en cet exemple, *on ne peut avoir plus d'eſprit qu'il en a*, & non pas, *plus d'eſprit qu'il a.* Pourquoi ne dira-t-on pas de même, *on ne peut être plus galant qu'il l'eſt*, & non pas, *qu'il eſt?* Je ſçais que quelques-uns tiennent que c'eſt bien parler que de dire, *on ne peut avoir plus d'eſprit qu'il a*, & en effet rien ne déplaît à l'oreille dans cette phraſe; mais on connoîtra que la particule *en* y manque, ſi on met devant le verbe un autre nominatif que le relatif *il.* Ainſi ce ſeroit mal parler, que de dire, *on ne peut avoir plus d'eſprit que mon frere a.* Il faut dire, *que mon frere en a.* On doit donc demeurer d'accord que cette ſuppreſſion des relatifs *le* & *en*, ne ſçauroit être permiſe que quand le verbe a *il* ou *elle* pour nominatif; encore ſeroit-il mieux de ne la pas faire, & de dire, *jamais on n'eut plus d'enjoüement qu'il en avoit. Cette femme n'avoit point encore paru ſi belle qu'elle l'étoit ce jour-là*, & non, *plus d'enjoüement qu'il avoit, ſi belle qu'elle étoit*; car on ne pourroit pas dire, *jamais on n'eut plus d'enjoüement que mon frere avoit; jamais*

femme n'a paru si belle que ma sœur étoit ce jour-là.

CCCXXIV.

Vers où.

EXemple, *il se rendit à un tel lieu, vers où l'armée s'avançoit.* Cette façon de parler qui s'est introduite depuis peu, & qui commence à avoir cours, parce qu'elle est commode, n'est pas bonne, tant à cause de la transposition de ces deux mots, que pour la nature de la préposition *vers*, qui ne régit jamais un adverbe, comme est *où*, mais toûjours un nom, soit avec article, soit sans article, comme, *vers Paris, vers l'Orient, vers la Ville.* Nous avons pris ce *vers où* des Italiens, qui disent *verso dove.*

NOTE.

M. Chapelain prétend que ce ne soit pas un barbarisme de dire *vers où*, mais une élégance. Monsieur Menage au contraire, condamne *vers où*, aussi-bien que Monsieur de Vaugelas. Ce qui peut tromper ceux qui le disent, c'est que la particule *où*, quoiqu'adverbe, s'employe quelquefois pour le pronom *lequel* & *laquelle*, & comme on dit ordinairement, *l'état où*

vous m'avez réduit, pour dire, *auquel vous m'avez réduit*, ils croyent que l'on peut dire également bien, *le lieu vers où*, pour dire, *le lieu vers lequel*; mais la préposition *vers*, ne s'accommode pas bien avec *où*, & je dirois, *& il prit le chemin de la montagne vers laquelle le bagage s'avançoit*, & non pas, *vers où le bagage s'avançoit.*

Le même Monsieur Menage rapporte plusieurs exemples de fameux Auteurs qui se sont servis de l'adverbe *où* dans un autre usage. Ils ont dit *où que*, pour *en quelque lieu que.*

Je vis où que je sois avec toute assurance.
Où que le sort le fasse aller.
Où que sa cruauté l'emporte.
Où qu'il jette la vûë, il voit briller des armes.
Où qu'il porte les yeux, il y porte la mort.

Quoique cette façon de parler soit très-commode en poësie; car elle n'est pas usitée en prose; il ne laisse pas de la condamner comme vicieuse, & je crois qu'il a raison.

CCCXXV.

Plaire.

CE verbe se met quelquefois avec *de*, & quelquefois sans *de*; & en certains lieux il est comme indifférent de le mettre ou de le laisser. Je dis *comme indifférent*, parce qu'aux endroits où l'on a le choix de l'un ou de l'autre, il semble qu'il est toûjours mieux de le laisser. Par exemple, on dit fort bien, *la faveur qu'il vous a plû me faire*, & *qu'il vous a plû de me faire*; mais l'opinion la plus commune est que, *il vous a plû me faire*, est beaucoup mieux dit. Ce seroit une faute de ne mettre pas le *de* aux phrases suivantes, *il me plaît de faire cela*, *il me plaît d'y aller*, *il ne lui plaît pas d'y aller*; car on ne dira jamais, *il me plaît faire cela*, ni *il me plaît y aller*, ni *il ne lui plaît pas y aller*. Et cependant il faut dire, par exemple, *afin qu'il lui plaise me faire l'honneur de m'aimer*, & non pas, *afin qu'il lui plaise de me faire l'honneur de m'aimer*, non seulement à cause de la répétition de deux *de*, mais par la na-

ture même du verbe, qui en cet endroit & en une infinité d'autres semblables, aime à se passer de cette particule; car nous disons tout de même, *afin qu'il lui plaise me faire cette grace*, quoiqu'il n'y ait pas lieu de répéter deux fois *de*. Il est vrai que pour l'ordinaire on est obligé de se servir de la particule *de*, soit avec le nom ou avec le verbe, comme; *s'il lui plaisoit m'honorer de ses commandemens*, *s'il lui plaisoit me faire l'honneur de me commander*, tellement que si l'on mettoit encore un *de* après le verbe *plaire*, cela seroit bien rude, & c'est peut-être la cause pour laquelle le plus souvent on n'y met point de *de*, parce que son plus grand usage est en ces sortes de phrases. Et de fait lorsqu'il n'y a pas lieu de mettre un autre *de*, je remarque qu'on le met après *plaire*, comme, *s'il vous plaît de m'oüir*, est fort bien dit, & je doute un peu que *s'il vous plaît m'oüir*, soit fort bon.

Quant à ce qui est des phrases, *il me plaît de le faire*, *il me plaît d'y aller*, & autres de cette nature, où le *de* ne peut être omis, peut-être que c'est pour la même raison, qui est qu'il n'y

a point d'autre *de* qui ſuive. Mais je crois qu'on le peut encore attribuer à une autre cauſe,à ſçavoir à la différence qu'il faut faire entre *plaire*, quand il ſignifie une volonté abſoluë , comme quand on dit,*il me plaît de le faire, il me plaiſoit d'y aller* ; & *plaire*, quand on s'en ſert en termes de civilité, de reſpect & de courtoiſie, comme quand on dit , *s'il lui plaiſoit me faire l'honneur*, *il lui a plû me faire une grace*;car quand il exprime une volonté abſoluë , il faut toûjours mettre *de* , & quand on l'employe par honneur , ſouvent on ne le met pas. Il eſt vrai auſſi que cette différence peut-être ne procede que de ce qu'on ne répéte point le *de* après l'un , & qu'on le répéte preſque toûjours après l'autre.

NOTE.

Monſieur Chapelain ne demeure pas d'accord que *la faveur qu'il vous a plû me faire*, ſoit mieux dit que, *qu'il vous a plû de me faire*; & il ajoûte que ſi on peut omettre *de* dans cette phraſe, *afin qu'il lui plaiſe de me faire l'honneur de m'aimer* , ce n'eſt que pour éviter la repetition des deux *de*. Je croi comme lui que c'eſt la

véritable raison qui fait quelquefois supprimer *de*. Cependant il me paroît très-bien remarqué par Monsieur de Vaugelas que quand *il me plaît*, exprime une volonté absoluë, il faut mettre *de*. *Il m'a plû de lui confier mon secret*, & non pas, *Il m'a plû lui confier mon secret*. Le *de* ne sçauroit même être omis dans les phrases de cette nature, quand il y auroit un autre *de*, comme en ces exemples. *Il me plaît de l'avertir de son devoir. Il m'a plû de le punir de ses fautes*, & l'on ne diroit pas bien, *il me plaît l'avertir. Il m'a plû le punir.*

Plusieurs personnes mettent aussi *de* après les verbes *souhaiter* & *desirer*. Il peut être mis en beaucoup de phrases, mais il n'est pas nécessaire de le mettre toutes les fois qu'on employe l'un de ces deux verbes. On dit aussi-bien, *Il desiroit sçavoir comment les choses s'étoient passées*, que, *Il desiroit de sçavoir*. Je dirois même plustôt, *Je souhaite vivre dans une parfaite intelligence avec lui*, que, *Je souhaite de vivre.*

Il y en a d'autres qui mettent *de* après les verbes *croire*, *prétendre*, *esperer*. C'est une faute après *croire* & *prétendre*, & il est inutile de le mettre après *esperer*. On ne dit point, *Je croyois d'aller aujourd'hui en un tel lieu; Si vous prétendez de vous justifier*; *Il a prétendu de vous faire grace*, & il me semble que ceux qui parlent le mieux, disent *J'espere venir à bout de*

cette affaire, & non pas, *J'espere de venir à bout*, &c.

CCCXXVI.

Corrival, complaintes.

CORRIVAL, qui signifie proprement, comme chacun sçait, un concurrent en amour, & figurément un compétiteur en toute sorte de poursuite, est devenu vieux, & n'est plus gueres en usage. On ne dit plus que *rival*, qui aussi est bien plus doux & plus court. Ainsi nos Poëtes, jusques au temps de M. Bertaut inclusivement, ont dit *complaintes* pour *plaintes*, & ont intitulé leurs *plaintes*, *complaintes*.

NOTE.

Ce n'est point assez de dire que *corrival* n'est plus guere en usage. On ne s'en sert plus du tout aujourd'hui, & pour le mot de *complaintes*, il n'est demeuré que dans le stile des Monitoires, où l'on dit *faire complainte à l'Eglise*.

CCCXXVII.

Il s'est brûlé, & tous ceux qui étoient auprès de lui.

CEtte façon de parler, quoique familiere à un de nos meilleurs Ecrivains, n'est pas bonne, parce que la construction en est très-mauvaise; car il faudroit dire, *il s'est brûlé, & a brûlé tous ceux qui étoient auprès de lui*, & il n'est pas question d'affecter la brieveté, ni de craindre la répétition d'un mot en de semblables occasions. Rien n'en peut dispenser en celle-ci, & il est impossible que la construction du verbe passif puisse compâtir avec celle du verbe actif, ni le verbe auxiliaire *être*, tenir la place de l'autre verbe auxiliaire *avoir*, tant leurs fonctions & leurs régimes sont différens, ou pour mieux dire, opposez. Et néanmoins ceux qui écrivent selon l'exemple qui sert de titre à cette Remarque, pechent contre tout cela.

NOTE.

Monsieur de Vaugelas a eu très-gran-

de raison de condamner cette façon de parler, dans laquelle le verbe auxiliaire *être*, tient la place du verbe auxiliaire *avoir*, à l'égard de ces derniers mots, *tous ceux qui étoient auprès de lui*. Voici une autre phrase dans laquelle il y a de l'irrégularité, quoique le verbe *être* n'y soit point mis pour *avoir*. Cette irrégularité est dans le regime du verbe. *Il s'est acquis une estime générale, & rendu considerable auprès des Ministres*. On dira fort bien, *Il s'est attiré l'amour du Peuple, & acquis la confiance des Ministres*, parce que le pronom *se* qui est au datif, convient fort bien à l'un & à l'autre verbe. Cela veut dire, *Il a attiré à soi l'amour du Peuple, & acquis à soi la confiance des Ministres*. Mais dans la phrase que j'ai proposée, le pronom personnel *se* qui est d'abord au datif, *Il s'est acquis*, c'est-à-dire *à soi*, ne peut convenir à, *rendu considerable*, puisque *rendu* demande un accusatif. Cela paroîtra fort clair dans la même phrase, si on y met *lui* au lieu de *se*. On ne sçauroit dire, *sa sagesse & sa probité lui ont acquis une estime générale, & rendu considerable auprès des Ministres*. Il faut necessairement répéter *ont*, & dire, *& l'ont rendu considerable*, parce que *lui* qui est dans *lui ont acquis* est un datif, & que *rendu* demande un accusatif. Ainsi à moins que l'on ne tourne la phrase pour éviter la répetition de *s'est*, il faut dire pour parler correctement, *Il s'est ac-*

quis une estime générale, & s'est rendu considerable. Alors le premier *se* est au datif, & le second à l'accusatif.

CCCXXVIII.

Demi-heure, demi-douzaine.

C'Est ainsi qu'il faut dire & écrire; & non pas, *demie heure* ni *demie douzaine*; mais il faut bien dire, *une heure & demie, une douzaine & demie, une lieue & demie, &c.*

NOTE.

Demi se met toûjours avec une division devant les noms substantifs & jamais *demie.* Ce n'est pas seulement avec des noms féminins comme *demi-aune, demi-lieuë,* mais on dit aussi au pluriel, *ce ne sont que des demi-hommes, des demi-Heros,* & non pas *des demis-hommes, des demis-Heros.*

CCCXXIX.

Quelque riches qu'ils soient.

IL faut écrire ainsi, & non pas *quelques* avec une *s*, parce que *quelque* est là adverbe, & non pas pronom, & signifie *encore-que*, ou proprement *la*

quantumlibet des Latins ; néanmoins il faut remarquer qu'il n'est adverbe qu'avec les adjectifs, comme en l'exemple proposé, & non pas avec les substantifs ; car on ne dira pas, *quelque perfections qu'il ait*, mais, *quelques perfections*, parce que là *quelques* n'est pas adverbe, mais pronom, & ainsi il prend l'*s* au pluriel. Nous avons fait une autre Remarque de *quelque* adverbe aussi en une autre signification, qui est *environ*.

NOTE.

Monsieur de la Mothe le Vayer prétend que Monsieur de Vaugelas se trompe, & qu'il faut écrire *quelques riches qu'ils soient*, & non pas *quelque* sans *s*. Il veut que ce soit la même chose à l'adjectif qu'au substantif. Le Pere Bouhours dans son Livre des Doutes, rapporte ces deux exemples de deux bons Auteurs qui ne demeurent pas d'accord que cette remarque doive être suivie. *De toutes sortes de pechez, quelques infâmes & quelques atroces qu'ils soient. Quelques impudens qu'ils fussent.* Je connois des personnes qui parlent bien, & qui veulent *quelques* au pluriel avec des pluriels adjectifs. Cependant le plus grand nombre convient qu'il faut écrire *quelque riches qu'ils soient*, & non pas *quelques* avec une *s*. Je croi

comme eux, que *quelque* est là adverbe, & non pas pronom, & qu'il signifie le *quantumlibet* des Latins.

CCCXXX.

Valant & *vaillant*.

Nous avons déja fait une Remarque pour assurer qu'il faut dire, par exemple, *il a cent mille écus vaillant*, & non pas *valant*, encore que l'on die *équivalant*, & non pas *équivaillant*. Mais j'ajoûte ici que l'on ne laisse pas de dire *valant* en certain endroit, qui est quand on ne le met pas après l'argent, mais devant, comme; *je lui ai donné vingt tableaux valans cent pistoles la piece*, & non pas, *vaillant cens pistoles la piece*, en quoi il faut admirer la bizarrerie de l'Usage.

NOTE.

La remarque sur ce mot, dont parle Monsieur de Vaugelas, est au commencement de la premiere partie de ce livre. Il est certain que l'usage est entierement pour *cent mille écus vaillant*, quoique Monsieur de la Mothe le Vayer dise qu'il seroit fâché de condamner absolu-

ment *cent mille écus valant.* Il demeure pourtant d'accord qu'on dit, *ſon vaillant,* & jamais *ſon valant*, quand on parle de toute la richeſſe d'un homme. *Tout ſon vaillant conſiſte en ſes meubles.*

Du verbe *valoir* eſt venu *valeur.* Le Pere Bouhours a fait une obſervation fort judicieuſe ſur ce mot, qui ſignifie deux choſes, *courage* & *prix*, mais avec cette difference qu'il ne ſe joint qu'aux perſonnes, quand il ſignifie *courage*, & qu'aux choſes, quand il ſignifie *prix.* Il apporte pour exemples de cette derniere ſignification, *c'eſt une choſe de valeur, de peu de valeur ; Il m'a donné la valeur de mon diamant*, & il ajoûte qu'on ne dit pas, *c'eſt un homme de valeur, de peu de valeur*, pour dire que c'eſt un homme qui vaut beaucoup, qui a peu de mérite. On dira bien *c'eſt un homme qui a de la valeur*, pour ſignifier qu'il a du courage, mais on ne le dira pas, quand on voudra faire entendre qu'il a du mérite en général. Tout cela eſt très-bien obſervé, & le Pere Bouhours a raiſon de dire qu'il ne croit pas que Monſieur de Voiture ait parlé exactement, en diſant dans une Lettre à Monſieur de Balzac : *Ne vous plaignez plus de l'injuſtice des hommes, puiſque tous ceux qui ont quelque valeur ſont de votre côté.* Car en cet endroit *valeur* eſt mis pour *mérite*, & non pas pour *bravoure.* Il fait voir enſuite que Monſieur de Balzac lui-même a abuſé de ce

mot en disant de Monsieur le Comte de Fiesque. *Je suis une estime parfaite de sa valeur. Je prends ici valeur dans sa plus étenduë signification, & enferme sous ce mot une infinité d'excellentes qualitez naturelles & acquises, civiles & militaires.* Quoique *valeur*, appliqué à une personne signifie seulement *courage* & *bravoure*, il ne peut être tout-à-fait condamné en cet endroit, puisque Monsieur de Balzac a déclaré qu'il en étend la signification aux qualitez naturelles.

CCCXXI.

A moins de faire cela.

PLusieurs manquent en cette phrase; les uns disant, *à moins de faire cela*, & les autres, *à moins que faire cela*; car ni l'un ni l'autre n'est bon, quoique le premier soit moins mauvais, il faut dire, *à moins que de faire cela*.

NOTE.

A moins de faire cela, n'est pas plus correct que, *à moins que faire cela*, c'est faire la même faute que celle qu'on fait en disant, *avant de mourir*, & *avant que mourir*. Il faut dire, *à moins que de faire cela*, comme Monsieur de Vaugelas l'a décidé. La particule *de* se met fort sou

ven-

vent avec *que*, sur tout après quelque terme de comparaison, comme *moins*, *plus*, *plustôt*, *mieux*, *si*, *tant*, *tel*, &c. *A moins que de prouver ce qu'on avance. Pardonner à ses ennemis est plus glorieux que de les persecuter. Il sert ses amis plustôt que de songer à ses propres avantages. Il aime mieux passer les jours entiers dans son cabinet, que d'aller se promener avec des gens qui ne soient pas de son caractere. Il n'est pas si peu sensé que de découvrir son secret à un inconnu. Rien ne lui plaît tant que de voir des gens d'esprit. Il n'est rien tel que de ne s'inquiéter point mal à propos.*

CCCXXXII.

Loin, bien loin.

PAr exemple, *bien loin de m'avoir récompensé, il m'a fait mille maux*; est très-bien dit; mais il y en a plusieurs, qui au lieu de parler ainsi, disent, *loin de m'avoir récompensé, &c.* sans mettre *bien* devant *loin*. C'est une faute en prose, où il faut toûjours dire, *bien loin* & jamais *loin* tout seul; mais en vers non seulement *loin* tout seul se peut dire, mais il a bien meilleure grace que *bien loin*, qui seroit trop languissant & sentiroit trop la prose.

NOTE.

Plusieurs personnes qui écrivent bien, ne conviennent pas que ce soit une faute en Prose de dire, *loin de m'avoir recompensé*. Je suis de ce même avis, & croi qu'on peut employer indifferemment *loin de* & *bien loin de*, selon qu'une syllabe de plus ou de moins remplit mieux l'oreille. Il y en a qui disent en vers & peut-être en Prose, *loin qu'il le récompense*, pour dire *loin de le récompenser*. Je ne sçai si c'est écrire correctement.

CCCXXIII.

Jours Caniculaires.

ON demande s'il faut dire, *les jours caniculiers* ou *les jours caniculaires*. On dit l'un & l'autre; mais *caniculaires* est beaucoup meilleur, & tellement de la Cour, qu'on n'y peut souffrir *caniculiers*. Ceux qui croyent qu'il faut dire *caniculiers*, se fondent sur l'analogie de plusieurs mots François qui ont la même terminaison, comme, *singulier*, *régulier*, *séculier*, *particulier*, *&c.* qui viennent d'un mot Latin terminé en *aris*, *singularis*, *secularis*, *&c.* comme *caniculier* vient de *ca-*

nicularis ; mais ils ne prennent pas garde que ceux qui disent *caniculaires*, alleguent aussi l'analogie de plusieurs autres mots venans du Latin terminez en *aris*, qui prennent néanmoins leur terminaison en *aire*, comme, *salutaris*, *salutaire*, *militaris*, *militaire*, *circularis*, *circulaire*, *auricularis*, *auriculaire*, Mais quand le mot de *caniculier* auroit toute l'analogie pour lui, *caniculaire* ayant l'usage pour soi, doit prévaloir, parce que l'analogie n'a lieu que là où l'usage l'autorise, ou bien où il ne paroît pas.

NOTE.

Caniculiers n'est plus du tout en usage.

CCCXXXIV.

Gangreine.

IL faut écrire *gangreine* avec un *g* au commencement, & non pas *cangreine* avec un *c* ; mais on prononce *cangreine* avec un *c*, & il est plus doux, à cause qu'on évite la répétition des deux *g*. Nous avons beaucoup de mots en notre Langue où le vulgaire confond ces deux lettres *c* & *g* ; par exem-

ple, il dit *ſegret* pour *ſecret*, & *vacabond* pour *vagabond*.

NOTE.

Monſieur Chapelain dit qu'on prononce *Gangrene*. Je ne le croi pas, j'entends prononcer *cangrene* & *ſegret* à tout le monde. Pour *vagabond*, il me ſemble qu'on y fait entendre le *g*, & que perſonne ne prononce *vacabond*.

CCCXXXXV.

Exemple.

PLuſieurs à la Cour prononcent *exemple*, comme ſi l'on écrivoit *excemple* avec un *c* après l'*x*; mais ils font une faute; car nous avons des mots où après l'*x* la voyelle ſuit immédiatement, comme en ceux-ci, *examiner*, *exempt*, *exemple*, *exil*, *&c.* & d'autres où après l'*x* on met un *c*, comme à *excepter*, *exciter*, *&c.* Quand il y a un *c*, il le faut prononcer; mais quand il n'y en a point, comme à *exemple*, on ne le prononce jamais, & outre que la raiſon le veut ainſi, c'eſt l'uſage le plus général, y ayant incomparablement plus de gens qui diſent

exemple ſans *c*, que de ceux qui diſent *exemple* avec un *c*.

NOTE.

Monſieur Chapelain remarque qu'*Alexandre* ſans *c*, après l'*x*, ſe prononce comme s'il y en avoit un, auſſi-bien que *Xerce* & *Artaxerce*. Si dans Alexandre on pouvoit mettre une conſonne après l'*x* ce ſéroit un *ſ*, & non pas un *c*, *Alexſandre*, car il ne ſçauroit s'accommoder avec un *c* & un *a*. Le *c* pourroit être mis dans *Artaxcerce*, & on le prononceroit comme on prononce *excellent*. On a parlé ailleurs du genre d'*exemple*.

CCCXXXVI.

Horrible, effroyable.

CEs épithetes & quelques autres ſemblables s'appliquent ſouvent en notre Langue aux choſes bonnes & excellentes, quoiqu'elles ne ſemblent convenir qu'à celles qui ſont très-mauvaiſes & très-pernicieuſes. Par exemple, on dit tous les jours, *il a une mémoire effroyable*, *il fait une dépenſe horrible*, *il a une horrible grandeur*, quand on parle d'une choſe où la *grandeur* eſt louange, comme d'un palais,

d'un parc, d'un jardin, d'une Eglise, &c. Et tant s'en faut que cette façon de parler soit mauvaise, ni qu'il la faille condamner, qu'au contraire elle est élégante, & a Ciceron même pour garant, qui dit en une de ses lettres *ad Atticum*, en parlant de César, *Horribili vigilantiâ, celeritate, diligentiâ.* Il veut louer Cesar, & il dit que *sa vigilance, sa vîtesse* ou *promptitude, & sa diligence est horrible.*

NOTE.

Horrible, effroyable, épouvantable, furieux, & autres adjectifs de cette nature, s'appliquent souvent à des substantifs, pour dire *grand, excessif. C'est une opiniâtreté épouvantable. C'est un furieux entêtement.* On dit de même, *horriblement, effroyablement, furieusement*, pour signifier *extrêmement. Il est horriblement paresseux, effroyablement dissimulé, furieusement opiniâtre.*

CCCXXVII.

Souvenir.

LEs uns disent par exemple, *il faut faire cela pour eux, afin de les faire souvenir de, &c.* & les autres disent, *il faut faire cela pour eux, afin de leur*

faire souvenir de, &c. Mais il y a cette différence entre ces deux façons de parler, que *leur faire souvenir* est l'ancienne, qui n'est plus dans le bel usage, & *les faire souvenir*, est la nouvelle, aujourd'hui usitée par tous ceux qui font profession de bien parler & de bien écrire.

NOTE.

Tous ceux que j'ai consultez veulent qu'on dise, *Faire souvenir quelqu'un de sa promesse*, & non pas, *Faire souvenir à quelqu'un.* Ainsi je ne doute point qu'il ne faille dire, *Afin de les faire souvenir*, & qu'on ne parle mal en disant, *afin de leur faire souvenir.*

CCCXXXVIII.

Mien, tien, sien.

CEs trois pronoms ne se mettent plus dans le beau stile de la façon qu'on avoit accoûtumé d'en user. Par exemple, on disoit autrefois, comme le disent & l'écrivent encore aujourd'hui ceux qui n'ont pas soin de la pureté du langage, *un mien frere, une tienne sœur, un sien ami.* Mais on ne s'en sert plus ainsi; & si l'on demande

comment il faut donc dire, on répond que s'il y a plusieurs freres, il faut dire, *un de mes freres*, & s'il n'y en a qu'un, *mon frere*; de même, *une de tes sœurs*, ou *ta sœur*, *un de tes amis*, ou *ton ami*.

NOTE.

On ne dit plus *un mien frere*, & ces trois pronoms, ne sont en usage que quand ils sont relatifs, comme *son étoile est plus heureuse que la mienne. Mon credit n'est pas si grand que le sien.* On dit, *Il étoit suivi de vingt des siens*; pour dire, *il étoit suivi de vingt de ses gens*. Ainsi *les siens* dans cette maniere de parler signifie *ceux de sa suite.* On dit encore, *chacun le sien n'est pas trop, chacun veut avoir le sien*, & dans ces phrases *le sien*, signifie *ce qui appartient à quelqu'un.* On dit de même, *On étoit heureux au temps que le mien & le tien étoient inconnus*, c'est-à-dire au temps où les biens étoient communs, ce qui empêchoit de dire, *cela m'appartient, cela t'appartient.*

CCCXXXIX.

Notamment.

CEt adverbe n'est pas du bel usage; il faut plustôt dire *nommément.* Les meilleurs sont, *particulierement*, *principalement*, *sur-tout*, *&c.*

NOTE.

NOTE.

Monsieur de la Mothe le Vayer dit qu'il ne voudroit pas bannir *notamment*, & qu'il lui semble qu'il vaut bien *nommément* que Monsieur de Vaugelas lui substituë. Monsieur Chapelain a écrit sur cette Remarque, que *notamment* n'est pas synonyme de *nommément*, qui signifie *nominatim*, *précisément*, au lieu que *notamment*, signifie *præcipuè*, *sur tout*. Je croi que ni l'un ni l'autre n'est du beau stile.

CCCXL.

Pseaumes pénitentiaux.

SElon la règle, il faudroit dire *péni tentiels*; car tous les noms dont les pluriels se terminent en *aux*, se terminent en *al* ou en *ail* au singulier, comme, *mal*, *maux*; *animal*, *animaux*; *brutal*, *brutaux*; *émail*, *émaux*; *ail*, *aux*. Or il est certain qu'on ne dit point *pénitential* au singulier, mais *pénitentiel*, & par conséquent il faudroit dire *pénitentiels* au pluriel, & non pas *pénitentiaux*. Cependant l'Usage veut que l'on die *pénitentiaux*, *les Pseaumes pénitentiaux*, & non pas, *les Pseaumes pénitentiels*. C'est une exception à la

règle ; je pense qu'elle est unique. Il y a quelque plaisir à deviner ou à rechercher d'où cela peut être venu. C'est, à mon avis, de ce que l'on ne se sert point de ce mot, qu'en le joignant avec *Pseaumes*, & toûjours au pluriel, *Pseaumes pénitentiaux ;* car quand on veut parler d'un seul Pseaume de ce genre-là, on dit, *un des Pseaumes pénitentiaux*, & non pas, *un Pseaume pénitentiel* : & assurément si l'on disoit quelquefois *un Pseaume pénitentiel* au singulier, on diroit aussi au pluriel, *les Pseaumes pénitentiels* : mais parce qu'on ne le dit jamais qu'au pluriel, & qu'on l'a pris du Latin, *Psalmi pœnitentiales*, on a traduit *pœnitentiales pénitentiaux*, à cause que le Latin porte à cette terminaison *aux*, par le moyen de l'*a* qui y conduit, à l'exemple d'une infinité d'autres, qui finissant en Latin en *ales*, se terminent en *aux* en François, comme, *æquales*, *égaux ; animales*, *animaux ; rivales*, *rivaux*. Ce n'est pas qu'il n'y ait plusieurs mots aussi, qui venant du Latin, terminez en *ales*, se traduisent en *els* en François, comme, *mortales*, *mortels ; tales*,

tels, *&c.* mais il ſuffit qu'il y en ait d'autres, qui ayant *ales* en Latin, ont *aux* en François. Mais il n'y en a point qui ait *aux* au pluriel, qui n'ait *al* ou *ail* au ſingulier. Il eſt à remarquer qu'on prononce *Seaumes*, & non pas *Pſeaumes*.

NOTE.

Monſieur de Vaugelas dit que tous les noms qui ont *aux* au pluriel, ont *ail* ou *al* au ſingulier, & que *Penitentiaux* qui doit avoir *Penitentiel* au ſingulier, parce qu'on ne dit point *Penitential*, eſt l'unique exception qu'il y ait à cette régle. Il n'a pas ſongé qu'en termes de Philoſophie, on dit les *Univerſaux* du ſubſtantif *univerſel*. Il eſt vrai qu'*univerſel* adjectif qui veut dire *général*, fait au pluriel *univerſels*. Tous les autres noms terminez en *aux* au pluriel, ont *ail* ou *al* au ſingulier, mais tous les noms terminez en *ail* ou en *al*, n'ont pas *aux* au pluriel. *Bal* fait *bals*, & *mail* fait *mails*. C'eſt ſans doute pour mettre de la difference entre les pluriels de *bail* & de *mal*, qui font *baux* & *maux*, car *émail* fait *émaux*. *Pal* en blazon fait *pals*. *Détail* a *détails* au pluriel. Le Pere Bouhours dit que ce pluriel n'eſt guere uſité. Cependant pluſieurs perſonnes qui parlent fort bien, approuvent qu'on diſe, *Pourquoi entrer dans tous ces détails*, & il rapporte lui-

même un exemple, où l'on ne sçauroit condamner *détails. Pour avoir une connoissance parfaite des Finances, il faut descendre dans mille détails.* Il croit pourtant que le plus sûr seroit de dire, *Il faut descendre dans le détail de mille choses. Attirail* fait *attirails*, & *gouvernail*, *gouvernails.* Il y en a qui disent *gouvernaux.* Le plus grand nombre est pour *gouvernails.* Monsieur Menage qui a fait un chapitre de ces noms en *ail* ou en *al*, marque qu'on dit *des poitrals* & *des évantails*, & non pas *des poitraux* & *des évantaux*, ce qui fait voir qu'on dit *poitral* au singulier, & non pas *poitrail.* Il marque aussi qu'il faut prononcer *métal*, *cristal* & *coral*, & non pas *métail*, *cristail* & *corail.* Pour ce dernier, il dit qu'il n'a point de pluriel. Quoi qu'il soit peu en usage, on ne laisse pas de dire *coraux.* Je croi que *corail* au singulier est plus usité que *coral*; mais je ne voudrois jamais dire *métail* ni *cristail.* Le même Monsieur Menage ajoûte, qu'on dit *portail* & non pas *portal*, & plus communément *portaux* au pluriel que *portails.* Il dit encore que les opinions sont partagées pour *piédestals* & *piédestaux.* Il me semble qu'on ne dit plus presentement que *piédestaux.* Il y en a beaucoup qui écrivent *pied-destal*, *pieds-destaux.* Le plus commun usage est *piédestal* en un seul mot, sans nulle division ni apostrophe. *Naval* n'a point de pluriel masculin, car on n'a jamais dit

des combats navaux, & *combats navals* n'est guere meilleur. C'est encore une observation de Monsieur Menage, aussi-bien que celle de *Martial* Poëte, qui fait *Martials*. *J'ai six Martials, six Juvenals de differente édition.* On dit *Martiaux* en la signification de courageux. *Des gens Martiaux.*

Quant au mot de *Pseaume*, il est certain que l'on dit communément *les sept Seaumes*, & non pas *les sept Pseaumes*. Monsieur Menage observe que ceux qui disent *Seaumes*, ne laissent pas de dire *Psautier*, & que la plûpart des Ecclesiastiques prononcent *Pseaume*. Il fait aussi remarquer qu'on disoit autrefois *Psalme*, & qu'encore qu'on ne le dise plus, on dit toûjours *Psalmiste* & *Psalmodier*.

CCCXLI.

Oratoire, Episode.

ORatoire est toûjours masculin ; & cela est si certain, qu'il ne seroit pas besoin d'en faire une remarque, si certains Auteurs approuvez n'y avoient manqué, en quoi tous les autres les condamnent. Mais *Episode* est masculin & féminin, quoique plus souvent masculin.

NOTE.

Malgré la décision de M. de Vaugelas, qui dit qu'*Oratoire* est toûjours masculin, beaucoup de gens le font féminin, & soûtiennent qu'*une petite Oratoire* se dit plus souvent qu'*un petit Oratoire*. Monsieur Menage semble favoriser leur opinion, en disant qu'*écritoire* & *armoire* qui sont de même terminaison, sont aussi féminins. Pour *Episode*, Monsieur Chapelain dit qu'il ne doit être que masculin. Monsieur Menage qui lui donne les deux genres, dit, qu'il le feroit plustôt masculin que féminin, & que c'est de ce genre que l'ont fait Messieurs de l'Academie dans leurs sentimens sur le Cid. Ce mot ne me paroît point avoir encore de genre fixe.

CCCXLII.

Cy *joint aux substantifs.*

TOut Paris (1) dit, par exemple ; *cet homme-cy*, *ce temps-cy*, *cette année-cy ;* mais la plus grande part de

(1) Je suis en cela bon Parisien, & *ce temps ici* m'est insupportable. Villehardouin p. 27. *Vos voyez ci, vous voyez ici*, d'où nous avons fait *voici*. Villon p. 2. *En ce monde ci*, & non pas *ici*. Il est vrai

la Cour dit, *cet homme ici*, *ce temps ici*, *cette année ici*, & trouve l'autre insupportable, comme réciproquement les Parisiens ne peuvent souffrir *ici* au lieu de *cy*. Ce qu'il y a à faire en cela, est, ce me semble, de laisser le choix de l'un ou de l'autre à celui qui parle, bien que pour moi, je voudrois toûjours dire, *cet homme ici*, & non pas, *cet homme-cy*, & ainsi des autres. Mais pour écrire, si ce n'est dans le stile le plus bas, comme dans la Comédie, l'Epigramme burlesque ou la Satyre, je ne voudrois jamais (2) me servir ni de l'un ni de l'autre; Et ce n'est

qu'il étoit Parisien, mais Villehardouin étoit Champenois. Calvin liv. 4. ch. 17. n. 16. *Cette vie ci*, & non *cette vie ici*. Marot p. 342. *En cette.... ici.* Mais c'est pour faire le vers. Amadis liv. 2. chap. 18. *Deux plus belles Dames que ces deux ici.* Amyot dit *ci* & *ici*, mais plus souvent *ici*. Coëffeteau dit *ici*.

(2) *Jamais me servir ni de l'un ni de l'autre.*] On s'en peut servir en toutes sortes de discours, où il donne quelquefois de la force, par exemple, *c'est cet homme-ci qui le veut*, *c'est cet homme-ci qui nous y force*; mais il faut regarder où on s'en sert.

pas une règle que je fasse moi-même ; je ne prétens pas avoir cette autorité, mais c'est une remarque tirée des écrits de tous nos meilleurs Auteurs qui ont toûjours évité une locution si basse & si populaire. En effet, *cet homme, ce temps, cette année*, ne disent-ils pas toute la même chose, sans y ajoûter ni *cy* ni *ici*? Une des plus éloquentes piéces de notre temps a été comme souillée de cette tache, s'y rencontrant par trois fois *en ce Royaume-cy*, au lieu de dire simplement, *en ce Royaume*. Cette particule n'est bonne qu'aux pronoms *celui* & *cettui* en tous leurs genres & en tous leurs nombres, comme, *celui-cy*, *celle-cy*, *ceux-cy*, *celles-cy*, *cettui-cy*, *cette-cy*, qui ont les mêmes pluriels que *celui-cy* & *celle-cy*. *Cettui-cy* commence à n'être plus gueres en usage.

NOTE.

Je vois presque tout le monde du sentiment du Pere Bouhours qui a décidé qu'on dit *ce temps-ci*, & non pas *ce temps-ici*. C'est comme je voudrois parler. Il a raison de dire qu'on doit se servir quelquefois de cette expression pour bien marquer ce que l'on veut dire, & que

ce temps-ci est opposé à *ce temps-là*, de là même maniere que *ceci* est opposé à *cela*. Monsieur Chapelain a écrit sur cette remarque *ci*, *ici*, & *là*, à la suite des pronoms ou des substantifs, servent à rendre la chose plus démonstrative, comme qui diroit, *que vous voyez ici*, *qui est là present*. On peut supprimer *ci* en beaucoup d'endroits, & dire *cet homme*, *cette année*, *ce temps*, au lieu de cet *homme-ci*, *cette année-ci*, mais on ne sçauroit quelquefois supprimer *là*. Si j'écris étant à Paris, & qu'après avoir nommé Orleans, je parle de quelque chose qui s'y est passé, il faut que je dise necessairement *en cette Ville-là*, c'est-à-dire, dans la Ville que j'ai nommée, car en disant simplement *en cette Ville*, je ferois entendre que c'est à Paris que la chose s'est passée.

CCCXLIII.

Ordres, pour *un Sacrement*.

ON demande s'il le faut faire masculin ou féminin. On répond qu'il est l'un & l'autre, non pas indifféremment, mais selon la situation où il est. Par exemple, M. Coëffeteau & tous les bons Auteurs écrivent, *les saintes Ordres*, & cependant tout le monde dit & écrit, *les Ordres sacrez*,

& non pas *ſacrées*. Cette bizarrerie n'eſt pas nouvelle en notre Langue ; nous diſons tout de même , *ce ſont de fines gens* , & *ces gens-là ſont bien fins* , & non pas *bien fines*.

NOTE.

Les ſaintes Ordres eſt une façon de parler qui a été conſacrée en quelque façon par l'uſage , & on ne peut conclure de-là , qu'*Ordre* pour *Sacrement* ſoit maſculin ou féminin ſelon la ſituation qu'on lui donne , car je croi qu'on diroit pluſtôt *les ſacrez Ordres* , que *les ſacrées Ordres* , quoique l'adjectif ſoit devant le ſubſtantif , auſſi-bien que dans *les ſaintes Ordres*. Il faut dire auſſi , l'*Ordre de Prêtriſe qu'il a reçû* , *l'Ordre de Prêtriſe lui a été conferé*, & non pas , *qu'il a reçûë* , *qui lui a été conferée* , ce qui fait voir qu'*Ordre* eſt toûjours maſculin , & que ce n'eſt qu'un vieil uſage qui fait encore dire *les Saintes Ordres*.

Il n'en eſt pas de même de *gens* , qui eſt toûjours féminin , quand l'adjectif le précede , *de bonnes gens* , *de fines gens* , *de ſçavantes gens* , & toûjours maſculin quand il eſt ſuivi du ſubſtantif. *Ce ſont des gens fort ſçavans* , *ce ſont des gens auſſi fins qu'il y en ait*. Il n'y a que *tous* excepté ; il conſerve le maſculin devant *gens* , *tous les gens de bien*. Monſieur de Vau-

gelas a fait une remarque particuliere ſur ce mot.

CCCXLIV.

Evêché, Duché, Comté.

EVêché, étoit autrefois un mot féminin, & Ronſard a dit.

& le dos empêché
Sur le peſant fardeau d'une bonne Evêché.

Mais aujourd'hui on le fait toûjours maſculin. Il en eſt de même d'*Archevêché*, *un bon Evêché*, *un grand Archevêché*. Pour *Duché*, on le fait tantôt maſculin, tantôt féminin, mais il me ſemble beaucoup plus uſité au maſculin, & *Comté* de même, quoique l'on die *la Franche-Comté*. Ceux du pays où elle eſt, ne ſçachant gueres bien notre Langue, peuvent l'avoir nommée ainſi. Ce n'eſt pas que quelques-uns à la Cour & à Paris, ne faſſent *Comté*, feminin, mais il eſt plus uſité au maſculin, comme j'ai dit.

NOTE.

Evêché & *Archevêché* ne sont plus que masculins. M. Menage dit que *Comté* étoit autrefois féminin, qu'il a été ensuite masculin & féminin, & qu'il est presentement toûjours masculin, si ce n'est quand on dit *la Franche-Comté*, ou quand on dit *Comté-Pairie*, mais que quand on parle de la Franche-Comté, & qu'on n'ajoûte point le mot de *Franche*, il faut dire, *le Comté*. Pour *Duché*, le même Monsieur Menage veut qu'il soit masculin & féminin, mais plustôt masculin que féminin. Il fait remarquer qu'il n'est que féminin, lorsqu'il est joint à *Pairie*, *une Duché-Pairie*, & il en apporte pour raison que ces mots, *Duché-Pairie*, ne devant être considerez que comme un seul mot, le dernier qui n'est que féminin regle le genre.

CCCXLV.

Près, auprès.

LA préposition *près*, a deux regimes, le genitif & l'accusatif, car on dit *près du fleuve*, & *près le Palais Royal*, mais celui du genitif est beaucoup meilleur, & plus en usage. Neanmoins il y en a qui croyent, que *près du Palais Royal*, non-seu-

lement ne feroit pas fi bien dit, mais feroit mal dit. Je ne fuis point de cette opinion, auffi n'eft-ce pas la plus commune. Il eft bien vrai qu'enfeignant un logis à Paris, il eft affez ordinaire d'oüir dire, *près la porte faint Germain, près la porte faint Jacques*, & c'eft peut-être pour abreger ce qui feroit plus long, en difant *près de la porte faint Jacques*. Au moins il eft très-certain qu'*avec les perfonnes*, on le met toûjours au genitif, & que l'on ne dit jamais que *près de moi, près de lui, près de cette Dame*: mais *auprès*, y feroit encore meilleur, & quoiqu'il s'employe fort bien aux chofes, comme *il loge auprès de l'Eglife*, fi eft-ce qu'à mon avis il convient beaucoup mieux aux perfonnes, & l'on dira, *il a des gens auprès de lui qui ne valent rien*, & l'on ne diroit pas, *il a des gens près de lui*.

NOTE.

Monfieur Chapelain dit, que dans, *près la porte faint Jacques*, il y a une double omiffion qui eft naturelle à *faint Jacques*, auffi-bien qu'à *la porte*. Je croi

qu'*auprès* eſt meilleur que *près*; quand il s'agit des perſonnes, *auprès de moi, auprès de lui*, & qu'on ne parleroit pas ſi bien en diſant, *Il étoit aſſis près de moi. Près* gouverne toûjours le génitif, mais comme on s'eſt accoûtumé à ſupprimer *de* pour abreger, & à dire *près la porte ſaint Jacques, près l'Hôtel de Ville*, au lieu de *près de la porte ſaint Jacques, près de l'Hôtel de Ville*, on a dit auſſi *près le Palais Royal*, pour *près du Palais Royal*, qui eſt le veritable regime de *près*. Il en eſt de même des prépoſitions *proche* & *vis à vis*. On dit *proche l'Egliſe, vis à vis l'Hôtel de Ville*, en ſupprimant *de*, comme on le ſupprime à, *proche la porte ſaint Jacques*, & parce qu'on dit *proche l'Egliſe, vis-à-vis l'Egliſe*; on a dit auſſi *proche le Palais Royal, vis-à-vis le Palais Royal*, comme ſi ces prépoſitions gouvernoient l'accuſatif: mais pour faire voir que le genitif eſt leur vrai regime, ſi on les met avec des pronoms perſonnels qui n'ont point d'article, on y joint néceſſairement la particule *de*, qui eſt la marque du génitif. Ainſi on dit, *il étoit aſſis auprès de moi, proche de moi, vis-à-vis de moi*, & non pas *auprès moi, proche moi, vis-à-vis moi.*

CCCXLVI.

Expédition.

JE sçais bien que depuis quelques années nos meilleurs Auteurs non-seulement ne font point de difficulté d'user de ce mot pour dire, *un voyage de guerre en pays éloigné*, comme *l'expedition d'Alexandre*, ou *de Cesar*, mais le préferent même à toute autre expression qui puisse signifier cela. Tant d'excellens Hommes l'employent dans leurs plus belles pieces d'eloquence, que je ne suis pas si téméraire que de le condamner; mais avec le respect qui leur est dû, je dirai qu'aux ouvrages qui doivent voir la Cour, & passer par les mains des Dames, je ne le voudrois pas mettre, parce que ni elles, ni les Courtisans qui n'auront point étudié, n'auront garde de l'entendre, ni de prendre jamais *expedition*, qu'au sens ordinaire, & auquel tout le monde a accoûtumé de s'en servir. Je n'ai pas remarqué que M. Coëffeteau l'ait mis

en aucun de ses écrits, mais j'ai bien pris garde, que des Dames d'excellent esprit lisant un livre, où ce mot étoit employé au sens dont nous parlons, s'étoient arrêtées tout court au milieu d'un des plus beaux endroits du livre, perdant, ou du moins interrompant par l'obscurité d'un seul mot, le plaisir qu'elles prenoient en cette lecture. Si je m'en servois, j'y voudrois toûjours ajoûter *militaire*, & dire *une expedition militaire*, *des expeditions militaires*; car cette épithete l'explique en quelque façon, quoique la plûpart des Dames entendent aussi peu *militaire*, qu'*expedition*.

NOTE.

Le Pere Bouhours n'est pas du sentiment de Monsieur de Vaugelas, qui veut qu'on dise *une expedition militaire*, *des expeditions militaires*, afin que cette Epithete explique ce que signifie ce mot. Il dit qu'en lisant *expedition*, tout le monde entend *un voyage de guerre*, sans qu'il soit besoin d'y ajoûter *militaire*, pourvû que la matiere détermine *expedition* à la guerre. Il en donne ces exemples. *Cesar partit pour cette grande expedition. Il ne s'est jamais*

jamais vû d'expeditions plus hardies ni plus heureuses que celles d'Alexandre.

CCCXLVII.

Prévit, prévut.

ON demande s'il faut dire, *il prévit*, ou *il prévut*. Il faut dire *prévit*, quoi qu'il y en ait quelques-uns qui disent *prévut*. La raison de douter est, que *pourvoir*, est un composé de *voir*, & neanmoins on dit, *il pourvut*, & non pas *il pourvit*. Outre qu'il y a des verbes simples qui se conjugent d'une façon, & leurs composez se conjuguent d'une autre, par exemple on conjugue *nous disons*, *vous dites*, *&c.* & au composé l'on dit *nous medisons*, *vous medisez*, & non pas *vous medites*, & de même *nous prédisons*, *vous prédisez*, & non pas *vous prédites*. Ainsi nous disons au simple, *quoiqu'il die*; & nous ne dirons pas au composé, *quoi qu'il médie*, ni *quoi qu'il prédie*, mais *quoi qu'il médise*, & *quoi qu'il prédise*. Ainsi au participe simple, on dit *décidé*, & au composé, on dit *indécis*, & non pas *indécidé*. Il

y en a encore d'autres, qui ne ſe preſentent pas toûjours à la plume. Ainſi encore pour la prononciation on dit, *reſpondre*, ſans prononcer l'*s*, & au composé on dit, *correſpondre*, en prononçant l'*s*.

NOTE.

Monſieur de la Mothe le Vayer dit, que *prévut* eſt plus en uſage, & Monſieur Menage a marqué dans ſes additions, qu'il faut ajoûter *prévit* & *prévut* à ce qu'il dit dans le 178. Chapitre de ſes Obſervations, que l'uſage eſt partagé entre *ſurvêquit* & *ſurvêcut*. Je ne croi point qu'on puiſſe dire *il prévut*. Si on le diſoit au ſingulier, on diroit *ils prévûrent* au pluriel, & il n'y a perſonne qui ne demeure d'accord qu'on dit toûjours *ils prévirent*. L'uſage a pû être partagé entre *ſurvêquit* & *ſurvêcut*, par ce qu'on a dit également au pluriel *ſurvêquirent* & *ſurvêcurent*, mais *prévûrent* n'a jamais été ni dit ni écrit. Peut-être que ſans y faire réfléxion, quelques-uns ont dit *prévut*, à cauſe qu'on dit *pourvut*, & que ces deux mots ont beaucoup de reſſemblance, mais *pourvut* fait *pourvurent*, au pluriel, & puiſqu'on ne dit point *ils prévurent*, cela prouve aſſez qu'on ne peut dire *il prévut*, car la troiſiéme perſonne du pluriel dans tous les temps, ſe forme toûjours ſur la troiſiéme perſonne du

ſingulier. Cela eſt ſi vrai, que quand les deux premieres perſonnes du pluriel ſont differentes du ſingulier, la troiſiéme de ce même pluriel reprend l'analogie de la troiſiéme du ſingulier. Le verbe *aller*, en eſt un exemple. Les deux premieres perſonnes du pluriel, *nous allons*, *vous allez*, ſont entierement differentes du ſingulier, *je vais*, *tu vas*, & dans la troiſiéme, on ne dit pas, *ils allent*, mais *ils vont*, par rapport à la troiſiéme perſonne du ſingulier *il va*. On peut remarquer la même choſe dans les verbes, *mourir*, *pouvoir*, *vouloir*, *venir*, & pluſieurs autres; on dit aux deux troiſiémes perſonnes, *il meurt*, *ils meurent*; *il peut*, *ils peuvent*; *il veut*, *ils veulent*; *il vient*, *ils viennent*, quoique ces verbes faſſent aux deux premieres perſonnes du pluriel, *nous mourons*; *vous mourez*, & non pas *nous meurons*, *vous meurez*, comme ils devroient faire par l'analogie du ſingulier; *nous pouvons*, *vous pouvez*; *nous voulons*, *vous voulez*; *nous venons*, *vous venez*. Ce n'eſt pas ſeulement au prétérit indéfini *jo pourvûs* que le verbe *pourvoir* ne ſuit pas ſon ſimple. On dit au futur, *je pourvoirai à cela*, & non pas *je pourverrai*, quoique *voir* qui eſt le ſimple, ait au futur *je verrai*. *Prévoir*, fait auſſi, *je prévoirai* au futur. *Entrevoir* & *revoir*, ſuivent *voir* dans tous ſes temps.

Quelques-uns diſent, *j'enverrai chez vous* qui eſt le futur du verbe *envoyer*,

& il y en a même qui l'écrivent. Je ne ſçai ſi cette prononciation eſt reçüë de tout le monde ; mais je voudrois toûjours écrire *j'envoirai*.

CCCXLVIII.

Aller au devant.

VOici comme il ſe faut ſervir de cette phraſe, par exemple il faut dire, *il eſt allé au-devant de lui* ; & non-pas, *il lui eſt allé au-devant*, *il lui faut aller au-devant*, comme parlent les Gaſcons, & même quelques Pariſiens, qui ont corrompu leur langage naturel par la contagion des Provinciaux.

NOTE.

Lui aller à la rencontre eſt la même faute que *lui aller au-devant*. Il faut dire *aller à ſa rencontre*. Il y a déja une remarque ſur ce mot, & l'on a fait obſerver qu'*aller à la rencontre de quelqu'un* ſe dit ſans déference, au lieu qu'*aller au-devant de quelqu'un* marque quelque déference.

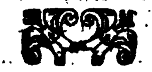
CCCXLIX.

Si, *particule conditionelle.*

L'*I* de cette particule, quand elle est conditionnelle, & non autrement, ne se mange point devant aucune des cinq voyelles, si ce n'est devant *i*, encore n'est-ce qu'en ces deux mots, *il*, & *ils*. Par exemple on dit, *si après cela*, & non pas *s'après cela*; *si entre nous*, & non pas *s'entre nous*; *si implorant*, & non pas *s'implorant*: *si on le dit* & non pas *s'on le dit*; & enfin *si un homme*, & non pas *s'un homme*. Mais devant *il*, & *ils*, cet *i*, se mange, & l'on dit, *s'il faut*, *s'il vient*, *s'ils viennent*, non pas *si il faut*, *si il vient*, *si ils viennent*, comme écrivent quelques-uns, même de ceux qui ont la réputation de bien écrire; & c'est ce qui a donné lieu à cette Remarque, dont je ne me serois pas avisé, comme la croyant superfluë, si je n'eusse trouvé cette faute continuelle en leurs écrits, qui étant dignes d'être imitez en tout le reste, pourroient surprendre en cela leurs imitateurs.

NOTE.

Si, ne peut jamais être mis devant *il* & *ils*, que comme particule conditionelle, si ce n'est dans cette façon de parler qui est populaire & de peu d'usage. *Ils n'ont presque pas de bien, & si ils font tous les jours grand' chere*, pour dire *quoiqu'ils ayent fort peu de bien, ils ne laissent pas de faire toûjours grand' chere.* Alors l'*i* de *si*, ne se mange point devant *ils*. Il est certain qu'on ne dit *s'il faut, s'il vient*, que pour éviter la cacophonie des deux *i* qui se rencontreroient, en disant *si il faut*; *si il vient.* Cependant, comme le remarque fort bien Monsieur de Vaugelas, non seulement l'*i* de *si* ne se mange point devant les autres voyelles, & l'on ne dit point *s'elle vient*, pour *si elle vient*; mais même *si* ne perd point son *i*, quand il est devant les autres mots qui commencent par l'*i*. Ainsi l'on dit, *si irrité du peu de respect qu'il a pour vous, vous cherchez à l'en punir: Si imprudemment vous tombez dans quelque faute*, & non pas *s'irrité, s'imprudemment.*



CCCL.

Pact, *pacte*, *paction.*

PACt, ne vaut rien du tout, *pacte* est bon. On dit *un pacte tacite*, & que *les sorciers font un pacte avec le Diable*, mais *paction*, est le meilleur, & le plus usité, *faire une paction.* Il y a certaines Provinces en France, où l'on dit *pache*, pour *paction*, mais ce mot est barbare.

NOTE.

Sur ce que Monsieur de Vaugelas dit que *paction* est meilleur, & plus usité que *pacte*, Monsieur Chapelain a écrit qu'il faut dire, *les Sorciers font un pacte avec le diable*, & que *font une paction avec le diable*, ne vaut rien. Il ajoûte que *pacte* est consacré aux sortileges, & que *paction* est pour les traitez & conventions dans les choses morales. *Pact* ne se dit point.

CCCLI.

Ebene, *yvoire.*

CEs deux mots sont féminins, il faut dire par exemple, *voilà de l'ébene bien noire*, *& de l'yvoire bien*

blanche. Toute la Cour parle ainſi. Ceux qui travaillent en ébene, font ce mot des deux genres, mais il s'en faut tenir à la Cour. Pour ceux qui travaillent en ivoire, ils le font toûjours feminin.

NOTE.

Monſieur Menage rapporte un exemple de Rabelais qui a fait *yvoire* de ce même genre. Il ajoûte que préſentement tous les Ebeniſtes font *ébene* féminin. C'eſt aſſûrément de ce genre que ſont ces deux mots.

CCCLII.

Courroucé.

CE mot dans le propre eſt vieux, & n'eſt plus gueres en uſage, car on dira rarement, *il eſt courroucée contre moi*, pour dire *il eſt en colere contre moi*; mais dans le figuré il eſt fort bon, comme quand on dit que *la mer eſt courroucée*, pour dire qu'elle eſt fort agitée, & qu'il y a une grande tourmente. Il y a ainſi pluſieurs autres mots, qu'on rejette dans le propre, & qu'on reçoit dans le figuré;

mais

mais ils ne ſe preſentent pas maintenant à ma memoire.

NOTE.

Monſieur de la Mothe le Vayer dit, que le figuré n'ôte rien au propre à l'égard de *courroucé*, & que Monſieur de Vaugelas n'a pas eu raiſon de flétrir cette façon de parler, *il eſt couroucé contre moi*, en diſant qu'on en uſe rarement. Je crois qu'on parle très-bien lorſque l'on dit dans le propre, *Dieu eſt couroucé contre ſon peuple, le Ciel eſt couroucé contre nous.* Il ſemble même qu'en parlant d'un homme, le mot *couroucé*, fait mieux entendre les effets extérieurs de la colere. Je vois beaucoup de perſonnes qui ne mettent qu'une *r* à *couroucé*, je croi que c'eſt comme il faut l'écrire, & qu'en prononçant ce mot, on n'y fait point ſentir une double *r*.

Monſieur Menage dit qu'en Proſe on n'employe jamais *couroux* qu'au ſingulier, mais qu'en vers on peut dire *mes couroux*. Il en rapporte pluſieurs exemples, & entre autres celui-ci de Malherbe.

Certes vous êtes bons, & combien que nos crimes
Vous donnent contre nous des courroux légitimes.

Comme il ne faut pas imiter Malherbe dans *combien que*, qu'il employe pour *encore que*, je croi aussi qu'il est bon de s'abstenir de mettre *couroux* au pluriel.

CCCLII.

Vers, *envers*.

CEs deux prépositions ne veulent pas être confonduës. *Vers*, signifie le *versùs* des Latins, comme *vers l'Orient*, *vers l'Occident*; & *envers* signifie l'*ergà*, comme *la pieté envers Dieu*, *envers son pere*, *envers sa mere*, *&c.* *Vers* est pour *le lieu* & *envers* pour *la personne*. Ce seroit mal parler, de dire *la pieté des enfans vers le pere*, comme écrit toûjours un grand Homme. Que si l'on dit, *il s'est tourné vers moi*, & que de-là on veüille inferer, que *vers*, se dit aussi-bien pour *la personne* que pour *le lieu*, on répond qu'en cet exemple, *vers* ne laisse pas de regarder *le lieu*, plustôt que *la personne*, comme le mot de *tourner* le fait assez voir.

NOTE.

Monsieur Menage obsetve que *vers* se

dit, quelquefois de la personne. Il en donne pour exemples, *Ambassadeur vers le Pape*, *Ambassadeur vers la République de Venise*. Il est certain qu'on pa seroit très-mal en disant *Ambassadeur envers le Pape*, mais *vers* en cet endroit semble encore regarder le lieu, puisqu'on sous-entend en quelque sorte le mot *envoyé; envoyé Ambassadeur vers le Pape*. Monsieur Chapelain dit que dans, *il s'est tourné vers moi*, *vers* signifie *devers*; & veut dire *de mon côté*, ou *du côté où j'étois*. *Devers* est une préposition qui a vieilli, & dont il n'y a plus que le peuple qui se serve.

CCCLIV.

Ulcere.

CE mot est masculin, *un ulcere amoureux*, dit un grand Personnage, en traduisant *vulnus alit venis*. On dit *un ulcere malin*, & non pas *maligne*; neanmoins à la Cour plusieurs le font féminin.

NOTE.

C'est M. le Cardinal du Perron qui a dit *un ulceré amoureux*. Mon Chapelain condamne ceux de la Cour qui ont fait *ulcere* féminin. Il est masculin.

CCCLV.

Une partie du pain mangé. (1)

ON demande s'il faut dire, par exemple, *je n'ai fait que sortir de la chambre, j'ai trouvé une partie du pain mangé*, ou *j'ai trouvé une partie du pain mangée.* Cette question ayant été agitée en fort bonne compagnie, & de personnes très-sçavantes en la Langue, tous sont demeurez d'accord que selon la Grammaire ordinaire, il faut dire, *une partie du pain mangée*, & non pas *mangé*; mais la plûpart ont soûtenu que l'Usage disoit, *une partie du pain mangé*, & non pas *mangée*, & que l'Usage le voulant ainsi, il n'étoit plus question de Grammaire ni de Règle. Même on a ajoûté, ce que je pense avoir remarqué en di-

(1) *Une partie du pain mangé.*] Coëffeteau Hist. Rom. liv. 2. p. 32. *Il vit une partie de ses vaisseaux brûlée, & encore pleine de feu, une autre partie brisée contre les rochers.* Mais p. 330. il dit, *sur ce peu de vaisseaux qui lui restoient.* Pag. 354. *une partie* (de ses gens de rame) *s'en étoit enfuie, & l'autre perie de maladie.*

vers endroits, qu'il n'y a point de locution qui ait si bonne grace en toutes sortes de Langues, que celle que l'Usage a établie contre la Règle; & qui a comme secoüé le joug de la Grammaire. En effet les Poëtes Grecs & Latins en ont fait de belles figures, dont ils ornent leurs écrits, comme est la synecdoche, qu'ils appellent, & plusieurs autres semblables, sur quoi ce mot de Quintilien est excellent, *aliud est Latinè, aliud Grammaticè loqui.* Mais pour revenir à notre exemple, on dit tout de même, *il a une partie du bras cassé, il a une partie de l'os rompu, il a une partie du bras emporté*, & non pas *cassée, rompuë*, ni *emportée*. On pourroit en rendre quelque raison, mais il seroit superflu, puisqu'il est constant que l'Usage fait parler ainsi, & qu'il fait plusieurs choses sans raison, & même contre la raison, ausquelles néanmoins il faut obéir en matière de langage.

NOTE.

Monsieur Chapelain prétend qu'on dit, *Il a une partie du bras rompu*, par le mê-

me usage qui fait dire *la plûpart du monde fait, omnia pontus erat*, je ne croi pas. On dit, *la plûpart du monde fait*, & non pas *font*, parce qu'après *la plûpart*, il y a un génitif singulier qui détermine le verbe qui suit au singulier. Ainsi voilà une regle, & elle est si bien établie, que si le génitif est au pluriel, il faut mettre nécessairement le verbe au pluriel, & dire, *la plûpart de ses amis l'ont abandonné*, & non pas, *l'a abandonné*, mais dans *j'ai trouvé une partie du pain mangé*, il n'y a que l'usage seul qu'on puisse donner pour raison.

Monsieur Menage ajoûte aux exemples de Monsieur de Vaugelas qu'il appelle *bizarres façons de parler*, les deux exemples qui suivent. *Il trouva une partie de ses hommes morts, & l'autre malade. De deux mille hommes qu'ils étoient, six cens demeurerent sur la place, & le reste se sauva par la connoissance qu'ils avoient du païs.* Il dit que pour parler regulierement, il faudroit dire, *Il trouva une partie de ses hommes morte*; *par la connoissance qu'il avoit du païs*; mais que ce seroit parler Allemand en François que de parler de la sorte.

Quoi qu'il faille dire *la plûpart des hommes font*, parce que dans ces sortes de phrases, c'est le génitif singulier ou pluriel qui détermine le verbe à être du même nombre, on ne laisse pas de dire, *Une partie des ennemis prit la fuite*, & je

croi même que c'est mieux parler que de dire, *une partie des ennemis prirent la fuite*, parce qu'*une partie* n'est pas un nom qu'on puisse dire si collectif que la *plûpart*, mais je croi en même temps, que quand au lieu de ce génitif *des ennemis*, on met la particule relative *en*, on dit également bien, *Il y en eut une partie qui prit la fuite*, & *qui prirent la fuite*. La raison est que ces mots, *Il en eut*, offrent à l'esprit une maniere de pluriel dont il ne perd point l'idée, & ce qui fait voir cela, c'est qu'en ne mettant point *une partie*, à quoi *qui prit* se doit rapporter, il faut mettre necessairement le verbe au pluriel, *Il y en eut qui prirent la fuite*, c'est-à dire, *Il y en eut plusieurs qui prirent la fuite*, & comme *une partie* se prend pour *plusieurs*, on dit de même, *Il y en eut une partie qui prirent la fuite*.

CCCLVII.

De la façon que j'ai dit.

C'Est ainsi qu'il faut dire, & non pas *de la façon que j'ai dite*, quoique selon la Règle il le faudroit faire feminin. Il y en a toûjours qui croyent que l'un & l'autre est bon, mais j'apprends qu'ils se trompent. En cet exemple, ces paroles *de la façon que*, sont

comme *adverbiales*, & ont le même ſens que ſi l'on diſoit *comme j'ai dit*. Il s'en rencontre quelquefois d'autres de cette nature, dont je ne me ſouviens pas maintenant, où il en faut uſer de même.

NOTE.

De la façon que ſignifie ſimplement *comme*, & cela étant, il faut dire, *de la façon que j'ai dit*, & non pas *que j'ai dite*, car pour mettre le participe de *dire* au féminin, il faudroit que la particule relative *que* fût relative à *façon*, *de la façon laquelle j'ai dite*, & dans cette phraſe *que* ne ſe réſout point par *laquelle*. On y ſous-entend le relatif *le*; c'eſt comme ſi on diſoit *de la façon que je l'ai dit*, & *le* étant maſculin, il faut mettre *dit*, & non pas *dite*, par la regle établie dans une autre Remarque, que toutes les fois qu'un accuſatif relatif eſt devant le verbe qui le regit, il faut que le participe de ce verbe s'accorde en genre & en nombre relatif. *Le Livre qu'il a lû, les Lettres que j'ai reçûës. Je l'ai trouvé, je l'ai trouvée, je les ai trouvez, je les ai trouvées.* La particule *que* dans, *de la façon que j'ai dit*, n'eſt pas plus relative, c'eſt-à-dire, ne s'exprime non plus par *laquelle*, que dans cette phraſe, *de la façon qu'on m'a dit la choſe*, & il n'y a perſonne qui ne

voye qu'on ne ſçauroit dire, *de la façon qu'on m'a dite la choſe*, *que* ne ſe réſolvant point par *laquelle*, puiſqu'on ne diroit pas, *de la façon laquelle on m'a dit la choſe*, ce qui fait connoître clairement que *de la façon que j'ai dit* eſt mis pour, *de la façon que je l'ai dit*.

CCCLVII.

Il ſe vient juſtifier, il vient ſe juſtifier.

CEtte remarque eſt de grande étenduë, car à tous propos il s'offre occaſion de dire l'un ou l'autre en d'autres exemples, que celui que je viens de propoſer, comme, *je ne le veux pas faire*, ou *je ne veux pas le faire*, *ils me vont blâmer*, ou *ils vont me blâmer*, & ainſi d'une infinité d'autres, où l'on employe les pronoms perſonnels. Il s'agit donc de ſçavoir ſi tous deux ſont bons, & cela étant, lequel eſt le meilleur. On répond que tous deux ſont bons, mais que ſi celui-là doit être appellé le meilleur qui eſt le plus en uſage, *je ne le veux pas faire*, ſera meilleur que *je ne veux pas le faire*, parce qu'il eſt incomparablement plus

usité. M. Coëffeteau observoit ordinairement le contraire, & mettoit le pronom auprès de l'infinitif, parce que faisant profession d'une grande netteté de stile, il trouvoit que la construction en étoit plus nette & plus reguliere; mais il y a plus de grace, ce me semble, en cette transposition, puisque l'usage l'autorise, suivant ce qui a été dit en la Remarque, qui a pour titre, *Une partie du pain mangé.* Une des principales beautez du Grec & du Latin consiste en ces transpositions, & comme elles sont fort rares en notre Langue, sur tout en Prose, elles en sont plus agréables.

NOTE.

Je croi que l'oreille seule décide dans toutes les façons de parler pareilles à celles qui sont employées dans cette Remarque. Ainsi *je ne le veux pas faire* est meilleur que *je ne veux pas le faire*, parce qu'il sonne mieux à l'oreille. Par cette même raison je dirois que, *celui que je viens de vous nommer*, plustôt que, *celui que je vous viens de nommer*, à cause de la rudesse de ces deux mots, *vous viens*, qui ne sont séparez par aucun autre. Il y a pourtant des occasions, où non-seu-

lement *il vient se justifier* est meilleur, que *il se vient justifier*, mais ou ce dernier seroit une faute. Ainsi il ne faut pas dire, *il se vint justifier, & répondre aux accusations qu'on lui avoit faites.* La raison est que ces premiers mots *il se vint*, ne se rapportent pas moins à *répondre* qu'à *justifier*, & qu'on trouve dans cette phrase, *il se vint répondre* qui est mal, parce que le pronom *se* y est superflu; comme on y trouve, *il se vint justifier* qui est bien, parce que le pronom *se* y est gouverné par *justifier*. On connoît par-là que la transposition du pronom personnel *se* est vicieuse, & qu'il faut dire, *Il vint se justifier, & répondre aux accusations, &c.* auquel cas *il vint* fait une construction correcte, & s'accommode aussi bien avec *répondre*, qu'avec *se justifier*. De même il n'est pas quelquefois indifferent d'écrire, *Je lui pouvois reprocher*, ou quelque chose semblable, ou de mettre, *Je pouvois lui reprocher.* En voici un exemple. *Je lui pouvois reprocher beaucoup de choses, & découvrir la trahison qu'il m'avoit faite, mais je crus qu'il valoit mieux, &c.* Il y a là une construction fort défectueuse, parce que ces mots *Je lui pouvois* se rapportent aussi-bien à *découvrir* qu'à *reprocher*, & il est aisé de voir que mon intention n'est pas de dire, *Je lui pouvois découvrir la trahison qu'il m'avoit faite*, mais seulement, *Je pouvois la découvrir à tout le monde*, de sorte que pour rendre la construction

correcte, & empêcher que l'esprit ne prenne une fausse idée, il faut dire, *Je pouvois lui reprocher beaucoup de choses, & découvrir la trahison qu'il m'avoit faite.*

CCCLVIII.

Vieil, vieux.

TOus deux sont bons, mais non pas indifferemment; car *vieil*, ne se doit jamais mettre à la fin des mots, ni devant les substantifs, qui commencent par une consone, comme on ne dira pas, *c'est un homme vieil, c'est un habit vieil*, quoi qu'à Paris plusieurs disent, *du vin vieil*, mais mal. On ne dira pas non plus, *c'est un vieil garçon, c'est un vieil manteau*, mais *un homme vieux, un habit vieux, du vin vieux, un vieux garçon, un vieux manteau.* Le seul usage donc de *vieil*, est devant les substantifs, qui commencent par une voyelle, comme *un vieil homme, un vieil ami, un vieil habit, &c.* Ce n'est pas qu'on ne die aussi *un vieux homme, un vieux ami, un vieux habit*, mais *vieil*, y est beaucoup meilleur.

NOTE.

Monſieur Menage dit que ceux de nos Anciens qui ont le mieux écrit, on dit *vieil* devant une conſone auſſi-bien que devant une voyelle, que depuis on a dit *vieil* devant une voyelle, & *vieux* devant une conſone, mais qu'à preſent on dit toûjours *vieux*. Quoiqu'on le diſe devant pluſieurs mots qui commencent par une voyelle, dont Monſieur Menage rapporte ces deux exemples de Monſieur Maynard.

A Plote le vieux Eſclave, &c.
Un Rimeur vieux & Gaſcon, &c.

Je croi que *vieil* eſt beaucoup meilleur devant *homme, habit, ami*, & autres ſemblables. Ce qu'il y a de certain, c'eſt qu'il faut dire *dépoüiller le vieil homme*, *dépoüiller le vieil Adam*, & non pas, *dépoüiller le vieux homme*, *le vieux Adam*. *Vieils* au pluriel n'a point d'uſage, on dit *vieux*, comme en ce proverbe, qui n'eſt bon qu'au pluriel, *vieux amis & vieux écus*.

Le Pere Bouhours fait une remarque fort juſte ſur le mot de *vieux*. Il dit qu'il differe du mot d'*ancien*, en ce qu'on ne dit pas, *Il eſt plus ancien que moi*; pour dire préciſément, *Il eſt plus âgé que moi*, & qu'*ancien* a rapport au ſiécle, & non pas à l'âge. Ainſi on dit qu'*Ariſtote eſt*

plus ancien que Ciceron, parce qu'il vivoit dans un siécle qui précédoit de beaucoup celui où Ciceron vivoit. On dit au contraire, *Ciceron étoit plus vieux que Virgile*, parce qu'il avoit plus d'âge, & qu'il vivoit dans le même siécle. *Il est mon ancien dans le Parlement*, veut dire, *Il est reçû avant moi.* quoiqu'il soit peut-être plus jeune que moi. On dit aussi *une Maison ancienne*, quand on parle de la Famille, & *une vieille maison*, quand on parle des bâtimens. Toutes ces Remarques sont du Pere Bouhours, qui dans un autre Chapitre observe qu'il y a beaucoup de difference entre *antiquité* & *ancienneté*. Il fait remarquer qu'*antiquité* se prend d'ordinaire, pour les siécles passez, *les Héros de l'antiquité*, pour les ouvrages, & quelquefois pour les personnes des siécles passez, *Ce sont des restes de l'antiquité; cela sent sa bonne antiquité, on peut opposer les deux Scaligers à la plus sçavante antiquité*, & qu'on s'en sert aussi pour signifier d'anciens monumens, *Les antiquitez d'une Ville, les antiquitez Romaines*. Il dit ensuite qu'*ancienneté* dans sa propre signification marque le temps qu'il y a qu'une personne est reçuë en une charge ou en une societé; *Son ancienneté le fait passer devant les autres. C'est l'ancienneté qui règle les rangs, le droit d'ancienneté.* Il ajoûte qu'il se dit en général des Maisons & des Familles, *l'ancienneté des Maisons est une des principales marques*

de leur Noblesse; cette Famille dont la grandeur & l'ancienneté sont connuës, & qu'on dit aussi *de toute ancienneté* pour dire *de tout temps*. Il observe ailleurs qu'en matière de Médailles, de Statuës, de Tableaux, & même d'Architecture, *antique* s'employe comme substantif, *une antique, de belles antiques, les beautez de l'antique*, & comme adjectif, *les estampes que nous voyons des choses antiques, dans les Statuës antiques, dans les plus beaux reliefs antiques: quand je pense à ces bâtimens antiques dont &c.* Il fait encore remarquer, qu'on dit *un habit à l'antique, un habit antique, un air antique*, pour dire *un habit, un air du vieux temps*, & que *Loix antiques*, est une phrase consacrée pour signifier les Loix des Visigots, des Bourguignons, des Francs, &c. recueïllies ensemble, parce qu'en parlant des autres Loix Romaines, Françoises, &c. de quelque temps qu'elles soient, il faut dire *Loix anciennes*, comme *Coûtumes anciennes, Ceremonies anciennes*. Je ne parle point *d'antique* employé en Vers, où il a souvent plus de grace qu'*ancien*.

Vers les sables brûlans de l'Africain rivage,
Furent les murs hautains de l'antique Carthage.

CCCLIX.

Cymbales, tymbales, hemiſtiches.

CEs deux premiers mots ſont toûjours féminins, *des cymbales ſonantes. Hemiſtiche*, qui ſignifie un demi-vers, eſt toûjours maſculin, *un hemiſtiche.*

NOTE.

Le genre de ces trois mots n'eſt conteſté de perſonne. Les deux premiers ſont féminins, & le dernier maſculin.

CCCLX.

Deux ou pluſieurs pluriels ſuivis d'un ſingulier avec la conjonction &, devant le verbe, comment ils régiſſent le verbe.

L'Exemple le va faire entendre, *Non ſeulement tous ſes honneurs & toutes ſes richeſſes, mais toute ſa vertu s'évanoüirent.* Quelques-uns ont ſoûtenu que c'étoit bien dit, à cauſe des pluriels & de pluſieurs choſes qui précédent le verbe; car quand il n'y auroit que

que des ſinguliers, étant de diverſe nature, & joints par la conjonction *&*, ils régiroient toûjours le pluriel, donc à plus forte raiſon y ayant des pluriels. Néanmoins la pluſpart ne ſont pas de cet avis, & tiennent qu'aſſurément il faut dire, *non ſeulement tous ſes honneurs & toutes ſes richeſſes, mais toute ſa vertu s'évanoüit*, non pas à cauſe de *vertu*, qui eſt au ſingulier, & le plus proche du verbe *s'évanoüit*; car il n'y a point de doute qu'il faudroit dire *ſes honneurs, ſes richeſſes & ſa vertu s'évanoüirent*, & non pas *s'évanoüit*, quoique *vertu* en cet exemple ſoit au ſingulier, proche du verbe, comme en l'autre; mais cela procede, ſi je ne me trompe, de deux raiſons, l'une que l'adjectif *tout*, comme c'eſt un mot collectif, & qui réduit les choſes à l'unité, quand il eſt immédiatement devant le verbe au ſingulier, il demande néceſſairement le ſingulier du verbe qui le ſuit, nonobſtant tous les pluriels qui le précédent; & pour le faire voir plus clairement, ſervons-nous du même exemple, & diſons, *tous ſes honneurs, toutes ſes richeſſes & toute ſa vertu s'évanouirent*. Il eſt cer-

tain que presque tous ceux qui sont sçavans en notre Langue, condamnent cette façon de parler, & soûtiennent qu'il faut dire, *s'évanoüit*, quoiqu'ils ne doutent point qu'en l'autre exemple il ne faille dire, *ses honneurs, ses richesses & sa vertu s'évanouirent*. Il n'y a donc que l'adjectif *tout*, qui cause cette différence. La seconde raison meilleure encore que la premiere, est que la particule *mais*, qui est au premier exemple, sépare en quelque façon ce membre de celui qui le précéde, & rompant la premiere construction des pluriels, en demande une particuliere pour elle, qui est le singulier, ce *mais* servant comme d'une barriere entre deux, & d'un obstacle pour empêcher la communication & l'influence des pluriels sur le verbe. Quoi qu'il en soit, & à quelque cause qu'on l'attribuë, l'Usage le fait ainsi dire presque à tout le monde, & les femmes que j'ai consultées là-dessus, à l'imitation de Ciceron, sont toutes de cet avis, & ne peuvent souffrir, *non seulement toutes ses richesses & tous ses honneurs, mais toute sa vertu s'évanouirent*. Que si l'on

demande ce que deviendront ces pluriels, *tous ses honneurs & toutes ses richesses*, sans aucun verbe qu'ils régissent, il faut répondre que l'on y sous-entend ce même verbe pluriel, *s'évanouirent*, lequel néanmoins on n'exprime pas, pour n'être pas obligé de le répéter deux fois, quand on le met après *toute sa vertu;* car si l'on ne le mettoit point à la fin, on diroit fort bien, *non seulement tous ses honneurs & toutes ses richesses s'évanouirent, mais toute sa vertu*, il faudroit sous-entendre *s'évanouit*. Mais il est beaucoup plus élégant de le sous-entendre en cet exemple après les pluriels, qu'après le singulier.

NOTE.

C'est assûrément à cause de *mais*, qui en commençant le second membre de la période fait sous-entendre *s'évanoüirent* dans le premier, qu'il faut dire, *non-seulement tous ses honneurs, & toutes ses richesses, mais toute sa vertu s'évanoüit.* Ce n'est pas la même chose quand on met la conjonction *&* au lieu de *mais*, & je ne croi pas qu'il fût permis de dire *tous ses honneurs, toutes ses richesses & toute sa vertu s'évanoüit.* Il me semble que l'ad-

jectif ne peut réduire assez les choses à l'unité pour demander le singulier du verbe qui le suit, malgré les autres nominatifs pluriels qui le précédent. Diroit-on, *tout son esprit, toute sa douceur & toute sa fermeté l'abandonna en cette occasion*. Il n'y a là que des singuliers qui veulent pourtant qu'on dise, *l'abandonnerent*, quoique *tout* soit employé dans cette phrase comme il l'est dans l'autre : & pourquoi des mots pluriels mis devant un mot collectif, ne regiroient-ils pas aussi le pluriel ?

Monsieur de la Mothe le Vayer, qui ne dit rien contre, *non-seulement toutes ses richesses & tous ses honneurs, mais toute sa vertu s'évanoüit*, ne sçauroit souffrir, *tous ses honneurs, toutes ses richesses & toute sa vertu s'évanoüit*. Voici comme il parle dans une de ses lettres des Remarques sur la Langue Françoise. *Tout cet article est contre l'usage aussi-bien que contre la raison. Il n'est pas vrai, comme l'assûre Monsieur de Vaugelas, que tous ceux qui sont sçavans en notre Langue condamnent cette phrase*, tous ses honneurs, toutes ses richesses s'évanoüirent. *Il veut qu'on mette* s'évanoüit *au singulier, ce qui seroit un parfait solécisme, à cause que les pluriels* honneurs *&* richesses *demeureroient sans construction & sans regime. L'oreille & l'esprit sont si fort blessez quand on entend*, tous ses honneurs, toutes ses richesses, & toute sa vertu s'évanoüit, *qu'en verité je n'ai*

pas trouvé un homme du métier d'écrire & de bien parler, qui n'ait rejetté cette élocution.

CCCLXI.

Trois substantifs, dont le premier est masculin, & les deux autres féminins, quel genre ils demandent.

PArce que le genre masculin est le plus noble, il prévaut tout seul contre deux féminins, même quand ils sont plus proches du régime. Par exemple, M. de Malherbe a dit,

L'air, la mer & la terre,
N'entretiennent-ils pas
Une secrette loi de se faire la guerre,
A qui de plus de mets fournira ses
repas?

Il ne dit point, *n'entretiennent-elles pas*. Et afin qu'on ne croye pas que ce soit une licence poëtique, voici des exemples en prose, *le travail, la conduite & la fortune peuvent-ils pas élever un homme? Le travail, la conduite &*

la fortune joints ensemble, & non pas *jointes*.

NOTE.

Il n'y a aucune contestation dans les exemples que Monsieur de Vaugelas rapporte. Ainsi le masculin devant l'emporter sur le féminin, parce que c'est le genre le plus noble, je dirois, *il trouva l'étang & la riviere glacez*. Cela ne fait aucune peine à l'oreille. Lorsque l'on entend *glacez* au pluriel, on connoît d'abord que cet adjectif ou participe prend ce nombre à cause qu'il se rapporte à deux singuliers qui le précédent, mais il n'en va pas de même quand les substantifs sont au pluriel. On ne s'attache qu'au dernier des deux, lorsque l'adjectif n'en est separé par aucun mot, & j'avoüe que je dirois, *il trouva les étangs & les rivieres glacées*, & non pas, *les étangs & les rivieres glacez*. La raison est, que *glacez* étant auprès de *rivieres* qui est pluriel, on oublie en quelque sorte, que le mot *étangs* précéde *rivieres*, & l'oreille souffre à entendre dire *les rivieres glacez*, sans que *glacez* soit separé de *rivieres* par aucun mot, car quand il se trouve un ou plusieurs mots entre le dernier substantif pluriel, féminin, & l'adjectif masculin, l'oreille ne souffre point, & l'on dit fort bien, *les étangs & les rivieres qu'il trouva par tout glacez, l'empêcherent de, &c.* Selon cette règle,

on parle fort bien en disant, *les honneurs & les graces qu'on me fit, furent enviez de beaucoup de monde.* C'est ce qui a été décidé depuis peu de jours dans une assemblée d'habiles gens où cet exemple fut proposé. On demanda ensuite s'il falloit dire au prétérit défini dans ce même exemple, *les honneurs & les graces qu'on m'a faites*, ou bien *les honneurs & les graces qu'on m'a faits*, à cause que le participe *faits* qui est masculin, est separé par deux mots de *graces*, qui est le dernier adjectif féminin. Quelques-uns qui furent d'abord pour le participe masculin, dirent ensuite qu'il falloit chercher un autre tour, mais ce n'étoit pas résoudre la question, c'étoit l'éluder. On tomba d'accord enfin qu'il falloit dire *les honneurs & les graces qu'on m'a faites*, & que *faites* n'étoit point censé être separé de *graces*, parce que c'etoit la même chose que si on disoit, *les graces faites à moi.* On dit encore que l'adjectif n'étoit censé être separé du substantif que quand le verbe auxiliaire *être* ou quelque autre, étoit entre deux, ce qu'on pouvoit remarquer dans ce même exemple où il falloit dire, *les honneurs & les graces qu'on m'a faites ont été fort enviez.* Il y a des constructions si particulieres dans notre langue, qu'on s'y trouve tous les jours embarassé, sans qu'on en puisse donner de règles certaines.

CCCLXII.

Verbes qui doivent être mis au subjonctif, & non à l'indicatif.

PAr exemple, *je ne crois pas que personne puisse dire que je l'aye trompé*, il faut ainsi parler, & non pas, *que je l'ai trompé*, en l'indicatif. La règle est que quand il y a trois verbes dans une période continuë, si le premier est accompagné d'une négative, les deux autres qui suivent, doivent être mis au subjonctif, comme sont en cet exemple, *puisse* & *je l'aye trompé.* Pour le premier, je ne vois personne qui y manque; mais pour le second, plusieurs mettent l'indicatif pour le subjonctif, & disent, *je ne crois pas que personne puisse dire que je l'ai trompé*, au lieu de dire, *que je l'aye trompé.* C'est une faute que fait d'ordinaire un de nos meilleurs Ecrivains, & ce qui m'a obligé de faire cette remarque, tant pour empêcher qu'on ne l'imite en cela, que parce qu'il y a apparence que puisqu'un si excellent Auteur y manque, d'autres y manqueront aussi.

NOTE.

NOTE.

Monsieur de Vaugelas n'a examiné que l'exemple proposé dans cette remarque, lorsqu'il a donné pour règle que quand il y a trois verbes dans une période continuë, si le premier est accompagné d'une négative, les deux autres qui suivent doivent être mis au subjonctif. Si cette règle étoit vraie, il faudroit dire, *il ne sçait pas qu'on dise dans la ville qu'il soit un mal-honnête-homme*, ce qui seroit ridicule. Cependant voilà une période dans laquelle il se rencontre trois verbes, dont le premier est accompagné d'une négative, & il faut pourtant mettre les deux qui suivent à l'indicatif, & dire, *il ne sçait pas qu'on dit dans la ville qu'il est un mal-honnête-homme*. Voici un autre exemple de trois verbes dans la même période, où quoique le premier soit sans négative, les deux autres ne laissent pas d'être mis au subjonctif. *Il veut que je permette que mon fils fasse le voyage d'Italie.* Cela fait voir que les verbes ne sont mis au subjonctif que lorsqu'ils sont précédez par d'autres verbes qui veulent qu'ils y soient mis. Ainsi comme *dire*, n'est point un de ceux qui demandent que le verbe qui les suit soit au subjonctif, il me semble qu'on parle bien en disant, *je ne crois pas que personne puisse dire que je*

l'ai trompé, quoique l'on puisse aussi fort bien dire, *que je l'aie trompé*. Il faut en cela consulter l'usage. Le verbe *croire* accompagné d'une négative gouverne le subjonctif, *je ne croi pas que personne puisse dire*, & sans négative il demande l'indicatif, *Je croi que tu ne peux m'accuser, &c.* Dans la seconde & troisiéme personne il gouverne indifferemment l'indicatif ou le subjonctif, & l'on dit également bien, *tu crois, il croit que je suis de ses amis*, &, *tu crois, il croit que je sois de ses amis*. C'est la même chose dans l'imparfait, *je croyois qu'il étoit de tes amis. Je croyois qu'il fût de tes amis.* Au prétérit défini ainsi qu'à l'indéfini, il ne gouverne que l'indicatif; *J'ai crû, je crûs qu'il étoit de tes amis*, & l'on ne peut dire, *j'ai crû qu'il fût de tes amis*.

Après *il semble*, on peut mettre le verbe à l'indicatif ou au subjonctif, & on dit également bien, *il semble que tout soit fait pour me nuire, il semble que tout est fait pour me nuire.* Monsieur Menage qui trouve la derniere expression plus naturelle & plus Françoise, fait remarquer que quand on dit, *il me semble* au lieu de *il semble*, il faut mettre necessairement le verbe qui suit à l'indicatif. On dit, *il me semble que cette femme est belle*, & on ne peut dire au subjonctif, *il me semble que cette femme soit belle*. Cette difference est particuliere.

Le verbe doit être toujours mis au sub-

jonctif aprés, *rien qui* & *personne qui. Il n'y a rien qui soit plus dégoûtant; je ne connois personne qui fasse plus de cas des habiles gens.* Cela arrive en beaucoup de manières de parler, aprés les verbes qui sont accompagnez d'une négative. On met aussi le verbe au subjonctif plustôt qu'à l'indicatif, quand un comparatif le précéde, & il me semble qu'il est mieux de dire, *la meilleure raison que vous puissiez me donner*, que, *la meilleure raison que vous pouvez me donner.*

La plûpart des Parisiens en mettant le verbe à l'imparfait du subjonctif, retranchent la derniere syllabe de la premiere personne, ce qui est une faute. Ils disent par exemple, *il croyoit que je fus d'intelligence avec lui, il vouloit que je fis des choses qui me repugnoient; il consentoit que je m'appuyas de son autorité.* Il faut dire, *il croyoit que je fusse, il vouloit que je fisse, il consentoit que je m'appuyasse.*

Le verbe *vouloir* qui fait au present du subjonctif, *que je veuille, que tu veuilles, qu'il veuille,* emprunte au pluriel les deux premieres personnes de l'imparfait de l'indicatif. On dit, *il ne peut croire que nous voulions lui resister*, & non pas *que nous veuillions. Si vous cherchez à vous corriger, & que vous vouliez vous mettre dans la bonne voye,* & non pas, *que vous veuilliez.* Plusieurs personnes donnent le même usage au verbe *faire*, & disent *pourvû que nous faisions, il veut que vous*

faisiez ce qu'il dit. C'est mal parler ; il faut dire, *pourvû que nous fassions, il veut que vous fassiez, &c.*

Il me reste à parler d'une autre faute dont on ne s'apperçoit que dans ce qui est écrit, parce que la prononciation ne la fait pas remarquer. Par exemple quelques-uns écrivent, & je l'ai vû souvent imprimé, *quoiqu'il trouva fort mauvais qu'on lui tînt de tels discours, il ne voulut pas le faire connoître.* On doit écrire *il trouva*, quand on employe la troisiéme personne du prétérit indéfini, *il trouva tous ses amis assemblez*; mais quand on le met à la troisiéme personne de l'imparfait du subjonctif, comme dans l'exemple que je viens de proposer, il faut écrire *trouvast* avec un *st*, *quoiqu'il trouvast fort mauvais.* Il en est de même de *tint* qui suit, il faut écrire *tinst* avec *st*, parce qu'il est au subjonctif, & que *tint* sans *s*, est la troisiéme personne du prétérit indéfini, *je tins, tu tins, il tint*, au lieu que dans *il trouva mauvais qu'on lui tinst de tels discours*; *tinst* est la troisiéme personne de l'imparfait du subjonctif, où il faut toûjours une *s*, *que je tinsse, que tu tinsses, qu'il tinst.* On dit de même, *après qu'il eut fait*, sans *s*, parce que *eut* est la troisiéme personne de, *j'eus*, ces mots *après que* ne gouvernant point le subjonctif, & il faut dire, *quoiqu'il eust fait* avec une *s*, parce que *eust*, dans cette phrase, est la troisiéme personne de l'im-

parfait du subjonctif, *j'eusse*. Pour sçavoir quand il faut écrire *il eut* ou *il eust*, comme en ces deux exemples où beaucoup de gens se trompent, *si tôt qu'il eut dit, il en eût dit davantage si, &c.* il faut mettre le verbe à la premiere personne. S'il y a *j'eus*, comme il se trouve dans, *si tôt que j'eus dit*, il faut mettre *eut* sans *s* à la troisiéme personne, *si-tôt qu'il eut dit*. S'il y a *j'eusse* à la premiere personne, comme il se trouve dans, *j'en eusse dit davantage*, il faut mettre *eût* avec une *s*, à la troisiéme, *il en eût dit davantage*. On peut observer la même chose en quantité d'autres verbes, pour être assûré s'il faut écrire, par exemple *il fut* ou *il fust*; *il vint* ou *il vinst*. Cela dépend de la premiére personne selon qu'on y trouve; *je fus*, ou *je fusse*; *je vins*, ou *je vinsse*.

Il n'y a qu'un verbe dans toute la Langue qui se mette au subjonctif, sans qu'aucun autre mot le précede. C'est *sçavoir*, accompagné au present d'une négative. On dit, *je ne sçache rien de plus fâcheux, je ne sçache personne si peu avisé qui veuille, &c.* Ce qu'il y a de particulier, c'est que cette maniére de parler n'a lieu que dans la premiere personne, car on ne dit point, *tu ne sçaches rien, il ne sçache rien*. Dans cette phrase, *je ne sçache* est mis pour *je ne connois*, comme l'imparfait du subjonctif de ce même verbe se met pour le present de *pouvoir*. *Je ne sçaurois m'empêcher de vous*

faire connoître, pour dire, *je ne puis m'empêcher*, *&c.*

CCCLXIII.

Envoyer.

ON demande s'il faut dire, par exemple, *il envoya son fils au devant de lui pour l'assurer*, *&c.* ou bien, *il envoya son fils au devant de lui l'assurer*, sans *pour*. On répond que l'un & l'autre est bon ; mais la question ayant été proposée à des gens capables de la résoudre, les autres ont crû qu'il étoit plus naturel de mettre *pour*, & les autres plus élégant de le supprimer.

NOTE.

Je ne sçai s'il y a de l'élégance à supprimer *pour* dans l'exemple de Monsieur de Vaugelas. Il est certain que l'on dit fort bien, *il envoya son fils l'assûrer*, mais comme, *il envoya* ne s'accommode pas avec toutes sortes d'infinitifs, puisqu'on ne peut dire, *il envoya son fils au-devant de lui l'empêcher de venir*, & qu'il faut dire necessairement *pour l'empêcher de venir*, je dirois aussi, *pour l'assûrer*. Il y en a qui font assez ordinairement une faute en faisant gouverner le datif de la personne au verbe *assûrer*. Ils di-

sent par exemple, *il lui assûra que les ennemis étoient au nombre de quinze mille hommes.* Il faut dire, *il l'assûra.* Ce qui les trompe, c'est que de même qu'on dit, *il m'a écrit, il lui a écrit, il m'a dit, il lui a dit,* ils croyent que parce qu'on dit, *il m'a assûré, que les ennemis, &c.* on peut aussi dire *il lui a assûré que, &c.* Mais ils ne prennent pas garde que dans *il m'a écrit, il m'a dit,* le pronom personnel *me* est au datif, *il a écrit à moi, il a dit à moi,* ce qui oblige à dire, *il lui a écrit, il a écrit à lui,* & que dans *il m'a assûré,* ce même pronom *me* est à l'accusatif, *il a assûré moi,* ce qui empêche qu'on ne puisse dire *il lui a assûré,* quoique l'on dise fort bien *il m'a assûré.*

CCCLXIV.

Après six mois de temps écoulez.

CEtte Remarque est presque semblable à celle qui a pour titre; *Une partie du pain mangé.* La question est s'il faut dire, *Après six mois de temps écoulez,* ou *après six mois de temps écoulé.* On tient que l'un & l'autre est bon, mais que le premier est le plus grammatical, & le second plus élégant.

NOTE.

Non-seulement je ne croi point qu'il soit plus élégant de dire, *après six mois de temps écoulé*, mais je suis persuadé que c'est une faute. La raison est que l'adjectif *écoulez*, se rapporte uniquement à *six mois*, sans avoir égard à *temps*, ce génitif étant inutile, & la phrase subsistant quand on le supprimeroit, *après six mois écoulez*. Il n'en est pas de même de cette autre phrase, *une partie du pain mangé*. Voilà un génitif qu'on n'en peut ôter, & comme *le pain* est l'unique substantif que l'on considere en cette phrase, puisqu'on ne peut dire, *une partie*, sans expliquer de quoi est cette partie, l'adjectif doit se rapporter à *pain*. On dira de même, *il y eut une partie des citrons mangez, il y eut une partie des liqueurs bûës*. Dans toutes ces phrases, l'adjectif s'accommode en genre & en nombre avec les choses qui y sont marquées, & non pas avec *une partie*, qui est un mot qu'on ne peut employer seul, ou du moins sans relatif. Je croi même que quand *une partie* est avec un relatif, il faut faire rapporter l'adjectif qui suit, à ce qui est signifié par ce relatif, & non pas à *une partie*, & qu'on doit dire, *On apporta un grand bassin de citrons, il y en eut une partie de mangez*, plustôt que, *il y en eut une partie mangée* ou *de mangée*.

Cequi me convainc qu'on ne ſçauroit dire *après ſix mois de temps écoulé*, c'eſt qu'en d'autres phraſes de cette nature où il y a un génitif que l'on pourroit ſupprimer, l'adjectif ne ſe rapporte jamais à ce génitif. Ainſi on ne peut dire, *après trois heures du jour employé à la promenade*, *après trois jours de la ſemaine paſſée en plaiſirs*. Il faut dire, *trois heures du jour employées à la promenade*, *trois jours de la ſemaine paſſez en plaiſirs*.

CCCXVI.

Accoûtumance.

CE mot commence à vieillir. Au lieu d'*accoûtumance*, on dit maintenant *coûtume*, quoique ce ſoit un mot équivoque, & qu'*accoûtumance* exprime bien mieux & uniquement ce qu'il ſignifie. Mais il n'y a point de raiſon contre l'Uſage.

NOTE.

Monſieur de la Mothe le Vayer ne peut ſouffrir que Monſieur de Vaugelas préfére *coûtume* à *accoûtumance*, & qu'il diſe qu'*accoûtumance* commence à vieillir, après avoir dit qu'il exprime mieux & uniquement ce qu'il ſignifie. Monſieur Chapelain prétend qu'on n'employe *coû-*

tume, au lieu d'*accoûtumance*, que selon l'application que l'on en fait, & que ces deux mots ne signifient pas toûjours la même chose. Il dit qu'*un amour d'accoûtumance* est une affection contractée avec une personne à force de la voir, & qu'*un amour de coûtume* est une affection, comme qui diroit à la mode, comme on a accoûtumé d'aimer, à la difference des amours qui ne se font pas à l'ordinaire. Il ajoûte que quand ils se prendroient pour une même chose, le vrai sens donné à l'amour d'accoûtumance est mieux, & plus proprement exprimé par *accoûtumance* que par *coûtume*.

Selon le Pere Bouhours *accoûtumance* qui commençoit à vieillir du temps de Monsieur de Vaugelas, s'est rétabli peu à peu. Je sçai que plusieurs bons Ecrivains s'en servent, mais *habitude* me paroît plus doux, & je dirois plustôt, *il fait cela par habitude, il a une mauvaise habitude*, que de dire, *il fait cela par accoûtumance, il a une mauvaise accoûtumance*.

Il y a une chose remarquable dans le verbe *accoûtumer*, selon qu'il est joint avec les verbes auxiliaires *avoir* ou *être*. Quand il est avec *avoir*, il demande que la particule *de* précede l'infinitif qui le suit, *j'ai accoûtumé de faire, ils ont accoûtumé d'aller tous les ans à la campagne*, & quand il est avec *être*, il demande la particule *à*, *je suis accoûtumé à souffrir*,

il est accoûtumé à vivre en retraite. Il est vrai que l'on peut dire que ce sont deux verbes differens en quelque sorte ; *s'accoûtumer* gouverne toujours *à*, *je m'accoûtume à prendre les choses comme elles viennent ; il s'accoûtumoit à mener une vie plus relâchée*, & *avoir accoûtumé* gouverne toûjours *de*, *il avoit accoûtumé de pousser à bout les mauvais plaisans.* Ainsi Voiture n'a pas bien parlé quand il a dit, *il vous importe de vous accoûtumer de haïr l'injustice*, au lieu de dire, *il vous importe de vous accoûtumer à haïr l'injustice.* La cacophonie que font les deux *a* qui se suivent dans *à haïr*, n'est point ici à considerer.

CCCLXVI.

D'avanture.

A*Vanture* est un fort bon mot en divers sens ; mais l'adverbe qui en est composé, *d'avanture*, pour signifier *par hazard*, *de fortune*, n'est plus gueres en usage parmi les excellens Ecrivains. *Par avanture* pour *peut-être*, commence aussi à devenir vieux, quoiqu'il y ait encore de fort bons Auteurs qui s'en servent dans des ouvrages d'éloquence. Je ne le voudrois pas faire, étant bien assuré qu'il

vieillit. On dit bien, *un mal d'avanture*; mais là il n'eſt pas adverbe, il eſt nom.

NOTE.

Monſieur de la Mothe le Vayer ne veut point bannir *d'avanture*. Monſieur Chapelain obſerve qu'on dit encore *par cas d'avanture*, pour *par rencontre*, *par un accident fortuit*, *inopiné*, mais il le traite de vieux. On a déja remarqué que *d'avanture* pour ſignifier *par hazard*, ne ſe dit plus du tout, ni *par avanture* pour dire *peut-être*.

CCCLXVII.

Le peu d'affection qu'il m'a témoigné.

ON diſputoit (1) s'il falloit dire, *le peu d'affection qu'il m'a témoigné*, ou *le peu d'affection qu'il m'a témoignée*. Quelques-uns étoient de l'avis du ſecond, & de dire, *témoignée*, au féminin, le rapportant à *affection*; mais la pluſpart le condamnerent tout-à-fait, ſoûtenant qu'il falloit dire *témoigné* au

(1) *Le peu d'affection qu'il m'a témoignée.*] Ce n'eſt pas une queſtion, & *témoignée* ne vaut rien du tout.

masculin, qui se rapporte à *le peu*, & certainement il n'y en a gueres à qui je l'aye demandé depuis, qui n'ayent été de cette opinion. Il en est de même de tous les adverbes de quantité, *plus*, *moins*, *beaucoup*, *autant*, *&c.* comme, *J'ai plus perdu de pistoles en un jour, que vous n'en avez gagné en toute votre vie*, & non pas *gagnées*, parce que *gagné*, se rapporte à *plus*, & non pas à *pistoles*. Il en est de même des autres, que j'ai marquez. Ceux même qui croyent que *témoignée* soit bien dit, demeurent d'accord, que l'autre est bon aussi; c'est pourquoi on ne peut manquer de dire *témoigné*, & ce ne seroit pas sagement fait de risquer une chose, quand on s'en peut assûrer. Il y a encore dans la prochaine Remarque une raison convaincante, par laquelle il faut dire *témoigné*, & non pas *témoignée*.

NOTE.

Monsieur de la Mothe le Vayer prétend qu'on ne risque rien en disant *le peu d'affection qu'il m'a témoignée*, quoiqu'on dise fort bien *temoigné*. Pour moi, je voudrois dire *temoigné*, *le peu de bonté*

qu'il a eu pour son ami, & non pas, *qu'il a euë*, mais je ne voudrois pas établir pour règle, que toutes les fois qu'il y a un substantif joint avec *le peu*, le relatif qui suit doit se rapporter à *le peu*, & non au substantif. Il s'y rapporte à la verité par un usage dont on ne peut rendre raison, quand le substantif est au singulier. *Le peu d'affection qu'il m'a témoigné; le peu de bonté qu'il a eu pour moi*, c'est comme si on disoit, *lequel peu d'affection, lequel peu de bonté*, mais il n'en est pas de même quand le substantif est au pluriel. Il faut dire *le peu d'amis que j'ai trouvez, le peu de visites que j'ai reçûës*, & non pas, *le peu d'amis que j'ai trouvé, le peu de visites que j'ai reçû*. Si l'on prétend qu'il le faille dire, & que dans ces deux exemples le relatif *que* doive se rapporter à *le peu*, & non pas à *amis* & à *visites*, comme il se rapporte à *le peu* dans les deux exemples où le substantif est au singulier, il faudra que l'on m'accorde que ce relatif *que* qui est à l'accusatif & qu'on veut qui se rapporte à *le peu*, doit aussi s'y rapporter quand il sera mis au nominatif. Ainsi il faudra dire suivant cette règle, *le peu d'amis qui m'a offert son service, le peu de visites qui m'a été rendu*, ce qui seroit ridicule. Je suis surpris que pour faire voir qu'il faut dire *le peu d'affection qu'il m'a témoigné*, Monsieur de Vaugelas rapporte un exemple qui n'est point du

tout dans le même cas. Cet exemple est, *j'ai perdu plus de pistoles en un jour que vous n'en avez gagné en toute votre vie.* Il n'y a aucun doute qu'il faut dire *gagné*, & non pas *gagnées*. Il faudroit dire *gagnées*, si *que* relatif étoit l'accusatif du verbe qui le suivroit, comme en cet exemple, *je viens de perdre toutes les pistoles que j'avois gagnées ce matin*, c'est-à-dire *lesquelles j'avois gagnées*, mais dans celui de Monsieur de Vaugelas, non-seulement *que* n'est point relatif, & par consequent il ne peut être l'accusatif du verbe qui suit, mais ce verbe qui est après *que*, a le relatif *en* pour accusatif, lequel relatif ne demande point que le participe *gagné* s'accorde en genre & en nomdre avec le substantif *pistoles*, dont il tient la place. Dans cette phrase *j'ai plus de pistoles que vous n'en avez gagné*, on veut dire *que vous n'avez gagné de pistoles*, & il ne s'y trouve point de *que* relatif qui se puisse résoudre, par *lequel* ou *laquelle*, auquel cas, c'est-à-dire quand il s'y résout, le participe doit s'accorder en genre & en nombre avec le substantif, dont *que* relatif tient la place, *les pistoles que j'ai gagnées.*

CCCLXVIII.

L'article indéfini ne reçoit jamais après soi le pronom relatif, ou le pronom relatif ne se rapporte jamais au nom qui n'a que l'article indéfini.

EXemple, *il a été blessé d'un coup de fléche, qui étoit empoisonnée.* Ce seroit mal parler, parce que *fléche*, n'est regi que d'un article indéfini, qui est *de*, & à cause de cela le pronom relatif *qui*, ne sçauroit se rapporter à *fléche.* Mais s'il y avoit, *il a été blessé de la fléche, qui étoit empoisonnée*, alors ce seroit fort bien dit, parce qu'en cet exemple, *fléche*, a un article (1) défini, qui est *de la*, auquel le pronom *qui*, en tous les cas & en tous les nombres se rapporte parfaitement bien. A quoi il faut ajoûter que le pronom *un*, ou *ce*, *cette*, *ces*, & autres sem-

[1] *Fléche a un art. défini.*] Voyez la Grammaire générale c. 9. en l'examen de cette regle p. 75. où elle est admirablement éclaircie.

blables

blables avec l'article indéfini, valent autant que l'article défini; comme, *il a été blessé d'une fléche qui étoit empoisonnée*, se dit tout de même que, *il a été blessé de la fléche qui, &c.* le pronom *une*, équipolant l'article *la*. Donc suivant cette règle, qui ne souffre jamais d'exception, on ne peut pas dire, *le peu d'affection qu'il m'a témoignée*, parce que *témoignée* & *que* qui est devant *il*, se rapporteroient nécessairement à *affection*, & *témoignée* ne s'y peut rapporter que par la liaison & l'entremise du pronom *que*, lequel ne se peut rapporter à *affection*, à cause que ce nom en cet exemple n'a que l'article indéfini, à sçavoir *de*. Il faut donc de nécessité qu'il se rapporte à ces mots *le peu*, où il y a un nom accompagné d'un article indéfini. La remarque suivante fortifiera encore celle-ci.

NOTE.

Quoique Monsieur de la Mothe le Vayer ait soûtenu que cette règle étoit fausse, Monsieur Menage a raison de dire que pour une plus grande perfection, elle a lieu en beaucoup d'endroits, & qu'il est mieux de dire, *il a été blessé*

d'un coup de fléche empoisonnée, que, *d'un coup de fléche qui étoit empoisonnée*, mais cette règle ne doit pas autoriser, *le peu d'affection qu'il m'a témoigné*, par la seule raison que si on disoit *témoignée*, ce participe, & le relatif *que* qui est devant *il*, se rapporteroient necessairement à *affection*, ce que Monsieur de Vaugelas prétend qui ne peut être, à cause que ce nom en cet exemple n'a que l'article indéfini, à sçavoir *de*. Quand je dis, *le peu d'amis qu'il trouva, amis* n'a que ce même article indéfini. Cependant par les deux exemples rapportez dans l'autre remarque, on voit clairement que le relatif *qui* se rapporte à des noms qui n'ont que l'article indéfini, puisqu'il faut dire, *le peu d'amis qui sont venus m'offrir leur service ; le peu de visites qui m'ont été renduës*. Ainsi on doit demeurer d'accord que ce n'est pas une necessité que dans ces sortes de phrases le *que* ou le *qui* relatifs se rapportent à ces mots *le peu*, où il y a un nom accompagné d'un article défini. On dit au singulier, *le peu de force qui m'est resté*, & alors *qui* se rapporte à *le peu*. On dit au pluriel *le peu de forces qui me sont restées*, & dans cette phrase *qui* se rapporte à *forces*. Ainsi quand on dit, *le peu d'affection qu'il m'a témoigné*, ce n'est point par la même raison qui fait qu'on parle mal, en disant, *il fut frappé d'un coup de fléche qui étoit empoisonnée*, à moins qu'on ne pré-

tendît que *de* joint à un singulier fût un article indéfini, *le peu de force qui m'est resté*, qu'il devînt défini, quand il est joint à un pluriel, *le peu de forces qui me sont restées.*

CCCLXIX.

Le pronom relatif ne se peut rapporter à un nom qui n'a point d'article.

COmme nous venons de dire que le pronom relatif ne se rapporte jamais au nom, qui n'a qu'un article indéfini, de même nous ajoûtons qu'à plus forte raison il ne se rapporte point au nom qui n'a point d'article. On peut exprimer cela d'une façon, qui sera peut-être plus claire, & dire ainsi. Tout nom qui n'a point d'article, ne peut avoir après soi un pronom relatif qui se rapporte à ce nom-là. L'exemple le fera encore mieux entendre, comme si l'on dit, *il a fait cela par avarice, qui est capable de tout*, c'est mal parler, parce qu'*avarice* n'a point d'article; & ainsi ne se peut aider du pronom relatif, ou pour mieux dire, le pronom relatif ne lui peut être appliqué ou rap-

porté en aucun des six cas ni en aucun nombre. Il en est de même du mot *dont*, qui tient la place du pronom relatif; car on ne dira point, *il a fait cela par avarice, dont la soif ne se peut éteindre*.

On pourroit objecter que cette règle est veritable en tous les cas de la déclinaison des noms, excepté au vocatif; car par exemple, on dira fort bien par apostrophe, *avarice, qui causes tant de maux; hommes, qui vivez en bêtes, &c.* Et il est vrai que c'est en ce seul cas où l'on trouvera un nom sans article, avec un pronom qui se rapporte au nom; mais il y a double réponse: la premiere, que cette exception n'empêcheroit pas que la règle ne fût véritable en tout le reste; la seconde, que même la règle subsiste encore au vocatif, & n'y souffre point d'exception, parce que l'article du vocatif *ô*, y est sous-entendu; mais l'article n'est point sous-entendu aux autres cas.

Que si l'on avoit la curiosité de demander pourquoi le nom qui n'a point d'article, ou qui n'en a qu'un indéfini, ne peut avoir après soi un pronom

relatif, on pourroit ſe défaire de cette queſtion par la réponſe commune, que l'Uſage le veut ainſi. Ce ne feroit pas mal répondu : mais quoique l'Uſage faſſe tout en matière de Langue, & qu'il faſſe beaucoup de choſes ſans raiſon, & même contre la raiſon, comme nous ſommes obligez de dire ſouvent ; ſi eſt-ce qu'il en fait beaucoup plus encore avec raiſon, & il me ſemble que celle-ci eſt du nombre, bien que la raiſon en ſoit aſſez cachée. Je crois pour moi, que c'eſt à cauſe que le pronom relatif s'appellant ainſi pour la relation ou le rapport qu'il a à quelque choſe qui a été nommée, il faut que les deux, & le nom & le pronom, ſoient de même nature, & ayent une correſpondance réciproque, qui faſſe que l'un ſe puiſſe rapporter à l'autre. Or eſt-il que cela ne peut arriver entre deux termes, dont l'un eſt toûjours défini, qui eſt le pronom relatif, & l'autre défini, qui eſt le nom ſans article, ou ſans un article défini. Le pronom eſt comme une choſe fixe & adhérente, & le nom ſans article, ou avec un article indéfini, eſt comme une choſe

vague & en l'air, où rien ne se peut attacher. Je ne sçais si je me ferai entendre, ou quand on m'entendra, si l'on sera satisfait de ce petit raisonnement, & s'il ne sera point trouvé trop subtil & trop métaphysique; mais l'exemple du grand Scaliger, qui a fait de si beaux raisonnemens sur la Grammaire Latine, m'a donné en la nôtre cette hardiesse, que le Lecteur prendra, s'il lui plaît, en bonne part.

NOTE.

Monsieur de la Mothe le Vayer ne peut convenir de la verité de cette règle, & prétend qu'on dit fort bien, *il a fait cela par amour qui est un dangereux Maître.* S'il n'a rien trouvé de vicieux à faire rapporter ce relatif à *amour* qui n'a point d'article, c'est peut-être parce qu'il a regardé *l'amour* comme une Divinité, & qu'on est accoûtumé à voir ce mot employé sans article, comme, *les maux qu'amour m'a faits*; *le desespoir qu'amour me cause*, mais dans *il a fait cela par amour*, *amour* est pris pour la passion, & non pour le Dieu, & ainsi cette phrase n'est pas correcte. Dupleix qui est du sentiment de Monsieur de la Mothe le Vayer; allegue les exemples suivans, pour justifier que le pronom relatif *qui* se peut

rapporter à un nom qui n'a point d'article. *Il a fait cela par charité, qui est une vertu très-digne d'un Chrétien. Je sçai cela par experience, qui ne s'acquiert que par une longue pratique.* Ces deux exemples sont à condamner, & il n'y a point d'oreille délicate qui n'en soit blessée. Il ajoûte. *Tu as été créé par élection, qui est une voye légitime pour parvenir aux dignitez, & lui par corruption qui est un moyen honteux & infâme.* C'est parler correctement, mais Monsieur Menage observe fort bien que cet exemple n'a rien de commun avec la remarque de Monsieur de Vaugelas, le pronom *qui* en ce lieu-là n'étant pas relatif à *élection*, mais à *être créé par élection*, & signifiant *laquelle chose.* Le même Dupleix apporte ces autres exemples. *On gouverne ainsi à Paris qui est la plus belle Ville de l'Europe. Aristote fût enrichi par Alexandre qui avoit été son Disciple.* Ceux qui parlent de la sorte, parlent fort bien, mais ces deux exemples ne peuvent rien conclure contre Monsieur de Vaugelas, puisque les noms propres & les noms de Villes sont considerez, comme s'ils avoient des articles. Monsieur Menage ajoûte ces deux endroits de Monsieur d'Ablancourt, *il demanda permission de parler qui lui fut accordée. On fit trêve pour trois mois, qui ne dura pourtant que trois jours*, & après avoir fait connoître son sentiment, en disant que malgré tous ces exemples & l'autorité

de ces Ecrivains, il avouë que la règle de Monſieur de Vaugelas doit être obſervée dans la plûpart des endroits, il dit qu'il y en a où le pronom relatif *qui* peut être fort bien employé après des noms qui n'ont point d'article, comme en ces exemples, *ils venoient à nous en gens qui vouloient combattre*; *le Roi ne ſouffre point de Courtiſans qui ne ſoient bons à quelque choſe*. Ces manières de parler ſont aſſûrément Françoiſes, mais l'article y eſt en quelque façon ſous-entendu, & dire, *ils venoient en gens qui*, c'eſt autant que dire, *ils venoient comme des gens qui, &c. Le Roi ne ſouffre point de Courtiſans qui*, c'eſt la même choſe que, *le Roi ne ſouffre aucun Courtiſan qui &c.* Ne dit-on pas tous les jours, *il n'y a point d'hommes qui, il n'y a point d'animaux qui*, pour dire, *il n'y a aucun homme, il n'y a aucun animal*, car *aucun* tient lieu d'article, auſſi-bien qu'*un*. Rien n'eſt plus commun que ces façons de parler avec une négative. *Il ne porte point d'habits qui ne ſoient magnifiques. Il ne reçoit point de nouvelles qui ne ſoient funeſtes.* On dit encore fort bien, *il eſt toûjours accompagné de gens qui ont fort mauvaiſe mine.* C'eſt comme ſi on diſoit; *il eſt accompagné de certaines gens*, & ce mot ſous-entendu empêche que l'article ne ſoit indéfini.

CCCLXX.

CCCLXX.

Au surplus.

IL n'est pas meilleur qu'*au demeurant*, dont il est parlé ailleurs, & encore ce dernier a cet avantage sur l'autre, qu'au moins du temps du Cardinal du Perron & de M. Coëffeteau, il étoit fort bon, & ce n'est que depuis quinze ou seize ans que l'on commence à le mettre au rang des termes barbares, au lieu qu'*au surplus* n'étoit point alors dans le bel usage; & n'y est pas encore aujourd'hui, bien qu'un de nos plus excellens Ecrivains ne fasse pas difficulté de s'en servir en ses derniers ouvrages, mais il n'est pas à imiter en cela, comme il l'est en tout le reste. Cependant nous avons grand besoin de ces sortes de liaisons pour commencer nos périodes, & *au reste* & *du reste* n'y peuvent pas toûjours fournir, il faut varier.

NOTE.

Monsieur de la Mothe le Vayer n'est pas d'avis que l'on bannisse *au surplus*;

& Monsieur Chapelain dit qu'il ne blâme pas l'Ecrivain qui s'en est servi. Cependant ce mot n'est plus du tout en usage, & je ne voi pas qu'aucun de ceux qui écrivent bien, s'en serve aujourd'hui

CCCLXXI.

Amour.

IL est masculin & féminin, mais non pas toûjours indifféremment ; car quand il signifie *Cupidon*, il ne peut être que masculin ; & quand on parle de l'amour de Dieu, il est toûjours masculin, & non seulement on dit, *l'amour divin*, & jamais *l'amour divine*, ni *la divine amour*, soit que nous l'entendions de l'amour que Dieu nous porte, ou de l'amour que nous avons pour Dieu ; mais on dit aussi, *l'amour de Dieu doit être gravé dans nos cœurs*, & non pas *gravée* ; & *l'amour que Dieu a témoigné aux hommes*, & non pas *témoignée*. C'est l'opinion commune : néanmoins un excellent homme croit que l'on peut dire *gravée* & *témoignée* au féminin. Hors de ces deux exceptions, il est indifférent de le faire masculin ou féminin ; car on dit fort bien,

l'amour qu'un Amant a pour sa maîtresse, ou un avaricieux pour les biens du monde; est si ardente & si violente, ou *si ardent & si violent*; & *l'amour des peres & des mers envers leurs enfans est si pleine de tendresse*, ou bien *si plein de tendresse*, & ainsi de tous les autres. Il est vrai pourtant qu'ayant le choix libre, j'userois plustôt du féminin que du masculin, selon l'inclination de notre Langue, qui se porte d'ordinaire au féminin plustôt qu'à l'autre genre, & selon l'exemple de nos plus élégans Ecrivains qui ne s'en servent gueres autrement. Certes du temps du Cardinal du Perron & de M. Coëffeteau, ç'eût été une faute de le faire masculin, hors les deux exceptions que j'ai marquées,

La petite amour parle, & la grande est muette,

dit M. Bertault: mais depuis quelques années, plusieurs de nos meilleurs Ecrivains n'ont point fait de difficulté de le faire masculin; & même à la Cour on a introduit cet usage, quoique la plusspart, & particulierement les femmes, le fassent féminin.

NOTE.

Monſieur Chapelain condamne celui qui croit qu'on peut dire *l'amour de Dieu doit être gravée*, & marque par-là qu'il veut qu'on diſe *l'amour divin*, & jamais *l'amour divine.* Monſieur Menage dit qu'aujourd'hui *amour* n'eſt plus que maſculin dans la proſe, ſoit qu'on parle de l'amour divin ou de l'amour prophane, & qu'en poëſie où il eſt toûjours douteux, on le fait pluſtôt maſculin que féminin. Il y a quelque diſtinction à faire en cela. Quand amour eſt au pluriel, & qu'il ſignifie des commerces de paſſion, il doit être féminin. Ainſi il faut dire en proſe, *on ne voit point d'amours éternelles*, & non pas *on ne voit point d'amours éternels. Vous ſurpaſſez les plus conſtantes amours*, & non pas *vous ſurpaſſez les plus plus conſtans amours*, mais au ſingulier il eſt mieux de dire, *un amour auſſi conſtant que le vôtre eſt fort eſtimable*, que *une amour auſſi conſtante que la vôtre.* Monſieur Menage dit encore que quand *Amour* eſt un Dieu, on dit indifferemment *Amour* & *l'Amour*, qu'on dit de même *Nature*, & *la Nature*, mais toujours l'*Aurore*, & jamais *Aurore.* J'ai vû ſi ſouvent *amour* & *Nature*, employez par de bons Poëtes, qu'on ne peut condamner ceux qui ne leur donnent point d'article. Cependant j'avoue qu'il me paroît mieux de dire *l'amour* & *la nature*, que, *amour* & *nature* ſans article.

CCCLXXII.

De certains mots terminez en e *féminin & en* es.

ON dit toûjours, *Charles, Jacques*, *Jules*, & jamais, *Charle*, *Jacque*, *Jule*; c'est pourquoi Jules Scaliger en l'une de ses Exercitations contre Cardan, dit de bonne grace, *An tibi videtur pulchrum nomen Julius? At Galli cùm illud pronuntiant, quasi ego non unus, sed plures homines sim, in pluralis flexus sonum corrupere.* Mais on le pourroit bien dire avec plus de raison de cet autre *Jules*, qui agissant par tout l'Univers pour la gloire de la France, paroît tout seul plusieurs hommes. Quelques-uns attribuent cela à l'*s* du mot Latin; mais je ne puis être de cet avis, à cause de la quantité des noms propres tirez du Latin, où il y a une *s*, qui néanmoins en François n'en ont point. Mais on dit *Philippe* & *Philippes*, *Flandre* & *Flandres*, avec cette différence néanmoins qui est assez bizarre, que l'on dit, *en Flandres*, & non pas

en Flandre, & qu'il faut dire, *la Flandre*, & non pas *la Flandres*, comme l'a écrit nouvellement une des meilleures plumes de France. On dit, *jusqu'à, jusqu'aux*, & *jusques à*, & non pas *jusque* ſans éliſion & ſans *s*, mais on dit toûjours *avecque*, quand on le fait de trois ſyllabes, & jamais *avecques*, non pas même en vers; au lieu que l'on dit toûjours *doncques*, & jamais *doncque* ſans *s*, quand on le fait de deux ſyllabes, nonobſtant le *dunque* des Italiens, d'où quelques-uns croyent que vient notre *donques*: mais quand cela ſeroit, la conſéquence eſt mauvaiſe.

NOTE.

Je ſuis du ſentiment de Monſieur Menage, qui veut qu'on diſe auſſi-bien *Charle*, *Jacque & Jule* ſans *s*, que *Philippe Auguſte*, & non pas *Philippes*, *Auguſtes*, *Flandre* comme l'a toûjours dit Monſieur de Balzac, & non pas *en Flandres*, & *juſque* ſans *s* devant une conſone, *juſque dans la Ville*, *juſque-là*, comme on l'a déja marqué ailleurs. Pour *Athenes*, *Thebes*, *Mycenes*, que le même Monſieur Menage permet d'employer en Vers au ſingulier, quoiqu'en proſe il les veuille toûjours au pluriel, j'avoüe que je ferois

beaucoup de scrupule de dire *Athene, Thebe, Mycene*, & que je trouve en cela une licence poëtique qui ne devroit point être autorisée par l'exemple de ceux qui ont mis ces trois noms de Villes au singulier.

Voici ce que Monsieur Chapelain a écrit sur cette remarque. *Monsieur le Maître dit* Charle *sans* s. *Nos anciens ont dit également* Philippes *&* Philippe, *&* *jamais* Charle. *Regnier l'a mis pour la rime.* Flandres *n'est point tiré du Latin, mais on le fait Latin sur le nom de* Flandre *qui est Flamand.*

CCCLXXIII.

Mille, milles.

CEs nombres, *vingt, cent, millier, million*, ont un pluriel, & l'on dit, *six vingts, cinq cents, cinq milliers, cinq millions*; mais *mille* n'a point de pluriel, ou pour mieux dire, ne prend point d'*s* au pluriel, & l'on dit par exemple, *deux mille*, & non pas *deux milles, cinquante mille écus*, & non pas, *cinquante milles écus*.

Mais quand *mille* signifie *une étenduë de chemin, laquelle fait une partie d'une lieue Françoise*, alors il faut mettre une *s* au pluriel, & dire, *deux milles, trois*

milles, & non pas *deux mille*, *trois mille*, quoiqu'il ſoit vrai que ce mot vienne du nombre *mille*, qui eſt la meſure de mille pas, dont cette étenduë de chemin qui fait une partie d'une lieuë, a pris ſa dénomination.

NOTE.

Monſieur Menage obſerve qu'on diſoit anciennement *mil* & *mille* indifferemment, & même plus ſouvent *mil* que *mille*, & qu'aujourd'hui il n'y a plus que les Notaires & les Praticiens qui écrivent *mil*, ſi ce n'eſt lorſqu'on date les années du jour de la Nativité de Notre-Seigneur, il faut dire *mil*, & non *mille*, *l'an mil quatre cens cinquante*; *mil ſix cens treize*. Il fait remarquer une faute ordinaire à beaucoup de femmes qui diſent tous les jours, *je lui ai milles obligations*, *il m'a fait milles amitiez*. Comme *mille* eſt un mot indéclinable, c'eſt une très-lourde faute, & il faut dire *mille obligations*, *mille amitiez*. Il ajoute que quand on parle d'une choſe qu'on ſçait qui s'eſt paſſée depuis quelques années on omet le mot de *mil*, & même celui de *cens* quand elle s'eſt paſſée depuis peu, *cela arriva en ſix cens*, *en trente-ſix*, au lieu de, *cela arriva en mil ſix cens*, *en mil ſix cens trente ſix*.

Voici des remarques fort curieuſes du même Monſieur Menage, touchant

les mots de nombre. Il faut dire *quatre-vingts hommes*, *quatre-vingts écus*, & en comptant, quand il ne ſuit rien après *vingt*, on prononce *quatre-vingt*, *ſix-vingt*, & non pas *quatre-vingts*, *ſix-vingts*. L'exemple de M. d'Ablancourt qui a dit dans ſon Marmol, *il y a plus de cent vingts logis de blanchiſſeurs*, ne doit point autoriſer à dire *cent vingt* pour *ſix vingt*. *Quatre*, *cinq*, *ſix*, *ſept &c.* n'ont point de pluriel, & on dit en joüant aux cartes, *j'ai deux quatre*, *deux cinq*, *deux ſept*, & non pas, *deux quatres*, *deux cinqs*, *deux ſepts*. On dit indifferemment *cinquante livres*, & *cinquante francs*, *cent livres*, & *cent francs*, à cauſe que c'eſt un compte rond, mais dans un compte rompu, on dit *quatre livres dix ſous*, *cent cinquante livres*, *mille quatre cents livres*, & non pas *quatre-francs dix ſous*, *cent cinquante francs*, *quatre cents francs*. On dit auſſi, *il a dix mille livres de rente*, & non pas, *dix mille francs de rente*. Quelques-uns diſent, *mille cent livres*, *mille deux cents livres*, *mille cinq cents livres*, il eſt mieux de dire, *onze cents*, *douze cents livres*, *quinze cents livres*. On dit *vingt-&-un*, *trente-& un*, *quarante-&-un*, & non pas *vingt-un*, *trente-un* : mais on dit *quatre-vingt-un*, *cent-un*, & non pas *quatre-vingt-&-un*, *cent-&-un*. On dit *trente-deux*, *trente-trois*, *quarante-quatre*, *quarante-cinq*, *cinquante-ſix*, *cinquante-ſept*, & non pas, *trente-&-deux*, *quarante-&-*

quatre, *cinquante-&-six*. Je dirois aussi *vingt-deux*, *vingt-trois &c.* Monsieur Menage est pour *vingt-&-deux*, & *vingt-&-trois*, & dit que parce qu'on prononce à Paris *vinte-deux*, *vinte-trois*, & non pas *vingt-&-deux vingt-&-trois*, pour répresenter la prononciation Parisienne, il écriroit *vinte-deux*, *vinte-trois*, comme on écrit *trente-deux trente-trois*. On dit *midi & demi*, pour dire *demi heure après midi*, quoique *midi* voulant dire douze heures, il semble que *midi & demi* soit dix-huit heures. En matiere de monnoye on dit *vingt sous*, *trente sous*, *quarante sous*, *un écu*, *quatre francs*, & non pas *une livre*, *une livre & demie*, *deux livres*, *trois livres*, *quatre livres*, mais en ajoûtant le mot de *sous*, on dira fort bien, *trois livres dix sous*, *quatre livres dix sous*. *Une livre*, *une livre & demie*, *trois livres & demie*, est fort bien dit lorsque l'on parle de poids.

CCCLXXIV.

Avoir à la rencontre.

IL est traité ailleurs de cette phrase, *aller à la rencontre*. Celle-ci, *avoir à la rencontre*, pour dire, *rencontrer*, est encore pire. Par exemple, *en revenant j'eus à la rencontre un vieil Hermite*,

au lieu de dire, *en revenant je rencontrai un vieil Hermite*. Cette façon de parler est sans doute de quelque Province de France; car elle est inoüie à la Cour, & même il ne me souvient point de l'avoir oüi dire dans la Ville. Je n'en aurois point fait de remarque, comme ne croyant pas cette phrase fort usitée, si je ne l'avois trouvée souvent dans les ouvrages d'un de nos meilleurs Ecrivains. On diroit plustôt *faire rencontre*, comme, *en revenant je fis rencontre d'un vieil Hermite*, mais *je rencontrai un vieil Hermite*, est beaucoup meilleur.

NOTE.

Monsieur de la Mothe le Vayer trouve qu'on reprend à tort celui qui a dit *avoir à la rencontre*, pour *rencontrer*. Cette façon de parler n'est plus du tout en usage.

CCCLXXV.

Réciproque, mutuel.

RÉciproque se dit proprement de deux, & *mutuel* de plusieurs; comme, *le mari & la femme se doivent aimer d'une amour réciproque*, & *les Chrétiens*

ſe doivent aimer d'une affection mutuelle; Il y a encore cette différence, que *réciproque* ne ſe dit jamais de pluſieurs; car pour bien parler on ne dira pas, *les Chrétiens ſe doivent aimer d'une affection réciproque*, mais d'*une affection mutuelle*; au lieu que *mutuelle*, quoiqu'il ne ſe die proprement que de pluſieurs, ne laiſſe pas de ſe dire auſſi de deux ſeulement, comme, *le mari & la femme ſe doivent aimer d'une amour mutuelle*, c'eſt fort bien dit; mais *d'une amour réciproque* eſt beaucoup meilleur. On dit auſſi *don mutuel*, d'une donation faite entre deux perſonnes.

NOTE.

Selon Monſieur Chapelain, *mutuel* ſe dit auſſi proprement de deux que de pluſieurs. Je voi ſon ſentiment ſuivi de beaucoup de gens, qui ne mettent point de difference entre *mutuel* & *reciproque*, c'eſt ce qui a fait dire à Monſieur de la Mothe le Vayer, que l'uſage eſt contre tout ce que Monſieur de Vaugelas dit de ces deux mots.

CCCLXVI.

Afin, *avec deux constructions différentes en une même période.*

QUelques-uns de ceux qui sont les plus sçavans en notre Langue, & en la pureté ou netteté du stile, tiennent que cette conjonction *afin*, ne doit jamais régir deux constructions différentes en une même période. Par exemple, ils ne veulent pas qu'on écrive, *afin de faire voir mon innocence à mes Juges, & que l'imposture ne triomphe pas de la vérité*, parce qu'au premier membre, *afin* régit *de* avec un infinitif, & au second membre il régit un *que* avec le subjonctif. Ils ne nient pas que l'un & l'autre régime ne soit bon, & que la conjonction *afin* ne se serve de tous les deux, en disant, *afin de faire*, & *afin que l'on fasse*; mais ils ne veulent pas qu'en une même période on les employe tous deux, mais qu'au second membre on suive le même régime qu'on a pris au premier, & que l'on die, par exemple, *afin de faire voir mon innocence à mes Juges, & d'empêcher l'imposture de triompher de la vé-*

rité, ou bien, *afin que l'on voye mon innocence*, *& que la vérité triomphe de l'imposture*. Certainement c'est un scrupule, pour ne pas dire une erreur; car outre que tout le monde parle ainsi, & qu'il est presque toûjours vrai de dire qu'il faut écrire comme on parle, tous nos Auteurs les plus célebres en notre Langue, soit anciens ou modernes, ou ceux d'entre deux, l'ont toûjours pratiqué comme je dis, lorsqu'ils ont eu besoin de varier la construction; & tant s'en faut que cette variété soit vicieuse, qu'elle fait grace sans pouvoir blesser l'oreille, qui est toute accoûtumée à cet usage. La Remarque suivante servira à confirmer davantage cette vérité.

NOTE.

Je ne voudrois pas traiter de faute deux constructions differentes avec *afin*, telles que Monsieur de Vaugelas les propose dans cette remarque, mais je suis persuadé que la pureté du stile demande qu'on cherche à les éviter. Ce n'est pas seulement avec *afin* que ces deux constructions differentes se rencontrent; plusieurs disent, par exemple *il croyoit le ramener par la douceur, & que ses remontrances feroient impression sur son esprit*.

Dans cette phrase le verbe *croire* regit d'abord un infinitif, & ensuite *que*. Il en est ainsi de beaucoup d'autres. Cela me paroît moins net que si on disoit, *il croyoit le ramener en le traitant doucement, & faire impression sur son esprit par ses remontrances.*

CCCLXXVII.

Si, *avec deux constructions différentes en une même période.*

LA conjonction *si* peut recevoir une même construction aux deux membres d'une même période, comme on dira fort bien, *si vous y retournez, & si l'on s'en plaint à moi, vous verrez ce qui en sera.* Mais la façon de parler la plus ordinaire & la plus naturelle est de dire, *si vous y retournez, & que l'on s'en plaigne à moi, &c.* Et il est certain que pour une fois que l'on répétera le *si*, on dira mille fois *& que* au second membre de la période, par où l'on voit clairement que cette varieté n'est point vicieuse, mais naturelle & de notre Langue. Les Auteurs Grecs & Latins sont pleins de semblables choses, qui sont du génie de leurs Langues, & passent pour très-élégantes.

NOTE.

Il est certain que la varieté fait grace dans notre langue, & qu'ainsi l'oreille est plus satisfaite d'entendre, *Si vous y retournez & que l'on s'en plaigne à moi*, qu'elle ne l'est quand on dit, *si vous y retournez & si l'on s'en plaint.* Cela vient de ce qu'elle se trouve blessée de la répetition de *si*, car si on pouvoit se dispenser de le repeter, comme on ne repete point *afin*, ni *il croyoit* dans les deux exemples de l'autre remarque, peut-être que cette varieté ne plairoit pas tant. On dit, *afin de faire voir & d'empêcher ; il croyoit le ramener & faire impression*, & non pas *afin de faire, & afin d'empêcher, il croyoit le ramener, & croyoit faire impression*, ce qui seroit insupportable, & obligeroit à se servir de deux constructions differentes, comme on s'en sert pour ne pas repeter *si*, mais l'oreille est accoûtumée à la repetition des deux particules *de*, & *que* jointes par une conjonction, & elle l'est moins à entendre deux fois *si*, dans une même phrase, comme, *si vous persistez dans votre dessein, & si vous faites fond sur mon credit*, ce qui est cause que l'on varie la construction, *si vous persistez dans votre dessein, & que vous fassiez fond sur mon crédit.* La repetition de *si* est tellement à éviter, que le Pere Bouhours dans son

ſon Livre des Doutes a eu raiſon de condamner ces deux phraſes. *Je ſuis ſi fort touché que ſi j'étois capable de &c. Si l'on veut juger ſi l'on ſera du nombre des bienheureux*, & de vouloir qu'on ôte le premier *ſi* en tournant ainſi la phraſe, *Je ſuis tellement touché que ſi j'étois capable; Pour juger ſi l'on ſera du nombre des bienheureux.*

CCCLXXVIII.

Sur les armes & *ſous les armes.*

PAr exemple, on dit, *l'armée demeura toute la nuit ſur les armes*, & *demeura toute la nuit ſous les armes*. Tous deux ſont bons, & également uſitez, pour dire que *l'armée fut toute la nuit en armes*; car c'eſt ainſi que l'on parloit autrefois. On ne laiſſe pas de le dire encore, & il n'y a pas long-temps qu'on a introduit ces nouveaux termes avec une infinité d'autres, que la pratique & l'exercice des armes a mis en uſage depuis ces dernieres guerres. Il y a de nos meilleurs Ecrivains qui affectent de ne le dire jamais que d'une façon, les uns écrivant toûjours *ſur les armes*, & les autres *ſous les armes*: mais puiſque tous deux ſont récens, il faut uſer tantôt de l'un & tantôt de l'autre, afin

qu'il ne ſemble pas que l'on condamne celui dont on ne ſe ſert jamais, en quoi l'on auroit tort ; & pour conſerver d'ailleurs tout ce qui contribuë à la richeſſe de notre Langue ; comme eſt de pouvoir dire une même choſe de deux façons pluſtôt que d'une ſeule.

NOTE.

Le Pere Bouhours dit, qu'on ne dit plus guere que *ſous les armes.* Je croi qu'il pouvoit ajoûter que *ſur les armes* ne ſe dit plus du tout. Monſieur Menage obſerve ſur le mot d'*armes*, qu'on dit *quelles ſont vos armes ? Gentilhomme de nom & d'armes. Blaſonner des armes, les armes de France*, & non pas, *quelles ſont vos armoiries ? blaſonner des armoiries*, mais qu'on dit, *un livre, un traité d'armoiries.*

CCCLXXIX.

Certaines conſtructions & façons de parler irrégulieres.

UN de nos meilleurs Auteurs, & de la premiere claſſe, a écrit que quelqu'un avoit fait rompre un pont *pour s'empêcher d'être ſuivi.* Si l'on veut examiner cette expreſſion, ſans

doute on la trouvera bien étrange; car ou il faut que celui qui a fait rompre le pont *empêche ses ennemis de le suivre*, ou *qu'il s'empêche par ce moyen de tomber entre leurs mains*; mais de dire, *pour s'empêcher d'être suivi*, il y a je ne sçais quoi dans cette façon de parler, à la prendre au pied de la lettre, que je ne puis concevoir, & qui semble à plusieurs aussi-bien qu'à moi, n'être gueres conforme à la raison; car ce sont les autres qu'il empêche de le suivre, & il ne s'empêche pas soi-même. Cependant l'expression non seulement en est bonne, mais élégante, selon le sentiment de la plusspart de nos meilleurs Ecrivains que j'ai consultez là-dessus.

En voici encore une autre du même Auteur, mais d'un autre genre, qui choque plustôt la Grammaire que le sens, au lieu que la précédente choque plustôt le sens & la raison que la Grammaire. Il dit que quelqu'un s'étoit sauvé d'une déroute, *laissant sa mere avec sa femme & ses enfans prisonniers*. Selon la construction ordinaire, cette clause ne peut subsister; car tout ce qui est régi de la préposition *avec*, doit être

compté pour rien, comme s'il n'y étoit pas, & ainsi *prisonniers* au pluriel & au masculin ne peut convenir à *mere*, qui est singulier & féminin. Il eût fallu dire; *laissant sa mere, sa femme & ses enfans prisonniers*, pour le dire régulierement; car si l'on disoit *laissant sa mere prisonniere avec sa femme & ses enfans*, outre que cette expression seroit languissante & de mauvaise grace, elle seroit de plus équivoque, parce qu'il pouvoit laisser sa mere prisonniere, sans que sa femme ni ses enfans fussent prisonniers. Ayant donc dit, *laissant sa mere avec sa femme & ses enfans prisonniers*, il a failli sans doute contre la construction réguliere & grammaticale; mais c'est une de ces fautes qui dans toutes les Langues passent plustôt pour une vertu que pour un vice, comme je l'ai remarqué ailleurs, & que l'on compte entre les ornemens & les graces du langage. Tant s'en faut donc que ceux qui en sont Juges capables, la condamnent, qu'au contraire ils la louënt & la préferent de beaucoup à la réguliere, qui seroit de dire, *laissant sa mere, sa femme & ses enfans prisonniers*. Quand

il s'en présentera d'autres de cette nature, je les remarquerai comme des choses rares & curieuses.

NOTE.

Monsieur Chapelain dit que *s'empêcher d'être suivi*, est une expression élégante selon le sentiment de nos meilleurs Ecrivains, ce n'est pas de tous, par où il fait voir qu'il eût fait difficulté de s'en servir. Il ajoûte sur cette autre construction, *laissant sa mere avec sa femme & ses enfans prisonniers*, que ceux qui la loüent lui font grace, & que pour l'autoriser il faudroit que quelque Auteur de la premiere classe l'eût employée de la même sorte, sans quoi l'approbation peut être desapprouvée.

Monsieur de la Mothe le Vayer dit, que *s'empêcher d'être suivi*, est une phrase qu'il ne blâme pas, mais que beaucoup de personnes veulent éviter, & que l'autre que Monsieur de Vaugelas trouve bonne avec raison, *laissant sa mere avec sa femme & ses enfans prisonniers*, n'est pas une faute dans la Grammaire, comme il croit, parce que la préposition *avec* n'a pas toûjours l'effet qu'il dit, joignant au contraire, & entassant diverses choses pour faire une pluralité.

Si j'ose mêler mon sentiment à celui de ces deux grands Hommes, j'avoüerai que la premiere de ces phrases me

semble un peu trop hardie, & que je trouve de la beauté & de l'élégance dans l'autre.

CCCLXXX.

La conjonction & , *répétée deux fois aux deux membres d'une même période.*

PAr exemple, *je leur ai fait voir le pouvoir que vous m'avez donné, & me suis acquitté de tous les chefs de ma commission, & leur ai fait connoître la passion que vous aviez de les servir.* Je dis que cette façon d'écrire péche contre le bon stile, & que l'on ne doit pas répéter deux fois la conjonction *&*, au commencement des deux membres d'une période, comme l'on fait en cet exemple, si ce n'est qu'on ajoûte au second *&*, quelque terme d'enchérissement. Il faudroit donc mettre ainsi: *Je leur ai fait voir le pouvoir que vous m'aviez donné, & me suis acquitté de tous les chefs de ma commission, & même leur ai fait connoître la passion que vous aviez de les servir.* Tantôt on peut mettre *même*, comme ici, tantôt *non seu-*

lement ou *tant s'en faut*, ou d'autres termes ſemblables, qui par cet enchériſſement apportent de la variété à la période, & couvrent le défaut de cette double répétition. Mais il faut noter que cette règle n'a lieu qu'au commencement des deux membres d'une même période, & qui ſont dans un même régime, comme en l'exemple que nous avons donné, les deux *&* ſont au commencement du ſecond & du troiſiéme membre d'une même période, & dans un même régime, qui eſt *je*, par où la période commence; car ſi vous mettez un ou pluſieurs *&*, hors de ces deux cas, ils ne ſeront point vicieux. Par exemple, on écrira fort bien, *je leur ai fait voir le pouvoir & l'autorité abſolue que vous m'avez donnée, & me ſuis acquitté de tous les chefs & de toutes les circonſtances de ma commiſſion, & même leur ai fait connoître la paſſion & les raiſons que vous aviez de les ſervir.* Toutes ces répétitions de la conjonction *&*, de la façon que celles-ci ſont faites, ne ſont point mauvaiſes, parce qu'elles ſont hors des deux cas que j'ai marquez. Il eſt vrai qu'il n'y a

rien qui gâte tant la beauté du ſtile & des périodes, que de mettre pluſieurs & en tous leurs membres, comme il ſe voit en l'exemple que nous venons de donner. Au reſte, on peut fort bien commencer une période par la conjonction &, je dis même lorſqu'il y a un point qui ferme la période précédente. Je n'en rapporterai pas d'exemples; parce que tous nos bons Auteurs en ſont pleins. Nous avons ſi peu de liaiſons pour les périodes, qu'il ne faut pas encore nous ôter celle-ci.

Fin du Tome ſecond.

SUITE DES NOUVELLES REMARQUES

24. *Traiter mal* ou *maltraiter*.

CE *n'étoit pas les traiter mal*, dit M. de Malherbe. Je ne ſçai s'il ne faut point dire, *Ce n'étoit pas les maltraiter*, & ſi *traiter mal* ne s'entend pas de la table; quoiqu'en ce ſens on diſe, *priez Dieu pour les mal traitez*. Je croi cependant que *mal traiter* ſe peut dire de tout; mais que *traiter mal* ne ſe doit dire que de la table.

25. *Continence*.

MOnſieur de Gombaud & M. Patru n'approuvent point que les Ambaſſadeurs de Darius diſent à Aléxandre, *votre juſtice & votre continence*, comme vouloit M. de Mézeray: mais *votre vertu*, comme je l'ai mis dans

mon Quinte-Curce : & M. Patru en rend une fort bonne raiſon, qui eſt qu'outre que *vertu* veut dire *continence* dans cette endroit-là, comme le Lecteur le comprend aiſément par les choſes qui ont précédé; d'ailleurs cela eſt niais en parlant à un homme de loüer ſa *continence* & ſa *chaſteté*, c'eſt-à-dire ſelon le monde, qu'il faut conſidérer dans la traduction d'un Ancien. Car c'eſt toute autre choſe ſelon Dieu.

26. *Garroté.*

JE n'ai pas fait difficulté de mettre *lié & garroté*, dans ma traduction de Quinte-Curce ; & Meſſieurs de l'Académie ont trouvé ce mot bon, & ne l'ont noté ni de vieux ni de bas; *Garroté* veut dire proprement lié avec des cordes & un bâton : mais il ſe peut dire de tout criminel qui eſt lié. On dit encore figurément *lié & garroté*, quand on s'eſt obligé corps & biens, & fort étroitement. C'eſt de cette maniére que M. de Giry de l'Académie s'en eſt ſervi.

27. *Ains.*

A*Ins* n'eſt plus en uſage parmi les bons Auteurs : auſſi ne le dit-on jamais à la Cour, ſi ce n'eſt en raillant, & avec cette queuë, *ains au contraire.* J'étois préſent quand M. de Malherbe en avertit M. Coëffeteau qui en uſoit au commencement de ſes Oeuvres : mais à la vie de Tibére, ſi je ne me trompe, ou environ, il commence à ne s'en plus ſervir. Je ſçai combien l'uſage en eſt néceſſaire, & le beſoin qu'on en a à tous propos ; pour n'être pas obligé de répéter toûjours *mais*, dont il faut ſe ſervir ſi ſouvent. Je ſçai auſſi que *mais* n'exprime pas toûjours bien la ſignification d'*ains*, qui a toute autre force à dénoter les choſes oppoſées, en quoi *mais* ſe trouve foible. Mais il n'y a remède, l'uſage l'a banni, on ne le dit jamais à la Cour, & la régle eſt générale & ſans exception, *que ce qui ne ſe dit jamais en parlant, ne ſe dit jamais en écrivant.*

28. *Plaindre.*

J'Ai demandé à l'Académie ſi le Verbe *plaindre* vouloit toûjours après ſoi le régime *de ce que* : Comme, *je me plains de ce que vous m'avez fait tort.* Et elle a réſolu, qu'à la vérité ce régime lui étoit naturel & comme ordinaire ; mais qu'on pouvoit non ſeulement ſans faute, mais élégamment, le ſupprimer, comme, *je me plains que vous m'ayez fait tort.* Je dis en proſe ; car en vers il n'y a point de difficulté qu'il le faut toûjours ſupprimer. Par exemple, *je me plains qu'il aille où je lui ai défendu d'aller.* Et alors on a fort bien remarqué qu'il régit le Subjonctif.

29. *Accorder.*

J'Ai mis dans le ſeptiéme livre de mon Quinte-Curce : *Ce qui lui fut accordé & à ſon frére.* Meſſieurs de l'Académie diſent qu'il eſt mieux de mettre, *Ce qui fut accordé à lui & à ſon frére* : ou bien, *Ce qu'on accorda à lui & à ſon frére.*

30. *Porter.*

SE *porter héritier*, & *pour héritier*, sont tous deux bons. Il faut seulement prendre garde à user plûtôt de l'un que de l'autre suivant qu'il sonnera mieux à l'oreille. *Il se porta pour héritier* me sembleroit meilleur que *Il se porta héritier*.

31. *Infinitifs.*

QUand l'Infinitif précéde le Verbe substantif avec le Pronom démonstratif *ce*, il faut mettre l'article *de* devant l'Infinitif : autrement c'est une faute. Exemple : *Il me semble qu'être consolé de cette façon, c'est presque gagner autant que l'on a perdu.* Je maintiens qu'il faut dire, *Il me semble que d'être consolé*, & que d'omettre le *de* ce n'est pas parler François. Tellement que cette Remarque est essentielle pour la pureté de notre Langue, & non pas un simple raffinement dont on se puisse passer.

32. *Vrai-ſemblance.*

IL faut écrire & prononcer *vrai-ſemblance*, & non pas *vraie ſemblance*. Car c'eſt une maxime, qu'en ces mots qui ſont ainſi compoſez d'un Adjectif & d'un Subſtantif, quand le mot eſt féminin, comme eſt *vrai-ſemblance*, on mange l'*e* qui dénote le féminin, afin que la prononciation en ſoit plus douce & plus courte: parce que la régle ordinaire de la conjonction du Subſtantif & de l'Adjectif n'a lieu que lors qu'ils ſont ſéparez, & non pas en cet endroit où ils ne font tous deux qu'un ſeul mot. Ainſi l'on dit *demi-lune*, *demi-livre*, *demi-aulne*, & non pas *demie-lune*, *demie-livre*, ni *demie aulne*. Il y a bien plus. C'eſt que même aux mots ſimples, quand l'*e* ſe rencontre ſur le milieu après l'*i*, on mange l'*e*. Ainſi on dit fort bien *manîment*, & non pas *maniement*.

33. *Et.*

ET dans une période & parmi pluſieurs Noms, ſoit ſubſtantifs, ſoit adjectifs, qui ont un même régime,

ne se mèt d'ordinaire qu'au dernier : mais quand on laisse les substantifs pour prendre un adjectif, & qu'ainsi l'on vient à changer la tissure de la période, il faut répéter *&* au dernier substantif. Cela est fort obscur : mais l'exemple le va éclaircir : *Il a des paroles toutes pleines de force, de majesté, & telles qu'il ose les prêter à la République Romaine.* Je dis qu'il faut dire *pleines de force & de majesté*, parce qu'il ne suit plus du substantif, & qu'il change de termes, & prend un adjectif *telles*. Que si au lieu de *telles* il y eût eu par exemple *douceur*, alors il n'eût fallu qu'un *&*, & l'on eût dit ainsi, *pleines de force, de majesté & de douceur.*

34. *Construction.*

LE second membre d'une période joint au précédent par la conjonction *&*, ne souffre pas une quantité de paroles entre deux, comme en cet exemple : *Je fermerai la bouche à ceux qui le blâment, quand je leur aurai montré que sa façon d'écrire est excellente, quoiqu'elle s'éloigne un peu de celle de nos anciens Poëtes, qu'ils louent*

plûtôt par un dégoût des choses présentes, que par les sentimens d'une véritable estime, & qu'il mérite le nom de Poëte. Je dis que ce dernier membre, *& qu'il mérite le nom de Poëte*, est trop éloigné de celui avec lequel il est lié, à sçavoir *que sa façon d'écrire est excellente*, & que le grand nombre de paroles qu'il y a entre deux, fait oublier leur liaison; si bien que je ne croi pas qu'il y ait personne qui puisse lire cette période, qui ne soit surpris en cette derniére partie, comme en une chose à laquelle il ne s'attendoit plus, & qu'il n'entendra point d'abord s'il ne relit la période toute entiére. Il n'y a point d'oreille si rude qui ne s'en apperçoive, & qui n'en soit offensée. Et ce qui rend cette construction encore plus vicieuse, c'est que ces paroles *quoiqu'elle s'éloigne*, &c. jusques à celle-ci *& qu'il mérite*, ne peuvent pas se prendre pour une parenthése, à cause que les mots qui les précédent font un sens complet. Car le sens est parfait de dire, *Je fermerai la bouche à ceux qui le blâment quand je leur aurai montré que sa façon d'écrire est excel-*

lente : enſorte que l'eſprit qui n'attend plus rien de ce côté-là, ſe trouve ſurpris quand à la fin & hors de ſaiſon on y ajoûte encore quelque choſe. Au lieu que les conjonctions ayant accoûtumé d'être miſes après des paroles qui ne font point un ſens complet, l'eſprit n'eſt pas trompé à la fin de la période, parce qu'il attend toûjours la perfection du ſens. Je ne ſçai ſi je me fais bien entendre. Encore une fois, le vice que je reprens ici eſt beaucoup plus grand en ce que ces mots, *&* *qu'il mérite*, ſe peuvent conſtruire non pas quant au ſens, mais quant aux paroles, avec celui-ci *quoiqu'elle s'éloigne*. Ce qui apporte encore plus d'obſcurité, & une des premiéres choſes qu'il faut obſerver pour bien écrire, c'eſt d'avoir la conſtruction nette ; parce qu'il n'eſt pas croyable combien cela eſt rare même parmi pluſieurs de ceux qui paſſent pour excellens Ecrivains.

35. *Voir* pour *tâcher*.

MOnſieur de Malherbe dit, *Je conſeille à ces pauvres gens, ou qu'ils aillent plus vîte en beſogne, ou*

qu'ils voyent *d'obtenir un surſoi de la fin du monde pour achever leur deſſein plus à leur aiſe.* J'ai de la peine à croire que cette façon de parler ſoit bonne : je ſçai bien qu'on la dit ; mais il la faut mettre au nombre des mots qui ſe diſent & qui ne s'écrivent pas.

36. *Un.*

JE ne ſçai s'il eſt bien dit : *Ils ſont pluſieurs Officiers : qui en touche l'un, a quant & quant toute la Compagnie ſur les bras.* C'eſt ainſi que s'exprime M. de Malherbe. Ou s'il faut dire, *qui en touche un.* Je ſçai bien que quand il n'eſt queſtion que de deux perſonnes, il faut dire, *Qui touche l'un touche l'autre.* Mais quand il y en a pluſieurs, l'uſage eſt un peu plus douteux.

37. *Verbes actifs.*

QUand pluſieurs Verbes actifs ſont employez de ſuite d'une façon abſoluë & indéfinie, c'eſt-à-dire, ſans qu'on leur faſſe régir aucun cas, il neſt pas permis de faire régir un cas au dernier Verbe que l'on employe, parce qu'il en arrive un grand inconvénient, comme l'on verra par cet exemple,

ſans lequel il ſeroit fort mal-aiſé de comprendre ce que je viens de dire, quoique j'aye tâché de m'expliquer le plus clairement que j'aye pû : *Au contraire, en matiére de livres, le plus impertinent eſt le plus hardi Critique : le Lecteur ne ſe fait point prier pour dire ſon avis : il condamne : il approuve : il admire non pas ce qui eſt de meilleur, mais ce qui ſe trouve de plus proportionné à la foibleſſe de ſon jugement.* Je dis que ces Verbes actifs, *il condamne*, *il approuve*, ſont employez ici d'une façon abſoluë & indéfinie ſans régir aucun cas ; & que par conſéquent *il admire*, qui ſuit, devoit auſſi être employé de même façon, comme il l'eût été ſi immédiatement après on eût ajoûté, *ſans ſçavoir pourquoi il le fait* : Au lieu qu'ayant fait régir un cas à ce Verbe *il admire*, & n'en ayant point fait régir aux autres, il en arrive ce grand inconvénient, que par la loi d'une bonne conſtruction le Lecteur ou l'Auditeur rapporte ce même cas à tous les Verbes précédens, à ſçavoir à celui-ci, *il condamne*, *il approuve*, auſquels néanmoins le ſens fait

bien voir qu'il ne se peut rapporter. On n'a qu'à lire toute la période pour en être assuré. Et en effet j'ai vû un de mes amis, fort sçavant d'ailleurs, mais qui n'entend guére la pureté de notre Langue, s'être arrêté tout court en lisant cette période, & y trouvant le défaut que je viens de remarquer. Tant que l'on peut, il faut parler clairement & nettement, qui est la premiére obligation à quoi celui qui parle ou qui écrit, doit satisfaire.

38. *Nuë & nuée.*

NUë & *nuée*, selon l'opinion de quelques-uns, sont différens, en ce que *nuée* ne se dit que lorsqu'elle est grosse de pluye & chargée d'orage; & *nue*, lorsqu'elle est claire & lumineuse, & qu'en un mot elle ne nous menace ni d'orage ni de pluye. Je croi qu'il est ainsi, & que l'usage nous le fait voir.

39. *Car.*

IL y en a qui ont voulu retrancher ce mot, quoiqu'il soit fort nécessaire en notre langue. Qui ne

s'étonnera de cette bizarrerie? & qui se seroit jamais douté qu'on en pût vouloir à ce terme, qui n'est pas moins nécessaire au discours que le feu & l'eau le sont à la vie? Je ne veux pas dire qu'il y ait quelque apparence que l'on ne se sert guéres de la raison quand on condamne un mot sans lequel on ne peut raisonner. Chacun a ses infirmitez, & tel n'a pas raison en cela, qu'il l'a en toute autre chose. Mais quoiqu'il en soit, on accusoit le bon-homme M... d'être auteur du meurtre de *car*: dequoi il avoit conçû une telle colére qu'il s'en plaignoit à tout le monde, & m'a dit à moi plusieurs fois, que pour se justifier pleinement de cette calomnie, il étoit résolu de faire un Sonnet qui commenceroit par *Car*. Ce n'est pas que quand il l'eut banni de ses Ecrits, il l'eût pour cela banni de notre langue. Car, comme nous avons dit en quelqu'autre lieu, quand un homme seroit déclaré par les Etats Généraux du Royaume, le pere de la langue & de l'éloquence Françoise, il n'auroit pourtant pas le pouvoir d'ô-

ter ni de donner l'uſage à un ſeul mot. Certes j'ai lû un juſte volume tout entier d'un des plus excellens Eſprits de ce temps, où je n'ai trouvé *car* employé qu'une miſerable fois, qui ſans doute lui étoit encore échapée; vû qu'il fait bien paroître partout ailleurs qu'il affecte de ne s'en point ſervir. Il eſt certain qu'il l'évite dextrement en beaucoup de rencontres, où j'avoue qu'il m'eût été impoſſible de m'en paſſer : mais néanmoins avec toute cette adreſſe, qui eſt plus à admirer qu'à imiter, il n'a ſçû ſi bien faire, que pour l'avoir fui en un endroit, il ne ſoit tombé dans une grande obſcurité, laquelle ayant été attribuée d'abord à quelque faute de l'Imprimeur, parce ce n'eſt nullement la coûtume de cet Auteur-là d'être obſcur (car ſon ſtyle brille de toutes ſortes de lumieres) j'ai enfin trouvé, après en avoir bien examiné la cauſe, qu'elle ne procédoit d'autre choſe que de la *reticence* qu'ils appellent, ou pour mieux dire, de la ſuppreſſion de *car*. Ce qui m'a paru tout viſible, lorſque l'ayant mis

au lieu où je voyois qu'il manquoit, il m'a semblé que c'étoit un flambeau que je venois d'allumer, qui chassoit ces ténébres & éclairoit toute la page. Mais il faut croire qu'il ne s'est abstenu de ce mot que pour se jouer & se donner le plaisir d'essayer s'il se sauroit bien passer d'une chose si necessaire, ou bien pour montrer la souplesse & la dextérité de sa plume qu'il manie comme il veut: & cela peut-être sur une gageure qu'il en avoit faite contre quelqu'un qui lui avoit maintenu qu'il étoit impossible de s'en abstenir, comme d'un des principaux liens du discours & du raisonnement. Car il s'en est servi depuis, comme fait le reste du genre humain (chacun en sa langue) aux autres volumes qu'il a fait imprimer ensuite sur le même sujet du premier où il l'avoit évité. Que s'il se trouvoit encore quelqu'un qui demeurât opiniâtré dans cette erreur & dans l'inimitié qu'il auroit conçûë injustement contre ce pauvre mot, de qui l'on tire de si grands services, & qui ne fait mal à personne; qu'il se corrige

par l'exemple & par les raiſons que j'ai alleguées, & qu'il ſe reconcilie au pluſtôt avec lui, ou bien qu'il ſe réſolve d'avoir affaire au plus grand Prince des Poëtes de l'Empire Romain, qui s'en vient armé le combattre & le foudroyer avec un *namque fatebor enim*, où *car* eſt employé deux fois en trois mots, ſe ſervant de l'un ſans doute par neceſſité, & de l'autre pour l'ornement, tant s'en faut qu'il crût que ce fût un mot de mauvaiſe grace.

Il reſte à dire ſurquoi ſe peuvent être fondez, ou pluſtôt quel prétexte peuvent avoir pris ceux qui l'ont condamné les premiers. C'eſt qu'il eſt paſſé en proverbe de raillerie dans la Cour de dire, *La raiſon en eſt car*, ſans la ſçavoir déduire ni en ſortir à ſon honneur, comme aura fait ſans doute autrefois quelqu'un de la Cour qui aura donné lieu à cette raillerie: ſi bien que ce mot étant devenu ridicule dans ce proverbe, ils ſe ſont imaginez qu'il en falloit auſſi-bien fuïr l'uſage que de *face* & de *poitrine*; parce que tout de même qu'on ne peut

peut pas nommer ces deux Noms qu'à même temps vous ne peigniez à la mémoire & n'expofiez à l'imagination deux fales objets ; auffi l'on ne fçauroit dire *car*, que vous ne vous attiriez par une certaine vertu fympathique ce qu'il y a de ridicule dans le proverbe. Mais tout ce rafinement n'eft qu'une chimere & une pure réverie. Et voilà trop de difcours pour défendre une innocence reconnue de tout le monde. J'ai peur qu'on ne dife que les autres ont tort de rejetter cette particule, & moi de m'y trop amufer.

40. *An* & *année*.

AN & *année* ne s'employent pas indifféremment. On dit toujours *an* avec le nombre. Par exemple; on dit, *un an, deux ans, vingt ans, mille ans* & non *mille années, cent années*, &c. Il eft vrai que lors qu'après *ans*, il y a quelque chofe qui fuit, non feulement ce n'eft pas une faute de dire *années*, mais il eft mieux dit qu'*ans*. Par exemple, *Vint années de fervice m'ont acquis les bonnes graces de mon maître*, eft mieux

dit que *vingt ans de service*, &c. De même *deux années, vingt années, cent années de suite*, est mieux dit que *deux ans de suite*.

Quand il y a un article devant le nombre, il faut encore dire *années*, & non pas *ans*. Exemple : *Les vingt années que j'ai été absent*, & non pas *les vingt ans*, &c.

Quand il y a aussi une épithéte après, il faut dire *années*, & non pas *ans*, comme *Voilà deux années fort pluvieuses*, est mieux dit que *Voilà deux ans fort pluvieux*, &c.

On pourra donc faire ainsi la règle, qu'il faut toûjours dire *an*, avec le nombre quand le sens finit après *ans*, en sorte qu'on y puisse mettre un point, ou du moins une virgule. Par exemple, on demande, Combien y-a-t'il que vous ne l'avez vû ? On répond, *Deux ans*. Il y a là un point après *ans*, parce que le sens est parfait. Et si on disoit *deux années*, on ne parleroit pas François. Aussi quand je dirai, *Il y a vingt ans que je n'ai été en mon pays*, je parlerai bien, parce qu'il y a une virgule après *ans* : & si je disois, *il y a vingt an*

nées que je n'ai été, &c. il ne vaudroit rien : de même, *il y a trente ans*, *depuis une telle chose jusques-à une telle*, & non *trente années*. Mais quand *an* ou *ans* a une suite qui ne souffre point de virgule entre-deux, comme *vingt ans de service*, *deux ans de suite*, *deux ans d'abondance*, alors il faut dire, *vingt années de service*, *deux années de suite*, *deux années d'abondance*.

Que si l'on se sert du nombre adjectif, & qu'on le fasse précéder, il faut toûjours dire *années*, & jamais *an*. Par exemple, *la prémiére année*, *la vingtiéme année*, *la centiéme année*, & non *an*.

Quand il y a quelque épithéte devant ou aprés, ou quelque Pronom quel qu'il soit, il faut aussi toûjours dire *année*, & non pas *an*. *Nous avons eu une bonne année*, & non *un bon an*. *O que ces années sont longues*, & non *que ces ans sont longs*. *C'est mon année*, & non, *c'est mon an*; *cette année*; & non *cet an*; *plusieurs années*, & non *plusieurs ans*, & ainsi de tous les autres.

Il y a seulement une exception quant à l'épithéte, en certaines façons de

parler que l'usage a introduites : comme par exemple, de dire *le bon an*, au commencement de l'année, & *le bout-de-l'an malheureux*, ou *bienheureux*, parce que l'on a accoûtumé de dire *le bout-de-l'an*, & *le premier jour de l'an arrivé*. Car l'on dit d'ordinaire *le premier jour de l'an*. Mais cette exception n'a lieu qu'en trois ou quatre endroits seulement, qui sont ceux que je viens de noter. Ce qui n'empêche pas que la régle que j'ai dite, ne subsiste dans la vaste étenduë des Adjectifs & de toutes sortes de Pronoms.

41. En *Rélatif*.

CEtte particule est merveilleusement commode parmi nous ; & comme chaque Langue a ses avantages & ses défauts, on peut mettre ce petit mot au nombre des façons de parler, en quoi notre Langue surpasse les autres ; & non seulement les vulgaires, comme l'Espagnole & l'Allemande ; (excepté l'Italienne qui se sert de *ne* au même sens) mais aussi la Gréque & la Latine. Par exemple, *L'argent est un instrument nécessaire pour faire de grandes choses.*

ceux qui en *ont*, &c. Je ne ſçai de quelle partie de l'Oraiſon elle eſt; mais elle approche plus de l'Adverbe que d'aucune autre.

Les Latins ſont contraints d'employer deux ou trois mots pour cela, ou de laiſſer la choſe indéterminée, qui eſt un grand défaut, auquel tombent auſſi les Eſpagnols : car ce n'eſt que quelquefois qu'ils expriment la vertu de cette particule par l'article rélatif qui ſe rapporte au même mot auquel ſe rapporte nôtre *un*, mais imparfaitement; parce que l'article ſpecifie trop une choſe qui de ſoi eſt générale : Comme ſi je dis, *Teneis dineros*; on me répond *No los tengo*. Qui ne voit que ce *los* eſt un article ou un Pronom défini qui emporte la ſignification d'une choſe déterminée, définie & ſpéciale, & que lorſqu'on dit *Teneis dineros*, le mot de *dineros* eſt indéfini, & eſt employé dans une étenduë fort générale : Au lieu que cela n'arrive pas à notre *en* : car ſi je demande, *Avez-vous de l'argent* ? Et que l'on me réponde, *Je n'en ai point*; la réponſe ſe trouve conforme à la demande, en ce que l'une &

l'autre sont indéterminées, indéfinies, & ne spécifient rien : au lieu qu'en Espagnol *los* rend une réponse définie & spécifiée à une demande qui ne l'est point.

42. *Remarque sur* Son, sa, ses.

SOn Pronom possessif en tout genre & en tout nombre, s'employe quelquefois vicieusement par d'excéllens Ecrivains qui n'y prennent pas bien garde, s'en servans au lieu du rélatif *lui* & *leur*, & de l'article joint au Nom qui suit le Verbe. Quoique je pense avoir bien exprimé la chose, elle ne se peut néanmoins bien entendre sans exemple. Le voici : *Un loup enleva un enfant sans entamer sa peau.* Je dis que c'est mal parler, & qu'il faut dire, *Un loup enleva un enfant sans lui entamer la peau.* En quoi vous voyez l'usage de la Remarque que je viens de faire : car au lieu de *sa* Pronom possessif, il faut mettre *lui* Pronom rélatif devant le Verbe *entamer*, & mettre après le Verbe l'article du Nom qui suit, comme est ici *la peau*. La raison en est toute claire : c'est que le Pronom possessif *sa* fait un équivoque, & se peut aussi-

tôt entendre du *loup* que de l'*enfant*, &, qui plus eſt, ſe doit entendre du *loup*, puiſqu'il eſt vrai que ſi on entendoit parler de la peau du loup, on ne le diroit pas autrement : Au lieu que ſi on entendoit parler de celle de l'enfant, on diroit *ſans lui entamer la peau.*

Il eſt vrai que cela n'a lieu que lorſque le Subſtantif qui ſuit le Verbe peut convenir à l'agent & au patient, comme *peau* convient ici au *loup* & à l'*enfant.* Car ſi ce Subſtantif qui ſuit le Verbe ne convient qu'à un, alors, parce qu'il n'y a point d'équivoque, il faut uſer du Pronom poſſeſſif. Par exemple : *Un loup enleva un enfant ſans lui entamer la peau & ſans dechirer ſes habits*, & non pas *ſans lui déchirer les habits* ; parce qu'*habits* n'eſt point équivoque, & qu'il ne convient qu'à *enfant* : & pour le faire mieux juger, au-lieu de ces mots, *ſans déchirer ſes habits*, mettons *ſans lui crever les yeux*, vous verrez qu'il faut dire ainſi, & non-pas *ſans crever ſes yeux* ou *ſans lui crever ſes yeux*, parce que ce mot *yeux* eſt équivoque, & convient également au *loup* & à l'*enfant.*

Au reste, cette régle qui me semble assez facile à observer en notre langue; (quoiqu'une des plus excellentes plumes de la France y ait quelquefois manqué) a sa pratique si mal-aisée en la Langue Latine, que ses meilleurs Auteurs y ont failli, & ont mis souvent *suum* pour *ipsius*, & *ipsius* pour *suum*. Ce qui est plus encore à remarquer & à admirer, c'est qu'Aulugelle, si je ne me trompe, Macrobe & Laurentius Valla, excellens Grammairiens, sont tombez dans la même faute aux mêmes endroits où ils la reprenoient en autrui : comme je ne doute pas aussi que dans ces Remarques je ne péche aussi contre mes propres régles : tant il est naturel à l'homme, & sur-tout à moi, de faillir.

Fin des Nouvelles Remarques du Tome II.

APPROBATION.

J'Ai lû par Ordre de Monseigneur le Garde des Sceaux *les Remarques de Vaugelas*, & n'y ai rien trouvé qui en doive empêcher la réimpression. Fait à Paris ce 10. Février 1737.

FONTENELLES.

PRIVILEGE DU ROI.

LOUIS par la grace de Dieu, Roi de France & de Navarre: A nos amez & feaux Conseillers les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand-Conseil, Prévôt de Paris, Baillis, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Justiciers qu'il appartiendra, SALUT. Notre bien-amé JACQUES CLOUSIER, Libraire, Nous ayant fait remontrer qu'il souhaiteroit faire imprimer & donner au Public *les Remarques de Vaugelas sur la Langue Françoise avec les Notes de T. Corneille*, s'il Nous plaisoit lui accorder nos Lettres de Privilege sur ce nécessaires, offrant pour cet effet de les faire imprimer en bon papier & beaux caracteres, suivant la feuille imprimée & attachée pour modéle sous le

P. 2.

contrescel des Presentes. A CES CAUSES, voulant traiter favorablement ledit Exposant, Nous lui avons permis & permettons par ces Présentes de faire imprimer ledit Ouvrage ci-dessus specifié en un ou plusieurs volumes, conjointement ou separément, & autant de fois que bon lui semblera sur papier & caractères conformes à ladite feuille imprimée & attachée sous notredit contrescel ; & de le vendre, faire vendre & débiter par tout notre Royaume pendant le tems de six années consécutives, à compter du jour de la date desdites Présentes ; faisons défenses à toutes sortes de personnes de quelque qualité & condition qu'elles soient, d'en introduire d'impression étrangere dans aucun lieu de notre obéissance ; comme aussi à tous Libraires, Imprimeurs & autres d'imprimer, faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter ni contrefaire ledit ouvrage ci-dessus exposé en tout ni en partie, ni d'en faire aucuns extraits sous quelque prétexte que ce soit d'augmentation, correction, changement de titre ou autrement, sans la permission expresse & par écrit dudit Exposant, ou de ceux qui auront droit de lui, à peine de confiscation des Exemplaires contrefaits, de quinze cens livres d'amende contre chacun des Contrevenans, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, l'autre tiers audit Exposant, & de tous dépens, dommages & interêts ; à la charge que ces Présentes seront enregistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris dans trois

mois de la date d'icelles ; que l'impression de cet ouvrage sera faite dans notre Royaume, & non ailleurs, & que l'Impetrant se conformera en tout aux Reglemens de la Librairie, & notamment à celui du dixiéme Avril 1725. & qu'avant que de l'exposer en vente, le manuscrit ou imprimé qui aura servi de copie à l'impression dudit Ouvrage, sera remis dans le même état où l'approbation y aura été donnée, ès mains de notre très-cher & féal Chevalier le Sieur Daguesseau, Chancelier de France, Commandeur de nos Ordres ; & qu'il en sera ensuite remis deux Exemplaires dans notre Bibliotheque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, & un dans celle de notredit très-cher & féal Chevalier le Sieur Daguesseau Chancelier de France, Commandeur de nos Ordres ; le tout à peine de nullité des Présentes, du contenu desquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir l'Exposant ou ses ayans cause pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchement. Voulons que la copie desdites Présentes, qui sera imprimée tout au long au commencement ou à la fin dudit Ouvrage, soit tenue pour dûement signifiée ; & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amez & féaux Conseillers & Secretaires, foi soit ajoutée comme à l'Original. Commandons au premier notre Huissier ou Sergent de faire pour l'execution d'icelles tous actes requis & nécessaires, sans demander autre permission, & nonobstant clameur de Haro, Charte Normande, &

Lettres à ce contraires. CAR tel est notre plaisir. DONNÉ à Paris le vingt-deuxiéme jour de Mars, l'an de grace mil sept cent trente-sept, & de notre Regne le vingt-deuxiéme. Par le Roi en son Conseil,

SAINSON.

Regiftré sur le Registre Neuf de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris N°. 44. fol. 420. conformément aux anciens Reglemens confirmez par celui du 28. Février 1723. A Paris le 18. Avril 1737.

G. MARTIN, Syndic.

Je soussigné reconnois avoir cedé à Messieurs Huart, Didot, Nyon fils & de Nully chacun un cinquiéme pour en jouir conjointement avec moi. A Paris le dix-huit Janvier mil sept cent trente-huit, JACQUES CLOUSIER.